

# MERCURE

DE  
FRANCE

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



J.-G. PROD'HOMME...	<i>Mozart en France</i> .....	289
HENRY-D. DAVRAY...	<i>Fêtes marocaines. Aïd el Kebir</i> .....	311
MARCEL LE MARÉCHAL.	<i>Poèmes</i> .....	326
GASTON GUILLARD....	<i>Les Etudiants et la Crise du Logement au Moyen Age</i> .....	329
ANDRÉ FONTAINAS....	<i>A.-Ferdinand Herold et le Symbolisme.</i>	355
FRÉDÉRIC LACHÈVRE..	<i>Pierre Louys et l'Histoire littéraire. Charles Sorel et le roman «Francions».</i>	370
GUSTAVE KAHN.....	<i>La Childebert, roman (II)</i> .....	384

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : Littérature, 437 |  
ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 443 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 447  
| ANDRÉ BILLY : Théâtre, 452 | PAUL MASSON-OURSSEL : Philosophie, 457 |  
MARCEL BOLL : Le Mouvement scientifique, 464 | HENRI MAZEL : Science  
sociale, 467 | A. VAN GENNEP : Folklore, 471 | CHARLES MERKI : Voyages, 476  
| RENÉ SUDRE : Métapsychique, 480 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues,  
485 | GUSTAVE KAHN : Art, 491 | AUGUSTE MARGUILLIER : Musées et Collec-  
tions, 495 | LÉON MOUSSINAC : Cinématographie, 499 | PIERRE DUFAY : Notes  
et Documents littéraires, 504 | AURIANT : Notes et Documents d'histoire,  
509 | GEORGES MARLOW : Chronique de Belgique, 514 | JEAN CHUZEVILLE :  
Lettres russes, 518 | FRANCISCO CONTRERAS : Lettres hispano-américaines,  
522 | ALBERT MAYBON : Lettres japonaises, 528 | J.-W. BIENSTOCK : Biblio-  
graphie politique, 532 | MERCURE : Publications récentes, 534 ; Echos,  
536.

Reproduction et traduction interdites

## PRIX DU NUMÉRO

Francs..... 4 fr. | Etranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI<sup>e</sup>



**MERCURE DE FRANCE** donne dans les 24 livraisons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 8 francs l'un, coûteraient 400 francs.

*Le Mercure de France* a publié au cours de l'année 1925 :

119 études, essais, longs articles, contes, nouvelles et fantaisies ;

68 poésies (de 23 poètes) ;

10 romans ;

plus de 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 92 rubriques suivantes :

Agriculture.	Les Journaux.	Notes et Documents juridiques.
Anthropologie.	Lettres allemandes.	Notes et Documents littéraires.
Archéologie.	Lettres anglaises.	Notes et Documents de musique.
Architecture.	Lettres anglo-américaines.	Notes et documents philosophiques.
Art.	Lettres antiques.	Notes et Documents scientifiques.
L'Art à l'étranger.	Lettres canadiennes.	Notes et documents de sociologie.
Art ancien et Curiosité.	Lettres catalanes.	Orientalisme.
L'Art du Livre.	Lettres chinoises.	Ouvrages sur la Guerre de 1914.
Les Arts décoratifs.	Lettres dano-norvégiennes.	Philosophie.
Bibliographie politique.	Lettres espagnoles.	Les Poèmes.
Bibliothèques.	Lettres haïtiennes.	Préhistoire.
Chronique de Belgique.	Lettres hispano-américaines.	Publications d'art.
Chronique Gastronomique.	Lettres japonaises.	Publications récentes.
Chronique des Mœurs.	Lettres malgaches.	Questions coloniales.
Chronique Nord-Africaine.	Lettres néerlandaises.	Questions fiscales.
Chronique de la Suisse romande.	Lettres néo-grecques.	Questions juridiques.
Cinématographie.	Lettres persanes.	Questions militaires et maritimes.
Démographie.	Lettres polonaises.	Questions religieuses.
Echos.	Lettres portugaises.	Régionalisme.
Education physique.	Lettres roumaines.	Les Revues.
Enseignement.	Lettres russes.	Les Romans.
Esotérisme et Sciences psychiques.	Lettres tchéco-slovaques.	Science financière.
Ethnographie.	Linguistique.	Science sociale.
Folklore.	Littérature.	Sciences médicales.
Gazette d'Hier et d'Aujourd'hui.	Littérature dramatique.	Société des Nations.
Géographie.	Métapsychique.	Théâtre.
Graphologie.	Le Mouvement scientifique.	Variétés.
Hagiographie et Mystique.	Musées et Collections.	Voyages.
Histoire.	Musique.	
Histoire des Religions.	Notes et Documents artistiques.	
Hygiène.	Notes et Documents ésotériques.	
Indianisme.	Notes et documents d'histoire.	

Envoi franco d'un spécimen

sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6<sup>e</sup>



# BULLETIN FINANCIER

Les opérations à terme viennent d'être soumises à des règles si draconiennes que la spéculation ne s'exerce plus qu'au comptant. De ce fait, le cap de la dernière liquidation a été franchi aisément, une grande quantité de titres ayant été levés.

A l'époque critique que nous vivons, la clientèle conserve un calme vraiment remarquable ; si elle achète des valeurs internationales, y étant sollicitée par la tension des changes, elle ne néglige cependant pas de bonnes valeurs françaises, ainsi qu'en témoignent les plus values réalisées par plusieurs d'entre elles ; le départ de M. Loucheur du ministère n'y fut pas étranger.

Après de violents mouvements, nos rentes se retrouvent presque sans variations, mais qu'il est loin le temps où des oscillations de cinquante centimes semblaient désordonnées ! Aux emprunts étrangers, les russes sont bien impressionnées par les dispositions nouvelles du gouvernement des Soviets ; reprise des fonds roumains et du Mexique.

Les établissements de crédit restent hésitants dans l'attente des impôts qui les frapperont ; à noter toutefois la fermeté de la Société Générale à 791, du Comptoir d'Escompte à 840, de la Banque Nationale de Crédit à 540. Les chemins de fer sont sans changement notable, les valeurs de navigations sont délaissées. Bien que la hausse de la livre rende la concurrence difficile, nos charbonnages n'en profitent que fort peu. Les cours de métaux sont sans changement appréciable ; quelques valeurs, celles du cuivre en particulier, n'en esquissent pas moins une poussée de hausse.

Au marché en Banque, hausse générale des valeurs de pétrole et de caoutchouc, meilleure tenue des affaires de produits chimiques et des mines sud-africaines.

LE MASQUE D'OR.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

### COMMENT se RENDRE au MAROC

Il est rappelé qu'en utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1<sup>o</sup>) **Par Bordeaux-Casablanca.** — Départ de Bordeaux trois fois par mois. Traversée en 3 jours. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay et de diverses gares du Réseau d'Orléans.

2<sup>o</sup>) **Par Gibraltar-Casablanca.** — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Gibraltar. Service hebdomadaire (tous les mardis) de Gibraltar à Casablanca, 15 heures de mer environ.

3<sup>o</sup>) **Algésiras-Tanger.** — Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras. Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile quatre fois par semaine, trajet dans la même journée (billets à Paris : à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, B<sup>rd</sup> des Capucines).

4<sup>o</sup>) **Par Toulouse-Casablanca (par avion).** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Toulouse, voie aérienne de Toulouse à Casablanca. Billets de chemin de fer et d'avion, délivrés conjointement à la gare de Paris-Quai d'Orsay, à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, B<sup>rd</sup> des Capucines, et dans diverses gares de son Réseau.

5<sup>o</sup>) **Par Port-Vendres-Oran-Oudjda.** — Trajet en chemin de fer jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse ; service hebdomadaire (le lundi) par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran. Entre Oran et Oudjda, Oudjda et Fez, Fez et Casablanca, trajet par voie ferrée ou par avion ; service automobile entre Oudjda et Casablanca.

Pour tous renseignements, s'adresser :

**A Paris :** A l'Agence spéciale de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et, 126, Bd Raspail.

Consulter le **Livret Guide Officiel** de la Compagnie d'Orléans, en vente dans ses gares et bureaux de ville.



# MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6<sup>e</sup>)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie  
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie  
Littératures étrangères. Revue de la Quinzaine.

## VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

### FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

### ÉTRANGER

1<sup>o</sup> Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

a) Sans limitation de date : Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cuba, Espagne, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Italie et colonies, Lettonie, Luxembourg, Paraguay, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Uruguay, Yougoslavie.

b) Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1927 : Canada, Etats-Unis, Suède.

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 4 fr. 50.

2<sup>o</sup> Tous autres pays étrangers :

Un an : 100 fr. | 6 mois : 54 fr. | 3 mois : 28 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro, 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré un, soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné de la poste, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse et la date de la période d'abonnement devront être très lisiblement inscrits sur le talon de correspondance.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 15, date de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

**COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.



# BULLETIN FINANCIER

---

De brusques décalages dans les changes ont soumis notre marché à des épreuves assez dures, dont il serait, il n'y a pas encore longtemps, sorti de façon moins heureuse. En effet, malgré les ventes impérieuses des devises fortes, les cours des valeurs internationales se sont montrés beaucoup plus stables que ceux des monnaies appréciées, et d'importantes levées de titres aidant, consécutives aux restrictions apportées aux marchés à terme, les liquidations de quinzaine et de fin de mois s'effectuent sans difficulté. De ce fait, les positions sont peu chargées et les acheteurs, qui sont confiants en une trêve politique qui finira bien par s'imposer, escomptent une accentuation de la reprise esquissée par les valeurs françaises.

Les rentes françaises ont enregistré des plus-values de deux et trois points qui se sont étendues à tous les types d'emprunt ; le groupe russe a été également bien impressionné par les tendances plus modérées que reflètent actuellement les milieux soviétiques : citons en particulier le Consolidé, le Platine, Bakou.

Nos grands instituts de crédit, la Banque de France en tête, ont une tenue des plus satisfaisantes ; le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte, la B. N. C., la Société Générale, voient leurs cours progresser dans de larges mesures, tandis que certaines banques étrangères ont une allure chancelante. Fermeté des valeurs industrielles françaises et notamment de nos charbonnages où nous trouvons en amélioration Lens à 350 et Courrières à 669. Bien influencés par les prochains relèvements de tarifs, nos grands chemins consolident leur avance : Nord, 969 ; Orléans, 710 ; P.-L.-M., 795 ; Midi 648. Au groupe des filatures, Dollfus Mieg fait un bond au-dessus de 4.000, et le Comptoir de l'Industrie Linière progresse à 920. Variations étroites des cours des Grands Magasins, des affaires de phosphate, de gaz, de produits chimiques. Dans le compartiment électricité, on a recherché la part Nantaise d'Electricité à 740 et l'action de priorité à 229.

Au marché en Banque, les valeurs internationales de pétrole ne sont pas sensiblement affectées par les mouvements cambistes et demeurent fermes dans l'ensemble, n'accusant que les fléchissements de mince envergure quand les changes se détendent. Cette réflexion s'étend d'ailleurs aux caoutchoutières qui, après chaque mouvement de régression bien souvent provoqué par des prises de bénéfices, repartent en avant avec beaucoup de brio.

LE MASQUE D'OR.

---

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### De Marseille à Menton, en cars-limousines P.-L.-M.

Outre les Services d'excursions qui fonctionnent au départ de Marseille, Hyères, Cannes et Nice, pour la visite des principales curiosités des environs, l'organisation automobile P.-L.-M. sur le Littoral méditerranéen comporte la mise en circulation, à partir du 15 décembre, de Services automobiles entre Marseille et Nice. Des cars-limousines à deux places effectueront le parcours, dans la même journée, avec déjeuner au Lavandou, en passant par Toulon, Hyères, la Côte des Maures, l'Estérel et Cannes. De Nice, des voitures conduisent à Menton par la Grande Corniche.

A dater du 5 janvier, d'autres Services, assurés par des cars limousines à 14 places, permettront de faire, également dans la même journée, le voyage aller et retour entre, d'une part, Les Lecques, Toulon, Hyères et La Croix, Cannes et Nice.

Les touristes auront ainsi à leur disposition tous les moyens de transport pour visiter la région et en apprécier le charme captivant : mer, soleil et fleurs. Ils pourront, au surplus, se procurer des billets combinés (chemin de fer et autocars) à prix réduit. Les billets délivrés au départ de Paris P.-L.-M. seront valables 14 jours ; ceux délivrés au départ de Lyon seront valables 8 jours.



# MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6<sup>e</sup>)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie  
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie  
Littératures étrangères. Revue de la Quinzaine.

## VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

### FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

### ÉTRANGER

1<sup>o</sup> Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

a) Sans limitation de date : Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cuba, Espagne, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Italie et colonies, Lettonie, Luxembourg, Paraguay, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Uruguay, Yougoslavie.

b) Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1927 : Canada, Etats-Unis, Suède.

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 4 fr. 50.

2<sup>o</sup> Tous autres pays étrangers :

Un an : 100 fr. | 6 mois : 54 fr. | 3 mois : 28 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les Abonnements étrangers, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro, 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

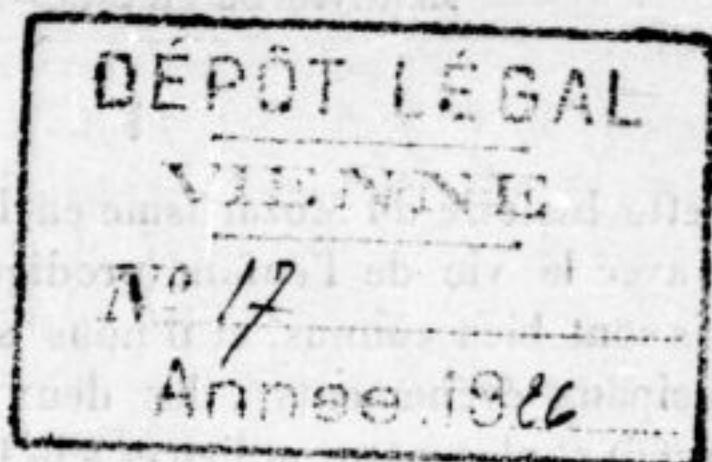
**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscripts.** — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

**COMPTES RENDUS.** — Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.





## MOZART EN FRANCE

*A. M. Georges de Saint-Foix.*

Est-ce un goût, une mode, ou une nécessité artistique ? Un peu de l'un et de l'autre, sans doute. Toujours est-il que l'apparition de plus en plus fréquente du nom de Mozart au concert et au théâtre, la curiosité que provoque sa personnalité, — au point qu'en trois ans elle a été portée par deux fois au théâtre, d'abord par M. René Fauchois en 1923, puis, tout récemment, par M. Sacha Guitry, — sont observées avec intérêt par les musiciens. Et cela semble indiquer une évolution du goût musical, qu'on pouvait prévoir, certes, mais qu'on n'aurait pas pensé devoir revêtir soudain une telle ampleur. Ce culte d'un des plus grands génies de la musique, — du plus grand peut-être, — sera-t-il durable ? Aura-t-il une influence sur nos jeunes musiciens qui, se détournant de Beethoven, abhorrent Wagner et révèrent Gounod et Mendelssohn ? Qui vivra verra.

Dans les pages qui suivent, nous nous sommes proposé de parcourir les étapes par lesquelles a passé, en notre pays, au cours de plus d'un siècle, l'œuvre de Mozart, tantôt exalté, tantôt oublié ; l'œuvre dramatique surtout, qui a presque toujours fait négliger son œuvre purement musical, prodigieux par sa variété, non moins que par sa beauté et sa grandeur.



## §

Cette histoire du Mozartisme en France commence presque avec la vie de l'enfant prodige. Ses trois séjours à Paris sont bien connus, et il nous suffira d'en rappeler les principaux événements ; les deux premiers (en 1763-64 et 1766) se placent au milieu et à la fin de cette grande tournée que Léopold Mozart entreprit avec sa famille, et qui conduisit triomphalement ses deux jeunes enfants, Wolfgang et Nannerl, jusqu'à Londres et la Haye, — au milieu de maints incidents dont les moins pénibles, à notre sens, ne sont point les nombreuses, presque incessantes, maladies dont seront accablés le pauvre petit bambin de sept ans et sa sœur aînée, sur les routes de la vieille Europe.

Au point de vue artistique, les deux arrêts du petit Wolfgang à Paris furent de grande importance pour son développement. Les Mozart arrivaient en France au moment où, la guerre musicale franco-italienne déjà apaisée, l'Opéra-Comique gagnait chaque jour du terrain et commençait, avec Philidor, Monsigny, Duni et autres, à inquiéter sérieusement les directeurs de l'Académie royale de musique, bientôt centenaire, et qui vivotait, en attendant la venue du chevalier Gluck.

Les deux premières œuvres publiées par Mozart le furent à Paris, l'hiver de 1763-64, la même année, — soulignons le fait, — qu'était gravée, à Paris, la première Symphonie de Haydn, ainsi que l'*Orfeo* de Gluck. Ainsi, pour leurs débuts dans l'édition, les noms de Mozart, de Haydn et de Gluck se rencontrent en même temps et pour la première fois sous le burin de graveurs parisiens. Et cela indique mieux que de longues dissertations quelle importance les musiciens étrangers attachaient à Paris. Gluck avait alors cinquante ans, Haydn, qui n'était pas encore le « papa Haydn », dépassait de peu la trentaine, et le petit Wolfgang accomplissait sa huitième année : ses Sonatines, écrites



pour clavecin et violon *ad libitum*, forment deux recueils, le premier, dédié à Madame Victoire de France, seconde fille de Louis XV, l'autre à une dame d'honneur de la Dauphine, la comtesse de Tessé, femme qui avait de l'esprit, mais souffrait de la manie de le prouver à tout le monde ; son salon, disent les Goncourt, lui ressemblait ; il était froid comme une glacière...

Vers le même temps, Wolfgang (que son père rajeunissait d'un an) parut avec sa sœur à la cour, ce qui leur rapporta une somme de 1.200 livres, et, en outre, une tabatière en or destinée au jeune prodige. Le littérateur-portraitiste Carmontelle, qui nous a laissé toute une galerie de contemporains (conservée aujourd'hui à Chantilly), faisait graver cependant le portrait bien connu de la famille Mozart : le père jouant du violon, debout derrière ses enfants touchant du clavecin à quatre mains (c'était alors une nouveauté), tandis que, dans un cadre ovale, la mère, en effigie, regarde cette scène de famille. La gravure de Carmontelle se vendait 24 sols.

Les Mozart partirent ensuite pour Londres. Fêté à la ville et à la cour, plus, semble-t-il, qu'à Paris et à Versailles, Wolfgang dédia à la reine Charlotte un nouveau recueil de six Sonates, toujours avec violon, ou flûte, *ad libitum*. Revenant en France par les Pays-Bas, la famille se retrouvait à Paris, de mai à juillet 1766, logée cette fois chez Grimm, à la chaussée d'Antin. La vie de concerts et de travail recommença pour les enfants, jusqu'au moment où, l'été dispersant la société aristocratique, il n'y eut plus rien à gagner. Léopold, ayant décidé de retourner par la Suisse, se dirigea sur Dijon, où vivait le célèbre président de Brosses, grand amateur de musique. Le prince de Conti y retint les Mozart pendant une quinzaine. A Lyon ensuite, vers le 15 août, Wolfgang parut à un concert de l'Académie, exécutant « plusieurs pièces de clavecin seul », puis gagna Genève, non sans essayer de rendre visite, en passant, au patriarche de Ferney, pour lequel Léopold s'était



muni de lettres de recommandations de M<sup>me</sup> d'Épinay et de Damilaville. Mais,

votre petit Mazart (*sic*), écrit Voltaire à la première, le 26 septembre 1766, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève (la république était alors en révolution) : je ne sors jamais ; j'étais très malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin, il est parti, à mon très grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en me faisant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéras comiques pour ma convalescence ; toute la troupe de Genève, au nombre cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir.

Et le 7 novembre, s'adressant à Damilaville, Voltaire ajoute :

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavier ? M<sup>me</sup> Denis était malade ; il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah ! nous sommes loin des fêtes !

Les auteurs de l'admirable ouvrage français sur Mozart jeune, T. de Wyzeva et M. de Saint-Foix, ont suivi pas à pas notre jeune héros au cours de ce voyage, et cherché à déterminer les hommes et les œuvres qui purent agir sur son esprit si précocement développé et s'ouvrant à toutes les influences extérieures.

Mozart, comme Molière, prenait son bien où il le trouvait, et l'étude, nouvelle à tant de points de vue, de ses biographes français, montre quelles influences il reçut, à Paris et à Londres aussi bien qu'en Allemagne, et comment il s'assimila les procédés, nouveaux pour lui, qu'il pouvait observer chez ses aînés.

A Paris, il connut, entre autres, Schobert, Eckardt et Hochbrucker, musiciens allemands ou alsaciens, M<sup>me</sup> de Saint-Aubin la chanteuse, M<sup>lle</sup> Fel, Jélyotte, de l'Opéra, etc. Au théâtre, Rameau lui fit probablement moins d'impression que les compositeurs d'opéras-comiques, Philidor, Duni, Monsigny ; et il entendit *les Amours de Bastien et*



*Bastienne*, de M<sup>me</sup> Favart et Harny (1), dont le livret lui inspirera trois ans plus tard, à Vienne, une aimable partition.

## §

Le dernier voyage de Mozart à Paris eut lieu dans des conditions tout autres. C'était en 1778, l'année de la mort de Voltaire. Marie-Antoinette était reine de France depuis quatre ans et ne se rappelait plus, apparemment, le petit musicien avec lequel elle avait joué jadis à Vienne. Elle protégeait ouvertement le chevalier Gluck, qu'elle avait fait venir à Paris.

Wolfgang avait vingt-deux ans. Parti de Salzbourg, seul avec sa mère, le 23 septembre 1777, il avait traversé l'Allemagne du Sud, cherchant à se fixer soit à Munich, soit à Mannheim, la ville la plus musicale de l'Allemagne, — car il voulait à tout prix fuir son pays natal. Mais ni la cour de Munich, ni celle de Mannheim, — qui allaient bientôt n'en faire qu'une, n'avaient rien à lui offrir. En revanche, il apprit beaucoup à Mannheim, et il en partit fort épris de la jeune chanteuse Aloysia Weber, appartenant à une de ces familles de musiciens qui faisaient de Mannheim une véritable « ville sonnante ».

Arrivés à Paris le 23 mars 1778, six mois après leur départ de Salzbourg, Mozart et sa mère s'en furent tout de suite rendre visite à Grimm, à M. de Grimm, qui logeait toujours chez M<sup>me</sup> d'Épinay, à la chaussée d'Antin. Mais M. de Grimm, depuis douze ans, était devenu, de simple homme de lettres correspondant de têtes couronnées, le représentant de l'une d'elles ; c'était maintenant un diplomate, et Mozart, lui, qui ne représentait pas grand'chose en 1778, — ses succès en Italie n'avaient pas eu d'écho en France, — n'était plus l'enfant prodige de jadis ! Mozart, à vingt-deux ans, était un brave jeune homme d'Allemand, gauche, inexpérimenté, un peu bête, dirions-

(1) Parodie du *Devin de village*, de J.-J. Rousseau.



nous familièrement, peu au courant des choses de la vie, et moins encore des affaires, — pauvre et amoureux, par surcroît, — qui venait, comme tant d'autres, chercher fortune à Paris, sans trop savoir comment s'y prendre. Aussi son père, resté au pays, l'accablait-il de conseils tous plus positifs, plus sensés évidemment les uns que les autres, mais dont le malheureux Wolfgang finissait par être impatienté. Quant à sa bonne femme de mère, elle était bien incapable de l'aider. Elle végétait à l'auberge des *Quatre fils Aymon*, rue du Gros-Chenêt (rue du Sentier aujourd'hui), où le hasard les avait fait se loger. Et le 3 juillet 1778, au fort des chaleurs étouffantes d'un été torride, elle s'éteignait, veillée par son fils éploré.

Seul, désorienté, Mozart se réfugia chez Grimm, qui fit tout son possible pour se débarrasser au plus tôt de ce jeune compatriote incapable de nager dans les eaux parisiennes ; le 26 septembre, lui payant son voyage jusqu'à Strasbourg, il le mettait non pas même dans la diligence, mais dans une vulgaire voiture qui prit dix jours pour l'amener aux bords du Rhin.

Essayant de résister aux appels réitérés de son père, pressentant que tout n'était peut-être pas perdu pour lui, Mozart, laissé à sa fantaisie, fût sans doute resté à Paris — au prix de quelles misères, ses dernières années, à Vienne, peuvent nous le faire deviner. Mais enfin, ici ou là, il était prêt à les affronter, tant il avait le dégoût de Salzbourg ; et puis, n'avait-il pas alors l'aiguillon de l'amour ? Et les projets d'avenir les plus fantasques, pour lui, pour son Aloysia, et pour toute la famille Weber, germaient en son esprit généreux.

Toujours est-il que le catalogue des œuvres écrites en 1778 est des plus courts : d'abord six Sonates pour piano et violon qui parurent après son départ, un ballet, *les Petits Riens*, qui fut joué à l'Opéra, sous le seul nom du chorégraphe Noverre, et provoqua ces petits vers à l'adresse de Devismes, alors directeur de l'Académie royale de musique :



Avec son opéra bouffon,  
 L'ami Devismes se morfond :  
 Si c'est ainsi qu'il se propose  
 D'amuser les Parisiens,  
 Mieux vaudroit rester porte close  
 Que de donner si peu de chose  
 Accompagné de *Petits Riens* (2).

Une Symphonie et une Ouverture (une seconde symphonie en réalité), jouées au Concert spirituel des Tuileries, le 18 juin et le 18 septembre, s'ajoutent à cette partition. Les concessions qu'avait faites Mozart au goût parisien, dans la seconde surtout, lui avaient mérité d'ailleurs un accueil favorable de la part des habitués du Concert. En tout, une vingtaine d'œuvres datent de ce dernier séjour à Paris.

Après s'être arrêté à Nancy et à Strasbourg, Wolfgang, contrevenant aux ordres de son père, se dirigea sur Mannheim, où il pensait revoir les Weber et son Aloysia. Mais la cour s'était transportée à Munich, et ce fut là qu'il les retrouva. Laissons-le à la poursuite de l'oublieuse et coquette Aloysia, qui ne l'aimait pas, et rappelons seulement qu'au lieu d'en faire sa femme, il dut se contenter, quatre ans plus tard, de l'avoir pour belle-sœur.

## §

Quelle a été la destinée des œuvres de Mozart à Paris ?

Jusqu'à l'époque de l'Empire, on peut dire que l'œuvre de Mozart y fut à peu près lettre morte. Gluck et Haydn accaparaient seuls alors, l'un le théâtre, l'autre le concert, avec leurs émules français ou étrangers. Des œuvres parisiennes de Mozart, qui se souciait alors ? Le Concert spirituel avait joué six fois sa Symphonie parisienne, jusqu'en 1789, et c'était tout... Le théâtre l'ignora tant qu'il vécut. Cependant, si nous en croyons Castil-Blaze, un quatuor, un trio (*Mandina amabile*), étaient chantés, le 5 juin 1789, dans *la Villanella rapita* de Bianchi et J.-G. Ferrari, au

(2) Bachaumont : *Mémoires secrets*, 15 juin 1778, tome XII, p. 18.



Théâtre Feydeau, sous la direction de Viotti. Au même théâtre, deux ans plus tard (le 10 octobre 1791), Cherubini avait aussi, dit-on, introduit quelques fragments de *Don Giovanni* dans *Il convitato di pietra* de Gazzaniga. Mais ce n'est qu'au fort de la Révolution que Francœur, — n'ayant peut-être pas oublié le jeune musicien allemand qui avait fait jouer *les Petits Riens* en 1778, — fit annoncer, pour le mercredi 20 mars, la première représentation du *Mariage de Figaro*, « opéra en cinq actes du citoyen Mozart, en attendant *le Siège de Thionville* ». Les paroles étaient de Notaris (3). Il semblerait que *le Mariage de Figaro*, tiré de la comédie de Beaumarchais qui avait causé tant d'émotion, de scandale, dix ans auparavant, et dont la représentation avait été interdite à Vienne, sous sa forme purement littéraire, il semblait que *le Mariage de Figaro* dût rapporter alors un grand succès et que le public de 1790 dût prendre un plaisir extrême à voir bafouer en musique le comte Almaviva. Il n'en fut rien. Notaris avait intercalé le texte parlé tout entier de Beaumarchais dans son livret, l'effet fut déplorable. L'ouvrage parut interminable et tomba au bout de cinq représentations, dont les recettes avaient varié de 5.035 liv. 13 s. à 448 l. 8 s.

Les principaux interprètes étaient : Adrien, Lays, Chardin, Renaldy, et les citoyennes Ponteuil, Gavaudan, Henri, etc. *Le Figaro* de Notaris parut longtemps plus tard, le 11 avril 1811, modifié probablement, sur la scène de la Monnaie de Bruxelles.

Ce sont les Italiens qui ont fait connaître la véritable partition de Mozart. A partir du 23 décembre 1807 (avec Bianchi, Barilli, Tarulli, Zardi, M<sup>mes</sup> Barilli, Crespi-Bianchi, etc.) et, jusqu'en 1861, ils en donnèrent 214 représentations au total.

En français, Castil-Blaze fit représenter, à Nîmes, le 31 décembre 1818, *les Noces de Figaro*, version reprise

(3) Né à Gannat (Allier), le 11 sept. 1747, mort à Paris, le 15 décembre 1795.



le 28 juin 1826 à l'Odéon, avec dialogue parlé. Puis vinrent Barbier et Carré qui rétablirent les récitatifs, pour les représentations du Théâtre-lyrique de Carvalho (8 mai 1858). Avec Balanqué, Meillet, M<sup>mes</sup> Vandenneuvel-Duprez, — puis Marie Sasse pour ses débuts, — Ugalde et Carvalho (Chérubin), *les Noces* eurent un succès énorme, qui se traduisit par 165 représentations jusqu'en 1865. La même version fut reprise à l'Opéra-Comique de 1872 à 1892, avec 153 représentations. Revue par Paul Ferrier, mais sans les récitatifs, elle a reparu à la salle Favart le 1<sup>er</sup> mars 1919, avec M<sup>mes</sup> Ritter-Ciampi, Vallandri, Favart, MM. Parmentier, Vieuille, etc. Plus de cent représentations en ont été données depuis lors; soit, en tout, près de 600 à Paris.

Après *les Noces*, *l'Enlèvement du sérail* parut en 1798, le 26 septembre, au Lycée des Arts, établissement situé à demi en sous-sol dans le jardin de l'ex-Palais-Royal (alors Palais-Egalité). La traduction était de Moline, l'auteur de l'adaptation de *l'Orfeo* de Gluck. Trois ans après, le 16 novembre 1801, une troupe allemande vint donner *l'Enlèvement* au petit théâtre de la Cité qui, pour la circonstance, prit, quelques semaines, le nom de Mozart. Parmi ses interprètes, on remarqua « l'étoile de la troupe de Stuttgart », Aloysia Weber, devenue M<sup>me</sup> Lang — elle vivait d'ailleurs séparée de son mari. Elle jouait le rôle de Constance, inspiré, comme on sait, par sa sœur, Constance Weber, à la veille de se marier avec Mozart.

L'affluence très grande, parmi laquelle figuraient des ambassadeurs étrangers, dit Henri Lecomte, fit au chef-d'œuvre et à ses interprètes un succès qui ne se renouvela que trois soirs (4).

### §

Le troisième ouvrage de Mozart connu à Paris fut *la Flûte enchantée*, mais arrangée, mise en style Empire, sous le titre *les Mystères d'Isis*, par Morel de Chédeville, cou-

(4) H. Lecomte, *Théâtre de la Cité*, p. 238. Une autre représentation, en allemand, eut lieu à la salle Favart, en 1830.



pable de bien d'autres pastiches avec la complicité des musiciens Lachnith et Kalkbrenner. Lachnith avait cousu à ce pasticcio des fragments de *Titus*, l'air de Dona Anna outragée, de *Don Juan*, etc. ; et cette lamentable parodie, — qui, il faut le reconnaître, se rapproche plus, par endroits, du livret original de Schikaneder que la version de Nutter et Beaumont, — se maintint à l'Opéra, du 28 août 1801 au 2 mai 1827, avec 134 représentations.

En 1829, une troupe d'Aix-la-Chapelle, dirigée par Rœckel, vint en donner deux représentations, en allemand, au Théâtre Italien (21 mai), avec Haitzinger, M<sup>mes</sup> Greis et Fischer. Puis, jusqu'en 1865, *la Flûte* disparut de la scène — les Italiens ne la jouèrent jamais. Les concerts seuls en faisaient entendre, soit l'ouverture, soit des fragments parfois importants ; ce qui faisait dire à Berlioz, après le concert de la Société du Conservatoire, du 7 février 1836 :

*La Flûte enchantée* est celui de tous les ouvrages de Mozart dont les morceaux détachés sont les plus répandus et la partition complète la moins appréciée en France. (*Journal des Débats*, 1<sup>er</sup> mai.)

L'adaptation donnée au Théâtre Lyrique par Nutter et Beaumont, malgré ses inventions vaudevillesques et ses contre-sens musicaux, avait du moins le mérite de conserver à peu près intacte la partition. Créée par M<sup>mes</sup> Carvalho, Nilsson, Ugalde, MM. Troy, Michot, Depassio, etc., le 23 février 1865, elle ne fut pas jouée moins de 172 fois jusqu'en 1868. Reprise à l'Opéra-Comique en 1888, 120 autres représentations la popularisèrent jusqu'en décembre 1892. Elle fut reprise pour la dernière fois à la Gaîté-Lyrique en 1912 et 1913. En 1909 (le 31 mai), l'Opéra-Comique, sous la direction de M. Albert Carré, avait adopté un nouvel arrangement de Bisson et Ferrier, qui eut 39 représentations en deux ans. Ce n'est qu'en 1913, le 21 décembre, que *la Flûte enchantée*, dans une version conforme au texte original (par M. Jules Kienlin et moi-même), parut pour la première fois sur une scène de langue française, au théâtre



de la Monnaie de Bruxelles. Dix ans plus tard, M. Rouché a fait entrer cette traduction au répertoire de l'Opéra de Paris (22 décembre 1922). Sous ses différentes formes, *la Flûte enchantée* a obtenu plus de 530 représentations à Paris.

## §

Ensuite, ce fut, l'hiver de 1804-1805, l'exécution du *Requiem*, chanté par le Conservatoire, d'abord à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, puis au Conservatoire même (20 décembre, 26 avril). A l'église, rapporte une note de police, du 30 frimaire an XIII - 21 décembre 1804, « le concours d'auditeurs n'a point été, à beaucoup près, aussi considérable qu'on s'y attendait. A peine la nef était-elle remplie. L'ordre et la décence n'ont point été troublés. » (Aulard, *Paris sous l'Empire*, I, p. 474.)

Depuis l'échec du *Mariage de Figaro* à l'Opéra, le *Requiem* était le premier ouvrage de Mozart exécuté en entier à Paris. La *Correspondance des Amateurs*, du citoyen Cocatix, en entretenait copieusement ses lecteurs, pendant plusieurs semaines, après avoir tout au long, sous la plume de Cremer, rapporté les *Anecdotes sur Mozart* de Rochlitz. Elle annonçait aussi, vers le même temps (18 fructidor an XII-5 septembre 1804), un *Don Juan* arrangé pour piano-forte par A.-E. Mulle.

Après l'exécution du *Requiem*, le même journal écrivait :

Mozart, qui sut allier dans ses partitions le génie de Gluck à la fécondité et à la science profonde d'Haydn, avait fait depuis longtemps l'admiration de l'Italie et de l'Allemagne, lorsqu'en France on soupçonnait à peine son existence. Plusieurs années après sa mort, on ne connaissait à Paris que quelques-unes de ses compositions instrumentales ; elles y passaient même pour inexécutables ou peu mélodiques... Ses autres productions, ses chefs-d'œuvre en tout genre y seraient peut-être encore étrangers, si les rapports de quelques artistes distingués, qui avaient voyagé dans le nord, n'eussent fait naître le désir violent de les connaître,



si les Compositeurs français et quelques-uns de ses meilleurs professeurs n'eussent pris à tâche de satisfaire ce désir...

Nous devons néanmoins à la vérité de rappeler que notre grand Opéra essaya, il y a environ une dizaine d'années, de représenter *le Mariage de Figaro* ; mais l'orchestre et les chanteurs se réunirent pour le maltraiter, et parvinrent à faire disparaître totalement cette grâce aimable, cette originalité, cette verve et cet accent dramatique, qui caractérisent particulièrement les compositions de son auteur... A peine se rappelle-t-on aujourd'hui cette tentative et son peu de réussite... Jusqu'à présent donc, aucun ouvrage complet de ce compositeur, et tel qu'il l'avait produit, n'avait été exécuté.

Le rédacteur de la *Correspondance* excusait d'ailleurs en passant l'arrangement de la *Flûte enchantée* et terminait en louant le Conservatoire et Cherubini, son directeur, d'avoir pris l'initiative de faire connaître le *Requiem* à Paris. Le même établissement, par l'organe de la Société des Concerts, a donné fréquemment, soit en entier, soit par fragments, le dernier ouvrage de Mozart, que la légende a entouré d'une sombre auréole. On l'entendit aux Invalides, le 15 décembre 1840, lors du transfert des cendres de Napoléon, ainsi qu'aux funérailles de Chopin, neuf ans plus tard, à la Madeleine.

§

*Don Juan*, dont on connaissait peut-être quelques morceaux, introduits par Cherubini dans *Il Convitato di pietra* de Gazzaniga (Théâtre Feydeau, 10 octobre 1791) ou exécutés dans des concerts (5), *Don Juan*, devenu drame lyrique, dans une première version due au général de brigade et dramaturge Thüring et au sous-bibliothécaire de la ville de Versailles, Baillot, pour les paroles, à Kalkbrenner pour la musique, avait été l'objet d'une singulière mise en scène. Trois tableaux transportaient l'action à Naples, au pied du Vésuve, puis « dans un salon magnifique, dans une au-

(5) Le Théâtre Italien l'annonça plusieurs fois en décembre 1801, mais ne le joua point à cette époque.



berge ». Les ballets étaient réglés par Gardel. Des tremblements de terre ayant eu lieu récemment en Italie, le Vésuve du second acte parut être d'une actualité qui fut critiquée par le rédacteur du *Moniteur*, entre autres, et par celui du rapport de police du premier jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805), qui s'exprime ainsi :

La première représentation de *Don Juan*, donnée hier à l'Académie impériale de musique, a été vue avec plaisir, quoique le thème ne vaille pas mieux que ceux des opéras bouffas. Mais les décorations et l'effet de théâtre qui termine le second acte ont donné lieu à quelques réflexions. Cette décoration représente le Vésuve vomissant des flammes ; la lave coule, et le tremblement de terre fait crouler plusieurs édifices. Malgré l'admiration que provoquait le coup de théâtre, des personnes ne balançaient pas à le considérer comme un *à-propos cruel*, fait pour retracer de grands malheurs dans un temps même où les journaux sont encore remplis de détails si effrayants des ravages causés en Italie par le tremblement de terre et de l'énumération des victimes de ce fléau. (Aulard, *Paris sous l'Empire*, II, 188.)

Suard, qui consacrait à Mozart presque une page entière de l'officiel *Moniteur*, était de l'avis de son confrère anonyme de la police ; il constatait que les ballets étaient charmants, que les décors étaient magnifiques. Le public de l'an XIV et dernier du calendrier républicain fut très probablement de cet avis : il considéra surtout *Don Juan* comme une pièce à spectacle, une sorte de diablerie avant *Robert le Diable*, et 28 représentations les satisfirent. Immédiatement après Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1805, le théâtre de la Monnaie de Bruxelles avait adopté le *Don Juan* parisien.

Il est toujours amusant et instructif de feuilleter la critique contemporaine d'un chef-d'œuvre de la littérature ou de l'art. Comme nous devons nous borner, nous choisirons, après le *Moniteur*, deux des grands journaux du temps (ils n'étaient pas nombreux d'ailleurs, sous le premier Empire). Pour le rédacteur du *Journal de Paris*,

Mozart n'a point un caractère particulier de composition ; il



unit à la mélodie enchanteresse des Italiens toute la fougue d'harmonie qui distingue l'école allemande, c'est le Protée de la musique.

Ce sont là des banalités qui n'engagent à rien. Et Geoffroy ne fait guère que les développer dans les *Débats*, lorsqu'il proclame d'un ton doctoral :

L'on s'aperçoit toujours qu'il (Mozart) n'a travaillé que pour les Allemands... Son véritable défaut consiste dans cette extrême profusion qui produit la satiété. Mozart a jeté sans choix et sans mesure des beautés qu'il fallait placer à propos... Il y a trop de musique dans *Don Juan* : les morceaux d'ensemble sont tellement multipliés, ils sont si pleins et si forts que les auditeurs se trouvent, pour ainsi dire, écrasés sous le poids de l'harmonie... Les morceaux pathétiques, les grands traits d'harmonie, ont été en général peu sentis. Est-ce un tort du public, ou bien faut-il s'en prendre au compositeur lui-même, si la partie de cette musique qui doit être le plus admirable a été le moins admirée ?

Un rédacteur occasionnel du *Journal de Paris* semblait répondre à cette question, quelques jours après que la critique de ce journal avait assez malmené le *Don Juan* :

Comment, demandait-il, peut-il se faire que cet ouvrage, si justement célèbre, n'ait obtenu, à Paris, qu'un succès incomplet ? Nous ne voyons de coupables, en cette affaire, que les antiques habitués du parterre de l'Opéra, ces inamovibles spectateurs qui, de père en fils, composent ce qu'ils appellent le public. Mais, sont-ils effectivement si coupables ? Peut-on prétendre que des gens accoutumés à mesurer leurs applaudissements sur les cris et les contorsions de quelques énergumènes, trouvent tout à coup des oreilles pour entendre et goûter une musique dont les charmes inexprimables ne sauraient être savourés, dans toutes leurs délices, que par l'heureux mortel qui a reçu de la nature une portion de ce sentiment exquis dont l'auteur était animé ? A combien peu d'individus est-il donné de sentir la poésie, la peinture ! et de combien moins encore la musique est-elle le partage ! Cette observation, journellement confirmée par l'expérience, acquiert une évidence nouvelle si elle s'applique à la musique de l'homme extraordinaire auquel nous devons *Don Juan*.



Le caractère dramatique, le caractère de grand opéra qu'on cherche toujours à lui imprimer, ne fut pas étranger à cette fortune extraordinaire de *Don Juan*.

De tous les opéras de Mozart (*le plus vaste génie musical*), écrivait le baron de Trémont vers 1840, il ne reste aujourd'hui que *Don Giovanni* ; les autres ont vieilli, non que les mélodies n'en soient toujours belles, mais la *mise en œuvre* en est surannée. Au contraire, ses Quatuors et Quintetti ont conservé toute leur jeunesse et leur fraîcheur, n'étant point soumis à de capricieuses variations. Ils sont comme les statues grecques dont les draperies restent invariablement belles, tandis que le costume que nous portons, il y a quelques années seulement, est presque ridicule... (6).

Les Italiens furent plus heureux avec *Don Giovanni*. Ayant donné la première le 12 octobre 1811, ils le jouaient 46 fois en deux ans, 19 fois en 1820-21, 37 fois de 1823 à 1826, etc., au total 262 fois jusqu'en 1878. Castil-Blaze cependant avait donné à l'Odéon, le 24 décembre 1827, un *Don Juan* de sa façon, « en quatre actes d'après Molière et le drame allemand ». Puis, le 10 mars 1834, aidé de son fils et d'Eugène Deschamps, il en faisait jouer, par Nourrit, la Falcon, etc., une nouvelle version, à l'Opéra, arrangée dans le goût romantique et développée en cinq actes. « On n'entendra cette fois que la note de Mozart », proclamaient les nouveaux arrangeurs. Cela voulait dire, en bon français, qu'ayant dû inventer un ballet indispensable au grand Opéra, — ballet qui interrompt le premier final, — ils avaient emprunté « sans exception, disent-ils, aux différents *chefs-d'œuvre* du grand maître, à ses symphonies, à ses messes, à *la Flûte enchantée*, à *la Clémence de Titus*, etc. ». Ce *pasticcio*, qui n'avait guère à envier à ceux de Morel et de ses associés, amèrement critiqués jadis par Castil-Blaze, se terminait... par une scène fantastique, tout à fait dans l'esthétique du grand opéra meyerbeerien : le *Dies iræ* du *Requiem* y accompagnait des défilés de fan-

(6) Notice inédite sur Bériot.

tômes, des chœurs de damnés, etc. ! C'est bien la chose la plus comique que l'on puisse imaginer, comique à force d'horreur ! Berlioz ne pouvait qu'en être ravi ; aussi trouva-t-il dans cette représentation « la manifestation d'un progrès sensible dans notre éducation musicale ». (Feuilleton du *Journal des Débats*, 14 novembre 1835.)

Cette version se maintint jusqu'en 1844 ; à la reprise de 1866, elle fut modifiée dans un sens plus raisonnable, plus conforme à l'« école du bon sens », qui régnait alors, en même temps qu'Offenbach et Napoléon III. Blaze de Bury supprima la fantasmagorie romantique de 1835 ; mais, comme il fallait à toute force un ballet — Wagner l'avait bien vu, avec son *Tannhäuser* ! — on chargea Auber d'en réunir les éléments en demandant à Mozart des fragments symphoniques et la *Marche turque* orchestrée. Le « ballet de *Don Juan* » a toujours passé auprès des amateurs pour être de Mozart, — de même que celui qu'on ajoute aux *Noces de Figaro*, — et il est arrivé à plusieurs reprises qu'on le jouât seul : c'est ainsi qu'il a survécu à *Don Juan* lui-même, abandonné par l'Opéra en 1904, après 333 représentations en un siècle.

1866, « l'année des trois *Don Juan* », vit la partition de Mozart exécutée à l'Opéra en même temps qu'aux Italiens et au Théâtre-lyrique. Le 8 mai, une version nouvelle de Trianon et du compositeur Eugène Gautier, parut sur cette dernière scène et y fournit 71 représentations jusqu'en 1869. L'Opéra-Comique, qui avait jadis laissé les trois autres théâtres se partager *Don Juan*, s'avisa enfin, en 1896, de le faire entrer à son répertoire : le 17 novembre, il adopta la version Durdilly, dont il donna 86 représentations jusqu'en 1905. Puis le 9 décembre 1912, il le reprit, mais dans la traduction de Ferrier (25 fois) ; il en a donné encore 15 représentations depuis le 15 janvier 1922. Le théâtre de la Monnaie de Bruxelles, après avoir connu la version Castil-Blaze en 1867, a également adopté la version Durdilly, depuis la saison 1900-1901.



Sous ses différentes formes, *Don Juan* fut le plus grand succès de Mozart à Paris, avec plus de 800 représentations sur ses quatre scènes lyriques.

## §

A l'orchestre, Mozart apparaît, à notre connaissance, avec le siècle nouveau. Le 8 octobre 1801, la Grassini ayant donné, à l'Opéra (alors Théâtre des Arts), un concert avec le corniste Duvernoy et le violoniste Rode, le *Journal des Débats*, par la plume de son rédacteur Geoffroy, qui parlait musique en littérateur, remarque qu'on a

commencé non par une symphonie de Haydn, qui dans nos concerts était depuis longtemps un début officiel, mais par une ouverture de Mozart. Mozart est pour nous une nouvelle connaissance (ajoute Geoffroy, dont nous retenons l'aveu); il est à la mode. Cette ouverture (peut-être était-ce celle de *Don Juan*?) est imposante par un fracas d'harmonie, piquante par des effets et des contrastes bien ménagés, mais, en général, plus singulière qu'agréable; elle a le mérite d'être courte... (*Journal des Débats*, octobre 1801).

Les Symphonies, cependant, font leur apparition aux exercices des élèves du Conservatoire : celle en *sol mineur* (K. 540), le 26 avril 1807, celle en *mi bémol*, le 12 mars 1808. Dès sa première année, 1828, la Société des concerts les inscrit toutes deux à ses programmes et les y a conservées jusqu'à nos jours. Ce sont, avec celle en *ut*, dite *Jupiter*, à peu près les seules Symphonies de Mozart qui soient connues de nos orchestres. Il y a un siècle, on en jouait d'autres, notamment la Symphonie en *ut*, dite de Linz, exécutée aux Concerts spirituels de l'Opéra, en avril 1827, et dont Fétis disait alors :

Quoiqu'elle renferme des beautés dignes de l'auteur de *Don Juan*, le déplorable orchestre du Théâtre-Français en a tellement fatigué les oreilles du public qu'on ne pouvait espérer de produire avec elle aucun effet satisfaisant. Pourquoi ne pas avoir donné l'autre Symphonie en *ut*, si belle, si solennelle et si peu connue, ou celle en *mi bémol*, ou même la délicieuse sympho-

nie en *sol mineur*, que tous les musiciens savent? (*Revue musicale*, avril 1827, Concerts spirituels, p. 260).

Et lorsque, un an plus tard, la Société des Concerts fut fondée par Habeneck au Conservatoire, sa quatrième séance (du 24 avril 1828) fut consacrée entièrement « à la mémoire de Mozart ». Le programme comportait : la Symphonie en *mi bémol* ; un air ; un Concerto de piano, exécuté par Kalkbrenner (Kalkbrenner le fils, et non le « dérangeur » de *Don Juan*) ; une scène suivie d'un chœur et la marche d'*Idoménée* (souvent reprises depuis) ; le dernier morceau d'une symphonie en *ut* (*Jupiter* peut-être ?) ; le *Dies iræ* du *Requiem* et l'ouverture de *la Flûte enchantée*.

§

Un peu après le *Don Juan* de l'Opéra, voici aux Italiens (11 février 1809) *Così fan tutte*, cette œuvre, chef-d'œuvre peut-être, si calomniée, si dédaignée et si charmante, et dont tant de pages sont parmi les meilleures et les plus mozartiennes de Mozart. *Così fan tutte* eut une destinée singulière : sous le prétexte plus ou moins fondé que la donnée, pourtant bien dans l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui se rencontre d'ailleurs dans notre vieille littérature, est immorale, — comme si *Carmen*, par exemple, était plus morale ! — on a modifié, édulcoré, transformé son livret de toutes façons et en tous pays : en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre. Le fabuliste Le Bailly, voyant le succès de *Così* aux Italiens, en avait projeté un arrangement qui fut accepté par le jury de lecture de l'Opéra ; puis, l'Empire tombé, Le Bailly, reprenant son œuvre, eut une idée de bon courtisan. Il introduisit, dans le vaudeville final, — qui n'est pas dans Mozart, — des couplets à la louange du roi Louis XVIII ! Il n'en fut pas plus heureux pour cela et son arrangement, intitulé *la Gageure indiscreète ou les Amants napolitains* (7), ne vit jamais la scène.

(7) Le 27 avril 1796, à l'Opéra-Comique, Kreuzer avait donné *Imogène ou la Gageure indiscreète*, livret de Dejaure, dont « le sujet choque le goût », dit Clément (*Dictionnaire des Opéras*).



Un autre pasticcio, le *Laboureur chinois*, un acte de Morel de Chédeville (le même qui avait « composé » *les Mystères d'Isis, Saül, la Prise de Jéricho*, etc.), « musique de différents auteurs, arrangée par M. Berton », fut donné à l'Opéra le 5 février 1813 et obtint 39 représentations. On y trouve, à côté d'emprunts nombreux à Haydn, à Simon Mayr et à Paisiello, quatre fragments de *Così fan tutte*.

Un demi-siècle plus tard, après les représentations italiennes de 1862, avec Naudin, Bertolini, Zucchini, la Frezzolini, l'Alboni et M<sup>lle</sup> Battu (représentations dont Taine nous a conservé le souvenir dans les *Notes sur Paris* de Thomas Graindorge), Carvalho, pris d'une noble émulation, demanda un arrangement à deux de ses fournisseurs attitrés, Barbier et Carré, experts à découper Shakespeare et Goethe : les librettistes de *Faust* confectionnèrent, d'après Shakespeare, *Peines d'amour perdues*; l'ouvrage ne put se soutenir que dix soirées sur l'affiche, à partir du 31 mars 1863, ce qui fit dire qu'il y avait un mot de trop dans le livret, qui eût pu s'intituler simplement : « peine perdue ». Enfin, en 1920, le 20 avril, l'Opéra-Comique, décidé à donner l'œuvre de Mozart sans mutilations, la fit connaître avec succès au public parisien, traduite par MM. Durdilly et J. Chantavoine, avec M<sup>mes</sup> Ritter-Ciampi, Vallandri, Favart, MM. Vienville, Cazette et Audouin comme interprètes. La même version a été adoptée à Bruxelles, le 8 février 1923.

## §

Des autres ouvrages dramatiques de Mozart, il y a peu à dire : après 17 représentations en 1816 (8), *la Clemenza di Tito* ne parut plus que sur l'estrade des concerts ; on y chante encore parfois l'air de Vitellia ; *Idomeneo*, dont tant de pages font pressentir le grand Mozart, a paru souvent aux exercices du Conservatoire et aux Concerts de la Société depuis 1810. L'Opéra faillit le jouer il y a un siècle exactement, mais lui préféra l'*Alexandre* de Lesueur et le *Macbeth*

(8) La première eut lieu le 20 mai.

de Chélarde (Archives nationales, Jury littéraire de l'Opéra, O<sup>3</sup>, 1724). De nos jours, M. Louis Laloy en a fait exécuter le troisième acte tout entier, au petit théâtre des Arts, alors dirigé par M. Rouché (décembre 1912).

Le ballet des *Petits Riens*, que Mozart avait donné à l'Opéra en 1778, y a reparu, le 11 mai 1921, sous le titre de *le Rêve de la marquise*, chorégraphie de M. Fokine. Mais l'Opéra-Comique en avait fait une reprise, le 20 avril 1912, à la suite de *l'Orphée* de Gluck. Le Théâtre de la Monnaie a fait de même, en avril 1914, puis en 1918-1920.

*Le Directeur de théâtre*, que Ludovic Halévy et Léon Battu firent représenter aux Bouffes-Parisiens d'Offenbach sous le titre de *l'Impresario* (20 mai 1856), a été repris de nos jours (2 février 1918) au Théâtre lyrique de Trianon, dans une version nouvelle signée Paul Bérel, qui n'est autre que l'éditeur Paul de Choudens. *L'Oie du Caire*, petit ouvrage inachevé, repris au même théâtre, quatre semaines plus tard, avait paru pour la première fois le 6 juin 1867, aux Fantaisies-Parisiennes de Martinet, mis à la scène par Victor Wilder. *Bastien et Bastienne*, enfin, représenté le 30 mars 1923, par la Petite Scène, dans la version que j'en ai donnée, en reprenant le livret original français de M<sup>me</sup> Favart et Harny, avait paru auparavant à l'Opéra-Comique le 9 juin 1910 et sur la scène de la Monnaie, le 29 décembre de la même année.

### §

En résumé, l'histoire des représentations mozartiennes à Paris peut se diviser en quatre chapitres dont chacun porte le titre d'une de nos grandes scènes lyriques et correspond à peu près à une période historique déterminée.

La première période, période française, est celle des essais, à l'Opéra, avec l'éphémère *Figaro*, le premier *Don Juan*, un peu plus heureux, et *les Mystères d'Isis*, qui résistent un quart de siècle.

La période italienne commence sous le premier Empire pour se terminer avec le second vers 1870, alors que la



salle Ventadour jette son dernier éclat. Tout le théâtre de Mozart, sauf *la Flûte*, paraît à l'Odéon, à Louvois, à Favart, à Ventadour, domiciles successifs des Italiens. Leur exemple incite l'Opéra à monter un second, puis un troisième *Don Juan*.

Carvalho, avec son Théâtre-Lyrique, à partir de 1862, puis l'Opéra-Comique, représentent une seconde période française, troisième stade de cette évolution, le stade populaire, peut-on dire : c'est Carvalho qui contribue, avec les arrangements qu'il demande à Barbier, Carré, Nutter et autres, à faire connaître et aimer, non pas peut-être la musique de Mozart, mais du moins son théâtre. Devenu directeur de la salle Favart, il y transporte *les Noces* et *la Flûte*, derniers restes d'un répertoire qui disparaît tout à fait en 1892. C'est alors une éclipse de Mozart : l'Opéra représente bien de temps en temps le *Don Juan*, repris solennellement pour le centenaire, en 1887, mais public et directeurs ont une tout autre préoccupation. La grande ombre de Wagner, proscrite des scènes lyriques, rôde tout autour avec une insistance inquiétante. Qui pense maintenant à Mozart ? L'Opéra-Comique, cependant, demande à Paul Ferrier une nouvelle version de *Don Juan*, qu'il représente à la salle du Châtelet (théâtre Sarah-Bernhardt actuel). Les concerts dédaignent Mozart et, lorsque Colonne veut commémorer le centenaire de sa mort, il ne lui accorde que la moitié de son programme du 13 décembre 1891, non sans succès d'ailleurs, puisque le public redemande, pour le dimanche suivant, le Concerto à deux pianos, exécuté par Diémer et Pierret. Un peu plus tard, en 1900-1901, Colonne dirige, à ses petits concerts du jeudi, salle du Nouveau-Théâtre, toutes les ouvertures, et *Lamoureux*, puis Chevillard donnent, plus souvent que leur aîné, des symphonies ou des ouvertures mozartiennes.

Wagner, pensait-on, il y a trente ans, a étouffé Mozart à tout jamais : or, c'est le contraire qui se produit. Le triomphe du wagnérisme, c'est le triomphe de la musique, de « la

grande et belle musique », comme disait Berlioz. Par une force mystérieuse d'attraction, Wagner ramène Gluck sur nos scènes lyriques, puis Mozart. L'Opéra-Comique reprend *Iphigénie*, *Orphée*, monte, en 1909, une nouvelle version de *la Flûte enchantée*, continue avec *Don Juan*, *les Noces* et finalement *Così fan tutte* ; tandis que l'Opéra, abandonnant le *Don Juan* de Castil-Blaze, au commencement du siècle, emprunte à la Monnaie de Bruxelles la traduction de *l'Enlèvement au sérail* d'abord (1903) puis celle de *la Flûte enchantée*.

Les concerts, après les théâtres, s'avisent aujourd'hui qu'il y a d'autres symphonies, d'autres concertos que ceux de Beethoven. Et, chaque semaine, solistes, chanteurs ou instrumentistes vont puiser à l'œuvre inépuisable (son catalogue ne comprend-il pas quelque sept cents numéros !) Consécration suprême, le théâtre essaye, par deux fois, de faire revivre Mozart lui-même, après Beethoven !

Toutes ces manifestations, tous ces efforts témoignent d'une renaissance mozartienne, préparée dès longtemps, mais qui va s'accroissant chaque jour depuis quelques années, et non seulement en France, mais dans tous les pays musicaux, en Allemagne comme en Amérique. Aujourd'hui que le besoin d'émotions héroïques semble avoir fait place à une disposition d'esprit moins avide de grandiose et de sublime, Mozart, naguère dédaigné, ignoré, redevient un guide lumineux, un initiateur dans le domaine mystérieux de la musique, de la musique qu'il contient et résume tout entière. Les artistes, qui pèchent si souvent par ignorance ou parti pris en composant leur programme, paraissent être convaincus qu'ils ne dérogent plus en inscrivant le nom de Mozart entre ceux de Bach et de Beethoven. Il y a là comme l'indice d'un esprit nouveau en musique, et qui correspond, dans un sens classique, à ce besoin d'inédit qui agite le public d'aujourd'hui. On pourrait choisir plus mal !

J.-G. PROD'HOMME.



## FÊTES MAROCAINES

## AID EL KEBIR

Au printemps de 1925, Abd el Krim avait dit à ses hordes : « Je célébrerai la Grande Fête à Fez », laissant entendre que chacun en aurait sa part qui consisterait dans le pillage des biens de ceux qui se sont montrés un peu trop amis des Français. Ses prédictions ne se réalisèrent pas et ses menaces furent vaines. Les cérémonies séculaires se déroulèrent avec un appareil inusité et dans un calme que rien ne troubla, en présence du Sultan qui avait quitté sa résidence habituelle de Rabat pour témoigner qu'il est le suzerain des rebelles.

Mais d'abord qu'est-ce que l'Aïd el Kebir ? C'est proprement *la grande fête*, qu'on dénomme aussi quelquefois l'Aïd el Kebch, *la fête du mouton*. Aucun bon musulman ne manquera ce jour-là d'immoler un agneau. Quelle est l'origine de cette coutume ? Elle serait biblique, si nous devons en croire M. Joseph Vattier, que ses fonctions mettent quotidiennement en contact avec les indigènes et qui a réuni, dans un livre charmant, intitulé *Ames Maghrebines*, des contes et des légendes, pour lequel le maréchal Lyautey a écrit une préface.

M. Vattier explique que, d'après la croyance populaire, l'Aïd el Kebir est la commémoration d'un sacrifice que voulut faire un des sages qui vivait dans les temps anciens.

Désirant témoigner de son attachement au Seigneur, le croyant monta un jour avec son fils sur une cime dominant le pays environnant, et « si haute, si haute, qu'on s'y sentait tout près de Dieu ». Arrivé au sommet, le saint homme

prit sous son burnous sa *koumia*, son poignard bien aiguisé et il dit à son fils :

— Mon enfant, je vais te sacrifier au Maître du Monde. Que sa volonté s'accomplisse !

Le fils se résigna et se coucha « le front contre la terre », tandis que son père se disposait à l'égorger. Mais la *koumia* ne voulait pas couper, et chaque fois que le vénérable croyant essayait de trancher la gorge de la victime, la lame s'émoissait et se recourbait... Il lui fallait la redresser et le fils, trouvant le temps long, commençait à se plaindre. Enfin, après plusieurs tentatives, un ange, dans un éblouissement de lumière, apparut au vieillard, et, lui montrant un bélier attaché à un jujubier, il dit :

— Dieu accepte ton sacrifice et il t'en saura gré. Epargne le fils que tu chéris et immole à sa place le bélier qu'Allah tout puissant t'envoie.

N'est-ce point là l'histoire du sacrifice d'Abraham ?



Chaque famille se préoccupe de longs mois à l'avance de la fête du mouton. Chez les pauvres, on économise sou par sou la somme nécessaire. Il convient d'acheter la bête le plus tôt possible, car plus la date de l'Aïd el Kebir approche, plus les prix s'élèvent.

A Fez, dans beaucoup de maisons, on réserve au mouton une petite étable, souvent pavée de mosaïque, et la jeune victime est entourée de la plus touchante sollicitude. Dans ce logis de choix, plusieurs fois par jour, les fillettes, aux jolis accoutrements de couleur, viennent, de leurs mains teintes de henné, le choyer, le caresser, lui offrir l'eau claire de la fontaine, la paille finement hachée, même du pain et des gâteaux. Elles lui parlent, lui expliquent combien son sort est enviable : « Au lieu d'être, comme tes frères, traîné ignominieusement à l'abattoir, égorgé brutalement, puis mangé par des gens grossiers que tu ne connais pas, tu seras bien soigné jusqu'à l'Aïd. Ce jour-là, on



te mettra du henné, et, sans te brutaliser, on te passera le couteau sous le cou, vite, vite, tellement vite que tu ne t'en apercevras pas. Tu n'éprouveras qu'une douleur légère, un court évanouissement, et quand tu reviendras à toi, tu te trouveras dans la Gloire du Paradis réservé aux moutons de l'Aïd, tandis que les autres, au jour de leur mort, disparaissent dans le néant des choses. »

La croyance est très répandue, dans le peuple, que le mouton égorgé à l'Aïd va au Paradis où il servira de monture au croyant qui l'a immolé. Le jour de l'Aïd, à l'heure où, sur terre, s'accomplit le sacrifice, les bienheureux voient accourir vers eux les moutons que de leur vivant ils ont sacrifiés. De toutes les portes des innombrables demeures du Paradis arrivent des multitudes de moutons ; chacun monte sur le sien, et c'est alors un immense cortège, qui, dans un galop fou et au milieu d'un nuage de poussière, défile devant le trône du Seigneur. Pour prendre part dignement à cette glorieuse fantasia, le musulman s'efforce de se procurer le plus beau mouton qui sera aussi la plus belle monture.

A Fez, il existe une coutume charmante, dont l'origine est inconnue, relate encore M. Vattier. Dans les jours qui précèdent l'Aïd, des petites filles poudrées et fardées, parées de brocart et d'or comme les princesses des Mille et Une Nuits, passent de maison en maison en chantant :

Je suis la petite Arfa qui porte bonheur.  
 Donnez-moi quelque chose  
 Ou je m'en vais.  
 Que Dieu vous accorde un garçon,  
 Vous lui mettez du henné,  
 Un poignard, des étriers neufs,  
 Le jour de l'Aïd.

Et suivant l'attrait de leur sourire et leur gentillesse, les petites Arfa reçoivent plus ou moins de « mouzouna ».



La mule passe pour un animal têtue qu'aucun argument ne persuadera s'il s'est résolu à ne pas avancer, mais l'entêtement du mouton le dépasse de loin. Chaque jour, à l'époque de l'Aïd, la force d'inertie moutonnaire offre un spectacle toujours le même et toujours amusant. On voit arriver vers la ville, de tous les points de l'horizon, des hommes de la campagne, des pères des tribus, menant une ou plusieurs bêtes, qui, en franchissant les portes, en pénétrant dans les ruelles étroites de la Médina, s'immobilisent contre un mur, bêlant lamentablement, comme soudain averties du sort vers lequel on les mène. La perspective d'être une monture tenue en réserve au Paradis des moutons paraît loin de les enchanter.

Quelle que soit leur expérience des moutons, ces pasteurs ne trouvent aucun moyen pour les faire avancer. Ils les poussent à deux mains sur la croupe, leur donnent des coups de genoux, les tirent par la queue ou les oreilles, les empoignent par la toison, et réussissent de temps en temps à leur faire franchir trois ou quatre pas. Des gamins les prennent par les pattes de derrière et s'ingénient à les faire marcher en brouette, mais sans un résultat meilleur. Finalement, quand l'animal n'est pas trop lourd, l'homme le place sur ses épaules, à la manière du bon berger des gravures pieuses, et c'est l'unique solution du problème. Toute la journée passent ces nomades du bled, bras et jambes nus, un mince turban blanc tordu autour de la tête, laissant le sommet à découvert, vêtus d'un sayon de laine couvrant à peine le dos et la poitrine, de courtes braies s'arrêtant au-dessus des genoux, sans djellaba ni burnous, et, en travers de leurs épaules, non pas l'agneau pascal enrubbanné des chrétiens, mais le mouton de l'Aïd, du croyant fidèle, à la toison lavée, soyeuse, passée au henné, et les oreilles d'une teinte plus foncée.





La Grande Fête dure plusieurs jours. L'an dernier à Fez, elle fut célébrée avec un éclat incomparable. Le sultan la présida, et comme il est souverain à la fois temporel et spirituel, elle eut un caractère religieux et profane des plus intéressants. Le musulman n'a ni prêtres ni autels. La mosquée est uniquement un lieu de prière ; tout le culte consiste à prier et il n'est pas indispensable que ce soit en commun. L'Aïd commença naturellement par la prière.

Fez n'est pas une agglomération unique. Plusieurs cités et kasbas se sont au cours des siècles adjointes à l'antique Médina. Cet ensemble couvre une étendue considérable qu'il n'est pas possible de voir en entier de nulle part, sinon d'un avion, et encore ne distingue-t-on pas les vallonnements multiples qui, autour des divers bras de l'oued Fez, disparaissent sous les constructions.

De tous les points de cette étendue, dès le jour, les gens s'acheminèrent vers la « m'salla », mur légèrement cintré, édifié en pleins champs, dont la partie convexe est tournée vers la Mecque. Au centre est disposé un « mihrab », sorte de niche qui se retrouve dans toutes les mosquées pour indiquer l'Orient, vers lequel doit se tourner le croyant en prière. Le mihrab est en général de plain-pied, mais ici on y accède par quelques marches et la plate-forme ainsi formée est plus spacieuse que d'habitude. Elle est surmontée d'une « koubba », coupole arrondie, semblable à celles qui recouvrent les marabouts et les tombeaux des Saints. De chaque côté du mihrab, une ouverture est aménagée dans le mur.

La m'salla de Fez est située à flanc de coteau, au nord-ouest de la ville ; un vaste espace libre s'élève en pente douce entre un cimetière musulman et le cimetière chrétien. De cet endroit, exposé au sud, la vue est illimitée. A gauche vers l'ouest, c'est Fez-Djedid, Fez la Nouvelle, vieille déjà de plusieurs siècles. Ses hautes murailles, les

portes massives qui défendent le vieux méchouar et l'entrée du Dar el Mahkzen, cachent les jardins de Bou Jeloud et les hauts quartiers de Fez el Bali, Fez l'ancienne, dont la fondation remonte à l'an 808 de l'ère chrétienne. En face, le Dar El Mahkzen, résidence du Sultan, étale ses quatre-vingts hectares de superficie, enclos de murs crénelés et enfermant des mosquées et des minarets, une medersa, des prisons, une multitude de bâtiments et de dépendances, des méchouars ou places d'armes, de vastes jardins, des bassins et pièces d'eau. Au couchant, à droite, parmi des bouquets d'arbres vigoureux plantés depuis l'occupation française, on distingue le dessin net des avenues de la ville nouvelle, et les constructions blanches qui entoureront bientôt la gare du chemin de fer Tanger-Fez, à voie normale.

Plus au sud, les camps, l'aviation d'où s'élèvent les avions, ceux qui survoleront la fête et ceux qui partent vers le Nord, par-dessus le Zalagh et le Taghat, jusqu'au Riff où l'on se bat ; plus loin encore, le bordj ou fort du sud, d'où l'on tirera les salves de canon qui marquent le départ et le retour du Sultan.



C'est vers la m'salla que, dès le jour, s'achemine la foule venant de la ville et de la contrée d'alentour que peuplent deux cent mille habitants. Il en est venu de plus loin même, de toutes les parties du Maroc ; des pentes de l'Atlas jusqu'à l'Océan, de Tanger à Agadir, caïds et délégations de tribus se sont mis en marche, à cheval, à dos de mule, en automobile, selon l'éloignement, pour être à temps à l'Aïd el Kebir.

Ils sont là tous, cohue multicolore, dans un calme désordre, longtemps avant l'heure. Les puissants et les notables pénètrent derrière les toiles qui forment une enceinte autour du mur de la m'salla. Accroupis sur leurs talons, ils attendent sans impatience. Au dehors, maintenue par la garde



noire aux uniformes cramoisis, la foule des humbles fidèles s'augmente à tout instant. Les premiers rangs s'accroupissent, les autres sont debout. Les plus fortunés s'alignent, derrière, sur leurs mules ou leurs chevaux, et ils resteront ainsi, placides, plusieurs heures en selle.

Un coup de canon, là-bas, dans un nuage de fumée. Aussitôt, dans le méchouar de Bab Boujad, cavaliers et fantassins noirs de l'escorte prennent leur poste. Le sultan, à cheval sous un vaste parasol rouge, paraît, suivi des princes, des vizirs, des hauts dignitaires, et le cortège se forme. En serpentant, il gravit la pente au milieu des acclamations que couvrent les détonations régulières du canon. Les pelotons de cavaliers et les haies de fantassins de la garde aux uniformes cramoisis font un dessin de tapis dans l'infini grouillement de la cohue aux djellabas blanches, aux burnous de toutes nuances, aux épais turbans enroulés autour de la chéchia.

Il est sept heures du matin. Dans un ciel sans nuages, profondément bleu, le soleil baigne d'une lumière éblouissante ce spectacle inimaginable. Le cortège, arrivé à la m'salla, se disloque en pêle-mêle ; le sultan et sa suite mettent pied à terre et disparaissent derrière les toiles. C'est la prière, répétée dans un mouvement unanime, avec les gestes traditionnels, très sobres, très beaux, par la foule entière. Le « khatib » adresse une allocution au sultan.

Une immense clameur s'élève : « Dieu bénisse notre Seigneur ! » et se répercute dans toutes les directions d'une façon fort impressionnante. Le sultan est sorti du mihrab. Le chef des bouchers amène deux moutons qu'il tient tour à tour sur la pierre et que le khatib immole. Deux mules sont là, harnachées, sur lesquelles le chef des muletiers hisse les victimes. Dans l'extraordinaire cavalcade des muletiers et la galopade des portefaix à pied, derrière l'étendard sacré amené, voilé de blanc, du sanctuaire de Moulay Idriss, les moutons sont emportés l'un au Palais, l'autre à la demeure du khatib. S'ils y parviennent avant d'avoir

rendu le dernier soupir, c'est d'un heureux présage. Bientôt, la foule apprend que les flancs des victimes palpitaient encore en arrivant à destination, et une nouvelle clameur retentit : « Dieu bénisse notre Seigneur ! »

Les pieux musulmans se félicitent : « L'année sera favorable », à quoi chacun répond : « Inch'Allah. » — « Qu'Allah le permette ! »



Pendant ce temps, le Sultan et sa suite sont remontés à cheval. Un large et long passage est laissé libre. Sous la légère brise matinale flottent les étendards de soie multicolore des corporations rangées de chaque côté avec les mokaddems de quartier et les délégations de notables.

Tout au fond, les tribus sont massées, s'étagent à perte de vue sur la pente. A pied, à cheval, Arabes de la plaine et Berbères de la montagne, agriculteurs sédentaires ou pasteurs de troupeaux, ils ont revêtu leurs plus beaux accoutrements pour la cérémonie de la présentation au Sultan.

Entre temps, le cortège de Sa Majesté Chérifienne s'est mis en marche. La fanfare de trompettes de la garde à cheval a lancé une retentissante sonnerie. Les tambours, clairons et flageolets de la garde à pied entament une marche militaire française, tandis qu'un peu plus loin l'incroyable cacophonie s'augmente des airs que jouent les musiciens particuliers du Sultan, en longues tuniques de toutes couleurs.

Le cortège franchit lentement une centaine de mètres. Les pelotons de la garde et les groupes de mokhaznis qui le précèdent s'écartent, et le souverain s'arrête, droit en selle sous le parasol dont s'efforce de l'abriter du soleil le robuste serviteur à cheval chargé de ce soin malaisé.

Alors commence la présentation des tribus. C'est un spectacle inouï, une cérémonie d'un autre âge. Quarante ou cinquante cavaliers, rangés de front sur trois ou quatre rangs,



s'avancent, le Caïd au milieu. Ils prononcent la formule traditionnelle de salutation : « Qu'Allah bénisse notre Seigneur ! » Le Caïd méchouar, sorte de maître des cérémonies, à cheval, nomme à haute voix chaque tribu, et, d'un même mouvement, par trois fois les cavaliers s'inclinent sur l'encolure de leur bête. Quand les tribus sont à pied, elles s'agenouillent et se prosternent le front contre le sol. Tous ces hommes sont magnifiquement vêtus et leurs chevaux somptueusement harnachés.

Sa Majesté Moulay Youssef, impassible, immobile, a vraiment grand air dans son vêtement blanc. A chaque nouvelle tribu, il fait faire trois pas en avant à sa monture, et toute sa suite avance de même. La présentation se poursuit ainsi longtemps, mais sans monotonie. Cette répétition du même cérémonial est variée par la diversité des couleurs et des types humains. Sous la fine djellaba transparaît la nuance des burnous. Il est des tribus où la majorité des hommes sont blancs, tels les habitants de Fez, pour la plupart issus d'ancêtres juifs islamisés. Chez d'autres, les hommes sont replets, tassés, le visage rond et la peau foncée. Le sultan est de ce type et son teint sombre est une garantie, aux yeux des croyants, qu'il n'a en lui aucun mélange de sang israélite, ainsi qu'il convient à un descendant du Prophète. D'autres encore sont du pur type berbère, du type chleuh, le visage ovale et fin, le corps svelte et robuste, la barbe noire, les yeux superbes. Chez quelques tribus, c'est un mélange inattendu de tous les types, jusqu'au nègre au nez épaté, aux lèvres épaisses, au front fuyant et le plus souvent à la carrure colossale.

Tous sont des guerriers par goût, agriculteurs ou pasteurs par nécessité. Certains, parmi les cavaliers, tiennent droit sur la cuisse la mkahla, le fusil marocain au long canon damasquiné, qu'ils déchargeront et lanceront en l'air pendant la fantasia, qui termine la cérémonie.

De nouveau, le canon tonne, le cortège s'est reformé, la foule s'ébranle, et c'est un spectacle prodigieux de contem-

pler cette mosaïque, cet immense tapis multicolore qui dévale lentement la colline, dont il épouse les creux et les renflements. Trompettes, clairons, tambours, toutes les musiques jouent : bientôt un nuage de poussière rougeâtre enveloppe la cohue qui se heurte à la barrière des murailles, tandis que le sultan et son cortège franchissent les étroites portes qui mènent au Vieux Méchouar, empli à craquer d'une autre foule dont les acclamations délirantes accueillent l'apparition du parasol rouge.



L'Aïd el Kebir se poursuit le lendemain et trois jours encore par la *hédia*. Les tribus présentées sont de nouveau reçues par le sultan, à qui elles apportent la *hédia*, l'offrande. Chaque fois, le sultan sort en grande pompe du Makhzen et la cérémonie se déroule tantôt dans le nouveau, tantôt dans le vieux méchouar. Le premier jour, elle eut lieu dans le méchouar de Bab-Boujad qui a dix hectares de superficie. La foule y fut admise et y vint innombrable. Une longue avenue y fut encore ménagée pour le cortège chérifien et pour les tribus. La cérémonie fut cependant moins grandiose que la veille : il n'y avait plus les corporations et leurs étendards, ni l'ensemble des dignitaires du makhzen. Dans l'espace moins vaste, elle garda néanmoins un caractère extraordinairement pittoresque. Elle se compléta d'un élément absent la veille. Le maréchal Lyautey, accompagné du général Daugan, du général de Chambrun, de son état-major et d'une escorte de spahis, arriva au galop dans le méchouar, fit face au pavillon à galerie et salua. Le Sultan alors se mit en selle, et, sous un parasol vert cette fois, reçut solennellement la *hédia*. Les tribus étaient à pied, sans armes, et des serviteurs menaient à la bride les chevaux et les mules chargés des présents. Le même maître des cérémonies officia, les mêmes formules de salutations s'échangèrent, les mêmes prosternements eurent lieu, et les présents prirent le chemin du palais.



En quoi consistaient-ils ? Très souvent, de beaux chevaux, des mules superbes, des tapis, des étoffes tissées sous la tente, des coussins brodés par les femmes, et parfois de mystérieuses caisses qui excitaient fort la curiosité des spectateurs. La rumeur courait que le « mendoub » de Tanger avait apporté quatre énormes coffres, pleins de dollars, disaient les uns, de billets de banque, affirmaient les autres, et l'on racontait que les grands caïds du sud avaient envoyé directement au Dar el Makhzen des cadeaux fabuleux, dignes d'Haroun-al-Raschid.

✽

A part cette apparition à la première hédia, les autorités françaises restèrent à l'écart de ces fêtes et elles s'abstinrent surtout de prendre la moindre part aux cérémonies religieuses. Toutefois, profitant de leur séjour à Fez, le résident général invita les caïds à une réception qu'il donna au Dar Beïda, la « Maison Blanche », qui est le palais de la Résidence.

Ce fut une curieuse fête de nuit, dans les vastes salons du rez-de-chaussée et dans les jardins illuminés de lampes électriques de toutes couleurs. La réception était fixée à neuf heures et demie. Il semble que le contact des Européens ait enseigné la ponctualité aux Marocains, car ils commencèrent à arriver à l'heure indiquée, et en très peu de temps ils furent tous là. Au dehors, de grosses autos soufflantes emplissaient le carrefour, conduites par des chauffeurs indigènes coiffés de la chéchia et vêtus à la turque, car le burnous et le turban ne laisseraient pas les mouvements assez libres. Depuis que les Français ont construit des routes, l'aristocratie marocaine, suivant en cela l'exemple du Sultan, a adopté l'automobile. Tous les riches caïds, tous les opulents marchands de villes, raffolent de ce moyen de transport. Le spectacle est assez surprenant de ces luxueuses limousines dans lesquelles ces personnages trônent littéralement. Le turban recouvert du capuchon de la

djellaba, ils emplissent les sièges de l'ampleur de leurs vêtements, tellement qu'ils semblent tassés les uns sur les autres.

Sans doute, l'instinct nomade est-il pour quelque chose dans la faveur dont jouissent les transports automobiles d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord, et surtout au Maroc où le réseau des routes et des pistes est particulièrement développé. Quelle que soit la classe à laquelle il appartienne, riche ou pauvre, le Marocain est toujours par voies et par chemins, à pied, à dos d'ânesse ou de mule, à dos de chameau, et maintenant de plus en plus en auto. Il n'est guère de bourgade qui n'ait son « entreprise de transports », le plus souvent exploitée par quelque Italien ou quelque Espagnol. Son matériel se compose d'une petite voiture ou d'une camionnette Ford ou Citroën, dans un état inquiétant de délabrement : dedans, s'entassent autant de voyageurs qu'il en peut tenir, même assis sur les genoux les uns des autres : la voiture démarre, les ressorts à plat et la carrosserie portant sur les essieux, et c'est miracle que le chargement arrive jamais à destination.

Mais tous les invités du Maréchal ne vinrent pas en auto. Un grand nombre arrivèrent à dos de mule, accompagnés de plusieurs serviteurs à pied et d'un ou deux à cheval, car la mule est la monture de luxe réservée au maître. Toute cette cavalerie se rangea, croupe au mur, le long de la résidence, tandis que les autos s'alignaient de l'autre côté et en face, leurs phares non éteints aveuglant mules et chevaux aussi bien que les gens.

Tout au long des vestibules et des couloirs d'entrée, les serviteurs des invités, accroupis contre les murs, attendent leurs maîtres. Plus loin, une première cour de marbre, avec une vasque d'eau jaillissante qui déborde dans un bassin. De là, on pénètre dans les salons, à l'entrée desquels se tiennent le Maréchal et M<sup>me</sup> Lyautey. Les vastes salles ont un ameublement mi-marocain et mi-européen ; à côté des longs divans, de confortables fauteuils ; les tables



basses des intérieurs arabes voisinent avec les bureaux de style français. Partout, des bibelots et des objets marocains anciens, une véritable collection de musée. A gauche, à droite, en face, sur tous les sièges, les caïds sont assis. L'un d'eux, un beau vieillard à barbe blanche, s'est assoupi dans un profond fauteuil de cuir.

Les quatre grands caïds du Sud sont là, Si Hadj Thami et Glaoui, pacha de Marrakech, Si Abdelaï M'Touggi, El Goundafi, tous trois berbères, et le grand caïd arabe de la plaine : Si Ayadi. Ils ont été reçus individuellement dans la journée par le Maréchal, et l'on assure qu'ils ont arrêté avec lui les détails du plan par lequel ils doivent fournir d'importantes mehallas pour combattre le rebelle Abd el Krim.

Le plus puissant et le plus riche peut-être d'entre eux, le pacha de Marrakech est celui dont la mise est la plus modeste. Il a revêtu une djellaba à rayures grises et noires, d'une étoffe de laine que tissent, sous la tente, les femmes des tribus Glaoua qu'il commande. Me souvenant de l'accueil qu'il me fit dans son palais de Marrakech, je m'avance vers lui : il se lève et me tend la main : ses traits se détendent en un sourire qui donne une grande douceur à son superbe et fin visage de Berbère brun.

— J'ai renoncé pour cette année au voyage que je fais en France tous les deux ans. Nous restons tous auprès du Maréchal, dit-il. J'aurais pourtant aimé voir courir sur vos champs de courses le cheval que j'ai envoyé en France.

Deux de ses fils doivent aller parfaire leurs études dans un lycée de Paris. Un appartement est loué pour eux, qu'ils habiteront avec leur précepteur musulman. Leur père devait les accompagner et voyager à travers la France avec eux pendant quelques semaines. Je lui demande s'ils sont partis.

— Pas encore, répond-il. Mais ce sera bientôt, et je les rejoindrai l'année prochaine (1).

(1) Quelques semaines plus tard, l'offensive victorieuse prise par les troupes franco-marocaines permit au Pacha de Marrakech de se mettre en route pour la France.

En face, une haute porte ouvre sur les jardins, qu'une terrasse et une galerie pavées de mosaïque précèdent. Partout, des caïds sont assis, à des niveaux différents, suivant la hauteur du siège qu'ils occupent. Et comme on ne voit aucun de ces sièges sous les burnous étalés dont l'ampleur les recouvre, l'effet est au premier coup d'œil surprenant. Sous les allées en pergola, d'autres se promènent, élégants et majestueux. Des serviteurs vont et viennent, avec des plateaux chargés de verres d'eau fraîche ou de boissons chaudes. Près d'une fontaine, accroupis à terre, des serviteurs procèdent gravement, autour du samovar, à la confection de la *nana*, thé à la menthe. Sur une table, un buffet à l'européenne est dressé, avec des cruches d'orangeade et de citronnade. J'offre au pacha de Casablanca et à celui de Rabat, ainsi qu'à un caïd de la Chaouïa, avec qui nous causons, de se rafraîchir, et un maître d'hôtel leur emplit des verres. Mais le rustique caïd examine le sien et le repose vivement sur la table en proférant quelques mots. Les pachas lui répliquent en riant. Riant à son tour, il reprend son verre et boit.

— Il croyait que c'était du vin, — m'explique le Pacha de Rabat.

Au milieu de ces hommes d'une autre civilisation et d'un autre âge, les Européens font un étrange contraste. Les caïds assis dehors ont pris soin de s'envelopper dans leurs vêtements amples et de ramener sur leur tête le capuchon de la djellaba. La nuit est fraîche ; la maréchale a dû envoyer chercher un manteau pour couvrir ses épaules, et l'on envie le confort de ces Marocains que protègent leurs chauds burnous de laine.

Quand ils partent, ils prennent congé avec une grâce et une élégance pleines de dignité ; leur allure et leurs mouvements ont la solennité des attitudes sacerdotales, atténuée cependant par ce qu'ont de différent les saluts inclinés, et de modestie courtoise les gestes conventionnels de politesse.



Les costumes des Européens, civils ou militaires, ont, par comparaison, un aspect étriqué, les mouvements y prennent un caractère saccadé et raide, comme de marionnettes. C'est à peine si l'on n'éprouve pas, à se voir ainsi, l'impression que l'on n'a pas achevé de se vêtir, et que l'on ne devrait pas exhiber d'une façon aussi précise les détails du corps humain.

Dehors, pour passer par les étroites portières des autos, ces hommes, corpulents et de haute taille pour la plupart, ont des gestes de femmes qui rassemblent leurs jupes. Par contre, d'autres, à côté, se mettent en selle, l'étrier tenu par un serviteur, et leur effort est d'une aisance souple. Quand ils saisissent les rênes et mettent leur mule au trot, on reconnaît en eux le guerrier qu'ils peuvent si vite devenir. La plupart d'entre eux ne galopent-ils pas ce matin devant leur tribu, brandissant la mkahla, la longue carabine à la crosse incrustée d'ivoire et au canon damasquiné ?

HENRY-D. DAVRAY.

## POÈMES

---

### AUTOMNE

*L'humidité paresseuse des brumes  
a rouillé les feuilles des bois.*

*La vieille chaleur des beaux jours d'autrefois  
quitte la terre qui s'enrhume ;  
une vapeur poisse le sol  
gluant et mol  
où collent les cadavres plats  
des squelettes en nervures.*

*Des fermentations parlent en sourds murmures,  
gonflent tous les débris qui tombent et pourrissent :  
branches noires qui craquent, feuilles jaunes qui glissent  
dans l'air ainsi que des papillons morts.*

*Chut ! ne dis rien. Regarde : tout s'endort.  
Cela sent bon : un peu la pomme mûre,  
un peu la mort.*

---

### L'HIVER

*L'Hiver et ses interminables nuits de décembre  
et ses veillées auprès des cendres,  
ses longues veillées bâillées  
... ou grelottées sous les branches noircies qui chantent  
leurs plaintes lugubres en l'ouïe vrillées,  
et le froid  
qui mord les nez et les oreilles et les doigts...  
— l'hiver est là, qui clôt les yeux  
des oiseaux et des gueux.*

*Sous sa couverture gelée  
le Monde dort, transi d'onglée.*





*Le monde dort, recroquevillé ;  
les routes sont désertées  
pour les antiques églises toutes pleines de prières  
chuchotées  
par les fidèles agenouillés.*

*Les chaumes sont pleins de légendes :  
les yeux des tout petits s'ouvrent sur l'épouvante  
qu'en leurs cerveaux ont semée les sorcières,  
les farfadets et les fantômes...*

*Seuls les corbeaux vont par les champs en longs monômes  
qui lourdement s'accrochent au ciel bas  
dès qu'un passant fait entendre ses pas,  
rare passant qui s'emmitoufle  
par peur du vent glacé qui souffle  
la mort.*

*La terre ne vit plus.*

*On dort.*

—

### DÉGEL

*Voici qu'un jour, timidement,  
le ciel gris s'effiloche en brume :  
on dirait que la terre fume  
ainsi que fait en noircissant  
un feu d'herbe qui se consume ;  
les gerçures du sol veulent se refermer ;  
comme un rayon par la fenêtre,  
la neige lentement pénètre  
en fondant, dans les emblavures ;  
les chemins sont encore tout gonflés d'engelures,  
mais qui se fondent peu à peu et vont former  
des ruisselets boueux qui s'étalent en flaques  
où les sabots palaugent et claquent...*

*Alors la terre se réveille !  
Les branches, comme des chiens mouillés*

*qui se secouent de la queue aux oreilles,  
sous le ciel désembrouillé  
s'égouttent en frissonnant de plaisir.*

*Soleil! tes rayons plus tièdes  
boivent les dernières gouttelettes  
et font partout jaillir l'universel désir!  
les choses et les gens ne courbent plus la tête,  
ne tendent plus leurs dos frileux ;  
les chaumes, délaissés pour les champs dès l'aurore,  
prennent soudain un air de fête :  
le coq chante dans le clos,  
les poules affairées picorent,  
les poussins jaunes vont éclore!*

*Les jours de misère et de froid  
et les soirées longues d'ennui, les nuits d'effroi,  
sont mortes, mortes les peurs obscures  
et les enfantines tortures,  
Morte la peur des gens et vides les églises.  
Effacés les baisers durs et bleus de la bise!*



*Dans les champs embués de brume qui s'élève  
la vie chasse la mort ainsi qu'un mauvais rêve,  
l'espoir chasse l'effroi lentement vers les cieux...  
Et l'hiver, don du ciel, s'en retourne vers Dieu.*

MARCEL LE MARÉCHAL.



## LES ÉTUDIANTS ET LA CRISE DU LOGEMENT AU MOYEN AGE

—

N'avez-vous jamais aperçu, à gauche de la porte d'Orléans en quittant Paris, la silhouette de la somptueuse Cité Universitaire ? Là se groupent d'heureux privilégiés. Mais, quelle que soit la munificence des donateurs, ces murs ne peuvent encore abriter qu'une minorité... Et des centaines d'étudiants rentrés au Quartier Latin continueront à chercher longuement la petite « chambre meublée » objet de tous leurs rêves. Ici comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, sévit la douloureuse crise du logement : les gîtes sont rares et, parce qu'ils sont rares, les hôteliers sont difficiles et exigeants.

Les étudiants qui ne savent où loger se doutent-ils que leur mésaventure n'est pas nouvelle ? Il y a 700 ans, à Paris et dans la plupart des villes universitaires de France, une crise analogue sévissait, si aiguë qu'elle provoqua l'intervention royale et jusqu'à celle du Souverain Pontife.

En l'attente d'une pareille, mais peu probable, sollicitude, peut être calmerons-nous un peu l'impatience des « escholiers » d'aujourd'hui en les invitant à feuilleter avec nous ces vieilles chartes, non pas inédites, mais oubliées, qui disent les mesures prises pour protéger leurs lointains ancêtres et que les caprices de l'histoire et le malheur des temps ont remis, si l'on peut dire, d'actualité.

### §

Dans les écoles monastiques ou épiscopales, avant l'éclosion des Universités, la question du logement des étudiants

ne se posait pas. En effet, dans les écoles monastiques, clercs et laïcs (1) étaient réunis dans la même enceinte et ne quittaient pas le monastère. Mais l'on s'aperçut que ce mélange nuisait au recueillement de ceux qui étaient voués à la vie claustrale ; aussi les deux catégories d'écoliers furent-elles séparées. Un concile vint rendre cette mesure obligatoire. Dès lors les couvents furent aménagés de telle sorte que les écoles extérieures, destinées à l'habitation des étudiants laïcs ou des clercs séculiers, ne communiquèrent plus avec l'intérieur du monastère réservé aux moines.

Dans les écoles épiscopales, les étudiants recevaient également l'hospitalité. Mais là, il n'y avait pas lieu d'établir de séparations, et tous, clercs ou laïcs, du diocèse ou de l'étranger, demeuraient dans le cloître, c'est-à-dire dans l'enceinte, fermée chaque soir, où résidaient l'évêque et ses chanoines.

Ce n'est à Paris qu'au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, lorsque les écoliers, devenus plus nombreux, firent succéder une trop grande perturbation au silence du cloître, que l'évêque, Etienne de Senlis, décida que désormais les étudiants étrangers n'habiteraient plus dans l'enceinte même, mais dans un lieu couvert qu'il fit disposer près de la cour épiscopale.

Les écoles avaient donc assuré la vie matérielle des étudiants comme celle des maîtres. Mais sous la poussée de la Renaissance des études, au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, cette organisation allait se transformer : les écoles épiscopales et monastiques laissèrent place aux universités naissantes. Il fallut alors, dans le système nouveau, que les étudiants pourvoient eux-mêmes à tous leurs besoins. Parmi les questions qui se posèrent à ce moment devant eux, celle de leur logement apparaît comme ayant été, sans doute, la plus redoutable.

(1) Car si au moyen âge il n'y avait guère de science qui ne fût tonsurée, les écoles monastiques et épiscopales, qui dispensaient l'enseignement supérieur du temps, étaient cependant fréquentées par des laïcs.





Dès le début de ce XII<sup>e</sup> siècle, épris de science, Paris exerça sur le monde des écoliers une irrésistible attraction.

*Sacerdotium-Imperium-Studium* selon la formule célèbre, ces trois forces, les plus grandes du moyen âge : la Papauté, l'Empire, l'Université, étaient, la première l'apanage de Rome, la seconde celui de l'Allemagne, la troisième celui de la France.

Mais si la France avait les Ecoles, Paris était, dès lors, le cœur de la France, et les écoles parisiennes dépassaient en réputation et en savoir toutes les autres écoles du royaume et de la chrétienté. Suivre leur développement, voir l'affluence, puis l'encombrement des étudiants dans les murs de Paris, les mesures prises pour y remédier, c'est étudier, pour l'Université type, une histoire qui, à quelques détails près, se répétera, réduite, dans presque toutes les villes écolières de France.

Les témoignages des contemporains abondent, montrant que la jeunesse studieuse considérait que tout savoir véritable devait venir se parfaire à Paris. Il est vrai que c'est là qu'avaient enseigné et qu'enseignaient alors les maîtres les plus célèbres, d'Abélard à Albert le Grand et à Thomas d'Aquin, — que la situation géographique de la ville la favorisait, mais aussi que, dès lors, Paris était considéré comme la ville des plaisirs, aimable et hospitalière, celle où il fait bon vivre quelques heureux instants avant de repartir pour la vie morose, sous le climat rude d'un pays désolé... Allemands, Anglais, Scandinaves, se faisaient une joie de venir à Paris, un honneur d'y avoir étudié.

Et pourtant, dit Philippe de Harvergt, ce n'est pas d'être allé à Paris, c'est d'y avoir profité qui serait glorieux.

Exprimant, lui aussi, la séduction de la vieille cité, le chirurgien milanais Lanfranc s'écriait :

Paris, tu engendres les clercs !... Malheur à moi qui tant de temps ai perdu loin de ta très honorable et très sainte étude!

Et, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un clerc de Champagne, décrivant la capitale, montre l'animation et l'attrait de ce

Petit Pont appartenant aux dialecticiens qui y passent et s'y promènent en discutant. Dans l'île (la Cité) jouxté le palais du roi, on voit le palais de la philosophie où l'étude règne en souveraine, citadelle de lumière et d'immortalité ; demeure éternelle des Sept Sœurs, des arts libéraux, où bouillonne la source de la science religieuse.

« O Paris, s'écriait déjà en 1164 Pierre de la Celle, tu prends les âmes à la glu ! » et Philippe de Harvengt assure qu'alors :

En cette heureuse cité les étudiants sont en si grand nombre que leur multitude vient presque à dépasser celle des habitants (2).

Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la réputation de l'Université de Paris était solidement établie. Philippe-Auguste vint y mettre le sceau lorsqu'il accorda, en l'an 1200, une série de privilèges aux maîtres et étudiants parisiens. Le roi les prenait sous sa protection, défendait au prévôt de la ville de les maltraiter et en cas de délit commis par eux, il renvoyait l'affaire devant la juridiction ecclésiastique. Cela n'était pas un privilège négligeable, surtout si l'on considère combien étaient batailleuses les mœurs des étudiants d'alors ! Si les tribunaux séculiers étaient d'une excessive rigueur, les juges ecclésiastiques, indulgents et timides, acquittaient le plus souvent. Comme il y avait, nécessairement, dans cette jeunesse venue de tous les points du monde connu, pas mal de vauriens, protégés ainsi par leur qualité d'écoliers, ils échappaient au bras séculier, ne sombrant dans les prisons du roi que lorsque, après maintes

(2) Il faut se garder, d'ailleurs, de prendre à la lettre cette formule. Paris, à la fin du règne de saint Louis, comptait peut-être 100.000 habitants. Or quoique certains aient évalué à 60.000, d'autres à 20.000, le nombre des écoliers, sans doute faut-il admettre qu'ils n'étaient guère plus de 6 à 7.000. Mais toute évaluation est fort aventureuse, étant donné sur ce point l'absence complète de documents.



récidives, il était évident, selon l'expression consacrée, qu'ils étaient chus *in profundum malorum*.

Alors, il y eut à Paris, d'après Rigord, l'historien de Philippe Auguste, une affluence d'étudiants telle que n'en virent jamais « Athènes, l'Égypte ou toute autre partie du monde ».

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la réputation de Paris est universelle et sa supériorité incontestable. « La Mère des Sciences et la Cité des Lettres », ce sont les flatteuses expressions qu'employait Grégoire IX dans ses lettres solennelles du 13 avril 1231.

### §

La croissance de cette popularité avait été, somme toute, rapide. Les étudiants qui venaient de tous les pays de la chrétienté ne pouvaient habiter que dans les couvents ou chez les bourgeois parisiens. Que de monde à loger ! Il faut ajouter que, s'il y avait au Quartier Latin des étudiants de toutes origines, il y en avait aussi de tous âges. Car au moyen âge on était « étudiant » plus jeune — à 15 ans environ — et on le restait — heureux temps — plus longtemps qu'aujourd'hui.

De plus, Paris était, alors, loin d'avoir son étendue actuelle. Sous Philippe-Auguste, une enceinte nouvelle avait été construite, qui entourait une surface de terrain évaluée à 253 hectares.

La Cité était le cœur. Sur les deux rives, deux triangles, d'une étendue à peu près égale, constituaient la ville. Leur base allait du quai de la Tournelle au Louvre et leurs sommets atteignaient sur la rive droite la Pointe Sainte-Eustache, sur la rive gauche la Sorbonne. D'ailleurs, la rive gauche, la seule habitée par les gens de l'Université, était ainsi limitée. L'enceinte partait en amont du quai de la Tournelle, se dirigeait au S.-O., parallèlement aux rues des Fossés-Saint-Bernard et du Cardinal-Lemoine, puis tournait à l'Ouest parallèlement aux rues de l'Estrapade et

des Fossés-Saint-Jacques, remontait au N.-O. parallèlement à la rue Monsieur-le-Prince, passait au croisement de la rue de l'École-de-Médecine et du boulevard Saint-Germain, suivait la direction de la rue Mazarine pour aboutir à la Seine à la tour Philippe-Hamelin (plus tard de Nesle).

C'est dans cet espace bien peu large que se tassait l'Université. Mais Paris ne cessa de s'étendre. Toutefois, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sa superficie n'était encore que de 350 hectares, moins du vingtième de la superficie actuelle de la capitale. Il est vrai que dans cette enceinte peu de place était inutilisée. Il y avait alors 300 rues, étroites, tortueuses, boueuses. Philippe-Auguste en fit paver quelques-unes, — sales, car elles n'étaient nettoyées que par les inondations périodiques de la Seine. Le fleuve ne s'en tenait pas toujours à ce rôle pacifique de préposé au service de la salubrité publique. Parfois ses crues étaient terribles, provoquant de véritables catastrophes qui aggravaient grandement la crise du logement. Ainsi le moine de Sainte-Geneviève raconte que :

Au mois de décembre 1206, Dieu frappa le royaume des Français. Les pluies tombèrent avec une violence extrême. Les rivières devinrent des torrents : les arbres les plus hauts furent déracinés et dans certaines cités les édifices furent détruits de fond en comble. Mais de toutes les villes, la plus éprouvée fut Paris, la capitale et l'âme de la France. La ville, entièrement inondée, fut atteinte jusqu'en ses fondements : on ne pouvait traverser les places et les rues qu'en barque. *La plus grande partie des maisons fut renversée ; celles qui restaient encore debout, ébranlées par le choc continu des eaux, menaçaient ruine...* La riche cité, la reine des villes, fut plongée dans la tristesse. Les prêtres gémissaient ; les vierges étaient en deuil. Paris succombait sous le poids des douleurs et personne ne pouvait le consoler.

Aux ravages de l'inondation s'ajoutaient ceux de l'incendie, fléau terrible qui a désolé le moyen âge. C'est que le feu avait beau jeu sur ces petites maisons serrées les unes



contre les autres et presque toutes bâties en bois ! Cela flambait comme paille. A cette époque, la pierre était rare et encore, dans le Paris du xvi<sup>e</sup> siècle, la façade de la plupart des maisons était de bois recouvert de plâtre. Et il n'apparaît pas qu'aient été organisés au moyen âge de services publics pour l'extinction de l'incendie.

L'on peut se rendre compte de ce que devait être pour l'étudiant qui arrivait, sans appui et sans famille, au Quartier Latin étroit, surpeuplé, désolé par l'inondation et l'incendie, la difficulté de se loger. Où étudier, où dormir ?... Si turbulente, si mobile, si éprise d'aventure qu'elle ait été, la question dut cependant être angoissante pour la jeunesse des écoles, au xiii<sup>e</sup> siècle.

Le besoin devait être si grand et la détresse si profonde que des âmes charitables — il en est à toute époque et celles d'aujourd'hui ne font que répéter le même geste — s'émuèrent et, pour soulager sur ce point la misère des étudiants, s'attachèrent à leur assurer un gîte. C'est ainsi que furent fondés les premiers collèges.

En 1180, un certain Josse, originaire de Londres, passant par Paris au retour de Terre-Sainte assura, dans des bâtiments attenants à l'Hôtel-Dieu, le logement de 18 écoliers pauvres. De plus, grâce à sa largesse, il put leur être distribué chaque mois une certaine somme d'argent. En revanche, le pèlerin anglais exigeait que les étudiants portent la croix et l'eau bénite devant le corps des trépassés et les veillent à tour de rôle. Ils devaient, enfin, s'engager à réciter chaque nuit les 7 psaumes de la pénitence. Les fondateurs modernes sont, heureusement, moins exigeants...

Plusieurs fois, aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, cet exemple fut suivi. Le collège de Saint-Thomas de Paris fut fondé vers 1187 ; celui de Saint-Honoré, qui devait recevoir 13 étudiants, en 1209 ; sous saint Louis, Robert de Sorbon fonda un collège pour les maîtres ès arts peu fortunés, etc...

Ces initiatives isolées ne pouvaient combattre avec fruit la rareté des logis et l'inévitable spéculation sur cette rareté,

qui plaçait le gîte à un prix inabordable. Nous savons qu'un Anglais, Jean de Salisbury, ne put trouver à se loger — sous le règne de Louis VII déjà — qu'au prix de 12 livres par an, ce qui équivaut au moins à 5.000 fr. de nos jours et, de plus, il dut verser à l'avance le montant du loyer pour une année.

Comment pouvaient bien faire sous Philippe-Auguste et saint Louis les étudiants qui n'étaient pas riches?... Les bourgeois parisiens ne devaient pas, habituellement, se montrer accueillants pour ces locataires dont ils suspectaient, à juste titre, le calme et la solvabilité...

Ce même Jean de Salisbury, avant de devenir un gros personnage, avait dû, pendant un premier séjour à Paris, de 1136 à 1141, s'instituer le précepteur de certains de ses condisciples moins avancés, pour vivre.

Beaucoup d'étudiants étaient — déjà — réduits à faire deux parts de leur vie ; l'une réservée aux études, l'autre au travail. Seuls ceux qui étaient engagés dans la cléricature et pourvus de bénéfices n'étaient pas acculés à cette nécessité. Les autres se faisaient précepteurs, secrétaires, vivaient de travail manuel, à moins que ce ne fût de charité (3) ou — nous sommes au moyen âge — d'expédients.

Enfin la gêne des étudiants, et tout particulièrement celle qui résultait de la rareté et de la cherté des logements, fut assez profonde pour éveiller l'attention du Pape, protecteur et chef de l'Université, et provoquer son intervention.

### §

Le premier document conservé est du mois d'août 1215. Dans une ordonnance promulguée par le cardinal Robert de Courçon, légat du Saint-Siège, et qui traite, par ailleurs, de la tenue des classes et du choix des auteurs, etc., un paragraphe est réservé à la question des logements :

Facere possunt magistri et Scholares tam per se quam cum aliis

(3) A Notre-Dame, un bas-relief extérieur représente des écoliers pauvres que secourent des bourgeois.



obligationes et constitutiones, fide vel pœna vel juramento valatas... pro taxandis pretiis hospitiorum (4).

Les maîtres et les écoliers recevaient ainsi l'autorisation de constituer, tant entre eux qu'avec des personnes étrangères à l'Université, des unions, des associations où ils s'engageaient, soit par serment, soit par clause pénale, à agir collectivement pour la taxation du prix des logements.

C'était autoriser un groupement de locataires, une sorte de syndicat de défense, comme nous en connaissons aujourd'hui, mais qui présentait cette particularité notable d'admettre dans son sein les personnes même qui ne faisaient pas partie de l'Université.

Sans doute était-ce après des plaintes répétées que le cardinal légat s'était décidé à rendre cette ordonnance. Mais, quoique son autorité ait été grande, il n'apparaît pas qu'il ait fourni le moyen de résoudre la crise. Il ne permettait, en somme, aux gens de l'Université que de se défendre contre l'exploitation dont ils étaient victimes. Les véritables auteurs de la crise, les propriétaires qui louaient trop cher leurs maisons, le cardinal légat, représentant du Pape, ne pouvait les atteindre ! Il n'était pas de son pouvoir de restreindre les droits des bourgeois parisiens. Il aurait fallu pour cela qu'intervienne dans le même sens le pouvoir royal. Certaine charte laisse supposer que cette intervention s'est peut-être produite plus tôt qu'on ne le pense communément (5).

L'évêque et le chancelier de Paris, jaloux de leur autorité, étaient opposés de parti pris à toute nouvelle manifestation d'indépendance de l'Université, puissance croissante qui allait s'émanciper et rejeter bientôt le contrôle qu'ils exerçaient encore sur elle. Aussi voyaient-ils d'un mauvais œil ces associations pour la taxation des loyers, —

(4) Denifle et Chatelain : *Cartularium Universitatis Parisiensis*, 1889-96, n° 20.

(5) Voir Jourdain dans *Les Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, tome IV, 1877, pages 140 et seq.

*ces constitutiones quæ colligationes seu etiam conspirationes possunt merito appellari*, qui mériteraient bien plutôt d'être appelées des conjurations ou même des conspirations, écrivait au Pape avec humeur l'évêque de Paris, Guillaume de Seignelay.

Par ses lettres du 2 avril 1221 (6), Honorius III chargeait l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Lisieux de ramener la concorde entre le pouvoir épiscopal et l'Université de Paris. Il leur donnait les raisons du différend qui séparait l'évêque et les étudiants. Entre autres choses, Guillaume de Seignelay reprochait à l'Université de fixer arbitrairement la *taxe des loyers au mépris de l'ordonnance rendue à ce sujet par le roi, acceptée par l'évêque de Paris d'alors et par l'Université elle-même*:

*Taxantes domorum pretium contra ordinationem auctoritate regia olim factam et ab eo, qui tunc presidebat Parisiensis ecclesie necnon a magistris et scholaribus, acceptatam.*

Ces lignes permettent de supposer qu'avant 1220 (date à laquelle Guillaume de Seignelay occupa le siège épiscopal de Paris), il y eut une réglementation royale de la question des logements.

Nous n'avons pu retrouver l'ordonnance qu'aurait rendue à ce sujet Philippe-Auguste... Peut-être n'est-elle pas parvenue jusqu'à nous, ou peut-être encore — la chose est peu probable, mais non point impossible — l'évêque de Paris alléguait-il une ordonnance imaginaire pour nuire davantage à l'Université dans l'esprit du Pape (7).

Qu'il y ait eu ou non avant 1220 une réglementation royale à ce sujet, un concours de circonstances extraordinaires allait provoquer, une dizaine d'années plus tard, une intervention du roi, sur la demande du Souverain Pontife. Intervention dont cette fois nous sommes sûrs et dont

(6) Denisse et Chatelain, *op. cit.* n° 41.

(7) Quelques années auparavant, lors d'un semblable différend, un prédécesseur de Seignelay avait ainsi prétendu faussement que jadis les *constitutiones* avaient été défendues par un légat.



nous connaissons le principe et les modalités. Il nous faut entrer dans le détail de ces événements

En 1220 se produisit une de ces aventures qui remplissent les annales de l'Université — et dont, aujourd'hui encore, nous avons conservé plus que le souvenir : la répétition, — bagarre entre les étudiants et les bourgeois, conflit avec l'évêque et le roi, et enfin cessation des cours. Mais cette fois, l'affaire fut grave.

Le Nain de Tillmont, l'historien de saint Louis, commence ainsi le récit savoureux qu'il fait de ces événements :

Les écoliers, avaient alors congé de se divertir le lundi et le mardi de devant le caresmes, c'estoit cette année le 26 et 27 de fevrier (1229). Que'ques-uns d'entre eux qui estoient Picards estant sortis de la ville le lundi pour aller prendre l'air du côté de Saint Marcel, après avoir joué quelques temps, s'en allèrent, boire à un cabaret du faubourg, où ils trouvèrent du bon vin. Quand il fallut payer, ils prirent querelle avec le cabaretier. Les voisins vinrent aux bruits, battirent les écoliers et les chassèrent. Ceux-ci ramenèrent le lendemain leurs compagnons qui entrèrent de force chez le cabaretier, défoncèrent tous les muids, attaquèrent et blessèrent tous ceux qu'ils trouvèrent dans les rues, hommes et femmes (8).

À cette nouvelle, la régente Blanche de Castille, au caractère impérieux et quelque peu irascible, se fâcha, et, sans respecter les privilèges que Philippe-Auguste avait concédés aux écoliers, avec « la légèreté féminine », comme dit Matthieu Paris, elle envoya un groupe de ses gens d'armes afin de punir les perturbateurs. Au hasard, les archers assommèrent quelques étudiants... À son tour, l'Université prit feu et vint exiger de la reine des réparations pour l'outrage subi. Celle-ci ne voulut rien entendre. Alors, dernière ressource, par un décret du 27 mars 1229 l'Université décida que, si au plus tard 30 jours après Pâques (qui était le 15 avril) satisfaction n'avait pas été rendue à la corporation, tous les cours seraient suspendus pendant une durée de 6 ans.

(8) Le Nain de Tillmont, t. I., p. 535.

nées (9). Cette menace fut sans effet sur la reine. Aussi, à la date prescrite :

tous les maîtres et écoliers, hors un fort petit nombre, abandonnèrent la ville, et il n'y demeura pas un seul régent qui eust quelque réputation et tous les exercices cessèrent (10).

Les gens de l'Université se dispersèrent à Orléans, à Reims, à Angers, à Toulouse. Un bon nombre passa en Espagne, en Italie, en Angleterre. Il nous a été conservé à ce sujet un témoignage curieux de ce que devait être la difficulté de se loger. Henri III, roi d'Angleterre, avait offert ses condoléances intéressées aux gens de l'Université :

Il leur témoigna la douleur qu'il avait eue, dit Tillemont, des injustices qu'ils avaient souffertes, à Paris ; leur dit qu'il souhaitait extrêmement de les voir rétablis dans leurs privilèges, et leur offrit, s'ils voulaient passer en son royaume, tel lieu qu'ils voudraient pour y demeurer, avec toute la liberté et toute la tranquillité possible. *Il leur promit de leur fournir gratuitement des logements et beaucoup d'autres choses, s'ils voulaient venir à Oxfort* (11).

Durant deux années, Paris fut privé de son Université. Le pape Grégoire IX s'émut. C'est que l'Université de Paris fut toujours la fille chérie du Saint-Siège — fille bien peu sage, mais qui était toujours assurée de se voir pardonner ses pires incartades... Cela se comprend : Paris était surtout la pépinière des théologiens, comme Orléans était celle des juristes et Montpellier celle des médecins, et c'était dans la capitale française que se formait tout le haut clergé de l'Europe.

De même, lorsqu'en des circonstances analogues, en 1221, l'Université fit temporairement grève, le pape Honorius III (12), se désolait de ce que « la voix de la science se

(9) Denifle et Chatelain, n° 62.

(10) Le Nain de Tillemont, t. I. p. 537.

(11) Le Nain de Tillemont, tome I., p. 537. Voir dans Denifle et Chatelain la lettre de Henri III, du 16 juillet 1223, n° 64.

(12) Celui-là même qui, deux ans auparavant, avait interdit que le droit romain et le droit civil fussent enseignés à Paris, afin que cette ville demeurât le siège par excellence des études théologiques.



soit éteinte à Paris » et s'indignait « qu'on arrêtât le cours de ce fleuve de science qui par ses multiples dérivations arrose et féconde le terrain de l'Église universelle ».

Aussi, pendant les deux années que dura la « sécession » le Pape Grégoire IX s'attacha-t-il par des efforts constants à réconcilier le roi et les gens d'étude. Enfin il y parvint, et par sa bulle *Parens scientiarum* du 13 avril 1231, adressée aux maîtres et écoliers, il fixa définitivement les statuts et privilèges de l'Université. Il autorisait à nouveau la constitution des associations, incriminées par l'évêque de Paris, pour taxer ou interdire les logements. Et, au cas où ces privilèges seraient violés, le pape accordait à l'Université le droit, si réparation n'était pas faite dans les quinze jours, de se défendre en employant l'énergique moyen de la cessation des cours (13).

Pour résoudre la crise, Grégoire IX fit plus encore. Profitant de cette rentrée du monde universitaire pour féliciter le roi de France, il lui écrivit le 14 avril 1231 et lui demanda instamment d'assurer la taxation des logements :

... Hospitiorem quoque taxationem per duos magistros et duos burgenses ad hoc de consensu magistrorum electos juramento prestito fideliter faciendam, sive, si burgenses non curaverint interesse, per duos magistros, *sicut fieri consuevit*, eis sine difficultate concedas, cum alias nimis cara hospitia conducere cogentur.

Ainsi donc, désormais, une commission mixte, composée d'universitaires et de bourgeois assermentés, devait, selon le désir du Pape, fixer le prix des logements — ou, si les bourgeois refusaient, « concède sans difficulté que cette taxation soit faite par deux maîtres, *selon l'usage* », écrivait Grégoire IX au roi. Cette dernière phrase peut laisser supposer que Philippe-Auguste avait permis que deux maîtres taxent les maisons à louer.

Louis IX accéda au désir du Pape. Nous le savons par

(13) Denifle et Chatelain, n° 79.

des chartes postérieures de 1237 (14), de 1245 (15), etc., dans lesquelles les Souverains Pontifes parlent de la taxation établie *de voluntate et consensu charissimi in Christo filii nostri illustris Francorum regis*.

## §

Qu'elle remonte à Philippe-Auguste ou à saint Louis, cette mesure était exceptionnelle. A la même époque, aucune des coutumes n'autorisait une limitation des droits des parties dans le louage d'immeuble : la loi de l'offre et de la demande jouait sans restriction, toute puissante, et c'était une audacieuse innovation que de prétendre, en faussant le jeu de cette loi, soulager la détresse qu'elle pouvait faire naître.

Il y a, sans doute, dans cette taxation établie par l'Eglise, une manifestation de l'esprit du droit canon, soupçonneux de la fraude, ennemi du gain exagéré, et qui, constamment, s'est efforcé d'établir ou de rétablir, dans la mesure du possible, l'égalité de traitement entre les parties contractantes. Mais il y a aussi un curieux phénomène d'adaptation de la rigueur des principes juridiques aux impérieuses nécessités économiques et sociales. Pour un temps, la conception romaine du louage était méconnue ; l'on adoptait un régime dans lequel on faisait bien plus que d'ouvrir la possibilité d'une action en rescision, puisque l'on prévenait la lésion possible.

Aujourd'hui avoir un logis est imposé par la loi : de tout temps, ce fut une nécessité vitale. Chaque fois que les circonstances ont rendu les habitations chères et rares, le législateur a dû intervenir pour parer — ou essayer de parer — à la crise (16).

(14) Denifle et Chatelain, n° 114.

(15) *Op. cit.*, n° 138.

(16) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, sur cette matière, il y eut à Rome même, où fut posé le principe que dans le louage, au contraire de la vente d'immeuble, la rescision pour lésion n'est jamais admise, des lois de circonstance. Seuls les citoyens riches étaient propriétaires de leur maison (*domus*). Les autres, moins fortunés, habitaient des immeubles hauts, étroits et peu confortables.



Cette réglementation du contrat de louage que nous rencontrons en faveur de l'Université, au XIII<sup>e</sup> siècle, est-elle dans notre Ancien Droit un fait unique et isolé ? Il serait intéressant de le rechercher.

Nos anciens auteurs ne présentent que la théorie romaine traditionnelle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pothier écrivait :

Il n'est pas nécessaire que le prix égale la valeur de la jouissance ou usage de la chose donnée à loyer ; si le prix du loyer est au-dessus ou au-dessous il y aura, à la vérité, iniquité dans ce prix ou loyer, qui oblige, dans le for intérieur, à restitution le locateur ou le conducteur. (Pourquoi faire naître une obligation naturelle s'il n'y a pas de manœuvre ? Bugnet, l'éditeur de Pothier, s'en étonne.) Mais cette iniquité du prix n'empêche pas que le contrat soit valable (17).

C'est la tradition de notre ancien Droit. C'est aussi l'esprit du Code civil. Esprit avec lequel notre florissante législation d'après-guerre sur les loyers, limitant les droits du propriétaire, est en contradiction absolue.

... Rien n'est nouveau sous le soleil et, à des siècles de distance, sous la poussée pareillement irrésistible des faits, s'imposent tout naturellement de semblables mesures de protection.

### §

Après les actes pontificaux de 1231, l'Université allait encore avoir à souffrir de la pénurie d'habitations.

Ce n'est pas seulement contre les propriétaires que les écoliers et les maîtres avaient à se défendre, mais aussi con-

tables appelés *insulae* (îlots). La population romaine augmentée se concentra, en l'absence de moyens de transports, sur certains points de la ville. Une véritable crise dura jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle. Le pouvoir impérial intervint à plusieurs reprises pour limiter le prix des loyers, et il y a même un décret de César faisant remise d'une année de loyer à tous les locataires occupant un appartement de moins de 2.000 sesterces par an.

Voyez, sur cette question, Charles Gide : *La crise du logement*, dans la *Revue internationale de sociologie*, 1924, page 452 (numéro de sept.-octobre) et Cuq : *Les institutions juridiques des Romains*, Paris 1891-1902, tome I, page 617, et les références données par cet auteur.

(17) Pothier, éd. Bugnet, tome IV, p. 17, n<sup>o</sup> 36.

tre les « candidats locataires » qui, par toutes sortes de ruses et de surenchères, tâchaient de prendre la place habitée en en chassant le précédent occupant. Cette concurrence se produisait surtout pour les maîtres. Seuls ceux qui appartenaient à un ordre religieux — Mineurs ou Prêcheurs — enseignaient dans leur couvent; les autres louaient chez l'habitant une salle assez vaste pour contenir leurs élèves et c'est ainsi, éparpillés dans toutes les rues du Quartier-Latin, qu'ils faisaient leurs cours. Tel auteur du moyen âge nous a dit quelle était parfois la honteuse promiscuité de ces écoles... L'installation, on le sait, était rudimentaire. Les écoliers étaient assis à même le sol qui, en hiver, était recouvert de paille.

Malgré toutes ces incommodités, le professeur qui avait une salle de classe était un privilégié; beaucoup étaient réduits à enseigner à un carrefour, en plein vent.

Le cardinal de Courçon, dans son ordonnance de 1215, avait vu les inconvénients de cette concurrence qui ne faisait que nuire à la collectivité. Plus complètement, Jacques de Preneste, lui aussi légat du Saint-Siège, s'attacha à y parer. Dans une lettre du 1<sup>er</sup> avril 1239 adressée au chancelier, il enjoint à celui-ci de défendre à tout maître ou écolier de louer — à un prix plus élevé — l'école ou la maison déjà occupée par un autre, à moins toutefois que l'actuel locataire refuse de céder la place par pure malice (18).

Une réunion générale des maîtres de l'Université, tenue en février 1245 dans l'église des Mathurins, reprit et développa l'ordonnance de l'évêque de Preneste. *De communi assensu* il fut décidé que :

Aucun maître ne retiendra plusieurs écoles.

Nul, s'il n'est régent, n'occupera une salle de classe pour y enseigner.

Nul ne s'emparera de la salle d'école occupée par un régent, tant que celui-ci y donnera des leçons et s'acquittera des obligations contractées envers le propriétaire.

(18) Denifle et Chatelain, n° 123.



Nul, moyennant surenchère, ne se rendra locataire d'une maison louée par un autre.

Nul ne paiera pour une école un loyer supérieur à la taxe.

... Si le propriétaire d'une habitation refuse de la céder, pour le prix fixé par la taxe, à un écolier qui présente toute garantie, l'habitation sera interdite pendant 5 années. L'écolier ou le maître qui aura loué une habitation interdite, ou qui, y ayant séjourné, ne la quittera pas au plus tôt, sur l'injonction soit du recteur, soit du bedeau, du procureur ou du messenger envoyé par le recteur, sera considéré comme déchu des privilèges de l'Université (19).

Les seules sanctions que comportaient ces dispositions : mise à l'index du propriétaire, exclusion de l'Université pour le maître ou l'étudiant, étaient assez énergiques. Ce n'était guère prudent d'entrer en lutte avec ces terribles écoliers, doublement excités par la conscience qu'ils avaient de défendre leurs intérêts et par la satisfaction qu'ils trouvaient toujours à jouer de bons tours aux bourgeois et, quand cela était possible, à casser quelque chose...

Par sa bulle du 15 mai 1245, Innocent IV approuva la délibération de l'Université et les mesures qui y avaient été prises (20).

### §

Quelques années auparavant, la sollicitude du Souverain Pontife envers les écoliers, et l'attention toute particulière qu'il apportait à cette question de leur logement, s'étaient marquées d'une façon assez curieuse.

Les clercs séculiers qui étaient propriétaires de maisons à Paris et les religieux qui louaient aux écoliers des dépendances de leurs couvents avaient cru, sans doute, que leur caractère sacré les mettait à l'abri de la taxation.

Mais les étudiants, conscients d'être vraiment les « fils les plus chers » du Saint-Siège, n'admettaient pas que qui-

(19) *Op. cit.*, n° 136.

(20) *Op. cit.*, n° 143.

conquesoit plus privilégié qu'eux. Ils se plaignirent donc à Rome.

Le 15 juin 1237, Grégoire IX demandait à l'archevêque de Sens de faire une enquête afin de savoir si, réellement, les religieux et les clercs séculiers se soustrayaient à la taxe. Le pape s'indignait à cette idée, et il ordonnait à l'archevêque, si ces méfaits étaient vérifiés, d'appliquer aux coupables la censure ecclésiastique sans appel (21).

Cependant, quelques années plus tard, l'Université présenta au Pape des plaintes nouvelles. Le 5 mars 1245, Innocent IV, dans une bulle adressée au chancelier, blâmait sévèrement la conduite de ces clercs « qui faisaient naître un grave scandale » en se dérochant aux mesures qui frappaient les laïcs, alors qu'ils auraient dû donner l'exemple.

Il ordonnait au chancelier de faire appliquer à tous les clercs séculiers comme à tous les religieux, Templiers, Hospitaliers, Cisterciens ou Prémontrés, la taxation, toujours sous peine de la censure ecclésiastique (22).

Il y a une dernière bulle d'Innocent IV, datée du 30 mai 1252, et adressée au chancelier. Devant le mauvais vouloir et la rapacité des religieux, le Pape se fâcha vraiment.

Affirmant sa volonté de protéger l'Université, il enjoignait au chancelier de suspendre, d'interdire, d'excommunier, sans tenir compte des privilèges spécialement accordés à ces clercs et religieux, mais de faire respecter la taxation (23)! Urbain IV ne devait plus revenir sur cette question, le 9 janvier 1263, que pour traiter un point de détail (24).

Pendant encore de longues années, la taxe continua à être appliquée, à Paris. Nous le savons par les documents parvenus jusqu'à nous, qui, aux dernières années du XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, avaient trait à cette réglementation.

Le 21 juin 1277, dans une réunion solennelle de toutes

(21) *Op. cit.*, n° 114.

(22) *Op. cit.*, n° 138.

(23) *Op. cit.*, n° 203.

(24) *Op. cit.*, n° 380.



les facultés de l'Université, les dispositions précédemment prises étaient confirmées et renouvelées (25).

Pour les années 1282 et 1283 nous avons, conservés dans les archives de l'Université de Paris, quelques feuillets sur lesquels les « taxateurs » ont inscrit le prix des loyers taxés pour  $7\frac{1}{4}$  maisons ou écoles (26).

Le 26 février 1300, Philippe le Bel ordonnait au prévôt de Paris de veiller à ce que les bourgeois n'obligent pas les écoliers à leur livrer des gages avant d'entrer en jouissance (27).

Peut-être les bourgeois parisiens employaient-ils ce subterfuge de demander aux écoliers une garantie qu'ils pouvaient difficilement fournir, pour écarter ceux à la bourse peu garnie, qu'ils jugeaient indésirables.

Des chartes du 20 octobre 1320 (28) et du 6 mars 1322 (29) font encore mention de la taxation.

Enfin, dernier document, dans un manifeste, daté de 1350, dirigé contre les empiètements du recteur de l'Université, les maîtres de la Faculté de Théologie rappellent que le prix des logements est fixé par les maîtres et les bourgeois de Paris, et cela, *a tanto tempore de cujus contrario non memoria existit*.

Sans doute cette revendication était surtout une affaire de principe, et la taxation des logements au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle devait déjà commencer à tomber en désuétude. Paris n'avait cessé de s'étendre ; de plus, à partir de 1350 environ, les loyers baissèrent considérablement ; enfin, et surtout, de nombreux collèges avaient été créés.

A partir de la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, les fondations, faites dans une secourable intention, de maisons dans lesquelles — à condition d'accepter le règlement — des étudiants pauvres étaient assurés de trouver le vivre

(25) *Op. cit.*, n° 478.

(26) *Op. cit.*, n° 511.

(27) *Op. cit.*, n° 612.

(28) *Op. cit.*, n° 793.

(29) *Op. cit.*, n° 803.

avec le couvert s'étaient multipliées. Ces étudiants étaient des « boursiers », logés gratuitement. D'autres pensèrent qu'au lieu de vivre isolés, il serait plus agréable et plus économique de former une petite communauté. Ils occupèrent ainsi une maison tout entière et chargèrent l'un d'entre eux de l'administration de leurs affaires communes. Cet homme d'expérience fut le « Principal ».

Puis les hôtels meublés gratuits qu'étaient primitivement les collèges s'adjoignirent des bibliothèques et des salles d'étude, où les étudiants travaillèrent sous la direction de répétiteurs. Aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, les collèges nouvellement bâtis étaient de superbes édifices. Les écoliers non boursiers obtinrent d'y être admis en payant.

La multiplication de ces établissements et la vogue qui les entoura changèrent, du tout au tout, le visage de la primitive Université. La Montagne Sainte-Geneviève se peupla de collèges, surtout dans l'espace compris entre nos rues de la Montagne Sainte-Geneviève et Descartes d'une part, Saint-Jacques de l'autre, où se pressent encore aujourd'hui nos lycées, nos écoles, nos facultés — qui n'ont fait que succéder aux antiques fondations médiévales.

L'on connaît le sort illustre du collège que fonda, en 1257, Robert de Sorbon ; le cardinal d'Harcourt fonda en 1280 le collège d'Harcourt (lycée Saint-Louis) ; le cardinal des Cholets celui des Cholets, en 1291 (Sainte-Barbe) ; Jeanne de Navarre créa en 1304 le collège de Navarre (Pavillon des élèves à l'École Polytechnique) ; le collège de Montaigu (Bibliothèque Sainte-Geneviève) fut fondé en 1314 par le cardinal Gilles Aycelin ; le collège de Lisieux (Faculté de Droit) en 1305, etc.

Dans l'Université ainsi transformée, au début du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, les étudiants se divisaient en « caméristes », pensionnaires d'un collège, et en « martinets », étudiants libres vivant seuls. Les martinets étaient ainsi appelés à cause du bâton dont on les suspectait de se servir trop volontiers. Leur petit nombre et leurs mœurs douteuses expliquent qu'on



ait cessé pour eux de taxer les habitations. En 1463, les « martinets » disparurent ; on les obligea à se rattacher à un collège. Il ne pouvait plus y avoir, alors, d'aucune façon, de problème du logement.

Comme quoi les faits qui apparaissent les plus obscurs et les plus dénués d'importance ont parfois les conséquences les plus graves. Il avait fallu de bien longues années, plus d'un siècle, pour que l'Université s'adapte à la situation nouvelle et trouve un remède à la pénurie des logements. Et cette adaptation ne s'était réalisée qu'en provoquant la transformation radicale de l'organisation de l'Université de Paris.

### §

La crise du logement ne se fit pas seulement sentir à Paris, mais encore dans bien d'autres villes qui, au moyen âge, étaient habitées par des maîtres et des étudiants groupés en Université.

Ces Universités provinciales étaient calquées sur l'Université par excellence, celle de Paris. Nous avons étudié en détail les raisons et l'évolution de la réglementation des loyers dans la capitale, aussi ne ferons-nous que marquer les traits caractéristiques des mesures prises dans les autres villes de France.

C'est en 1305 que le pape Clément V autorisa la fondation de l'Université d'Orléans.

Par une bulle du 27 janvier de l'année suivante (30), il réglait les détails de leur logement, en même temps qu'il accordait aux maîtres et aux écoliers le bénéfice de la juridiction ecclésiastique.

Le pape décida que le prix de la location de toute maison vacante serait fixé par une commission de quatre « taxateurs ». Deux devaient être nommés par l'Université et deux par les bourgeois.

(30) Marcel Fournier : *Statuts et Privilèges des Universités françaises*, t. I<sup>er</sup>, n° 22.

Si ces quatre personnes se trouvaient divisées et dans l'impossibilité de s'accorder, il y avait lieu à l'élection d'un cinquième « taxateur », choisi par les bourgeois parmi les maîtres de l'Université.

Au cas où les propriétaires d'Orléans prétendraient louer leurs maisons un prix plus élevé que celui fixé par la commission, que l'Université fasse grève et suspende ses cours, recommande alors le pape.

Le roi lui aussi intervint — et souvent — pour assurer la protection des écoliers d'Orléans. C'est que, comme Paris, séjour des théologiens, attirait toute la sollicitude de la Papauté, Orléans, où se formaient surtout des juristes, était très cher au cœur des rois de France. C'est là qu'était le séminaire de ces légistes, théoriciens et soutiens de leur pouvoir.

Le 12 mars 1310, Philippe le Bel mande aux baillis et prévôts d'Orléans qu'ils veillent à ce que « la viande, le poisson et les autres victuailles » ne soient pas vendus plus cher aux écoliers qu'aux autres habitants de la ville, comme, paraît-il, les marchands d'Orléans avaient coutume de le faire. De même, les écoliers d'Orléans ne doivent pas payer des loyers plus élevés... Le roi donne l'ordre à ses officiers d'intervenir en tout cela et d'assurer des logis, à des prix convenables, aux étudiants. Il descend dans les détails et prévoit que, « si toutefois une maison a été transformée et rendue plus confortable et si le loyer en était juste et non excessif, elle pourra être augmentée (31) ».

De nouveau, par des lettres du 15 juin 1375, le roi traite cette question. Il écrit au prévôt d'Orléans :

Notre très chière et amée fille l'Université des écoliers et étudiants à Orléans, nous a fait exposer que, comme de tel et si longtemps, qu'il n'est mémoire du contraire, les écoliers de la dicte Université, pour vacquer à l'estude, aient acoustumé de louer maisons en la ville et forbours d'Orléans, en la fourme et manière que font les autres habitants d'icelle ville et forbours et

(31) *Op. cit.*, n° 28.



autres de notre royaume, sanz que les diz escoliers aient acoustumé de bailler gages, p'èges ou caucion, pour les loyers d'icelles maisons. Et aussi, tu, prévost d'Orliens, par privilège de nos prédécesseurs, roys de France, octroïés aux diz escoliers, sois tenuz de leur faire bailler maisons pour leur demeure, en la diete ville et forbours, par priz convenables. Néantmoins, les bourgeois et habitants d'Orliens, en haine des diz escoliers, puis un peu de temps en ça, ont refusé et de présent communément refusent et contredient loer leurs maisons aus diz escoliers, se des loyers d'icelles maisons ne baillent gaiges portatiz, ou caucion bourgeoise de la dite ville et obligation, avec renunciacion de nau répéter leurs livres, après un an, qui venduz seroient, pour les diz loïés...

Le roi ordonne à ses lieutenants de s'interposer, de faire obtenir aux escoliers des logements sans qu'ils soient tenus de fournir garantie. Autrement, c'est causer

grand préjudice et dommaige à notre dite fille et aux suppoz d'icelle, qui de caucion bourgeoise ne pourront rencontrer en la dite ville, et qui, par voie oblique ou indirecte, seroient contraints de delaissier l'estude au dit lieu, par faute de demeure (32)

Ce n'était donc pas, à Orléans comme à Paris, le grand concours d'habitants qui motivait ces dispositions royales : il s'agissait de réprimer chez les bourgeois « la haine des diz escoliers ». La sympathie n'était pas grande entre les étudiants d'Orléans et leurs hôtes. Ceux-là pillaient les vignes et les vergers, circulaient armés dans les rues et, dès que l'un d'eux avait un procès avec un habitant de la ville, ils prenaient fait et cause pour lui — et bruyamment ! — contre le bourgeois imprudent. « Les escoliers de Paris et d'Orléans troubleraient la terre entière ! » dit un contemporain.

Enfin les privilèges royaux leur avaient concédé une situation si enviée qu'il arrivait — paraît-il — que, pour participer à ces privilèges, certains Orléanais se faisaient frauduleusement inscrire au nombre des escoliers.

L'Université d'Orléans fut « réformée » en 1389.

(32) *O.*, cit., n° 185.

## §

En 1229, au moment où la gent universitaire quittait Paris, les maîtres de Toulouse, ville dans laquelle venait de se fonder une Université, désireux d'attirer le plus grand nombre d'étudiants, envoyèrent une sorte de lettre circulaire partout où des gens de science étaient susceptibles d'abandonner d'autres lieux pour venir étudier en Languedoc. Il est un avantage que les Toulousains ne manquent pas de faire ressortir ; c'est que dans leur patrie, comme disent les vers :

*Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur  
Pro parvo carnes, pro parvo pisces emetur.*

Les étudiants durent se laisser prendre à tous ces attrait et venir nombreux. Aussi le 30 avril 1233, Grégoire IX, confirmant la fondation de l'Université de Toulouse, lui accordait tous les privilèges dont jouissait l'Université de Paris, et, comme alors dans la capitale la lutte contre le logis cher battait son plein, il n'oubliait pas d'indiquer spécialement que les maisons vacantes seraient taxées par deux clercs et deux laïcs choisis par les étudiants (33).

Dès 1243, l'on relève quelques fondations de bourses. Mais ce dut être seulement vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle qu'une crise grave se déclara et obligea à prendre des mesures sérieuses. Le 20 septembre 1341, le recteur, d'accord avec les maîtres et les étudiants, arrêta que : aucun membre de l'Université n'aurait le droit de posséder soit deux logements, soit deux écoles. Il serait interdit — sans doute pour contrarier une spéculation inévitable — de faire la sous-location ou la cession de droits. Enfin, quiconque aurait dans Toulouse un logement ou une école perdrait ses droits sur eux s'il résidait hors la ville durant une année.

Pour sanctionner ces dispositions, les statuts de 1341 décidaient que tout membre de l'Université devrait prêter

(33) *Op. cit.*, n° 506.



entre les mains du chancelier ou du recteur serment de les observer. Le maître qui violait son serment s'exposait à se voir interdire d'enseigner pendant deux années, et l'étudiant parjure ne pouvait, pendant deux années de même, passer les examens qui lui permettaient d'obtenir le grade supérieur (34).

## §

C'est une revue presque complète des Universités françaises du moyen âge qu'il nous faut faire...

A Cahors, Jean XXII, originaire de cette ville, avait fondé une Université à laquelle il concéda par une bulle du 4 novembre 1332 des privilèges analogues, au point de vue du logement, à ceux qui avaient été octroyés à l'Université de Paris en 1231 (35).

Les statuts de l'Université de Cahors furent remaniés en 1377, et des dispositions nouvelles furent prises pour la nomination des « taxateurs ». Cette ville était alors sous la domination anglaise : l'année suivante, le prince de Galles confirma tous ces privilèges et autorisa même les « taxateurs » à obliger les habitants à louer, *contre leur gré, les pièces qu'ils n'occupaient pas ou qui ne leur étaient pas indispensables* (36). Voilà bien le comble de l'interventionnisme !

Un siècle plus tard, en août 1472, Louis XI reprenait la même question (37). C'est là le dernier document en date sur la taxation.

A Poitiers, le 27 août 1437, l'Université adressait à la ville une requête pour demander, avec un délicieux éclectisme : une taxation du prix des vivres, *des logements*, des salaires pour les docteurs, une cloche et une indemnité de voyage, pour envoyer copier les privilèges de l'Université de Toulouse (38).

(34) *Op. cit.*, n° 596.

(35) *Op. cit.*, n° 1425.

(36) *Op. cit.*, n° 1433.

(37) *Op. cit.*, n° 1465.

(38) *Op. cit.*, n° 1722.

Les écoliers obtinrent leur cloche, mais dix ans plus tard seulement. L'on trouve en octobre et novembre 1447 des quittances de 9 livres 15 sous pour le montage et 8 livres pour l'installation de la cloche de l'Université.

La ville de Poitiers commença à construire en 1448 « les Grandes Ecoles ».

Dans bien d'autres villes encore : à Montpellier (39), à Avignon (40), à Perpignan (41), à Dôle (42), à Valence (43), furent prises, surtout durant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les mesures qu'imposaient le manque de logis et toutes ses conséquences.

§

Ainsi l'Ancienne France a connu — dans les villes écolières — la crise du logement.

Bien plus : au moyen âge, certaines universités étrangères, Oxford, Bologne par exemple, ont également souffert des mêmes maux... et des mêmes remèdes.

Pourquoi des recherches plus approfondies n'établiraient-elles pas que la pénurie d'habitations, qui se constate aujourd'hui dans les cités du monde entier, n'est que la réédition d'un phénomène qui se serait produit, avec autant de généralité et pendant plusieurs siècles, dans toutes les villes d'Europe où la chrétienté allait à l'Ecole?... Puisque tout recommence !...

GASTON GUILLARD.

(39) *Op. cit.*, nos 957, 963, 968, 969, 976.

(40) *Op. cit.*, n° 1282.

(41) *Op. cit.*, nos 1483, 1484, 1485.

(42) *Op. cit.*, n° 1616, § LXI et 1617.

(43) *Op. cit.*, nos 1834, 1841, 1842, § XI.



## A.-FERDINAND HEROLD ET LE SYMBOLISME

SOUVENIRS

---

Aux temps héroïques du symbolisme existait, dans le centre de Paris, une sorte d'ancre obscur où qui avait l'audace de pénétrer se plongeait dans une atmosphère chargée de mystère.

Des formes indéfinissables passaient confusément, étrangères aux préoccupations habituelles des hommes ; quelque chose de vague et de profond absorbait la pensée et les regards, quelque chose qui faisait comme surgir en la conscience de chacun le visage secret de ses actes et de ses réflexions les plus intimes.

Les hôtes ordinaires de ce lieu si peu parisien à proximité des boulevards et de l'Opéra, de ce lieu si dérobé aux agitations vaines de l'intérêt et des basses ambitions, n'en troublaient guère le silence que par un glissement, aux initiés perceptible, de paroles douces et lentes, parfois nuancées de dédains, le plus souvent empreintes d'une foi affirmative sans détours.

De ces hôtes le plus silencieux était un magnifique chat noir, de la race d'Eponine, la chatte illustre de Théophile Gautier, qui, durant de longues années, s'arrangea de façon à fournir de ses descendants aussi irréprochablement noirs, indolents et fatidiques qu'elle-même, les foyers des poètes et de ceux qui les aimaient. Une indulgente figure de femme souriait pensive entre les bandeaux de ses cheveux onduleux et blancs. On n'entendait que comme un souffle le son de sa voix qui accueillait rassurante et paisi-

ble, ou qui d'un mot aimable acquiesçait invariablement aux propos tenus autour d'elle.

Mais le personnage inoubliable, même à qui ne l'aurait aperçu qu'une fois, était un petit homme noir, d'âge énigmatique, bien qu'il secouât volontiers de ses doigts fluets une tignasse mêlée de neige et de jaïct, où la neige tendait à prédominer, et qu'il s'abritât les yeux sous de larges conserves de verre fumé ou d'un bleu sombre. C'était lui l'animateur, l'âme de cet antre que des malavisés, dépourvus de tout sentiment lyrique, c'est-à-dire inaptés à discerner sous le voile vulgaire des apparences les réalités essentielles et durables, eussent pu prendre pour une médiocre boutique, encore qu'elle fût située à l'entrée de la Chaussée d'Antin, encore qu'elle regorgeât du trésor le plus précieux de poèmes à peu près inédits et d'eaux-fortes originales et rares. D'ailleurs, cet homme, si le nom d'homme convient à un être de magie, ce sorcier délicieux eût détesté qu'on feignît de le distinguer à cause de ses allures, de ses goûts, dans la masse de ses contemporains. Il portait la discrétion à un tel point que, depuis le jour de sa naissance, on ne l'avait jamais connu que sous un nom presque commun à force d'être répandu, accompagné d'un prénom banal. Il s'appelait Edmond Bailly. Pour se conformer aux usages, il dérobaît ses aspirations et ses maléfices de sorcier sous le couvert d'un commerce honorable, le plus honorable qui soit : il s'était fait éditeur.

Ce qu'il éditait, c'était de la sorcellerie. Il était l'éditeur attitré des sciences occultes et des sociétés de théosophie. Mais le résultat de son commerce ne répondait pas à ses espérances. D'abord il se sentait mal à l'aise dans la fréquentation de ses auteurs qui, tout cabalistes éminents qu'ils fussent et redoutables nécromants, lui apparaissaient sous l'aspect d'assez tristes sires, pauvres en esprit naturel, et dépourvus de principes philosophiques non moins que de sens critique. Ce qui le plus le gênait sans doute, c'est que les ouvrages qu'il publiait pour eux rencontraient parfois la



faveur d'un certain public, et que leurs livres se vendaient.

Personne n'a, plus loin que cet éditeur, poussé la conviction, illustrée par des exemples sans nombre, que, dès qu'un livre se vend, c'est la preuve qu'il ne vaut rien, et aussi qu'un livre de valeur, avant des années, des lustres, des siècles, ne saurait être apprécié et, par conséquent, ne saurait se vendre.

Il ne fut pas longtemps à se mettre en quête d'auteurs qui, décidément, pussent ne pas se vendre et qu'il pût éditer sans troubler sa conscience, puisqu'ils ne se vendraient pas.

Toutefois, son attitude n'était point celle d'un Mécène ; il ne prétendait pas encourager, soutenir des œuvres, des auteurs jeunes et inconnus en dépensant pour eux des sommes d'argent considérables. Il ne possédait aucun argent. Et même, à cette époque où l'on était riche avec la millième partie de ce qui est aujourd'hui indispensable pour qu'on puisse être admis à mourir de faim, Edmond Bailly ne jouissait d'aucun patrimoine, il n'espérait aucun héritage ; il vivait sans autre ressource que l'ingénuité et l'enthousiasme de son âme éprise du beau. Ses revenus matériels et spirituels dépendaient uniquement de la mévente de ses publications. Il faut reconnaître qu'il ne faisait rien pour obtenir un résultat différent. Il n'avisait aucun libraire de ses mises en vente, et quand, d'aventure, on lui demandait un ouvrage nouveau, il oubliait de répondre ou affirmait bien vite que cet ouvrage était épuisé.

Je me souviens de sa colère, un jour où, devant moi, un courtier se permit de proférer quelques sévères appréciations, au demeurant fort sottes, sur le génie de Villiers de l'Isle-Adam, parce que l'on plaçait difficilement son dernier livre, édité par Bailly.

Le sorcier bondit plein de rage, agitant ses petites mains sous le nez du blasphémateur, disposé, eût-on pensé, à l'étrangler tout à coup. Ses mémorables lunettes avaient

glissé au long de son nez ; il les redressa d'un geste brusque ; ses lèvres frémissaient de paroles indignées, mêlées d'invectives éloquentes. Le chat noir ne savait quelle contenance garder. Il errait, dérouté, à travers la boutique. La timide madame Bailly, avec des gestes effarés, avait disparu derrière la tenture. Et lui, le sorcier, il continuait sans arrêt ; il inondait le malheureux homme d'un torrent d'ironies sanglantes et de menaces et adressait au ciel des appels de vengeance péremptoires.

Le pauvre courtier, tremblant, aurait en vain tenté d'échapper à ce tumulte ; il n'osait même ou ne pouvait risquer une excuse ; il courbait l'échine et guignait du coin de l'œil la porte de sortie. Mais la retraite était coupée. Bailly ne lui permettait pas de s'enfuir ; il le tenait même, je crois, par un bouton de son veston.

Profitant d'une seconde d'accalmie, tandis que Bailly reprenait haleine : « C'est bien », articula-t-il d'une voix indistincte, « vous ne me reverrez plus », et, sans autrement saluer, il s'esquiva dans la rue.

Après son départ, Bailly s'était apaisé ; il rajusta ses lunettes, le désordre probable de sa toilette, se passa à une ou deux reprises les mains dans les cheveux et, assis à côté de moi, me dit d'une voix tranquille : « C'est mon meilleur acheteur. »

« Il reviendra » — tentais-je de lui affirmer. — « Oh, je le connais. Non, il ne reviendra pas. Et d'ailleurs, s'il revenait, je n'hésiterais pas à le foutre à la porte ! »

§

Dans cette vieille et chère *Librairie de l'Art Indépendant*, plusieurs d'entre nous ont débuté dans l'existence littéraire ; un certain nombre des poètes symbolistes lui doivent, sinon leurs premiers succès, du moins la joie de s'être connus et groupés.

Là fréquentaient autour d'ainés tels que Huysmans, que Villiers de l'Isle-Adam, que Mallarmé, des jeunes gens fer-



vents et empressés qui se nommaient — entre cent autres — Henri de Régnier, Pierre Quillard, Ferdinand Herold, Albert Mockel, et l'un après l'autre, André Gide, Pierre Louys, Claudel, Jean de Tinan, André Lebey, Paul Fort.

De cette officine singulière sont sortis maintes plaquettes que les amateurs disputent dans les ventes publiques aux libraires, comme des valeurs de bourse ou de spéculation, et des ouvrages sur lesquels se fonde la gloire de leurs auteurs : *les Poèmes anciens et romanesques* d'Henri de Régnier, et *Tel qu'en songe* et *Aréthuse*, et de Pierre Louys la première, la vraie première édition des *Chansons de Bilitis*.

Ferdinand Herold s'était déjà fait apprécier par ses livres de début. Dès 1888, à l'âge de vingt-trois ans, il avait donné la mesure de son profond savoir dans un drame inspiré du sanscrit, *l'Exil de Harini*. Des qualités qui plus tard fleuriront en lui se perçoivent en germes dans cette œuvre, promesse qu'il tint à honneur de réaliser. Plus décisifs, plus importants apparaissent *La Légende de Sainte Libérata*, somptueusement imprimée dans un goût parfait par Georges Chamerot en 1889, et, en 1890, chez Alphonse Lemerre, *les Pœans et les Thrènes*, son premier recueil de poèmes, à proprement parler lyriques.

L'art de Ferdinand Herold, dont la Muse, pure toujours par le sentiment et par la pensée, se montre particulièrement consciencieuse, nette par l'élocution précise, élégante et réservée, ne pouvait qu'être exclusivement objectif. Ce ne sont pas les tressaillements de son cœur ni le brusque éveil de son cerveau que le poète découvre à ses premiers lecteurs. Si l'on ne connaissait de lui que ces livres-là, il passerait pour un des plus subtils, des plus érudits d'entre les poètes parnassiens, un de ceux dont la technique poétique, soumise à toute tradition, est la plus réfléchie et volontaire. Disciple, non tant de Dierx, et moins encore de Théodore de Banville, que de Leconte de Lisle et de José-Maria de Heredia, il s'était lié, à l'École des Chartes

dont il était l'élève, avec des poètes de son âge qui poursuivaient à cette époque un idéal analogue et s'imprégnaient d'une même culture. L'un, Pierre Quillard, avait en 1886 publié son premier poème, *la Fille aux mains coupées*, qu'on pourrait curieusement comparer à *la Légende de Sainte Libérata*. L'autre était notre inoubliable et sacré, notre très cher ami Ephraïm Mikhaël, à qui rien n'a manqué, sinon la vie, hélas ! pour devenir sans conteste le plus grand poète de notre génération.

Tout deux étaient issus, ainsi que René Ghil et que Stuart Merrill, d'un groupe amical formé, dans les années adolescentes, sur les bancs du vieux lycée Fontanes, à qui l'on commençait de donner le nom de lycée Condorcet. Herold s'y adjoignit et nous apporta le concours affectueux de sa sagesse et de sa droiture. Une amitié réelle fut scellée entre lui et la plupart d'entre nous. Quillard, Merrill l'ont aimé comme un frère, et je pense qu'il ne fut pas de nous tous le moins décontenancé, le moins dépouillé et désarmé lorsque, le 5 mai 1890, cette invraisemblable nouvelle nous atterra : Ephraïm Mikhaël était mort !

Il n'avait pas atteint sa vingt-cinquième année. Nous nous serrions autour de lui, nous sommes demeurés fidèles à son souvenir, parce que, sans parler des qualités exquises de l'homme et de l'ami, du causeur et du conseiller que nous écoutions avec profit, il était celui qui, par sa poésie, réalisait, dans la plus tranquille sérénité, la synthèse toute naturelle des dons de l'intelligence, du savoir et du sentiment fièrement viril, fort et tendre ; il savait émouvoir l'âme et l'exalter.

Lorsque Ferdinand Herold, pour la première fois, fit paraître, chez Bailly, un poème, un mystère, *La Joie de Maguelonne*, en 1891, il le dédiait justement « A la chère mémoire d'Ephraïm Mikhaël ». Non seulement ce mystère, où se succèdent de dialogue en dialogue les rythmes les plus ingénieux en accord avec la péripétie d'âme ou d'action qu'ils expriment, est remarquable parce qu'il contient



les premiers vers libres auxquels Herold se soit exercé, mais aussi parce que, si le poème conserve une donnée tout objective, j'y entrevois le bienfait de l'exemple de Mikhaël : les personnages n'expliquent plus uniquement par l'aspect extérieur, par le pittoresque, la nature de leurs sensations en les analysant avec plus ou moins de clairvoyance et d'à-propos ; ils les éprouvent au moment où ils parlent. Herold lui-même se souvient de les avoir éprouvées ; il se met humainement dans la situation exacte des héros à qui il les attribue.

Désormais son art portera la double empreinte. *Les Chevaleries Sentimentales*, en 1893, ornées d'un compréhensif et évocateur frontispice par Odilon Redon, présentent du poète tantôt la face austère de sérénité savante, tantôt la face affectueuse et compatissante ; ou, pour mieux parler, ce qui fait de ce livre le mérite supérieur, c'est que sagacité et sensibilité s'y fondent, s'y unissent dans un même visage grave, mais souriant, avec de beaux regards emplis de pitié non moins que d'intelligence.

Je n'insisterai pas sur la bataille du vers libre. Herold n'a essayé d'en attester l'excellence que par la perfection des vers libres qu'il écrivait. Sans doute, comme ses camarades qui fréquentaient chez José-Maria de Heredia, eut-il à soutenir d'un front serein et à repousser par des arguments avisés ou spécieux d'innombrables et de tumultueux assauts, au demeurant fort courtois et cordiaux, car la verve érudite et sonore de notre très cher Parnassien ne désarmait guère, et les citations objurgatrices se pressaient, choisies dans Ronsard, dans Lamartine, dans Victor Hugo, dans Chénier surtout, qu'il dénommait le divin André. Mais Ferdinand Herold répugnait à la théorie, à la polémique, et je ne crois pas qu'il ait pris part à la défense de notre réforme prosodique, la plume à la main, autrement que par ses réalisations personnelles. Quelques-uns avaient dans cette voie nouvelle pris l'avance et, déjà, après avoir déterminé le choix d'une forme assouplie chez

Laforgue, l'art de Gustave Kahn, puis l'art de Francis Vielé-Griffin étaient pleinement épanouis. Gustave Kahn surtout nous émerveillait parce qu'à la magistrale sûreté des rythmes et des images inattendues et puissantes de ses *Palais Nomades* il ajoutait, non sans quelque bonhomie caustique, la lucide discussion de ses intuitions critiques. Tout ce qui pouvait se concevoir au sujet de la légitimité, de la nécessité du vers libre, il nous semblait que Kahn l'eût énoncé, ou qu'il était en passe de l'énoncer. Pourquoi n'a-t-il jamais colligé et publié les articles qu'il donnait, alors, à diverses revues ?

Le vers libre d'Herold, analogue, dans cette proportion, au vers libre tel que l'ont compris Emile Verhaeren et Henri de Régnier, constitue, comme le leur, une variation insistante autour de l'octosyllabe et de l'alexandrin réguliers. Il conserve, en les démentant même, la hantise de leur suggestion ; aussi, se hâte-t-il, fréquemment, de se fondre en son prototype, quitte à s'en disjoindre de nouveau :

Oh notre longue et lente erreur  
Sur la moire amère des flots,  
D'où sort, à l'heure où le jour meurt,  
Comme une langueur de sanglots,

Elles nous ont oubliés, les Belles amies,  
Lasses de nous toujours et vainement attendre,  
Les Belles amies,

Lasses de ne plus voir des lys que brisés.  
Maintenant, elles ont paré de perles fleuries  
Leurs cheveux que voilaient des voiles de cendre,  
Et elles ont couru vers d'autres baisers.

Le vent sombre se plaint parmi  
La voilure des caravelles,  
Et les oiseaux aux pâles ailes,  
Les oiseaux frêles ont gémi.

Là-bas, elles sourient d'amour, les douces ;  
Et, parmi le baume des roses qui parsèment  
La plaine aux nuptiales sources,  
Elles égrenent des colliers de claires gemmes.



Des chants pleurent, vagues échos  
D'hymnes qui, lumineux et beaux,  
Charmaient jadis la paix des soirs.

Des chants mortels troublent les eaux,  
Noires comme le ciel si noir.

Aperçoit-on, dans ce morceau, le jeu ondoyant des rimes et des discrètes assonances ? La majeure part du volume est construite sur des bases musicales. Ailleurs, principalement quand le poète évoque le souvenir languide ou fervent de reines légendaires ou de saintes inscrites sur le pieux vitrail des vieilles églises, les gemmes abondent et surabondent, aveuglent les regards, les lys alternent avec les glaives ; les palefrois sont chevauchés par des rois et des héros. Ces mots dont on nous a si souvent reproché l'emploi provenaient de notre goût pour les belles histoires chevaleresques et féeriques, et marquaient notre passion extrême, un peu naïve quelquefois, pour la symphonie wagnérienne et même pour les détails de l'affabulation de *Lohengrin*, de *Tristan*, de *Parsifal* ; ils marquaient encore notre sympathie (oserions-nous la confesser aujourd'hui ?) pour la préciosité raffinée et frêle des peintres préraphaélites anglais, dont le renom commençait à pénétrer en France.

Par bonheur, on a lu Verlaine. On ne l'imite point. Qui possède son âme, réservoir du lyrisme le plus ingénu et le plus vaste qui jamais ait chanté par le monde ? Un nouvel accent, très personnel, celui de Hérold, s'affermit au milieu de l'atmosphère enchantée où se développent, au reste, à côté de sa personnalité, les personnalités, aussi déterminées en des directions différentes, de Charles van Lerberghe et de Stuart Merrill.

Mais le labeur de Ferdinand Herold ne se borne pas à la poésie lyrique. Le petit sorcier de la Chaussée d'Antin avait entrepris la publication d'une « revue documentaire de la tradition ésotérique et du symbolisme religieux » sous le titre de *La Haute Science*. Elle devait paraître le 27 de

chaque mois et ne se vendait pas au numéro. A-t elle prospéré longtemps ? Je l'ignore, j'irai même jusqu'à avouer que je ne me souviens pas de l'avoir jamais vue. Elle annonçait la publication du *Zohar* traduit de l'hébreu, des *Hymnes de Proclus* traduits du grec par Louis Ménard, d'apocryphes éthiopiens, de textes magiques chaldéo-assyriens, que sais-je ? Deux poètes de la génération symboliste, les deux plus érudits, furent sollicités par Bailly : c'est l'origine de la traduction de *L'Antre des Nymphes* de Porphyre et du *Livre des Mystères de Jamblique* par Pierre Quillard, et de la traduction, pour la première fois en français, d'un manuel de doctrine brahmanique, *L'Upanishad du grand Aranyaka*, par Ferdinand Herold, qui suivait, au Collège de France et à l'École des Hautes Etudes, les cours du remarquable et très réputé indianiste, M. Sylvain Lévy.

A la librairie de l'Art Indépendant, Ferdinand Herold donna encore, en 1894 *Floriane et Persigant*, en 1895 *Le Victorieux*, qui sont deux drames symbolistes en vers libres.

Plus tard il a réuni tous ces essais de théâtre poétique, dont la réduction à la scène n'a pas été tentée, en un volume : *Les Images tendres et merveilleuses*, dont le titre les caractérise exactement.

Il appartient au très petit nombre des Symbolistes qui se sont intéressés vraiment au théâtre. Moréas, Verhaeren, Henri de Régnier, Quillard, Vielé-Griffin n'y ont touché qu'occasionnellement. Paul Fort et, avec lui, Maurice Maeterlinck, Claudel en demeurent toujours très épris. Herold a tôt compris que la scène s'adaptait mal, telle que les directeurs et le public l'acceptent, à l'invention ou aux adaptations du lyrisme original. Ainsi s'est-il plié, avec Jean Lorrain, dans *Prométhée*, à servir le thème à une composition musicale de Gabriel Fauré, de tel autre dans *les Hérétiques*, de tel autre dans *le Cor fleuri* d'après Mikhaël.

Il n'a pas craint de hasarder des pièces dont les person-



nages agissent vêtus des robes actuelles ou de vestons d'intérieur. *Une jeune femme bien gardée*, d'abord, ensuite *Maisonseule* que représenta en 1909 le Nouveau Théâtre d'Art, furent goûtés des amateurs. Mais surtout il se complut à révéler, dans leur mouvement et dans leur beauté ardente et précise, quelques chefs d'œuvre du théâtre antique : *l'Anneau de Çakountala* de Kalidaça, puis *les Perses*, d'Eschyle, *Electre* et *Andromaque* d'Euripide, avant de revenir à Eschyle avec *les Sept contre Thèbes*. S'inspirant du drame hindou, il donna l'épisode émouvant et charmant de *Savitri*. Il traduisit, pour un délicieux théâtre de marionnettes dont les décors étaient des excellents peintres Vuillard, Roussel ou Bonnard, le *Paphnutius* de l'abbesse Hrosvitha, au temps où le succès de *Thaïs* attirait l'attention sur les sources où avait puisé Anatole France, et enfin, c'est dans sa version que Lugné-Poe et sa troupe firent triompher de Gerardt Hauptmann *la Cloche engoulée*.

Son érudition a su éviter la pédanterie rébarbative. Si l'on aimait encore les lectures aisées, fraîches, d'un charme souple et limpide, à lire, dans la belle édition ornée par Paul Ranson — encore un ami prématurément enlevé par la mort ! — de dessins sincères et purs qui me font songer, malgré leur tour moderne, à des Fra Angelico ! — *le Livre de la Naissance, de la Vie et de la Mort de la Bienheureuse Vierge Marie* d'après les évangiles apocryphes, quel plaisir on éprouverait ! *L'Abbaye de Sainte-Aphrodise* est une sorte de petit roman tiré, s'il en faut croire l'auteur, d'un manuscrit latin de la bibliothèque de Fréjus ; *les Contes du Vampire* sont une succession d'histoires fantasques, tragiques ou divertissantes ; *la Guirlande d'Aphrodite* se forme de petits poèmes d'amour grecs, choisis ou composés avec quel tact ; *la Vie du Bouddha* est un chef-d'œuvre de mesure, d'harmonie et de charme. Quant à *Nala et Damayanti*, récemment publié, c'est un des contes les plus attachants et les plus parfaits qu'il soit possible de lire.

Une production littéraire si active n'empêche pas Ferdinand Herold de s'occuper, en outre, des intérêts généraux de son pays. Il a pris une part très vaillante à l'affaire Dreyfus ; avec Pierre Quillard et Francis de Pressensé, il a fondé et dirigé un journal de combat et d'idées élevées : *L'Européen* ; depuis des années, il est un des vice-présidents de *la Ligue des Droits de l'Homme*. Que ses convictions politiques et sociales constituent un idéal réalisable ou soient destinées à aboutir à une complète déception, elles lui sont dictées par la générosité de son cœur, et le surplus n'importe guère.

Le surplus n'importe pas pour le poète. Il agit, parle, écrit selon sa conscience ; il a plus d'amour pour les victimes que d'autres ne nourrissent d'ambition ou ne poursuivent de succès. Ce n'est ni par calcul ni par recherche habile que sa poésie, comme l'a dit Remy de Gourmont, est « une poésie de grâce et de pureté, de tendresse et de douceur ». Il est lui-même, irrévocablement, ainsi. Un jour, il m'en souvient, il y a un grand nombre d'années, entrant dans son cabinet de travail, je le surpris en pleine composition d'un poème. « Ah ! vous êtes bien heureux, m'écriai-je, d'écrire des vers ! — Non, me répondit-il, je ne suis pas heureux parce que j'écris des vers ; j'écris des vers parce que je suis heureux. »

Quoique dans une circonstance il se soit efforcé d'écrire des vers qui n'exprimassent pas le bonheur, cette disposition d'esprit domine dans ses deux principaux recueils, *Au hasard des Chemins* et *la Route Fleurie*. Mais tandis que durait l'atroce guerre, sa pensée ne s'en détournait pas. La pitié, l'indignation lui dictèrent les pièces de ce volume *Guillaume le Petit*, par lequel il s'apparente moins à l'aède formidable, presque frénétique, des *Châtiments* et de *l'Année Terrible*, qu'à l'adroit auteur des *Idylles prussiennes*, Théodore de Banville.

S'il est vrai que la poésie lyrique suscite invinciblement une ambiance de mystère où le chant du poète s'enveloppe



en raison de la multiplicité des concordances et des relations qui en affleurent au gré des timbres et de la métaphore, c'est chez Herold, grâce à une extrême réserve du geste, à une extrême discrétion de la parole, que cette ambiance est suscitée. Personne n'est plus que ce poète l'ennemi du désordre et, par voie de conséquence, n'a plus de répugnance pour la fougue ou pour tout autre excès qui pourrait engendrer le désordre. Il ressent aussi profondément que n'importe quel artiste les impressions de joie, de tristesse, d'espérance ou de regret, mais il maîtrise sa sensibilité, il n'en exprime que l'essentiel, l'élément éternel et indispensable. Le scrupule critique et jusqu'à un certain degré le scepticisme de l'érudit s'accordent en cela merveilleusement avec les tendances de sa nature envers soi-même loyale et d'une délicatesse moins nerveuse qu'attentive.

Attachons-nous à un poème qui figure dans toutes les anthologies. Qu'est-il de plus fréquent que de célébrer la mélancolie de l'automne, par un soir de solitude, de brume et de pluie ? C'est un des thèmes que la poésie lyrique de tous les pays et de tous les temps reprend le plus souvent. Herold n'a pas cherché à y introduire un élément de nouveauté plus aiguë ou inattendue. Un soin jaloux de s'y montrer véridique, pur et sans pose, lui aura suffi. Rien d'inutile, mais, de plus, aucune surcharge ne dépare ces quatre strophes où pas une syllabe ne détonne, ou pas une épithète n'est surprenante. Il semble que cette impression n'ait jamais pu se mieux incarner que dans ce chant :

La flûte amère de l'automne  
Pleure dans le soir anxieux,  
Et les arbres mouillés frissonnent  
Tandis que sanglotent les cieux.

Les fleurs meurent d'une mort lente,  
Les oiseaux ont fui vers des prés  
Où peut-être un autre avril chante  
Son hymne joyeux et pourpré.

Et vous passez, triste et frileuse,  
O mon âme, par les allées,  
Vous cherchez, pâle voyageuse,  
Les chansons, hélas, envolées.

Ah ! les chansons qui nous charmaient.  
Ne reviendront pas dans l'automne.  
Verrai-je rire désormais  
Vos yeux que les larmes étonnent ?

Dans *Au hasard des Chemins*, les vers libres sont les plus nombreux. Par là, le passé des *Chevaleries Sentimentales* retient encore le poète. Ulysse, aux rivages d'Ithaque, voit renaître et mourir dans chaque vague la forme de ses plus chères illusions :

O mer, mer pacifique, mer furieuse,  
La destinée est peut-être la plus heureuse  
De ceux-là qui meurent, par un soir de brume,  
Dans le baiser de ton écume !

Mais cette mélancolie ne dure guère. Les travaux sains des hommes des champs sont des fêtes d'humanité robuste et vaillante. C'est l'œuvre de paix, c'est l'œuvre de vie. Même les cités maussades et mauvaises, ensanglantées de meurtres et de rapines, s'exaltent dans la splendeur de leur décor. Les villes noires où les hommes peinent dans l'industrie offrent des heures de répit et de plaisir. Les servitudes ne pourront plus se prolonger ; l'homme s'éveillera à la raison et à la bonté dont l'univers est imprégné, car c'est l'ordre, car c'est la règle. Herold ne sépare plus de ses rêves de poète ses aspirations sociales. *La Route fleurie* où il s'engage est paisible à cause de sa certitude de l'avènement d'amour. De tout temps il en a été de même. Une contrée splendide s'ouvre à ses pas où se mêle aux suggestions de ses *Intermèdes pastoraux*, reminiscences, reviviscences de l'antiquité hellénique, l'enchantement actuel des paysages. Elles ne sont pas mortes, les *Dryades* ; il les a reconnues aux troncs des arbres dans les forêts ; les *Cariatides* soutiennent de leur front accablé le poids du balcon, mais elles le secoueront, et ce sera l'éveil. Il faut que la



joie rayonne à travers la nature, toute la nature est joie.  
Cependant :

Les dieux sont morts, les dieux sont morts, hurle la foule  
Et, la chanson à la lèvre, le rire aux yeux,  
Elle va. Dans le ciel, un vieux palais s'écroule.  
Et la tempête emporte un troupeau furieux.

Les dieux sont morts ! O joie immense de l'orage !  
Les vents victorieux tordent des bras sanglants.  
Les peuples sont heureux...

Ils se l'imaginent du moins ; ils s'étourdissent de rage  
dans leurs ténèbres. Mais la lumière reparait, l'éternel be-  
soin les harcèle, ils se cherchent des dieux nouveaux. Cha-  
que aventure aboutit à la même fête, à la même clarté :

J'ai couru les chemins innombrables du monde ;  
J'ai connu la gaité des sons et des couleurs ;  
Le soleil s'ébattait dans la moisson féconde,  
Dans les jardins heureux chantait l'âme des fleurs.

Au bord des ruisseaux clairs j'ai surpris les Naïades ;  
Dans les roseaux brillait le nu divin des corps ;  
Au long hymne d'amour qui montait des cascades  
Répondait la douceur de célestes accords.

Et alors, peu à peu, il a recueilli la leçon des arbres, il  
a contemplé sur les monts les voiles illuminés par l'or vi-  
vant des nuits. Il chasse enfin de sa maison les vains fan-  
tômes ; ses yeux se sont ouverts, il se reconnaît

Atome que la loi lie à tous les atomes,  
Miroir fragile où se reflète l'Univers...

Atome lié à tous les atomes, son chant déterminera une  
vibration lumineuse qui se confondra aux vibrations lumi-  
neuses qu'émettent les chants de tous les poètes. La paix  
naîtra de leur chant, impliquant la nécessité de la justice  
unanime et le triomphe de la douceur, signification totale  
où me paraît tendre désormais et déjà toucher en partie  
l'art volontaire et généreux de Ferdinand Herold.

ANDRÉ FONTAINAS.

## PIERRE LOUYS ET L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

CHARLES SOREL

ET LE ROMAN « FRANCION »

1623

—

M. Emile Henriot, dans le « Courrier littéraire » du *Temps* du 16 juin 1925, sous le titre: « Quand Pierre Louys parlait de ses livres », nous rapporte deux curieux exemples de sa prodigieuse sagacité, et ajoute :

Louys nous avait demandé de ne point faire état de ces trouvailles, il se réservait de les mettre lui-même au jour, en quelque moment de loisir. Peut-être l'a-t-il fait et retrouvera-t-on dans ses papiers, parmi d'autres, ces utiles indications. La mort du charmant écrivain nous relève aujourd'hui de notre parole, et c'est l'écho d'une conversation dont nous avons gardé intact le souvenir que nous voudrions essayer de consigner ici.

Nous sommes dans la situation de M. Emile Henriot vis-à-vis de Pierre Louys. Jusqu'ici nous avons gardé également le silence sur la découverte de l'impeccable bibliophile: *Charles Sorel n'est pas et ne peut être l'auteur du « Roman comique de Francion »* de 1623 (1). Il nous en avait fait part au cours d'un entretien vers 1910 ou 1911. Afin de résister à la tentation de parler de sa découverte,

(1) M. Emile Roy a commencé la publication du texte de l'édition originale de 1623, avec les variantes des réimpressions postérieures, dans la collection de la *Société des Textes modernes français*. Cette édition est définitive, tant au point de vue de l'établissement du texte que des notes. Nous regrettons seulement que pour ses citations de *Cyrano de Bergerac*, M. Roy se soit référé à l'édition de P. Lacroix, qui est aujourd'hui sans valeur, des publications récentes ayant donné le texte intégral du *Voyage dans la Lune* et une biographie de *Cyrano*, toute différente de celle que le bibliophile Jacob avait en partie imaginée.



nous nous étions abstenu d'en prendre note, mais cet entretien est resté présent à notre mémoire. Pierre Louys d'ailleurs s'était borné à nous dire qu'un roman d'une observation aussi aiguë que *Francion* ne pouvait être l'œuvre d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans. Il se réservait, le moment venu, de produire d'autres raisons non moins décisives. Peut être, comme l'espère M. E. Henriot, en retrouvera-t-on la trace dans l'immense quantité de notes qu'il a laissées derrière lui ?

En précisant l'affirmation de Pierre Louys dont l'importance est capitale, nous allons y ajouter d'autres présomptions qui corroborent sa thèse. Si notre démonstration est inopérante, Pierre Louys n'en sera nullement responsable, l'échec pèsera tout entier sur nous.

## I

*Francion* est le premier roman de mœurs en langue française. A peine peut-on citer antérieurement : *Les Aventures du baron de Foëne* (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> livres, 1617, III<sup>e</sup> livre, 1619) (2) et elles sont plutôt une satire des mœurs nouvelles, comparées aux anciennes. D'ailleurs, aucun indice ne permet de supposer que l'auteur de *Francion* ait connu cet ouvrage.

Ordinairement, les qualités d'observation et leur complément : le pessimisme, sont le fait de l'âge. Adolescent, jeune homme, la vie apparaît sous un autre angle qu'à quarante ans. Les désenchantements, les désillusions inévitables étant venus à leur heure, les regards jetés alors autour de soi découvrent les laideurs et les bassesses qu'on avait frôlées sans les remarquer particulièrement. Le côté trivial et mesquin de l'humanité apparaît sous son vrai jour. A vingt ans au contraire, que de perspectives attrayantes, que d'illusions trop tôt, hélas, dissipées !

Une pierre de touche s'offre et nous nous en servons.

(2) Ce roman a été publié par D'Aubigné quand il avait 66 ans.

A quel âge, au Grand Siècle, les auteurs de romans de mœurs ou d'autobiographies les ont-ils composés ?

Voici, d'après M. Gustave Reynier (3), la liste de ces romans et autobiographies :

*Le Roman satyrique*, de Jean de Lannel, 1624 et 1625.  
*La Chrysolite ou le secret des Romans*, de Mareschal, 1627.

*Le Chevalier hypocondriaque*, de Du Verdier, 1632.

*Le Gascon extravagant*, de Du Bail (?), 1639 (4).

*Le Page disgracié*, de Tristan L'Hermite, 1643.

*Le Roman comique*, de Scarron, 1651.

*L'Orphelin infortuné ou le portrait du bon frère*, d'Oudin de Préfontaine, 1660.

*Le Roman bourgeois*, de Furetière, 1666.

Du Verdier en 1632, Tristan L'Hermite en 1643, Scarron en 1651, Furetière en 1666, étaient au moins quadragénaires. Nous ignorons l'âge exact de Jean de Lannel, de Mareschal, de Du Bail et d'Oudin de Préfontaine.

Les satiriques ont été également des observateurs. Appliquons-leur le même critérium, celui de l'année dans laquelle ils ont fait imprimer leurs premières œuvres :

Mathurin Régnier, en 1608, avait 35 ans ; Courval-Sonnet, en 1608, 31 ans ; Angot de l'Eperonnière, en 1618, 37 ans ; Desternod, en 1619, 27 ans ; Jean Auvray, en 1623, avait au moins 40 ans ; Du Laurens, en 1625, 45 ans ; Boileau, en 1665, 29 ans, etc., etc., soit une moyenne de trente-cinq ans contre plus de quarante pour les romanciers de mœurs.

Ces deux constatations viennent à l'appui de l'opinion émise par Pierre Louys.

(3) *Le Roman réaliste au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1914. Ce travail vraiment remarquable est l'étude la plus poussée qui ait été faite sur ce sujet.

(4) Dans la première édition de la *Bibliothèque française*, 1664, Sorel attribue ce livre à Du Bail ; dans la seconde, de 1667, il le donne à Clerville. Ce Clerville, ou Claireville, est probablement l'auteur de la *Méthode française*, Paris, Pierre Billaine, 1633, in-8.



## II

Il n'y a pas de règle sans exception. Charles Sorel a-t-il été cette exception ?

Cherchons-en la preuve dans sa biographie et dans la bibliographie de ses œuvres.

Il va de soi que si Sorel est étranger au *Francion*, le travail de M. E. Roy, presque entièrement basé jusqu'en 1622 sur ce roman, considéré en partie comme une autobiographie, ne peut être retenu.

La vérité, c'est qu'on ignore tout de la jeunesse de Sorel. Nous n'avons à notre disposition que sa bibliographie jusqu'au *Francion* : les livres avoués par lui ou qu'on lui a attribués.

Les voici, d'après M. E. Roy :

*Epithalame (en vers) sur l'heureux mariage du très chrestien roy de France Louis XIII de ce nom, par C. Sorel, P. (Parisien) Paris, Richer, 1616, in-8.*

*Les Vertus du Roi, panégyrique de Louis XIII, s. d. (vers 1619), in-8.*

*Histoire amoureuse de Cleagenor et de Doristée contenant leurs diverses fortunes avec plusieurs autres étranges aventures arrivées de nostre temps, disposées en 4 livres. Paris, Toussainct du Bray, 1621, in-12. Privilège du 27 novembre 1620. Anonyme.*

*Le Palais d'Angélie, par le sieur de Marcilly (5), Paris, Toussainct du Bray, 1622, in-8. Privilège du 4 décembre 1621.*

*Les Nouvelles françoises, où se trouvent les divers effets de l'Amour et de la Fortune. Paris, Pierre Billaine, 1623 in-8. Privilège du 27 janvier 1623, Anonyme.*

Cette liste prouve que Sorel a commencé très jeune à écrire. A quatorze ans, il publie une pièce de vers de cir-

(5) Le seigneur de Marcilly, qui avait la réputation de tricher au jeu, lui vola ou signa à sa place *Le Palais d'Angélie* (1622) sans le payer (E. Roy). Ce Charles de Marcilly, comte de Cypière, écuyer du roi, ne serait-il pas le Marcilly qui a signé une épithame en prose et un sonnet dans *Le Tombeau de Catherine de Rohan, duchesse de Deux-Ponts*, Paris, Jean Janon, 1609 ?

constance; à dix-sept ans, un panégyrique dans le but d'attirer sur lui l'attention du roi; puis, de dix-huit à vingt ans, deux romans et un recueil de nouvelles.

Au cours des 460 pages de l'*Histoire de Cléagenor et de Doristée*, l'héroïne du livre passe son temps, suivant M. Roy, à changer de costume, tantôt déguisée en homme, tantôt habillée en femme... *Le Palais d'Angélie*, avec ses 1.066 pages, n'offre rien de neuf. Des jeunes gens et des jeunes filles, réunis à la campagne, passent leurs loisirs à faire des vers et de la musique et à raconter des histoires d'amour, qui commencent, continuent et finissent par un enlèvement. Les *Nouvelles françoises* (574 pages) sont sans intérêt: « Sorel dépense tout son esprit dans sa préface. »

Si ces ouvrages médiocres sont de Sorel — il n'y a guère lieu d'en douter — ils réunissent le chiffre respectable de 2.200 pages. En y ajoutant *Francion* avec ses 886 pages, on arrive à un total de plus de 3.000 pages.

Voyons cependant si *Francion* peut s'y intercaler!

Reprenons les dates des privilèges: 27 novembre 1620, 4 décembre 1621 et 27 janvier 1623, soit un écart d'environ un an entre ces privilèges.

Celui de *Francion* est du 5 août 1622; l'écart tomberait à un peu plus de six mois entre le *Palais d'Angélie* et *Francion*, et à un peu moins de six mois entre *Francion* et les *Nouvelles françoises*.

Ces derniers écarts apparaissent invraisemblables. Pourquoi cette surproduction en 1622, alors que Sorel, bien accueilli de certains seigneurs de la Cour (6), se livrait aux plaisirs de son âge? De 1624 à 1630, nous relevons seulement l'*Orphyse de Crisante, histoire cyprienne, 1626*, et le *Berger extravagant, avec ses remarques (1627-1628)*.

En résumé, de 1621 à 1623, quatre ouvrages: trois insignifiants et un hors pair s'il est de Sorel, et deux en six années, 1624-1630.

(6) Il a participé avec Théophile de Vian, Saint-Amant, Du Vivier et Boisrobert au *Ballet des Bacchanales, 1623, in 4*, et collaborait aux ouvrages du comte de Gramont.



Le contraste est saisissant, surtout en présence du succès de *Francion*. Il avait été grand : Sorel parle de 60 éditions de 1626 à 1663 (en réalité vingt-huit, y compris les traductions). M. Roy énumère six réimpressions de 1624 à 1632 et douze (7) de 1633 à 1647 avec au titre le nom de Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain. Et Sorel aurait bénévolement renoncé à exploiter un genre de roman qui lui avait si bien réussi ! Il attendra jusqu'à 1648 pour renouveler sa tentative avec *Polyandre*, mais celui-ci sombrera devant l'indifférence générale.

Voilà encore un point d'interrogation troublant.

Sorel, écrivain précoce, oui ; — écrivain prodige ???

### III

L'esprit dans lequel *Francion* a été conçu et exécuté répond-il à ce que l'on sait de la mentalité de Ch. Sorel ? Laissons la parole à M. Gustave Reynier :

*Francion* a paru en trois fois. Sept livres, qui correspondent effectivement aux huit premiers livres des éditions postérieures, ont été mis en vente, en 1623, chez le libraire Pierre Billaine. En 1626, Sorel en a donné une seconde édition, considérablement augmentée (onze livres) et où le premier texte était sensiblement modifié. Enfin la *Conclusion de l'Histoire comique de Francion* a été imprimée en 1633, d'abord isolément, puis à la fin d'une édition encore revue et désormais complète, dont elle est devenue le XII<sup>e</sup> livre...

Il y avait dans le *Francion* de 1623 beaucoup de choses capables, comme dira plus tard Sorel, « d'offenser les âmes pures » des passages licencieux, même obscènes, et par dessus tout des opinions libertines touchant de près à l'athéisme. *Francion* y parlait à mots couverts, distinctement cependant, de sa « nouvelle philosophie », qu'il essayait de semer parmi ses compagnons de plaisir, à laquelle quelques-uns prenaient goût et qui n'était mal accueillie que « des barbares et des stupides ». Dès 1626, le plus

(7) Treize au moins ; il faut ajouter à la liste de M. Roy : Paris, P. L'Amis, 1636, in-12.

gros de l'ordure disparaît, et des tendances irréligieuses il ne reste plus de trace. On en devine bien la raison. Sorel n'est pas devenu plus chaste en cet espace de trois années, on le voit trop par ce qu'il laisse. Il ne semble pas non plus qu'en si peu de temps il y ait un progrès réel de la moralité publique. Mais en avril 1623, presque en même temps que le premier *Francion*, avaient paru « les vers salés et profanes » du *Parnasse des Poètes satyriques* et de sa seconde partie, la *Quintessence satyrique* ; au mois d'août de la même année, Théophile, rendu responsable de tout le scandale, avait été condamné par contumace, brûlé en effigie, et la *Doctrine curieuse* du père jésuite François Garassus avait soulevé l'opinion contre les maximes et les mœurs des libertins, des « athéistes », des « veaux de la bande des beaux esprits » ; d'octobre 1623 au 1<sup>er</sup> septembre 1625, on avait suivi avec un intérêt passionné le second procès de Théophile, qui s'était terminé par un arrêt de bannissement (8)...

D'autre part, soit dans les additions aux premiers livres, soit dans les livres nouveaux, on constate une orientation nouvelle. Le *Francion* de 1623 présentait un caractère assez saisissant de vérité précise et particulière. Sorel y représentait ce qu'il avait vu et ce qui lui était plus familier. Ce qu'il ajoute en 1626, ce sont des portraits satiriques de ceux de ses confrères dont il a à se plaindre, de Boisrobert, de Balzac, des charges plus ou moins bien inventées, des caractères très généraux, par exemple celui d'un avare, des contes facétieux, qui sont rarement de son invention ; il promène son héros dans des pays lointains, de lui très ignorés, et il le jette dans des aventures romanesques fort peu croyables.

Le XII<sup>e</sup> livre, qu'il ajoute en 1633, est moins intéressant encore : les quelques modifications qu'il introduit alors dans le texte antérieur marquent une intention de moraliser qui s'accorde peu avec l'esprit général de l'œuvre et qui la fausse par endroits. Somme toute, l'on peut dire que Sorel n'a fait que gâter le roman en le retouchant et en l'allongeant. Ce n'est guère que dans son premier *Francion* que se remarque l'effort hardi d'un réalisme très conscient...

Sorel a donc émasculé *Francion* par ses suppressions, corrections et additions, et il n'y a aucune raison de lui re-

(8) On peut suivre toute cette histoire dans le *Procès du Poète Théophile de Viau*, Paris, 1909, 2 vol., grand in-8.



tirer le mérite (?) de la revision de 1626. L'a-t-il faite dans la crainte de voir son auteur incriminé de libertinage comme l'avait été Théophile de Viau en 1623 ? Mais le livre *était anonyme* ! Si oui, comment ne trouve-t-on ni dans ses ouvrages antérieurs, ni dans ses publications postérieures, ce goût passionné de l'obscénité et ces opinions libertines, « frisant de près l'athéisme », qui, dans le *Francion* de 1623, étaient sinon exposées longuement, tout au moins nettement affirmées ? Enfin, chose plus grave et moins explicable encore, « l'effort hardi d'un réalisme très conscient » sera désormais à peu près absent de son œuvre.

Peut-on dire, dans ces conditions, que la mentalité de l'auteur du *Francion* de 1623 est celle de Sorel ?

#### IV

Abordons maintenant l'attitude de Sorel à l'égard du *Francion*. Il a dénié ce roman, tout en s'en avouant l'auteur.

Dans deux de ses ouvrages, il en parle longuement : *La Science universelle*, 1641 (9) et la *Bibliothèque française*, 1664.

*La Science universelle* apporte des *précisions* (10) qui équivalent à un désaveu formel de paternité ; nous en avons transcrit le texte en italique :

Il y a aussi l'Histoire de Francion qui a été imprimée plus de quinze fois sans qu'il y ait aucun nom d'Autheur jusques à ce que l'on y a mis celui de Moulinet, sieur du Parc, qui de son temps

(9) A la fin du t. I, dans le chapitre : « Advertissement nécessaire sur ce livre et sur les autres suivants, et mesmes sur tous ceux que l'on attribue au mesme autheur ».

(10) M. Roy n'a attaché aucune importance aux dénégations de Sorel, il se refuse à les prendre au sérieux : « Sorel examinant (dans la *Science universelle*, 1641) les ouvrages à lui attribués vient encore embrouiller un problème résolu... »

«... Amis, ennemis, indifférents, tous s'accordent pour l'attribuer au seul Sorel sans la moindre collaboration ; la question d'attribution n'a jamais fait le moindre doute pour les contemporains ; inutile d'enfoncer une porte ouverte... »

avoit faict d'autres livres semblables. Mais il n'est pas si bien vérifié qu'il ait fait celuy-là, que l'on ne l'attribue encore à Du Souhait, à Du Rosset ou à Du Verdier, qui ont composé plusieurs ouvrages de fictions, et cecy est quand au fondement et à l'origine du livre qui n'estoit pas fort gros en son commencement, et avoit beaucoup d'imperfections, d'autant que c'estoit *un enfant exposé et abandonné qui n'avoit aucun père qui en prist le soin* ; Mais depuis il a esté changé et augmenté plusieurs fois d'avantures du siècle, par d'autres personnes que les premiers Autheurs ; ce qui à n'en point mentir y a tout l'embellissement, et néantmoins si les bons esprits y prennent garde, ils remarqueront toujours par l'inégalité du stile que plusieurs y ont travaillé...

Il a pû arriver que notre Autheur, ayant lu de certains livres d'invention d'esprit, s'est récréé à en corriger quelques-uns, ou qu'il a adjousté à d'autres des histoires et discours qui servaient à rendre l'ouvrage complet.

Et plus loin, il s'agit encore de *Francion*, quoique Sorel n'en cite pas le titre :

L'on prétend qu'il ait fait un livre qui se raille des gens de justice et d'espée, des pédants, des faiseurs de vers et de lettres et de beaucoup d'autres gens ; Si l'on veut l'on croira que l'ayant *leu quelquefois en l'estat que le premier Autheur l'avoit mis, et voyant que le dessein estoit assez agréable, il y a pris quelque plaisir, et s'est fasché seulement d'y voir quelque chose contre la bien-séance, de sorte que ç'a esté luy de vérité qui retrancha ce qui s'y trouvait capable d'offenser les oreilles chastes, et qui au lieu de cela y a faict insérer quelques contes qui n'avoient qu'une gayeté innocente, et qui rendoient le livre plus grand et plus accompli*. Or comme tant de gens y ont apporté du leur, et comme cela s'est mesme imprimé en diverses Provinces avec des changemens dont il n'a pris aucune connoissance, puisque cela luy est indifférent entièrement, *quand mesmes l'on remarqueroit tousjours ce qui vient de luy dans un tel ouvrage, soit pour avoir mis de la liaison en quelques endroits, ou avoir apporté quelques ornemens à d'autres, cela ne vaudroit pas qu'il en fust déclaré l'Autheur. Il ne dissimule point pourtant par crainte, au contraire il confessera bien que s'il y a quelque chose de picquant dans ce livre, ç'a esté*



luy qui l'y a inséré lors que l'impression en a esté faite la seconde fois, et qu'il s'est servy de cette occasion pour toucher quelques gens qui estoient dignes de reprehension, faisant glisser en ce lieu quelques remarques de leurs imperfections. Mais quoy qu'il en die, l'on en demande davantage de luy. L'on prétend qu'il est entièrement Autheur de cette pièce. Au pis aller quel tort cela luy feroit-il, quand ce seroit des ennemis qui luy en feroient reproche, et qui diroient qu'ils le connoistraient bien et qu'il n'auroit que faire de se déguiser ? Pour qui le voudroient-ils prendre ; *Ils le voudroient faire passer pour celuy qui à l'âge de dix-huict ans et moins encore a esté d'un autre avis que la moitié de la France, et qui non seulement a eu l'assurance de contrepointer ceux qui croyoient estre dans l'approbation générale, et qui se tenoient forts de la faveur des Seigneurs et des Prélats, mais qui a aussi descouvert les vices de quantité de personnes de condition sous des noms empruntés et des histoires déguisées.* S'il est vray qu'il ait fait cela, y a-t-il aucune raison de s'en repentir ?..

Dans sa *Bibliothèque française*, 1664 (11), au chapitre : « Des livres attribuez à l'Autheur de la Bibliothèque française », Sorel a oublié les précisions de 1641, et ses dénégations sont contredites par sa conclusion :

Plusieurs croyent ne point faire de tort à celuy à qui ils attribuent ces choses, de luy en attribuer encore d'autres, et de dire que voulant faire des Histoires entièrement vraysemblables et qui décrivissent agréablement la manière dont on vivoit dans le monde, il en a fait quelques-unes de fort recreatives. Que lors qu'il n'avoit pas encore achevé ses études, comme le genre de vie qu'il connoissoit le plus étoit celuy des Maîtres de Collège, et des Escoliers, ou de quelques jeunes hommes qui avoient quitté de nouveau cette condition, il avoit pris là son sujet. On tient que ce peut estre luy qui a composé une *Histoire Comique* remplie de choses qu'il inventa et d'autres qu'il avoit ouy dire ; Mais quelques personnes savent assez qu'on a confond cecy avec un Livre

(11) Sorel dans le corps de la *Bibliothèque française*, passe rapidement sur le *Palais d'Angélie* et les *Nouvelles françaises* (oubliant de mentionner l'*Histoire amoureuse de Cléagenor et de Doristée*) mais s'étend longuement sur *Francion*. Cet ouvrage lui tient au cœur. En dépit des réserves qu'il s'est plu à faire, on constate l'importance qu'il y attache.

*du sieur du Parc*, Auteur de ce temps-là qui y a meslé des Contes fort licentieux, et que d'autres encore y ont travaillé. Cet ouvrage n'est ny meilleur, ny plus digne d'estre approuvé, pour avoir esté imprimé quantité de fois en l'estat qu'il est, ny pour avoir esté traduit en quelques langues. Il ne se trouvera point aussi qu'il ait esté imprimé par ses soins. ou par les ordres de celuy à qui on l'attribuë, et il ne doit point répondre des fautes d'autrui. Depuis un grand nombre d'années, cecy a esté abandonné aux Libraires, qui y ont adjousté faute sur faute. Il s'y trouve quelques Contes qui sont assez agréables ; mais il seroit à souhaiter qu'on n'y eust point meslé des choses qui offensent les âmes pures, et qui font condamner l'Ouvrage entier.

Ayant parlé d'un tel Livre, on ne manque point d'en nommer un autre, que l'on croit venir du mesme lieu, et qui est néanmoins fort différent, ne s'y trouvant rien que les Personnes les plus scrupuleuses ne puissent lire, c'est le *Berger extravagant...*

Arrêtons-nous sur ce dernier paragraphe : le *Berger extravagant* venant « du même lieu » que *Francion*, est incontestablement du même écrivain.

Or, le *Berger extravagant* (12) est de Sorel !

Cette assimilation dément donc l'attribution au sieur Du Parc, gentilhomme *lorrain*. Là encore Sorel dévoile intentionnellement sa supercherie. Nicolas de Moulinet, sieur du Parc, a existé, il a publié les livres cités dans l'*Advis* de l'édition de *Francion* (1633), mais ce « gentilhomme *lorrain* », en réalité avocat, puis comédien, était de Séez en Normandie. Par ces détails exacts et inexacts, Sorel confirmait l'opinion générale qui lui donnait *Francion*.

## V

Résumons.

Sorel ne peut avoir écrit *Francion*.

La *bibliographie* de ses œuvres s'oppose à cette attribution.

(12) Sorel oubliait, écrivant ces lignes en 1684, qu'il avait donné en 1633 le *Berger extravagant* à Jean de La Lande, Poitevin ; voir la note plus loin.



Ses aveux de 1641 concordent avec l'opinion émise par M. Gustave Reynier que les revisions de 1626 et 1633 ont gâché ce roman de mœurs.

La mentalité de Sorel n'est pas celle de l'auteur du *Francion* de 1623.

Si le *Francion* de 1623, comme l'a cru Pierre Louys, n'a pu être composé par un jeune homme de dix-huit à vingt ans, Sorel se serait approprié un manuscrit qui lui avait été confié et dont l'auteur venait peut-être de mourir.

Et ce larcin l'aurait quelque peu troublé. Dès l'*Advertissement* de 1623, il entame le chapitre des confidences :

Je n'ay pas composé moins de trente deux pages d'impression en un jour, et si encore a ce esté, avec un esprit incessamment diverty à d'autres pensées ausquelles il ne s'en falloit guère que je ne me donnasse entièrement. Aucunes fois j'estois assoupy, et à moitié endormy, et n'avois point d'autre mouvement que celui de ma main droite. L'on peut juger que si je faisais alors quelque chose de bien, ce n'estoit que par accoustumance. Au reste à peine prenois je la peine de relire mes escrits et de les corriger, car à quel sujet me fussé-je abstenu de cette nonchalance ?...

Sorel n'avait rien d'un méridional ; à quoi rime donc cette confession de la première heure, sinon à prévenir l'objection qui se présentait immédiatement à l'esprit : en moins de trois années, l'*Histoire amoureuse de Cleagenor et de Doristée*, le *Palais d'Angélie*, les *Nouvelles françoises* et *Francion* ! Il était légitime de s'étonner. Sorel l'a senti et y a paré en accumulant, on l'a vu, des renseignements sur sa précocité littéraire. Quarante ans après, il revenait à la charge.

Qu'on ne trouvera donc pas étrange que notre Auteur ait fait de telles choses si jeune comme il devait être lors qu'il a commencé d'y travailler, qu'il a fait ses premiers livres à dix-sept ans et qu'il en avait composé plus de douze avant qu'il fut en sa vingt-quatriesme année et qu'entre ceux-là il y en avoit de morale et d'autres sujets fort sérieux (13)...

(13) *Bibliothèque française*, 1664.

Pourquoi alors n'a-t-il pas avoué ouvertement *Francion*? En 1623, son abstention se comprenait, mais quel mobile l'a poussé, en 1633, d'en doter Moulinet? Cette paternité tardive est d'autant moins concevable que, seuls, *Francion* et le *Berger extravagant* sous le titre *L'Anti-roman* (14) ont bénéficié de cette faveur, ses autres ouvrages non signés à l'origine étant restés anonymes. Faut-il voir dans ces attributions l'expression d'un remords ou un acte de suprême habileté? Moulinet, gentilhomme lorrain, libérait la conscience élastique de Sorel, assez pour lui permettre de garder indirectement *Francion*, ce Parisien étant, de par ses origines, moins un malicieux Champenois qu'un madré Picard!

Si *Francion* appartient à Sorel, celui-ci a été un prodige littéraire. Avoir écrit entre dix-huit et vingt ans le premier roman de mœurs de notre littérature, le plus remarquable du XVII<sup>e</sup> siècle, crée un titre de gloire impérissable, et cette gloire, les biographes de Sorel la passent, pour ainsi dire, sous silence. Sont-ils embarrassés — on le serait, à moins — par l'exception que le *Francion* de 1623 représente dans son œuvre? On ne sait. L'opinion des contemporains de Sorel leur semble décisive; elle est cependant de peu de poids. Ni Guy Patin, ni Tallemant, ni Ménage, ni Furetière n'ont été renseignés. Le défunt dépouillé par Sorel, si tant est qu'il l'ait dépouillé, aurait pu, seul, les fixer à ce sujet et le sieur de Souvigny a gardé naturellement le silence sur son indécatesse (15). Son attitude équivoque lui a profité pendant sa vie et après sa mort.

(14) En 1633, la même année que pour *Francion*, Sorel a attribué le *Berger extravagant*, sous le titre *L'Anti-roman*, à Jean de La Lande, Poitevin. Comme il avait annoncé dans l'édition de *Francion* de 1626 que le *Berger extravagant* allait être la seconde partie de *Francion*, il eût été logique de donner le même auteur à la *Seconde partie* qu'à la première. Mais, en réalité, le *Berger extravagant* n'avait rien de commun avec *Francion*, et c'est là le motif qui lui a fait substituer Jean de La Lande à Moulinet.

(15) Le mot n'est pas trop fort. En 1664, il faisait imprimer, sous son nom, un ouvrage publié en 1613 par Ch. Bernard, historiographe de France : *Discours sur la jonction des mers*.



Maintenant, chacun est libre de conclure à sa guise. Nous faisons nôtre l'opinion de Pierre Louys. Si nous nous trompons, Sorel apparaîtra beaucoup plus grand dans l'histoire littéraire qu'on ne l'a vu jusqu'ici. Si nous avons semé le doute, Sorel perdra un peu du bénéfice de ses supercheries, et ce sera justice !

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

# LA CHILDEBERT<sup>1</sup>

ÉPISODES ROMANTIQUES

—

VII

L'ATELIER DE FLORENT

Le crépuscule verdissait les larges vitres de l'atelier. Les hautes esquisses emmaillotées de linge apparaissaient comme autant de menhirs sur une lande indistincte. Grème somnolait entre les bras stricts et le haut dossier droit d'un vieux fauteuil hollandais. Un coup léger, frappé dans la porte, le réveilla à demi. Deux coups espacés résonnèrent, secs. On les réitéra impatientement. Il s'étira, alla ouvrir. Une femme de belle stature, dont les yeux luisaient dans l'ombre d'un éclat velouté, questionna, brusque : Monsieur Florent ? — Il est là, il ne reçoit pas ! La femme bouscula Grème et pénétra, se dirigeant résolument entre les selles chargées d'ébauches voilées. — Que signifie, dit-elle ? Où est-il ? Henri ? Faites donc la lumière, Monsieur ? Il est malade ? — Blessé.

Il sembla à Grème qu'un soupir de soulagement avait soulevé la poitrine de l'inconnue. L'étoile pâle d'une chandelle brilla. Grème vit l'inconnue se diriger sans hésitation vers le divan, au fond de l'atelier. Il se précipita : « Ne le réveillez pas ! ». A la clarté du martinet à large support de cuivre, il apercevait le visage de la femme ; de larges yeux ardents dans une face singulièrement pâle, d'une blancheur unie, presque de papier.

(1) Voyez *Mercur de France*, n° 661.



Les yeux flambants et fiévreux interrogeaient. De la beauté! songea Grème subjugué par la sveltesse du cou sur les épaules spacieuses et fortes, la liberté du torse jaillissant des longues jambes fines.

— Je vais vous le montrer, dit Grème, mais soyez sage. Il dort et doit continuer de dormir. On a voulu l'assassiner. Il en reviendra.

Déjà l'inconnue était au chevet de Florent. Ses genoux fléchirent; sa tête porta sur la main de Florent étendu sur le rebord du divan: Mio! Mio! Mio! murmurait-elle. Il fallait pour cela que tu me manques!

Elle se releva, prit la chandelle des mains de Grème, regarda. — Tenez ça! dit-elle. — Avec des gestes légers, elle rebordait la couverture. Oh! cher, gémit-elle en regardant le masque emmaillotté de linges. N'est-ce pas trop sec, tout cela? — Peut-être, dit Grème. Je ne suis pas très fort comme infirmier. — L'inconnue cherchait quelque chose autour d'elle. Elle alla vers l'âtre, y trouva un poêlon d'eau, y trempa le doigt pour s'assurer de la température, humecta les compresses, se pencha et baisa le visage du blessé, où elle trouva une place, entre les linges.

- Qui êtes-vous? dit-elle à Grème.
- Un chansonnier, un poète, un guitariste.
- C'est vous, Grème?
- Il vous a parlé de moi?
- Souvent! vous m'êtes très sympathique... Vous l'amusez. Racontez-moi tout, bien tout; où a-t-il été frappé?
- Derrière la tête.
- Couteau?
- Casse-tête.
- Où l'a-t-on trouvé?
- Tout près d'ici, presque à la porte. Il rentrait.
- Ah! j'avais craint!...
- Nous sortions d'une réunion. Il avait bousculé des

mouchards. C'est plutôt de la politique que de la jalousie. Depuis quatre jours...

— J'ai pu attendre quatre jours, murmura l'inconnue.

— Depuis quatre jours on se relaie, pour le veiller. Le jour, il y a quelqu'un, sans cesse. Chacun à son heure. Quand la lumière tombe, c'est moi qui viens, remplacer un sculpteur, ou un peintre qui a passé l'après-midi à dessiner sans bruit près de la fenêtre. Alors à l'approche du soir, ces messieurs ont coutume de se désaltérer en commun : c'est moi qui demeure.

— Pauvre ! je l'emmènerai.

— Difficile, pas transportable !

— Alors, Monsieur Grème, je reviendrai, à cette heure-ci... à cette heure-ci, vous êtes seul avec lui ?

— Seul ? pas longtemps !

Un grattement à la porte le fit sursauter.

— Comment va-t-il ? murmura une voix jeune.

Une femme entrait. Elle pénétra dans le cercle de lumière de la chandelle, s'arrêta interdite devant l'inconnue qui parcourait, les yeux brillants, peut-être de colère, ce joli type de grisette au lourd chignon flave, la taille un peu courte, les yeux menus et rieurs, une nuance de rose délicat sur les joues.

— C'est Honorine, Madame, dit avec douceur Grème. Sans elle nous eussions été bien empêtrés. Mais Honorine a les trois grandes vertus féminines : la beauté, la grâce et l'art divin du cataplasme. Le docteur Duchélet avait dit : « Il faut une garde. » On ne prend pas de garde quand on compte Honorine parmi ses amies. Cette petite rose mousseuse de la Childebert a veillé avec nous ; compresses et tisanes ressortent de son génie. Quand on pourra toucher au pansement, c'est elle qui le refera de ses doigts souples, experts à jouer de l'aiguille. Honorine est lingère, Madame, plus souvent encore que d'être modèle.



— Vous avez posé pour Henri? demanda l'inconnue, les sourcils un peu froncés.

— Non, madame.

Honorine posa un petit cabas sur la table, elle en tira une bouteille de vin blanc.

— Tiens, Grème, les camarades t'envoient ça, pour tes loisirs. Je vais faire de la tisane... Tiens, on frappe, c'est Clémence; ouvre, Grème!

C'était Clémence, et c'était Suzanne, et c'était Marguerite, c'était nombre de jeunes femmes fraîches, accortées, arrivant sur la pointe des pieds, cernant le divan : « Comment va-t-il? », toutes graves, pénétrées d'émotion.

— Il faudra faire un peu le ménage, dit Honorine. Vous excuserez, Madame; tiens, Clémence, mouille les linges sur les terres et pas de bruit.

— Vous voyez, je ne suis pas seul à cette heure-ci, reprit Grème. Ce sont toutes les petites amies, les petits modèles, les petites camarades, les bouquets de la vieille et sombre Childebert. Il y en a de la cave au grenier. Tenez, en voici une dans les combles!

— Passe-moi la cruche, Thérèse, disait Suzanne, juchée sur un haut escabeau et éparpillant des gouttelettes sur le linceul d'une haute forme grise.

L'inconnue regardait; dans l'atelier tout à fait assombri, quelques points lumineux couraient : des chandelles. Une des fillettes balayait d'un geste lent, si souple, si silencieux qu'il fallait tendre l'oreille pour percevoir le frôlis du balai. Elles avivaient l'âtre à deux, l'une avec le soufflet, l'autre en agitant l'éventail d'un gros morceau de carton.

— Il faut que je parte, Monsieur Grème, dit l'inconnue. Je reviendrai demain...

« Mais auparavant, mademoiselle Honorine, laissez-moi arranger votre fichu; il flotte. Mesdemoiselle!... » Elle serra la main de deux d'entre elles et en se retirant, elle jeta dans l'oreille de Grème, qui la reconduisait : « Je

reviendrai demain, mais s'il y avait quelque chose de grave à me dire, tout de suite, je vous laisse ce papier, vous sauriez où me prévenir; pour vous seul, n'est-ce pas ? »

— Mon fichu qui flotte, dit Honorine, qu'est-ce qu'elle m'a mis là ?

— Mais c'est une broche !

— Et moi, elle m'a passé une bague au doigt.

— Moi aussi.

Les jeunes femmes faisaient cercle autour de la lumière. Ça brille ! une belle broche ! des pierres rouges.

— On appelle ça des rubis, dit Grème.

— Et ma bague, magnifique !

— Pauvre Henri, dit Honorine, ça ne m'étonne pas ! Il est assez beau pour cela.

— C'est ça son mystère, murmurait Clémence. Il va dans la haute.

— Tant mieux pour lui, dit Grème. Vous le soignerez tout de même.

— Comment donc !

Honorine s'était rembrunie.

— Je la lui rendrai, sa broche, ce n'est pas pour cela que je le soigne.

— Qui est-elle, Grème, la belle dame ?

— Je l'ignore.

— menteur, souffla Clémence, elle te l'a dit !

— Pas que je sache.

— menteur !

— Garde tes secrets, dit Honorine; nous, ce qu'on en fait, c'est pour l'humanité.

— C'est pour ça, mais vous parlez trop.

Le blessé gémissait faiblement.

— Vous voyez, murmura Honorine, nous pourrions le troubler. Taisons-nous. Avez-vous fini, vous autres ?

Le balai continua son frôlis presque insensible. Les jeunes femmes reposaient les cruches avec précaution.



Honorine jetait de l'eau bouillante sur la tisane. Grème bourra sa pipe, l'alluma.

— Au revoir, Grème, je reviendrai ce soir, souffla Honorine.

— Moi aussi, moi aussi. On passera, un moment, voir si tout va bien !

Un glissement, et puis, dans l'escalier, une envolée rapide de pas pressés, un chuchottis montant, rieur.

Grème, seul, se versa un verre de vin blanc, le but, puis il songea à regarder le papier de l'inconnue.

— Fichtre! murmura-t-il... il se met bien! Pourvu qu'il en revienne !

Un sifflement très menu, haché, se brisait aux lèvres du blessé.

— Pourvu qu'il en revienne, répétait Grème, à voix basse.

Puis, sur la pointe des pieds, il éteignit la chandelle, se replongea dans son fauteuil.

La nuit s'épaississait sur les menhirs gris-sombre, funéraires.

## VIII

### MONTILLIERS

De l'embrasure de la haute fenêtre, par-dessus le balustre de la large terrasse où des taches de soleil et d'ombre violette se poursuivaient par le caprice du vent léger et de l'énorme glycine qui courait au-dessus de la grecque, Florent apercevait, divisée par les raies de sentiers rectilignes, l'immense chevelure verte du parc. Son regard errait d'un grand Eros blanc, sculptant un vase de marbre, à une Pomone engainée, maintenant d'une main, contre ses seins de pierre, une guirlande de fruits lourds. Très légèrement, intermittente comme un frisselis de clochettes, une cascabelle tintelait dans un massif proche; deux ramiers vinrent s'ébattre, en bruyant et

soyeux repliement d'ailes, sur le bandeau de la Pomone. Un grand lévrier blanc, s'étirant encore, sortant du rez-de-chaussée en longue démarche saccadée, comme un point de neige brillant et micacé, frappa les yeux de Florent qui sourit. D'en bas, sous sa mantille de dentelle d'argent, Teresa Cortazzi levait sur lui des yeux limpide-ment épris. Il se leva du long divan, la tête encore lourde, et, s'appuyant sur une canne massive, s'avança vers le balustre. Elle lui fit signe d'attendre. Un grand valet s'avançait portant des lettres sur un plateau. Elle les prit et rentra dans la maison. Florent retourna à son divan. Un instant après, le pas vif et pressé de Teresa martelait le parquet de la chambre, et elle accourait vers Florent. « Il ne faut pas marcher encore. Dors, pendant que je lis mes lettres; je reste ici. »

— Je sortirai volontiers.

— Tout à l'heure, aimé; repose encore.

Il eut une moue dépitée.

Teresa saisit un cordon près de la fenêtre; le grand laquais apparut.

— Faites atteler. Venez, ami Florent, que je vous aide à descendre. Mais d'abord le chapeau. Voyez, le pansement est maintenant si réduit qu'il tient bien, et le manteau; là, il est ample, vous allez vous entourer de ses plis, bien au corps.

— Il fait chaud !

— Pas trop pour vous, caro mio. Là, le bâton est en route. Je vous ai vu courir plus vite, signor mio, quand vous vous hâtiez d'arriver vers moi. Maintenant que vous en êtes tout près, tout le temps, vous n'y mettez plus la même vivacité...

— Ne vous moquez pas du pauvre invalide !

— Là, traversez la salle lentement, quoique cela ne glisse pas, et puis attrape la rampe; je prends la canne, donne-moi le bras.

L'escalier descendu, ils entrèrent dans une vaste salle.



— Là, caro mio, regarde les tapisseries de ce fauteuil, pendant que je mets un chapeau.

Il lui fallut une minute pour revenir; son feutre léger à plume volante par-dessus les bords, sa longue amazone stricte la rendait semblable à quelque Diana Vernon dessinée par Johannot. Sa svelte attitude, sa chair de camélia, ses larges yeux veloutés, le joli modernisme de son allure s'interposèrent entre les yeux de Florent et la nymphe langoureuse et massive dont, sur la tapisserie, parmi les larges verdure, des sylvains épiaient le sommeil sans rêve.

— Suis-je à ton goût, ce matin, Henri chéri?

— Tu es ma belle statue de la vie souriante.

— Eh bien, prends mon bras; j'entends la voiture.

Le landau s'arrêtait devant la large porte-fenêtre près du perron. Le grand laquais aida Florent à monter.

— Etends-toi bien, les pieds sur les coussins en face de toi. Là, mettez la couverture. Non, ça ne s'enroule pas bien, laissez-moi faire.

— Que c'est humiliant, dit Florent, je monte le premier; il faut que je me laisse dorloter.

Elle sauta légèrement en voiture, lui montra du doigt les ramiers qui se becquetaient sur la Pomone, et lui jeta dans l'oreille : « Vous me revaudrez cela, quand je serai malade. Allez, dit-elle tout haut, un tour de parc. »

Le landeau démarra.

Une longue allée, classique, nette, ombragée de hauts marronniers; quelques fleurs s'y perdaient encore dans les étoiles massives des feuilles. Une route plus étroite, une chênaie; des racines en bosselaient le sol dans toute la largeur que les chevaux franchissaient au pas. Un chemin étroit où la voiture frôlait des feuilles d'arbustes; des surgeons poussaient en pointes irrégulières et audacieuses des branches que les roues froissaient; une étoile de chemin, avec une massive table de pierre. « Vous pourrez bientôt venir à pied jusqu'ici, dessiner là, sur

cette table ou sur ces bancs, appuyés par des têtes de griffons, qui se perdent à l'orée des cépées. » Un long chemin au milieu duquel bondit le gracieux effroi d'un chevreuil. Un étang, et, de la ceinture des longs roseaux, s'éparpilla dans les airs un vol de canards sauvages.

— Tu vois, c'est joli, la petite île et ce minuscule temple blanc ! Vous verrez : il y a sous la petite coupole les noms des neuf Muses et la jolie barque amarrée près du petit ponton, là-bas ; nous la prendrons, et nous irons au fil de l'eau gracieuse et souple et silencieuse et fraîche comme la caresse. Vous aurez de beaux jours ici, caro mio ! Et revoici la grande allée et la grille. Nous allons voir du pays, cher Monsieur ! Jean, allez jusqu'à la butte, au pas, toujours au pas.

La voiture cahota légèrement sur un terrain vague, mais au bord de ce petit plateau, la vallée se creusait où se blottissaient les toits gris d'un village et l'aiguille de son clocher, et puis la vallée s'élargissait en éventail. De grandes pelouses escaladaient les coteaux jusqu'à un grand castel blanc. Des ifs taillés en boule l'encadraient, menus comme des arbres de bergerie de Nuremberg, et puis sur les cimes voisines, plus hautes, l'horizon se barrait de floraisons bleues, et des pentes redescendaient vers les villages et souvent un oiseau de lumière semblait se poser sur les toits d'ardoises.

— Le château ? interrogea Florent.

— Orly-le-Haut. Jean, tournez, que nous voyions de l'autre côté au bout du plateau, adossé aussi contre des pans de forêt, un autre château blanc, discernable à son attique, et au pan de mur et de fenêtres aperçu parmi les chênes. C'est chez nous : Montiliers ; le village est en contre-bas. Nous nous y rendons.

Lentement, la voiture s'enfonçait dans un chemin creux à pente rapide, lentement, roues grinçantes ; d'un petit mur de pierrailles des lézards coulaient en zébrures délicates et soudaines ; des sentiers déboulaient rapides



vers des herbages où se levaient paresseusement des vaches puissantes. En face du ravin, le mur de pierrailles s'élevait, fleuri de petits acacias, de petits syringas, en une jolie odeur d'été. Un tournant, puis la plus déserte des petites places, sorte de mail, planté de quelques grands arbres autour d'une fontaine murmurante que quatre platanes ombrageaient, parmi un gazouil puéril de fillettes remplissant des cruches et des brocs. Le porche roman de l'église barrait la place.

— Descendons, dit Florent.

— Il fait frais dans l'église.

— Bah! Ne faut-il pas que je réapprenne à marcher?

D'un geste vif elle relevait la couverture, sautait de la voiture.

— Aidez-nous, Jean!

A menus pas, appuyé sur sa canne et sur le bras de Teresa, Florent regardait le ciel se doré, bleuir, s'empourprer, verdoyer à la transparence ardente des vitraux. Près des coupoles roses d'une ville d'Orient calquée sur Venise, des martyrs saignaient sous les fouets de bourreaux nus, parmi des foules à hauts turbans. Un Christ émacié et saignant comparaisait devant un gros Caïphe. Un Pilate à chapeau pointu se lavait les mains dans le somptueux bassin dont un nègre habillé de vert tenait l'aiguière endiamantée. Un Adam, maigre et noueux comme toute la détresse, entraînait loin du flamboi de l'épée de l'ange, dans le ciel versicolore, une torche coruscante sur une queue de paon ocellée de toutes les couleurs de pierreries; le bon Samaritain semblait quelque manant peint par les Lenain et conduisait un bourriquot grisâtre au contour diapré.

— C'est beau, n'est-ce pas, Florent?

— Oui! ce que j'aime le mieux, c'est, au bas de chaque vitrail, ces nobles hommes et ces châtelaines agenouillées, si calmes, si heureux de leur générosité qu'il semble

qu'elle leur était habituelle. Ils ne songeaient pas à renverser le tyran, ceux-là !

— Caro, je les trouve épais et noirâtres.

— Heu ! Ils semblent reposer sous les lames de verre d'un cercueil. Mais songe, aimée, que cet air placide leur confère, en même temps que l'aspect d'un calme excessif, celui d'un bonheur assuré parmi les âges. Leur silence c'est de la paix ; leur dialogue, l'éternel aveu. Ils ont vieilli dans le miroir l'un de l'autre. Le soleil donne à leur immobilité la certitude d'une joie éternelle. Ils se sont endormis dans la paix du Seigneur avec la confiance de reposer dans son sein, sans être jamais désunis. Bon ! je suis encore malade pour devenir si élégiaque !

— Mais, nous aussi, caro mio, nous sommes unis pour toujours !

Elle baisa furtivement la main de Florent qui, des lèvres, effleura le joli front penché. Son sourire parut à Teresa imprégné de foi profonde, en elle, mais la face de Florent se crispa, elle sentit le bras frémir sur la forte canne.

— Tu te fatigues ! remontons en voiture !

L'allure lente des chevaux leur fit parcourir des rues silencieuses ; de vieilles façades se décrépissaient dans leurs encadrements de bois, sculptés parfois de têtes de lions. Des branches dépassaient de hautes murailles. Un prêtre les croisa qui se découvrit. La carriole d'un Monsieur en cravate blanche se gara pour eux. L'homme descendit : « Eh bien ! voici notre malade dehors ! N'abusons pas, n'abusons pas encore ! — Merci, docteur. — Duchélet doit revenir, il m'a prévenu, pour vous revoir, vous donner l'exeat. — Déjà, docteur, dit Teresa. — Oh ! il ne vous défendra pas de profiter de l'été. J'augure qu'il recommandera la promenade en forêt. Mais piano, piano... Je rentre ; voulez-vous vous rafraîchir ? Vous verrez mes boiseries, Madame, vous qui aimez ce qui est beau ! »



Il eût été impoli de refuser au vieil Hippocrate. Son vaste salon s'ornait de boiseries brunes où un travail d'artisan obstiné avait levé les reliefs de formes de chiens et de renards, de biches et de cygnes parmi des feuillages gros comme des barrières. Un vin paillet luisait dans les panses de carafes Louis XIII, dans les verres hollandais évasés comme des lys. Au-dessus d'un fin bahut florentin, un gros monsieur, face blême, favoris noirs, grimaçait.

— L'orgueil de ma maison, mon portrait ! Abel de Pujol a bien voulu...

Florent grimaça un sourire. Tout se ternit, le grand air bourgeois de la salle, le fouettis de branches qui moirait la haute fenêtre; la laideur du portrait l'obsédait. Teresa comprit, abrégea la visite.

— Vous fixerez-vous à Montilliers, Madame? Aurons-nous cette joie?

— Je ne sais encore!

— Cet Esculape, dit Florent dans la voiture, il n'est pas comme le donateur; il laisse à son fils des mobiles de détestation. Ce fils aura à choisir de fourrer l'image de son père au grenier ou de s'aveugler comme Œdipe pour ne pas le voir. Il le mésestimera. Il devrait, d'après ce témoignage pictural et diffamatoire, lui attribuer tout le vice et toute la banalité.

— Vous allez loin. Regarde cette maison à tourelles.

— Là? assez insignifiante!

Un bonhomme se penchait à la fenêtre, calotte grecque en tête, qu'il ôta brusquement, reconnaissant ces passants.

— Mais c'est le jeune Florent !

Il arrivait au seuil de sa porte.

— Madame la Comtesse, j'ai su que vous deveniez ma voisine. Vous ignoriez que j'étais ici ?

— Je ne l'avais pas oublié, dit Florent, mais je suis

arrivé si malade... La comtesse Cortazzi a voulu que je vienne me guérir chez elle.

— Entrez un instant.

— Mais c'est qu'il est tard, on nous attend au château.

Le bonhomme eut l'air si navré que Florent regarda Teresa d'un air de regret.

— Eh bien, volontiers! dit-elle.

Il fallut, dans le clair cabinet de travail, accepter un verre de vin de Chypre et des biscuits pendant que Saint-Else, les mains tremblantes de joie, éparpillait sur la table les précieuses premières éditions romantiques, montrant des dédicaces, *Cromwell*, les *Odes et Ballades*.

— Vous êtes, Florent, dans le fauteuil où Il s'asseyait. Si cela n'eût dû vous fatiguer de monter, je vous montrerais la chambre où notre Hugo est venu avec sa jeune femme, une chambre de lune de miel... j'ai invité Loris à y passer quelques jours. Je suis convaincu que cela lui portera bonheur. Il travaille ?

— Durement, dit Florent.

— Un bel artiste... et ses visions ?

— C'est son genre, dit Teresa. Quand il sera arrivé, voulez-vous me faire une part de votre plaisir et venir quelques jours avec lui à Montilliers ?

— Il y a de la place, en effet, dit Saint-Else, souriant. Je ne vous cache pas que je chercherai à le garder quelque temps, je tâcherai, dis-je; vous sachant là, il sera bien difficile à retenir chez son vieil ami.

— Oh! vous pourrez certainement le garder quelques jours, d'autant que moi, au château, pour donner une chambre, il faut que je la fasse un peu reconstruire.

— Oui, je le sais; c'est, par endroits, délabré, mais si beau.

— Alors, dit Florent, nous conspirerons pour qu'il ne puisse plus s'en aller. Je lui confierai que je compte absolument sur lui pour me ramener à mon atelier.

— Mais rien ne vous presse, vous; et Loris, c'est une



étoile filante. Vous chercherez autre chose. En attendant, il faut...

Saint-Else les regarda longuement partir. Quand la voiture fut hors de vue, il remit sa calotte grecque.

— Eux aussi, cela leur portera bonheur, d'être venus à la maison où Hugo passa sa lune de miel... L'amour, murmura-t-il...

Il ouvrit un tiroir, en tira un manuscrit... des sonnets... prit la plume, réfléchit à une correction.

— Peut-on déjeuner, Monsieur? questionna une jolie servante envahissant la pièce d'un pas déluré.

— A ta guise, Nanon !

Il referma le cahier en soupirant, le remit dans le tiroir et trottina gaiement vers la salle à manger.



Sous la ronde dansante des pierrots diaphanes, sur l'abat-jour de la grosse lampe, des phalènes achevaient leur agonie, auprès des assiettes japonaises, près des corbeilles où des cerises noires mettaient leur éclat de grenats sombres. Au soir lumineux d'un flot d'étoiles, un calme absolu tombait en grands pans de velours sur les arbres proches et emmurait les lointains d'un voile de douceur. Le palais enchanté se revêtait de rêverie, dans un silence lourd et savoureux. En un glissement sur le dalage bleu et rouge de la véranda vitrée où la lueur de la lampe reflétait, dans de claires ombres allongées, quelques reflets de coupes ou de céramiques des murs, multipliant l'apparence lointaine de minuscules salles de fête basses et chaudes, le grand valet apportait, sur un plat de cuivre, de petites tasses fumantes. Il voitura sur ses menues roulettes jusqu'à Florent une grande pipe hindoue dont il alluma le fourneau, tandis que Florent portait le bouquin d'ambre à ses lèvres. D'un coffret d'argent ciselé, placé devant elle, Teresa alluma une cigarette.

Les volutes des fumées se confondirent en dais légers au-dessus de la tête des amoureux, en arabesques éphémères qui se désunissaient pour se rechercher. Ils se taisaient, gagnés par cette indolence de tout. Sans doute jusqu'à Versailles, à vingt kilomètres, tout dormait dans la plaine et les petites maisons rurales. La route se taisait aussi bien que les parcs. Ils étaient loin du monde, comme hors du monde. Teresa regardait Florent, dégagé depuis le matin du dernier bandeau. Elle le jugeait robuste et beau et se mirait à la clarté junéville de ses yeux. Il la considérait comme un pan d'Eden apporté vers lui par des génies puissants et bienveillants. Cette nuit, dans son mutisme auguste, apportait vers eux son conseil parfumé. Un rayon de joie luisait pour eux au seuil de l'alcôve de la nuit. Florent posa sur un tabouret le bout de sa pipe, s'approcha de Teresa et longuement lui baisa les lèvres.

Et ce fut comme si ce boudoir verni de céramiques s'embrasait d'un immense feu rose. Florent gémit presque sous cette brusque clarté. Teresa sourit et Florent se retourna. Le massif des arbres semblait flamboyer d'un feu de printemps; des flammes d'un rose vif découpaient les silhouettes des arbres, puis cela s'éteignit, dans des fumées torses, à ras de terre, pour se réveiller en buisson d'Horeb, pourpré et fumeux, mettant aux pointes des branches des flocons roses, et un chant de violon s'éleva donnant la vie, parmi les profondeurs, à des voix; les voiles de fumée rose laissaient discerner à Florent de longues formes blanches, rosissantes, que l'ombre dévorait et rendait, dans leur éclat, à chaque feu de Bengale nouveau, et des voix d'hommes peuplèrent, graves et rythmées, les fonds, comme si des troupes de sylvains s'avançaient solennelles vers les hamadryades pour célébrer ce miracle de l'Aurore dans la nuit et la fête du baiser universel.

— Ça veut dire? murmura Florent ébloui.



— Que Teresa Cortazzi fête la convalescence de son amoureux!

— N'y avait-il pas plus beau, plus simple et plus ardent ?

— Tout viendra à son heure, monsieur l'impatient !

— Tes lèvres, Teresa !

— Tais-toi, on nous voit.

De grands pots à feu jetaient flammes et fumées en face de la rotonde. Les massifs s'embrasaient encore. Les cantatrices avaient dépassé l'orée des taillis et marchaient vers le pavillon. Teresa jeta une fourrure sur ses épaules et prit Florent par la main. Sur leurs pas, les choristes se formèrent en haie.

— Où me mènes-tu ?

— Tu verras bien.

A leur passage entre les arbres, les voix d'hommes s'élevaient. Une sorte d'ardente mélodie italienne, câline et lente, les accompagnait. Un soliste détachait une évocation à l'amour que propageaient les horizons par l'écho des voix de femmes sur les basses des chanteurs. Ils arrivaient à la pièce d'eau comme semée de nénuphars en feu. Des lanternes pourpres et or, attachées à des bouées, à des piquets, doraient les cippes des roseaux, flottaient aux rebords des barquettes. Le petit pavillon de l'île resplendissait de clarté. Un bateau attendait Teresa et Florent, éclairés seulement à l'avant et à l'arrière par deux lanternes tenues par des femmes de haute stature, drapées de blanc; des rameurs en simarres rouges et bonnets bleus s'inclinèrent et la barque glissa jusqu'à l'île et toucha au petit appontement qu'ils gravirent, et, du petit temple, des barques qui se détachaient des roseaux clairs et sonores et lentement convoaient, autour de l'île, des rêves, de partout, un chant s'élevait, nuptial en ce glissement puissant.

— Quelle belle musique! dit Florent.

— Du Berlioz inédit, cher, en l'honneur de son ami Florent !

— Et pour Teresa, j'espère !

— Ceci pour Teresa !

Deux jeunes femmes s'étaient levées de la banquette de pierres du petit temple.

L'une d'elles tendit à Teresa un gros bouquet.

— Les amies de la Childebert vous prient, Madame, d'accepter ces fleurs — et détachant les loupes qui les masquaient, elles offrirent, aux yeux de Florent ému, les frimousses radieuses de ces petites amies d'artistes dont il aimait les allures légères et la gaiété brave. Mais un magicien s'avancait, grave, la voix sépulcrale un peu, sous la cagoule, énonçant : — Seigneur, donnez-moi votre main. Je n'y vois que du bonheur. Vous dirais-je les signes qui démontrent que vous êtes généreux et génial ? Vous diriez : le beau masque, il me connaît ! Vous promettrais-je la longue vie ? La vie est entre les mains des puissances qui ne dévoilent leurs secrets qu'à l'oreille de leurs victimes, à l'instant où elles ne peuvent déjà plus les entendre ! Vous dirais-je que votre amour sera heureux ? Il est facile d'en voir la plénitude ! Vous dirais-je qu'il durera autant que votre vie ? Je sais que l'ampleur de son rayonnement ne le couronnera pas. Il rejaillira sans cesse des minutes grises de l'existence, comme ces feux de bengale renaissent en lumières dans ces bosquets, comme arriveront toujours vers vous, intermittemment et régulièrement, les reflets des lointaines étoiles que leurs courses rapprochent et éloignent tour à tour de nous pour d'inéluctables retours. Votre amour, à tous deux, n'est pas votre amour isolé, une fleur double, dans deux parterres humains. Il est la présence, dans un pan de lumière, de tout l'amour universel qui palpite et rit sur toute la face du monde, et les regrets des pleureuses et les désespoirs des Roméos ne sont que gouttelettes qui viennent sans cesse attiser l'ardent brasier. Je vous salue,



Florent et Teresa, ce soir rois du monde, par la jeunesse et par l'amour!... Allez, la musique!

Une belle voix partit d'une barque.

— Merci, Loris, dit Florent, saisissant la main du devin.

— Comme il est bien guéri, dit Loris se démasquant. Il reconnaît tout le monde.

Un masque imita à la perfection le glouglou des bouteilles qu'on débouche.

— Desreuil, s'écria joyeusement Florent, en soulevant le masque.

— Parfaitement! Tu sais, ce n'est pas une plaisanterie hors saison. Maintenant, et réellement, comme il est indiqué dans mon rôle en ce divertissement Louis quatorzien, je débouche.

Les jeunes filles de la Childebert offraient des coupés. Florent reconnut Honorine qui lui tendait la sienne.

— Mais n'est-ce point cette lumière de feu de bengale vert qui meurt ses reflets sur nous? Tu es un peu pâle, Honorine.

— Oui, j'ai été un peu souffrante, c'est fini!

Mais Desreuil se démenait : « A votre santé, les musiciens! Faites comme nous. Accostez. » Les barques se groupaient autour de l'île, toutes coupes levées. De l'une d'elles jaillit, colossal Neptune nordique, blond, à l'énorme barbe dorée, les cheveux emmêlés de larges fleurs d'eau, ceinturé d'argent, le trident étincelant à la main, Rogier, s'écriant : « J'ai oublié le discours qu'on m'a préparé, je vous souhaite l'éternité bonne et heureuse! » Des pièces d'artifice jetaient sur les eaux des pluies d'étoiles mordorées. Tous les lointains s'embrasèrent de feux de bengale, et poètes, peintres et chanteurs buvaient à la beauté.

Maintenant, de chaque barque, l'une après l'autre, partait un chant. Un soliste commençait; les voix l'accompagnaient dès le départ, soutenues par des violons.

— Du Berlioz inédit, cher, en l'honneur de son ami Florent !

— Et pour Teresa, j'espère !

— Ceci pour Teresa !

Deux jeunes femmes s'étaient levées de la banquette de pierres du petit temple.

L'une d'elles tendit à Teresa un gros bouquet.

— Les amies de la Childebert vous prient, Madame, d'accepter ces fleurs — et détachant les loupes qui les masquaient, elles offrirent, aux yeux de Florent ému, les frimousses radieuses de ces petites amies d'artistes dont il aimait les allures légères et la gaieté brave. Mais un magicien s'avancait, grave, la voix sépulcrale un peu, sous la cagoule, énonçant : — Seigneur, donnez-moi votre main. Je n'y vois que du bonheur. Vous dirais-je les signes qui démontrent que vous êtes généreux et génial? Vous diriez : le beau masque, il me connaît! Vous promettrais-je la longue vie? La vie est entre les mains des puissances qui ne dévoilent leurs secrets qu'à l'oreille de leurs victimes, à l'instant où elles ne peuvent déjà plus les entendre! Vous dirais-je que votre amour sera heureux? Il est facile d'en voir la plénitude! Vous dirais-je qu'il durera autant que votre vie? Je sais que l'ampleur de son rayonnement ne le couronnera pas. Il rejillira sans cesse des minutes grises de l'existence, comme ces feux de bengale renaissent en lumières dans ces bosquets, comme arriveront toujours vers vous, intermittemment et régulièrement, les reflets des lointaines étoiles que leurs courses rapprochent et éloignent tour à tour de nous pour d'inéluctables retours. Votre amour, à tous deux, n'est pas votre amour isolé, une fleur double, dans deux parterres humains. Il est la présence, dans un pan de lumière, de tout l'amour universel qui palpite et rit sur toute la face du monde, et les regrets des pleureuses et les désespoirs des Roméos ne sont que gouttelettes qui viennent sans cesse attiser l'ardent brasier. Je vous salue,



Florent et Teresa, ce soir rois du monde, par la jeunesse et par l'amour!... Allez, la musique!

Une belle voix partit d'une barque.

— Merci, Loris, dit Florent, saisissant la main du devin.

— Comme il est bien guéri, dit Loris se démasquant. Il reconnaît tout le monde.

Un masque imita à la perfection le glouglou des bouteilles qu'on débouche.

— Desreuil, s'écria joyeusement Florent, en soulevant le masque.

— Parfaitement! Tu sais, ce n'est pas une plaisanterie hors saison. Maintenant, et réellement, comme il est indiqué dans mon rôle en ce divertissement Louis quatorzien, je débouche.

Les jeunes filles de la Childebert offraient des coupés. Florent reconnut Honorine qui lui tendait la sienne.

— Mais n'est-ce point cette lumière de feu de bengale vert qui meurt ses reflets sur nous? Tu es un peu pâle, Honorine.

— Oui, j'ai été un peu souffrante, c'est fini!

Mais Desreuil se démenait : « A votre santé, les musiciens! Faites comme nous. Accostez. » Les barques se groupaient autour de l'île, toutes coupes levées. De l'une d'elles jaillit, colossal Neptune nordique, blond, à l'énorme barbe dorée, les cheveux emmêlés de larges fleurs d'eau, ceinturé d'argent, le trident étincelant à la main, Rogier, s'écriant : « J'ai oublié le discours qu'on m'a préparé, je vous souhaite l'éternité bonne et heureuse! » Des pièces d'artifice jetaient sur les eaux des pluies d'étoiles mordorées. Tous les lointains s'embrasèrent de feux de bengale, et poètes, peintres et chanteurs buvaient à la beauté.

Maintenant, de chaque barque, l'une après l'autre, partait un chant. Un soliste commençait; les voix l'accompagnaient dès le départ, soutenues par des violons.

C'était tout le répertoire de la jeunesse romantique qui passait sous ce ciel tendre et doux où des bouquets artificiels tentaient de se joindre aux étoiles et tombaient comme des vies brûlées de papillons surnaturels. On entendait les chansons de Monpou sur Musset, de Limnander sur des vers de Loris, de Schumann sur les vers de Heine; du Berlioz à propos de Shakespeare. Quand un pan du château apparaissait comme une pièce d'artifice, c'était comme si le nid du bonheur eût monté en soudaine fumée rose. La lumière appelait, les uns après les autres, des pans du parc à la lumière : « Là-bas, disait Loris, dans quelque buisson bien épais, ajouré au centre par les soins industriels des sylvains, là-bas où les frères lueurs de nos lanternes et de nos étoiles fausses ne peuvent atteindre, là-bas où les bruits innombrables de notre joie viennent mourir comme la clarté d'un phare de côte au fond du large, sous le grand rai lunaire blanc comme la robe des fiançailles et le suaire des morts. Diane se penche sur le jeune Endymion dont elle réveille le désir à la brûlure de ses lèvres. »

— Là-bas, dit Petrus le poète, pas trop loin, où l'écho de notre joie arrive encore, un Roméo villageois escalade le toit de la grange; il pénètre dans la soupente d'une fillette. Il lui dit si gauchement des choses tendres, et la bourrade de ses caresses s'atténue du tremblement de son désir, mais l'air est si frais, si pur, l'odeur des avoines si dense, le rayon de lune les enveloppe d'un tel manteau d'amour onduleux et lisse, que ce sont les choses qui parlent pour eux, et que dans leur embrassement résonne tout l'hymne de Pan et de Cybèle mariés dans les semailles.

— Là-bas, dit Florent, dans l'ombre, des Pygmalions éveillent des statues. Ils les modèlent de leurs baisers, ils les sculptent de leurs mains avides, ils les polychroment de leurs lèvres fiévreuses. Dans l'ombre auguste, la Galathée prend les couleurs de la nacre, de la rose



thé, de la rose rose, de la rose rouge, de la pourpre, du lait, du lys — et sur la neige du lit orageux, c'est Léda qui s'étend sous le vol du cygne volupté, toujours blanc, toujours étincelant et qui chante à chacune de ses morts pour renaître et chanter encore. L'art et l'amour s'engendrent dans la nuit profonde.

— Là-bas, dans la ville, dit Grème, de l'étroite lucarne de sa chambrette, le poète sait que grouille, dans l'infini, le stupre et l'amour, l'ode et la chansonnette, l'accord divin des sens et la recherche acharnée d'un frisson de l'échine. Les lumières semblent des vers luisants glissant sur des tanières, et mille femmes laissent tomber leur manteau, distraitemment, pour l'habituel plaisir, tandis que quelques-uns montent graves et pénétrés les perrons qui mènent à la matrice de la joie ; la femme amoureuse ramène ses cheveux sur ses yeux comme un voile et frémit d'attente parce qu'elle va être consacrée. Le sort fredonne autour du chant lyrique. Aphrodite danse, multiple, autour de Minerve isolée. C'est fête des ribauds, et le rai de lune s'avance ; il balaie de pureté le ruisseau de la ville. Les vrais amoureux se réjouissent de ce que toute l'innocence devient la bonne complice et descend du ciel partager leur joie. Cette blanche lumière, c'est comme du jour qui s'éveille autour des chambres closes, aux rideaux tirés, comme un feuillage enchanté autour de la fleur magnifique.

— Dans la Childebert, dit Honorine, à voix basse, les chambres sont vides, parce que nous sommes là, tous et toutes, à célébrer un bonheur qui n'est pas le nôtre.

Loris lui caressa doucement les cheveux, l'attira près de lui et à voix très basse : « Ta jeunesse fleurira, Honorine ; dans tous les beaux jardins, les plus tendres éclosions jaillissent à l'infini des belles nuits d'été. Cette heure est précieuse, Honorine, où passe le bonheur ! Voistu, Honorine, ce vieux Loris qui te parle, c'est un vieux pèlerin du bonheur ! Comme un humble croyant des temps

de piété s'en allait à pied à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, pour, après piétonner vers le Mont Cassin, en Italie, aux sources merveilleuses de l'Ardenne jusqu'aux chapelles à miracles de Bruges, toujours en quête d'une tendresse qui passerait sur le visage de pierre ou de bois des Vierges vénérées, comme les gens courent de sanctuaires en sanctuaires pour trouver un jour une Pythie qui consente à leur transmettre, de la part du Destin, une parole favorable, j'ai erré à la recherche du bonheur. La quête m'en a mené loin, là où les momies de reines et de courtisanes dorment dans des linceuls fleuris, aux villes d'Orient, où tant de femmes attendent, près du jet d'eau qui scintille dans leur prison, sur la terrasse qui est le préau de leur cachot d'amour, le djinn qui les enlèverait de ses ailes géantes, vers l'amant, le passant, n'importe lequel paré de jeunesse ou de beauté, qui soit autre que le maître qu'elles subissent, près des fontaines où les Bédouines viennent tous les matins et tous les soirs remplir machinalement les cruches de cuivre sans qu'un instant les déserte l'espérance invincible qu'un cavalier passera, qui les jettera au travers de sa selle devant lui, et s'enfuira avec sa proie reconnaissante, dans le bondissement silencieux de ses grands lévriers! Je l'ai cherché aussi dans nos campagnes reculées, où de belles filles sur le seuil de leur porte suivent d'un regard, poignant de regret et doux comme toutes les promesses, la carriole qui entraîne le passant inconnu vers ses marchés et ses amours. Je l'ai cherché dans les petites villes, dont le pouls bat à peine, où des jeunes filles, belles comme l'amour, tremblent devant le receveur de l'enregistrement qui les épousera et les mènera à la vie sèche et brutale, où les femmes, lasses de la pipe et de l'estaminet du mari, jettent sur tous les Parisiens un regard furtif et désespéré. Celui-là, est-ce celui-là dont j'adorerais l'amour libérateur, s'il me menait vers Paris?

» J'ai tout parcouru et je n'ai rien trouvé, je n'ai pu



m'arrêter à rien, sans doute je n'étais pas digne. Tout de même, j'ai fini par penser que le bonheur, c'est une minute rare, presque incaptable, ou une fleur sauvage. Un pollen la sème, elle pousse dans un vieux mur. Un enfant passe et la cueille avant pleine floraison. Sais-tu ce que c'est qu'un bolide, Honorine? C'est un morceau de feu, de lave, une lueur, une splendeur qui se détache d'une étoile et tombe vers la terre. Son sillage d'or est magnifique. C'est de l'or divin qui court combler un mendiant sur la terre. Cela arrive, cela tombe : c'est éteint, c'est de la scorie, ce n'est plus rien : du deuil. Le bonheur, c'est la trajectoire lumineuse. Je l'ai vue parfois et puis j'ai touché la scorie. Aussi, moi, le vieux Loris, quand je vois le bonheur des autres, quand je vois passer le fil de feu à travers la nuit, mon cœur s'élargit et je suis heureux. Que je te dise comment je suis heureux? je suis rempli d'une allégresse désespérée, allégresse tout de même. Souris, Honorine, tu verras à ton tour le fil de feu! Ne pense pas à la scorie!

Peu à peu, les pièces d'artifices épuisées, les lanternes brûlées, les gosiers fatigués, les bouteilles vidées, le paysage s'emplissait d'ombre claire, d'un ruissellement de lait sombre, d'une brume vivante et transparente. Des torches se rallumaient sur les barques.

« Un moment, cria une voix, que l'on jouisse de ce silence et de cette belle nuit. »

La lune ronde et blanche éclairait tout le paysage, y versait une tendresse subtile et profonde; elle tremblait à l'étang; sa floraison allumait un bijou de femme, s'incarnait en une robe blanche.

— C'est toute la nuit, dit Petrus.

— C'est tout l'amour, dit Desreuil.

— C'est tout l'instinct, dit Loris, et le moment du grand rite et le recueillement devant tout ce que les doigts délicats de la joie vont effeuiller de souffrance.

Mais Suzanne, Lucile, toutes les petites jeunes fem-

mes de la Childebert ne se tiennent pas de babiller et des rires fusèrent, des voix plaisantèrent.

— En route, mes amis, cria Rogier, l'amiral Neptune commande la marche!

Des avirons plongèrent; une à une, les barques s'éloignèrent. Sur l'une d'elles embarquèrent Florent et Teresa; la barque glissait; les deux grandes femmes à lignes de statues tenaient des torches. On atterrit. Les fenêtres du château flamboyèrent de toutes les lumières. Une vaste collation était préparée. Les deux amants trônaient à la grande table du milieu entre Neptune, seul dieu présent, maître de l'onde mobile, et Loris, prêtre de toutes les fois, maître de la pensée multiforme et douloureuse.



De bons amis devaient demeurer quelques jours au château. Des grands breaks, qui avaient amené les moins intimes ainsi que les figurants de la fête, les reconduisaient vers Paris.

Au moment du départ, Florent, d'un côté, Teresa de l'autre, saluaient leurs hôtes. Teresa chercha, dans le bouquet de jeunes femmes, Honorine.

— Honorine, petite Honorine, dit-elle, je veux vous embrasser.

Elle l'attira vers elle et Honorine fut si stupéfaite de s'entendre glisser à l'oreille : « Espère, Honorine... » qu'interloquée, elle rétorqua :

— Vous dites, Madame?

— Je dis : Espère, Honorine...

Et tout haut :

— Va, mon enfant, sois aussi heureuse que tu es jolie.

Et Teresa courut vers un autre adieu. Un à un, les breaks remplis démarraient et les chants étoilaient dans la nuit les reflets roses courant sur la route, au ras des roues, près des lanternes.



— Ces sonnailles qui s'éloignent! tant de jolies gai-tés qui s'enfuient, ces chants qui s'estompent, sérénades en sourdine à la gloire de notre joie! Alors, Teresa, tu avais tout préparé dans le mystère de ton cœur, et de ce mystère a jailli cet adorable bouquet d'idées tendres?

— C'est ton génie, Florent, qui a passé en moi! Tout ce qu'il y a eu de beau ce soir, ce sont tes idées qui s'animaient, ton art qui vivait et marchait! Les éléments de la fête, tes amis; les musiques, tes préférées; les plastiques, celles que tu rêves!

— Non, c'est toi la fée. Dans la chambre fermée, isolée pour le bonheur, près de ce grand lit où le divin laurier croît à portée de ma main, une foule invisible se presse, muette, qui me regarde et qui m'admire, ce sont toutes tes jolies idées qui s'animent!

— Ce sont des ombres de toi, mon Florent!

— Ma chère statue de marbre caressant! Teresa, laisse tomber ta mante?

Florent couvrit de baisers les belles épaules nues.

— Laisse-moi ôter ces bagues et ces colliers. Ton éclat en apparaîtra plus magnifique. Que je baise ma prison enchantée, ces bras qui m'enserreront pour ne jamais se délier. Cette agrafe est gênante.

— Ote-la, elles tomberont toutes.

— Il me semble que je te vois pour la première fois.

— Regarde.

Des étoffes tombées, Teresa jaillissait, blanche. Les lumières qui jouaient sur sa peau accentuaient cette blancheur, la lustraient, la renforçaient de contrastes de coins d'or. Dans cette étendue nivéale, la toison brune apparaissait comme le seuil d'un temple, d'une crypte cachée pour la célébration du plus beau rite. La chevelure d'ébène se déroula comme un manteau; les boucles caressaient lentement et dévotement la grande fleur de marbre.

Florent se prosterna.

— C'est notre nuit nuptiale, murmura Teresa, avant ce n'était que des baisers.

— Dois-je éteindre les lumières? demanda Florent.

— Garde-t'en bien, je voudrais convier le soleil à dorer nos baisers de la caresse de sa clarté! Viens, Florent.

Et l'aurore parut qui eût réalisé ce rêve, s'ils se fussent aperçus de sa présence.

## IX

### HONORINE.

Honorine descendait avec précaution le large escalier. Il était sale et poussiéreux; on avait dû monter du plâtre. Elle craignait d'en apporter à la semelle de ses talons. C'est mauvais genre de tracer un sillage dans les appartements. La mère Fleur lui avait dit : « Petite, tu devrais venir un matin chez moi, je te ferai le grand jeu, pour rien, pour le plaisir!... tu maigris! j'aurai peut-être une bonne nouvelle à lire pour toi dans les cartes. Elles ne mentent jamais! » Honorine, qui ne croyait à rien, croyait à tout. Elle allait chez la mère Fleur, pas loin, place Gozlin. En tout cas, c'était gentil de la mère Fleur qui avait une si belle clientèle, de lui donner de son temps, rien que parce qu'elle la trouvait aimable. Mais elle s'acquitterait! Elle avait dans ce menu paquet, qu'elle tenait à la main, un joli bonnet, à bandes de dentelle, son œuvre, et qu'elle destinait à la bonne femme. Et puis il lui faudrait passer dans les magasins, pas très loin, rue Saint-Denis, près du Châtelet. Petrus voulait la conduire ce soir à la Grande Chaumière. Cela ne lui souriait pas. Ce grand Petrus, dont les syllabes sonnaient avec un roulement de gave grossi dans un ravin pierreux, les traits aquilins et accentués, les grands cheveux lisses qui battaient sur ses tempes dans des ailes captives, qui mettait des fleurs dans des têtes de mort, en allégorie, disait-il, elle ne l'aimait point, ne l'aimerait jamais. Mais, être



seule, le soir... voir les autres s'en aller deux par deux! Ce ne serait qu'un simulacre, une camaraderie prenant, une minute, l'allure de quelque chose de plus. Petrus pourrait bien l'accompagner six ans jusqu'à la porte de sa chambrette, il n'y entrerait jamais! Il ne saurait jamais que, au-dessus de la commode, il y avait une petite lithographie de Desreuil, qui était un portrait de Florent.

Au palier du premier, Suzanne qui ouvrait sa porte, celle de l'atelier du peintre Giroux, s'écria : « Entre donc, Honorine, tu vas me dire!... Voilà un machin du Japon que Giroux m'a donné; une espèce de veste. Ça ne boutonne pas, ce n'est pas assez ample, et comment porterai-je ça, tout ouvert? je lui trouve l'air caraco!... une patte? peut-être!... avec quoi?

La belle fille avait revêtu le kimono.

— Porte-le comme ça, Suzanne.

— C'est ce que je lui dis, s'écria triomphalement Giroux sortant de derrière une grande toile, qui le masquait. A propos, Honorine, avez-vous dix minutes?

— Pour votre service, certainement, Giroux.

— Regardez ce tableau. Vous voyez un tigre qui se roule et deux petites nymphes. Suzanne m'en a posé une, Lucile l'autre, mais Lucile, qui est jolie, a les mains un peu lourdes. Voulez-vous me laisser prendre un croquis de vos mains? Oui, tendez-les un peu, comme pour recevoir quelque chose... Là, tenez, ce bout de ruban!

— Il est joli, avec ses fleurettes vertes sur fond blanc.

— Ça irait pour un bonnet... vous le conserverez en bon souvenir de moi et pour prix de votre pose...

— Te gênes pas, Giroux, donne mes frusques!...

— Tu connaissais ça, toi, Suzanne?

— Non, cachottier, c'est une femme qui te l'a donné!

— Oui, une mercière. J'ai acheté ça, en me disant que ça pourrait servir dans un tableau.

— Il faut que ce soit en faveur d'Honorine, pour que je ne grinche pas.

— Demeure souriante! la mine irritée ne te va pas! Là, gardez les mains comme ça, petite Honorine.

— Honorine, ce matin, Giroux m'exécède; j'ai envie de sortir avec toi. Je vais mettre une robe propre.

— Mais entre le moment où tu quitteras la pelure qui te couvre, et celui où tu revêtiras tes splendeurs, tu devrais bien, Suzanne, me donner un peu de temps, car j'ai des détails à préciser dans le nu qui te reflète tant bien que mal.

— Bon! c'est le peintre! quelquefois on croirait que Giroux est un gentil ami, et puis tout de suite, le peintre Giroux apparaît, assommant. Tu me fiches la fièvre!

— Allons, fais ce que tu veux!

— Je poserai. Tu as toujours le dernier mot. Tu peux m'attendre, Honorine?

— Ce serait long pour moi.

— Alors, une autre fois.

— Là! tenez, Honorine, trente secondes de patience.

— Oh! le temps n'est pas si précieux.

— Voilà, voilà... j'ai presque fini... là, c'est fini, merci, jolie Honorine.

— Alors, je m'en vais.

Elle partit preste et rieuse. Dans l'escalier, elle ralentit et son visage s'assombrit. Avant de franchir le seuil, il lui fallait passer devant l'atelier de Florent, vide et fermé depuis des mois. Cela n'allait jamais sans un serrement de cœur. Bah! du courage! il en faut pour toutes les minutes. C'est bête même de s'arrêter toujours, un quart d'instant, à cette porte, comme si elle allait s'ouvrir et démentir le récent passé. « Espère, Honorine! » la bonne folie!

Mais ce n'est point une hallucination?... Le bruit vient d'ailleurs certainement! C'est chez Veyne, qu'on frappe ainsi du marteau?



Elle alla coller son oreille contre la porte de l'atelier de Veyne, Suisse silencieux peignant méticuleusement des madones béates et des Ophélie's pouponnes. Pas de bruit ! C'était bien en face, chez Florent. Elle écouta, l'oreille à la serrure ; un bruit léger de martelet rythmait comme un bourdonnement.

— C'est lui, il est là ! il chante...

Elle frappa. Un pas s'approcha, trainard ; la porte s'ouvrit, grande. Florent était sur le seuil, blême, suffocant. Sans doute la présence d'Honorine décevait un espoir. Il se remit, sourit. « Te voilà, petit Greuze... entre vite... ça va réchauffer l'atelier... assieds-toi. »

Il prit son marteau et se remit à travailler un morceau de pierre, sifflant plus que chantant :

Eh ohé, maluré dondè...

Puis, comme elle se levait toute droite de son escabeau, elle aussi déçue, un peu froissée peut-être, il jeta le marteau et le ciseau sur son ébauche et se retourna vers Honorine, lui prenant les mains et la rassurant d'un geste de bonté brusque :

— Alors, l'alouette... il fait froid ici... grisolle un peu, que ça mette du cœur au ventre du sculpteur... Qu'est-ce qu'il y a de neuf à la Childebert ? Dis tout !

— Il y a longtemps que vous êtes rentré, Florent ?

— Hier au soir, tard.

— Je vous gêne, vous travailliez ?

— Je faisais le carrier sur un petit bloc de pierre.

— Qui deviendra ?

— Diane ! Faune ! République ! que sais-je ! Qu'y vois-tu ? pas grand'chose, hein ? j'y suis dès l'aube à la dégrossir.

— On dirait une figure qui s'ébauche... Mais vous avez jeté le marteau au beau milieu.

— Ça n'a pas d'importance, je ne travaillais pas, je cognais.

— La comtesse? interrogea timidement Honorine.

— Qu'est-ce que tu as à trembler ?

— Je ne tremble pas.

— Si, des lèvres!... Tu as froid... Je n'ai pas eu le temps d'appeler le bougnat.

— Mais, insista Honorine, la comtesse...

D'un coup de pied, Florent envoya rouler son ciseau tombé à terre...

— La comtesse, elle est sur la route, à grandes guides vers l'Italie... Son Cortazzi de mari est devenu grand mamamouchi quelque part, Toscane ou Naples. Alors elle doit jouer la mamamouchette; elle court à six chevaux.

— Pauvre Florent, murmura tout bas Honorine.

Sans doute n'avait-il pas entendu. Il avait repris le ciseau et tapait sur sa pierre.

— Tu vois, comme les carriers de mon pays, des coups dans le bloc...

On ne meurt pas d'une femme  
Tirlifaut, malura, larirette  
On perce un grand tonneau.  
Tirlifaut, maluré dondé.

— C'est une chanson de carrier de mon pays, petit Greuze! mais je suis idiot... je n'ai pas plus que ça envie de travailler. Dis tout ce que tu sais, Desreuil, Loris, Petrus, quoi ?

— Rien de changé, la grande Emilie a quitté Chintraut, qui voulait l'emmenner à la campagne, pour Dorys.

— Elle va donc se poudrer toute sa vie devant une glace et les portraits de ses minauderies orneront des tas de salons bourgeois. Et Viviane ?

— Marie, vous voulez dire ?

— Eh bien! Mais Dorys préférait Viviane, pour le luxe.

— Elle est malade.

— A l'hôpital ?



— A la Pitié.

Florent jeta vers Honorine un regard furtif.

— Tu as embelli, Honorine : un petit air grande dame.

— Oh ! maigrie et pâle, ça donne tout de suite un cachet.

— Que tu veux garder ?

— Oh ! non.

— Ennui ?

— Ennuis.

— Chagrins ?

— Chagrin.

— De quoi ?

— Je ne sais pas ! tout, rien ! Vous êtes maigri aussi.

— Non.

— Si, pâle, presque hâve, tourmenté ?

— Non ! Tu m'as vu pour la dernière fois, l'été, convalescent, guéri, radieux ; ça allait avec le soleil. Et maintenant voici l'automne ! J'ai jeté un coup d'œil dehors ce matin ; tout est gris, tout est triste. La rue trainait un carnaval avec des masques de soleil, et des tas de Léandres y agitaient de petites clochettes dorées, toutes chantantes. Et maintenant, c'est l'automne. On dirait qu'un vieux s'avance tout emmitouflé... Etais-tu au bal ces jours-ci ?

— Non, j'irai peut-être ce soir.

— Ton cavalier ?

— Petrus.

— Il est bête, Petrus ?

— Pas que je sache.

— Petite coquette, il te fait la cour ?

— Pauvre Petrus !

— Tu vois, tu le trouves bête.

— Non, gauche... Du moins, non, mais je suis si ennuyeuse qu'auprès de moi tout le monde est gauche... Vous avez fait le buste de Teresa ?

— Oui, c'est là-bas, à Montilliers. J'ai travaillé dans la petite île que tu as vue.

— C'est si joli.

— Maintenant, c'est aussi l'automne; l'eau est morne parmi les roseaux flétris et les arbres dénudés. Ce n'est plus le même miroir; ça renvoie des figures longues. Et puis il y fait frisquet, comme ici... Si j'entendais le bougnat.

— Je puis aller le chercher.

— Bouge pas, je passe un paletot.

— Tiens! il est déchiré, votre paletot.

— Tout arrive... C'est un sage... Il se fout de moi, et a éclaté de rire.

— Donnez, je vais le recoudre.

— Tu as de quoi ?

— Toujours sur moi un petit nécessaire! Donnez, ce sera fait dans dix minutes. Pourquoi n'avez-vous pas suivi la comtesse en Italie?

— Tu rêves! moi! pour être présenté à il signor Cortazzi, Ministre, Chambellan, Toison d'or, que sais-je ?

— On vous l'a proposé ?

— Naturellement... C'était déjà du toupet!

— Pauvre Florent!

Il avait peut-être entendu tout à l'heure qu'elle lui avait témoigné sa pitié puisqu'il y répondit, cette fois aussi, de la même façon, en fredonnant sa chanson de carrier.

— Les autres savent-ils que vous êtes de retour...

— Je n'ai prévenu personne.

— Je sais que Desreuil est venu frapper à votre porte et a glissé un papier, hier, m'a-t-il dit.

— Tu crois, je n'ai rien vu, j'ai dû marcher dessus.

— Je vais chercher... Tenez, là, dans l'angle... Ah! une petite carte.

— Qu'est-ce qu'il y a dessus ?



— Un bonnet rouge et dans un coin un petit cavalier au galop.

— Diable.

— La vérité? demanda Honorine.

— Tu sais!

— Naturellement, nous savons toutes! pour le bonnet rouge! mais le cavalier, je ne vois pas?...

— Réfléchis! il est au galop.

— C'est qu'il est pressé! Irez-vous?

— Oui, sans doute... Mais tu me dis vous... tu m'as tutoyé jadis.

— Je ne crois pas.

— Oh! l'été n'a pas été si long que j'aie tout oublié. Si; tu me tutoyais.

— Je n'ose plus.

Elle prit un petit bronze à la main.

— C'est beau, cela.

— Tu le connais. C'est une petite réduction de ma vieille bête de carne de Clémence Isaure qui est si anguleuse. J'en avais fait faire deux, une pour Feuchères, l'autre pour un amateur possible, qui n'est pas venu. Prends-la, si elle te plaît.

— J'aime mieux la regarder ici, quand vous m'y tolérerez.

— Si je faisais quelque chose d'après toi?

— Pour vous désennuyer?

— Pour te redonner l'habitude de me tutoyer... hélas! adieu, paniers!

— Qu'est-ce que vous cherchez là?

— J'ai tort, en effet... Mais vous êtes toute bravette, Honorine, vous alliez faire des visites?

— Oui, je vous gêne... je m'en vais.

— Mais, non, Honorine, restez.

— Dites : reste!

— Reste, petit Greuze.

— A propos, pendant que vous travailliez dans l'île

enchantée, la poussière a pris domicile chez vous. Quelle tourne! tant pis pour madame Fleur. Oui, elle devait me dire mon destin, Florent! Je n'ai vraiment pas besoin qu'on me le prédise... il tient en un mot...

— Joli ?

— Non!... sécher.

— Il passera de l'eau sous le pont avant que le petit Greuze...

— Suis-je encore le petit Greuze? regardez-moi bien.

— C'est vrai, c'est mûri.

— Qu'est-ce que vous feriez d'après moi?... une Parque!

— L'Espérance, peut-être, Honorine.

— C'est une idée, mais vous ne travaillerez pas d'après moi; puis-je suggérer l'idée à Desreuil ?

— Ou à Petrus, il te fera des vers.

— Il y songe bien! je ne suis ni une idée géniale, ni un remords. Allons, donnez-moi quelque étoffe dont je me fasse un tablier, et une autre pour faire torchon; j'époussette.

— Dis-moi : donne-moi un tablier et... tu seras servie.

— Donne-moi le tablier, Florent. Je m'escrime! Tes linges sont secs.

— Tout cela est perdu, fendillé; je n'ose pas regarder; laisse les ébauches.

— Alors, je commence par les meubles.

Trois coups dans la porte.

— Quelqu'un. Devrais-je m'en aller ?

— Mais non, bêtote. C'est un copain.

Desreuil entra, grave, l'air pénétré.

— Florent, je montais chez moi. J'ai entendu vos voix. Tu as trouvé la *planche*?

— Oui. C'est urgent?

— Urgent!

— Coup de chien ?



- Peut-être.
- Très vite ?
- Assez vite, peut-être plus vite encore!... Je t'ai écrit.
- Pas reçu, ça m'arrivera. Tu me disais ?
- De revenir quelques jours pour que tu ne me reproches pas de t'avoir laissé...
- A la campagne ?
- Près d'Omphale, voulais-je dire.
- Tu me donneras des détails... en déjeunant.
- Non, à moins que tu ne m'accompagnes... Je vais voir des copains à Montrouge...
- Propagande ?
- Préparatifs!
- Prends-moi ce soir, nous sortirons ensemble.
- Entendu. A ce soir, mon vieux. Après, tu restes à Paris ?
- Oui!
- C'est fêlé ?
- En morceaux.
- Florent!
- Au revoir, mon vieux, ce soir.



- Et après, Florent ?
- Après la réunion ?
- Oui!
- On boira un punch.
- Et après ?
- Je ne sais pas.
- Florent, si vous étiez!...
- Je ne le serai pas.
- Si vous étiez tué, Florent!
- La belle affaire!
- Et si vous sortiez de l'émeute sain et sauf ?
- Oh! j'irai peut-être quelques jours au pays... me

reposer... Je ne sens plus mes membres, d'énervement. Toi, ça t'amuserait d'aller dans ton pays ?

— Mon pays, c'est le faubourg Antoine.

— Laisse donc cette poussière, on verra après.

— Après, Florent ?

— Ah ! je ne ferai rien de bon aujourd'hui.

— Sortez, promenez-vous. Tenez, laissez-moi la clef, vous trouverez tout fait en rentrant. Vous reconnaîtrez le passage d'une fée bienfaisante, d'une petite Cendrillon agile. Allez... partez...

— Alors, je te laisse ici, comme ça, impoliment ?

— En voilà une affaire !... allez... laissez-moi la clef. J'irai voir la mère Fleur cet après-midi. Je reviendrai, je rarrangerai tout, je nettoierai tout, je recoudrai tout.

— Il ne fait pas beau.

— Quand ce sera l'hiver, vous direz : j'ai manqué une des dernières belles journées...

— Bon ! tu as raison, je vais.

— Vous pourrez rattraper Desreuil.

— Non, j'aime mieux être seul ; au revoir, petite Honorine.

Honorine ne sortit pas tout de suite. Elle balayait lentement, avec de longues haltes méditatives et, parfois, s'essuyait les yeux.



Le soir elle revint ; sous la lampe allumée elle vérifiait les habits et le linge. Elle cousait... Onze heures sonnèrent grêles, mais distinctes, à Saint-Germain-des-Prés, « Onze heures, songea Honorine, jamais ils ne reviennent sitôt de leur réunion ; j'ai tout mon temps, et puis je remonterai ; j'accrocherai la clé au clou, près de la porte ; il la trouvera bien. »

Peu de temps s'écoula... elle entendit un bruit de voix... Sur le seuil, Desreuil, Géry, Giroux, d'autres encore se séparaient... et leur punch ! Elle entendit Florent tâton-



ner la porte, les autres montèrent l'escalier. Elle ouvrit.

Florent entra, surpris...

— Tu es encore là?

— Vous voyez, je veille. Je n'ai pas fini. Puis-je continuer encore un moment ?

— Tu n'es pas allée au bal...

— Non.

— Et Petrus ?

— Il m'a attendue, ou il est venu me prendre sans me trouver, il a fait ce qu'il a voulu, peu m'importe... Pourquoi me persécutez-vous avec Petrus ?

— Qu'est-ce que ce parfum ?

— Des roses tardives que j'ai mises dans ce pot de grès.

— Honorine, petite Honorine!

— Non, vous êtes méchant avec moi!

— Méchant ?

— Taquin, si vous préférez. Je m'en vais. Si vous sortez demain, je reviendrai finir de coudre en votre absence. Au revoir!

— Honorine, dis-moi bonsoir plus amicalement. Tiens, laisse-moi t'embrasser.

— Pas si près des lèvres.

— Pardon... tu es fâchée ?

— Non! Le coup de chien, c'est pour quand ?

— Demain.

— Déjà!

— Les ouvriers sont pressés... C'est une bêtise!... Il faut y aller!... On manifeste à neuf heures. Arrive que plante.

— Et des barricades vers midi! Florent, n'y va pas!

— A quoi penses-tu ?

— Florent, c'est moi qui veux t'embrasser maintenant.

Florent cherchait soigneusement le haut de la joue près de l'œil pour ne plus froisser Honorine, mais ce furent

les lèvres de la jeune femme qui se collèrent aux siennes...

— Florent, mon Florent! Ecoute, si tu en sors sain et sauf, tu pars pour la campagne, dans ton pays, où les carriers chantent cette belle chanson, mais tu m'emmènes? pas... tu promets?

— Je jure!

— Florent, si demain il t'arrivait malheur...

— Eh bien?

— Tu ne saurais pas combien je t'aime.

Florent la serra sur sa poitrine, silencieusement, passionnément.

— Eteins la lampe, Florent.

. . . . .

— Qu'est-ce que ce bruit, on dirait dans l'atelier de Desreuil qu'on frappe le plancher.

— C'est une crosse de fusil qui heurte le sol, ils nettoient les armes.

— Je t'aime, Henri, mon bel Henri... Maintenant, rallume la lampe que je te voie.

## X

### L'ÉMEUTE

— Madame Fleur!

— Madame Tracarel!

— Qu'il fait cher vivre!

— A qui le dites-vous? Voici M<sup>me</sup> Aubé qui sort de la boucherie!

— Elle doit savoir ce que ça lui coûte!

— Heureusement, madame Fleur, il fait beau ce matin!

— Nous ne le dirons plus longtemps!

— Le plus dur, l'hiver, c'est de venir ici, aux emplettes. Après, les rideaux bien tirés, près d'un bon feu de



bois, une chaufferette aux pieds, remplie de braises bien chaudes...

— Un peu de café sur la table...

— Et la vie se passe très confortablement.

— Si la carcel va bien.

— Vous tricotez toujours ?

— Ce n'est pas ce que ça rapporte, mais on fait ça sans y penser.

C'était un piétinement dense autour des marchandes.

Un gamin pressé fit pirouetter M<sup>me</sup> Fleur.

— Cf'engeance!

— Michel, si tu bouscules les personnes, je le dirai à ton patron que tu lui fais des ennuis.

— Vous avez bien raison, madame Aubé, de laver la tête à ce garnement. Mais voici M. Niquet dans sa grande houppelande. Bonjour, monsieur Niquet. Il n'écoute pas; eh! il est en conversation très animée avec deux types; ce qu'ils puent l'argousin, ma chère!

— Oui, dit M<sup>me</sup> Tracarel, je les connais. Ils viennent souvent dans ma loge essayer de me faire parler sur les locataires... un tel... un tel... paie-t-il bien? Reçoit-il des visites? Moi, que j'dis, un concierge n'est ni un confesseur, ni un rapporteur. Alors je ne réponds rien. S'il fallait que je raconte ce que font mes locataires... Ils font ce qu'ils veulent... la police n'a rien à voir, tant que la morale est respectée. Le plus noir, c'est Torteille; l'autre, plus trapu et roussâtre, c'est Delpech. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien fouiner ici de si bonne heure?...

» Jeannot, Jeannot, veux-tu rentrer à la maison ou je te donne à Croquemitaine.

Du doigt, elle lui désignait les deux policiers. De ses petites jambes, l'enfant s'évertuait à courir se cacher dans le corridor d'une maison d'en face...

— J'vas le rentrer, s'écria M<sup>me</sup> Aubé; ces mouchérons, c'est à vous faire mourir d'inquiétude!

— Qu'est-ce qu'il y a donc, ce matin, madame Fleur?

— Mais, je ne vois rien.

— En vérité, ce jour d'aujourd'hui vous paraît comme les autres ?

Les trois mentons roses et velus de M<sup>me</sup> Fleur s'avancèrent sous sa moue, d'un grand air de dignité.

— Madame Tracarel, ce matin, je me suis fait le grand jeu et je puis vous affirmer que rien d'extraordinaire n'est apparu ni dans ma destinée, ni dans le cours régulier des choses.

— Oh ! vous devez avoir raison. Mais moi, ce matin, dès sept heures, j'ai vu Tracarel, au lieu de passer sa salopette et de prendre le bâton pour frotter l'escalier, se mettre en uniforme, et pas la tenue de parade, la tenue n° 2 qui sert pour les exercices ! Elle lui va mieux d'ailleurs ; elle est plus habituée à lui que le tout neuf.

— Qu'y a-t-il de singulier à ce que le sergent-major Tracarel aille faire l'exercice avec sa compagnie ! Mais c'est ça ! je vois ce qui vous étonne. Ça me frappe aussi. Je me disais : qu'est-ce qu'il y a de drôle dans tous les magasins ? C'est que les hommes ne sont pas là, ni l'épiciier Jager, ni le boucher Collignon, ni Guenne le regrattier.

— Chez le charcutier, il n'y a que M<sup>me</sup> Martin et les demoiselles.

— C'est ça, exercice ou revue.

— Mais ce qui m'a frappée, madame Fleur, c'est qu'au lieu de me dire simplement : Au revoir, Bobonne, M. Tracarel m'a baisée au front... au front, drôle d'idée !

— J'ai rien fait, j'ai rien fait, piailla une voix de garçonnet.

— Je t'y prendrai à me faire des pieds de nez derrière mon dos.

— C'est pas moi, c'est pas moi !

— On ne se fout pas de Torteille, tu t'en apercevras !

— Veau, vache, roussin, glapirent des voix aiguës.

Un magnifique trognon de chou vint s'aplatir sur la



figure de Delpech. Cela partait d'un éventaire. Torteille y fut d'un bond. D'un geste qui était peut-être maladroit, la marchande lui avait laissé tomber sa balance sur les pieds. Trois ou quatre tricornes d'agents apparurent.

— Bravo, la mère Tuchet, hurlaient les gosses.

Toute la rue bombardait les roussins, cailloux, carottes, croûtin de cheval, fleurs fanées... Un moucheron hurla : « Vive la République. » Mais Niquet lui posait sa forte main sur l'épaule. « Laissez les honnêtes gens tranquilles! du calme! » Il pérorait, cependant qu'à la joie d'un groupe juvénile, un garçonnet extrayait subtilement du panier que Niquet portait au bras, des pommes de terre, immédiatement muées en projectiles pour venir tomber aux pieds des agents, après leur avoir parfois heurté le nez. Niquet s'en aperçut... « Vermine! s'écria-t-il »... Mais la bande le bousculait, fuyait, et le poing de Niquet ne rencontra que l'éventaire portatif de Nanon, qui se mit immédiatement à hurler : « A l'assassin! » « A l'assassin! ils tuent les femmes, maintenant. » La trogne de Torteille ruissela de sang; un pavé l'avait frappé à la face. Il se jeta en avant, furieux, apoplectique!. Il se trouvait happé aux bras et aux jambes par des Ménades coiffées de madras et la mère Tuchet lui martelait rythmiquement la poitrine de ses deux poings débilés. Delpech essaya de le dégager, cognant des épaules.

— Faudrait voir, dit un grand fort, que le bruit avait tiré de son bouchon. Il ceintura Delpech et le coucha sur une voiture à bras.

— Le mouchard dans les fleurs! cria une jeune femme.

La voiture à bras bouscula dans des chocs contradictoires. Un pot lancé d'une fenêtre se vida juste sur la figure du roussin.

— Pas de ça, Lisette! pas le surin! Un fort arrachait l'épée d'un agent. Toute la rue fut sur eux. Un petit vieux, à casquette à oreillettes, un petit rentier, sans

doute, flagellait un agent d'une bande de cervelas décrochée d'une boutique.

Les agents se fussent défendus, s'ils n'avaient eu des mêmes accrochés aux jambes. Ils avaient peine à maintenir leur équilibre. Le gros Niquet, blême de peur, titubait près d'eux. On lui jetait dessus Torteille et Delpech blessés, meurtris. On les projeta hors de la rue. A dix pas, ils étaient tranquilles; la rue se défendait, elle n'envahissait pas la rue voisine; mais elle se barricadait; les petites voitures à bras s'étageaient, s'enchevêtraient. Un fort dénoua tranquillement sa taïole rouge, l'accrocha au brancard d'une voiture mise debout. L'émeute commençait.

— Les amis arrivent! s'écria une voix... Dépavons, et tout de suite, hurla un commis, fouillant le sol avec une cisaille.

— T'iras pas vite, mon gros, avec c't'outil-là! Va donc réquisitionner un pic, là-bas, chez le quincaillier! moi, j'y vas avec le nécessaire.

C'était un vrai terrassier pourvu du pic et de la pioche...

— Eh! les marmots, allez chercher du renfort. Il y a des terrassiers occupés près des Innocents. Tu leur diras que Christopher les demande.

Des jeunes gens aidèrent Christopher; les copains terrassiers n'arrivaient pas. Sans doute ils dépavaient ailleurs, sur place; le quartier devait se hérissier, agglomérer tous ses pavés en autels à la liberté. La quincaillerie avait été dévalisée avec la joyeuse complicité de ses garçons. Il verrait ça, le patron, quand il reviendrait parader en bonnet à poil, l'épée gracieuse et fanfaronne... Où étaient les rangées de pelles et de pioches, aux manches blancs et polis, si soigneusement fourbies et présentées, fer en l'air, au long de la boutique? Mais il s'y retrouverait! On ne les lui mangerait pas! et les émeutiers n'auraient pas pris le temps d'enlever les étiquettes...



— Un pour le tyran, un pour le père Guizot!... par ici, la charrette... fous-là à cul... ça, c'est une belle pièce!

— Hé! là-bas, gare dessous.

Une ruée de sergents de ville accourait, se jetait l'épée nue, sur les barricades. On les repoussait à coups de pics, de tranchant de pelles; on leur jetait les voitures à bras au ventre; le pic de Christopher s'ensanglanta. Des pistolets claquèrent; les agents rompirent, poursuivis.

— Tiens, celui-là a tiré, dit un gosse à Christopher.

— Celui-là en bourgeois, c'est Torteille! cria une femme.

Christopher était dessus; son pic cassait la matraque du roussin; il le renversait d'un coup de manche. Torteille était rentré dans la barricade. « Faut la paire », cria un garçon quincaillier. Un groupe fondit sur Delpech qui paraissait donner des ordres aux agents, dont le groupe céda sous l'élan. Les deux policiers étaient pris. Les cordes de la quincaillerie servirent immédiatement à les ligoter.

— Quoi qu'on en va faire ?

Dans l'amas disparate de matériaux qu'on apportait de toutes parts se trouvaient d'énormes mannes à volailles. Sur l'une, Grème, tranquillement, la pipe aux dents, se reposait d'avoir pris part au dernier pugilat contre l'assaut de la police. Il n'avait pu rejoindre les camarades au rendez-vous de Saint-Germain-des-Prés. Il avait dû courir, s'arranger pour une noce à qui il devait le soir même apporter de la musique et de la gaieté... une entreprise!... Il fournissait le pianiste, qu'il avait engagé ainsi que la flûte et le violon, chez un petit luthier de la rue Poissonnière, où il y avait le matin rendez-vous d'embauche pour ces festivités. Il avait trouvé le boulevard calme, pris la rue des Petits-Carreux, la rue Montorgueil, tranquilles; les Halles lui barraient la route. Puisqu'on y travaillait pour la liberté, autant foncer par ici! Les amis de la Childebert le connaissaient assez pour savoir qu'il

ne lâchait pas au bon moment. Il reconnut les roussins, malgré que saignants, ficelés, dépeignés, moustaches tombantes, ils ne jouassent plus les matamores comme à la cave Rieger.

Il se leva : Par ici, par ici, cria-t-il. Ecoutez, citoyennes et citoyens. J'ai une idée.

— C'est Grème, crièrent des voix. Bonjour, Grème!

— Salut et fraternité!

On le connaissait, on lui faisait ovation, il était flatté.

— Citoyennes et citoyens, ces gens que vous tenez, ces sbires, vous ne leur ferez pas de mal!

— Pourquoi? coupa une femme.

— Vous ferez mieux! vous les ferez servir à la défense de la liberté. Il faut qu'ils deviennent des éléments de la barricade. Tenez, fourrez-moi ça là-dedans dans les plus grandes de ces mannes, allez, oh! hisse, passez le paquet là-dedans, et cordez à force. C'est à claire-voie, ils peuvent respirer.

— Regardez les beaux coquelets, pris par la patte, hurla une marchande.

— Ne riez pas, citoyennes! Le peuple montre ici en même temps sa clémence, sa justice, son ingéniosité. Maintenant, avez-vous des bâches, des prélaris, vous comprenez, à cause des mouches?

On s'esclaffait.

— Ne riez pas. Je suis sérieux. N'attachez pas trop les prélaris. Là, maintenant, ces deux colis dans la barricade; fourrez-les dans les brancards levés des charrettes!

— S'il y avait pas les bâches, ils verraient le paysage.

— Pas la peine, collez-les là, et travaillons!

— Bon, cria un gosse, pendu à une fenêtre, voilà la troupe!

Une section d'infanterie s'arrêtait; un roulement de tambour; le commissaire jeta les sommations.

— Préparez armes, commanda l'officier, chargez.



Grème s'était glissé à la barricade avec Chistopher; les prélaris qui couvraient les mannes tombèrent, les roussins ligotés apparurent, crièrent au secours.

— Ne tirez pas, bon dieu, ne tirez pas !

— C'est Torteille, dit le commissaire.

— Bon dieu, lieutenant, ne tirez pas !

— Demi-tour à droite, commanda l'officier.

La ligne se retirait.

Un immense éclat de rire remplit la barricade.

Les garçons quincailliers envahirent un marchand de vin, revinrent avec des bouteilles de blanc, des verres.

— A la santé de Grème, cria Nanon.

Debout, sur un banc traîné là, Grème saluait gracieusement la foule; il leva son verre.

— Aux défenseurs de la République, à tous ses défenseurs... aux volontaires de la barricade, à ses pavés vivants !

— Vive Grème, vive la République!... faut leur mettre des ceintures rouges sur leurs bâches.



La ligne générale des émeutes consistait toujours à se grouper à des points de quartier, pour descendre en colonnes convergentes et se réunir si possible aux Tuileries sur le corps de la tyrannie renversée, sinon sur celui du tyran abattu. Depuis quinze ans que ce tyran, Louis-Philippe, avait rabattu son bonnet rouge sous le cercle de sa couronne ou son chapeau de général, on n'avait jamais réussi. L'émeute avait failli triompher en 1832, malgré les pompes de Lobau, parce que la foule, groupée autour du cercueil de Lamarque, s'était ébrouée en plein centre, place Vendôme. Depuis, même manière; on cherchait à converger aux Tuileries, comme les sections du 10 août; mais les sections étaient armées de fusils de munition; actuellement les émeutiers n'avaient de fusils de munitions que s'ils étaient gardes-nationaux;

le reste se munissait de fusils de chasse, aussi de fusils d'antiquaires, de carabines de fantaisie, de haches, de piques, même de broches. C'était peu contre l'armement de l'armée et de la garde nationale dont les soldats-citoyens défendaient encore le roi-citoyen. Aussi la colonne partie du Panthéon, où Florent, Desreuil, Giroux, Géry, avaient pris place, se heurta-t-elle, rue Saint-Séverin, à des haies de baïonnettes tendues. Un tronçon reflua, se trouva à la Halle aux Vins. Il eut le plaisir de huer un cortège de généraux galopant derrière un cordon de troupes, mais ce fut platonique. En récompense, il fut chargé vigoureusement par des municipaux et coupé rue du Cardinal-Lemoine. Un débris fut jeté place Maubert, où une ligne d'agents le chargea pour le faire refluer sur des cavaliers qui venaient de Cluny. Desreuil et Géry prirent à bras-le-corps Florent qui gesticulait, les coudes si serrés dans la panique qu'il ne pouvait armer sa carabine, et l'entraînèrent par la rue des Anglais. Ils se retrouvèrent rue de la Huchette, à quatre, armés; au bout de la rue, des gens dépavaient; des typos à bonnet de papier couraient à eux.

— Dépavons par ici, la barricade s'organise!

Un garde à cheval trotta vers la barricade, volta, reparti. Deux gendarmes à pied se montrèrent, se retirèrent. Florent entra dans une maison; au premier, une vieille femme tremblait sur son palier.

— Avez-vous une fenêtre qui donne sur le pont et sur le quai?

— Oui, je vais vous conduire.

Le pont était barré. Sur le quai, une ligne de faisceaux et des soldats au repos.

Florent dit aux autres :

— Qu'est-ce qu'on fait là? nous avons l'air d'être cernés.

Ils entendirent des tambours; par l'orée de la rue, ils



aperçurent un bataillon défilant, l'arme à l'épaule, sans souci d'eux.

— Je vais tirer, dit Florent.

— Garde-t'en bien, dit Desreuil... A quoi bon, où sommes-nous, à quoi concourons-nous?

— Faisons-nous au moins tuer, comme ceux de Saint-Merry.

— Ceux-là défendaient un réduit utile. Ici nous sommes masqués. Nous ne servons à rien.

— Si on essayait de filer par l'église?

Ils trouvèrent une petite porte ouverte, la nef vide, sauf un petit curé, qui, à la vue de leurs carabines, s'enfuit les mains au ciel. Ils débouchèrent. Personne! Ils traversèrent tranquillement quelques rues. A la rue Hautefeuille, une patrouille de gardes nationaux se développa devant eux, les gardes nationaux épaulaient. « Repos! » hurla un officier qui se précipita sur les rapins.

— En voilà une plaisanterie, vous allez à la chasse au moineau? Ils en ont des boutades, les beaux-arts!

Florent se regimba.

— Arrête-nous si tu peux, Collier! Ne te fous pas de nous.

— Mes vieux, c'est pas parce que je suis un marchand de couleurs, que je vous veux du mal. Mais l'émeute est ratée. On se bat un peu aux Halles, et rue Greneta. Le faubourg Antoine n'a pas débouché. C'est fini. Il n'y a plus qu'à se faire pincer sans profit pour votre République. Rendez vos armes et je vous laisse.

— Non, dit Florent.

Au signe de Collier, trente gardes nationaux accouraient, baïonnettes hautes.

— Je me rends, dit Géry.

— Vous êtes mes prisonniers, aussi je vous relâche. Laissez passer, mes amis: des élèves des Beaux-Arts, des artistes.

— Bravo, la jeunesse, dit un sergent ventru.

Ils passèrent. Florent pleurait de rage. Desreuil mordait sa moustache.

— Ce qu'elles se ficheraient de nous, les femmes, à la Childebert!



Pour qu'elles n'aillent pas se jeter dans les fusillades, on les avait enfermées dans l'atelier de Giroux, avec autorisation de faire de la charpie, si elles ne voulaient pas faire de couture. La jolie Suzanne, encore que furieuse de cette claustration, faisait civilement les honneurs de l'atelier. Vigier, un boiteux à double béquille, inutilisable révolutionnairement, détenait la garde de l'immeuble. Il avait une clé de l'atelier et devait s'en servir pour apporter aux jeunes femmes, à une minute fixée, un supplément de vin blanc et des petits gâteaux, si ceux que Giroux avait achetés la veille ne suffisaient pas, le combat se prolongeant. Mais aucune ne souhaitait boire ou manger. Elles blaguaient le Suisse Veyne, qui, n'étant pas d'ici, avait filé de bonne heure au Bas-Meudon avec quelques Louis-Philipparts de la boîte; il y en avait. Lucile disait :

— Ce n'est pas la peine que Géry me fasse poser ses amazones avec le glaive à la main et les cheveux dénoués, le nez en bataille! Tous les mêmes, ces hommes! Du courage, il n'y en a que pour eux!

Honorine se dépitait. Le profil de Suzanne se refusait à apparaître sur sa feuille de dessin, avec le léger retroussis des narines, l'avancée, en moue légère, des lèvres charnues. Il y avait bientôt dix mois, un matin qu'elle posait pour la tête chez Desreuil et avec de pittoresques arrangements de toilette et de coiffure pour une suite que faisait Desreuil sur les femmes de Shakespeare, à un repos, qu'elle s'était amusée à crayonner. Florent, qui était entré par hasard, avait regardé son griffonnage, s'était attardé, lui avait donné des conseils, avait pro-



noncé: « Mais, petite, tu ferais peut-être quelque chose. » Ce matin-ci elle s'en souvenait. Elle avait emprunté le matériel de Giroux. Elle sacrifia délibérément la feuille où s'accumulaient ses vaines recherches en un véritable labyrinthe de lignes contradictoires qui s'enchevêtraient en tourbillons légers sur ce qui aurait pu être le nez de Suzanne, et entreprit de retracer Florent de mémoire. Certes, cela allait mieux, mais tout de même, ce profil n'avait avec celui de Florent que des rapports éloignés. Les débris de cette seconde feuille rejoignirent ceux de la première et Honorine, vexée, humiliée, les yeux pleins de rage, se dressa dans le silence boudeur de l'atelier et s'écria:

— Ça ne peut pas durer...

— Appelons Vigier, s'écria Suzanne.

— Vigier ! Vigier ! Vigier ! sur l'air des lampions, même avec un martellement du sol par les escarpins, ne donna aucun résultat.

Alors Lucile énervée se prit à piailler très haut, comme un porc qu'on égorge. Honorine comprit ses intentions et se mit à agiter des chevalets, à les cogner, et toutes les imitèrent en cris variés et si aigus que Vigier, les entendant de son atelier du dessus, s'inquiéta, crut à quelque rixe, à quelque bataille de dames, descendit et naïvement ouvrit, et le voici cueilli par des mains douces et fortes, désarmé de sa clef, poussé dans l'atelier, enfermé, cependant que l'essaim de jeunes femmes se précipitait dans la rue, aux cris de : « Vive la République ! »

Tout de même le calme du quartier les étonna. On eût dit simplement que les boutiquiers s'étaient trompés d'heure, ou, qu'ayant trop dormi, ils avaient tardé à ôter les volets des boutiques et à disposer leurs éventaires. Elles interrogèrent la mère Mathelin, la grosse fruitière. Avant qu'elles eussent parlé, la bonne femme s'écriait du haut de la tête :

— Ne me demandez rien aujourd'hui; je n'ai pas de

fruits, ni de légumes. Rien n'est arrivé des halles; il paraît que les rouges se sont fait des projectiles avec... et il y a eu une tuerie!

— Allons voir! cria Lucile.

L'essaim tourbillonna. Place Saint-Germain-des-Prés, elles durent se garer devant des lanciers qui passaient en longues files de deux, débonnaires et galants. Elles entendirent la chamade qu'on battait sur la place pour la dislocation des détachements de militaires. Rue de Seine, elles rencontrèrent une patrouille de gardes nationaux, l'arme à la bretelle. Sur les quais, au pas, roulait une batterie de canons qui n'avait pas tonné. Sous le soleil frigide, les Tuileries semblaient dormir, insolemment, triomphalement; l'émeute ne les avait pas réveillées. Au bout du pont, un barrage les arrêta. Donc les Tuileries n'étaient pas encore rassurées. C'étaient bien le moins! Honorine en conçut une joie orgueilleuse. Florent était de ceux qui inquiétaient le tyran sous sa courti-  
ne, et la camarilla dans ses habits brodés. La camarilla, c'était, dans le vague, l'oppresseur et l'égoïste. Teste et ses juges, les députés du centre, tous ceux dont ces petites connaissaient, par le *Ventre législatif* de Daumier, les têtes puissantes et ridicules. C'étaient le souverain, sa famille, les maîtresses des ministres, les ministres, le maréchal Bugeaud, le préfet Delessert, les chefs de la gendarmerie, tous les puissants. Ça se maudissait tous les jours à la Childebert!

— Où aller? se demandaient les jeunes femmes, où passer pour aller aux Halles?

Honorine était embarrassée. Comme on ne se gênait pas devant elle, sans rien lui expliquer, mais sans se soucier qu'elle saisît des bribes de conversation, car elle avait la confiance, elle eût voulu aller chez Riéger; mais pas avec tout ce troupeau. Comment faire? Elles étaient revenues au quai Conti, longèrent la Seine. Au Pont Neuf on les laissa passer; elles le franchirent. Alors Honorine



eut un grand air de joie, elle venait d'apercevoir Florent. Elle courut, toutes la suivirent. L'accueil fut sec.

— Qu'est-ce que vous venez faire ?

Florent, Desreuil, Géry, assis à la terrasse du café Manoury, devant des verres encore pleins, n'étaient pas gais. Honorine se glissa à côté de Florent. Elle le touchait de tout son jeune corps. Elle eût voulu qu'une tiède caresse effulgât d'elle à travers la robe, que tout le contact de ses membres consolât Florent, que tant d'amour vrai pansât l'échec de sa foi sociale. Le magnétisme des yeux souriants, l'emprise frémissante de ce corps immobiles furent si forts que Florent la regarda longuement et sourit, tristement, il est vrai, mais il avait souri et une joie rose et tendre inonda la face et le cou d'Honorine.

Tout à coup, Florent se leva, salua; les autres l'imitèrent.

Deux hommes de haute taille passaient devant eux qui s'arrêtèrent.

— Ce serait un grand honneur pour nous, dit Desreuil, si monsieur de Lamartine et monsieur de Rességuier daignaient s'arrêter avec nous.

— D'autant, dit Géry, que le passage cesse d'être libre.

En effet, des détachements d'infanterie passaient des Halles au Pont Neuf; des charrettes les suivaient.

Lamartine avait refusé d'un geste simple toute offre et le garçon s'en allait, tout de même béat, car il avait été gratifié d'un sourire d'une lumineuse urbanité.

— Nous venons avec Rességuier, de la Butte des Moulins. Les députés de l'opposition se sont répartis en rondes, dans les quartiers populaires pour calmer l'inutile effervescence. Il y a eu trop de victimes!

— De nombreuses victimes du côté du peuple, jeta Florent, les yeux étincelants de colère.

— Plutôt des malencontreux et des accidents, mais les soldats ont eu la main et la crosse lourdes rue des Gra-

villiers : une maison mise à sac, des blessés, sinon des tués.

— Mais, qu'est-ce? on dirait des prisonniers!

Des gens dépenaillés, déchirés, passaient entre deux haies d'agents; sur le flanc paraissait Delpech sans chapeau, le carrick en loques, et Torteille, très cabossé; il n'avait pas dû retrouver sa trique, car il s'appuyait sur une aune de drapier en bois jaune. Dans le troupeau, les jeunes gens reconnurent des habitués de chez Niquet, la mère Nanon qui n'avait pas lâché son éventaire et le portait fièrement sur le ventre comme un symbole, de fortes menottes aux mains...

— Mais, c'est Grème, cria Honorine. Grème qui est là!

Le pauvre Grème, la tête bien droite, les mains prises par des menottes, tenues par des agents, marchait d'un pas ferme.

— Monsieur de Lamartine... Grème, notre camarade Grème...

Déjà Lamartine s'était levé, marchait sur les gendarmes :

— Je suis M. de Lamartine, député, je vois passer un poète arrêté, je demande quel est son crime. C'est un rêveur. Il passait, on l'a pris dans la rafle, j'en suis certain!

— Son compte est bon! grinça Torteille.

Lamartine sentit à qui il avait affaire :

— Je ne vous parle pas, c'est à Grème, lui-même, que je m'adresse.

— Je ne regrette rien, si... commençait fièrement Grème.

— Oui, vous ne regrettez rien, si cette méprise pouvait être utile à la liberté, à vos amis.

— Je vous assure, maître...

— Que vous supporterez stoïquement l'injustice.

— On perd du temps! en marche, ou gare la trique! hurla Torteille.



- Hou! hou! crièrent les femmes.  
Torteille regardait d'un air menaçant :
- Des vieilles connaissances! on se retrouvera!
- Eh bien, mes amis, dit Lamartine, joignons-nous à ce triste cortège, allons avec eux à la Conciergerie, je verrai le préfet...
- Mais qu'est-ce, qu'est-ce, monsieur de Lamartine? C'était M. de Maugras, un haut fonctionnaire de la Préfecture de Police.
- Mais, cher monsieur, je m'appête à aller fournir caution pour M. Grème, un bon poète, arrêté par erreur, certainement.
- Monsieur le Secrétaire Général, dit Torteille obséquieux...
- Bien, vous enverrez vos rapports, laissez-moi. Cher monsieur de Lamartine, j'accepte votre caution et j'y joins la mienne. Relâchez M. Grème.
- Et les autres? dit Grème, pendant que ses menottes tombaient.
- Rassurez-vous, monsieur, dit Maugras, la journée n'a pas été grave, et les quelques faits douloureux qui se sont passés inclinent à la clémence. C'est d'ailleurs l'ordre du roi.
- Les jeunes gens inclinèrent la tête, mais pas un cri de « Vive le roi » ne retentit.
- Lamartine regarda s'éloigner les captifs et dit en souriant :
- A une autre fois, messieurs!
- Ils le comprirent et le saluèrent chaleureusement, gardant la tête nue jusqu'à ce qu'un cabriolet qu'ils venaient de héler emportât Lamartine et Rességuier.
- Rentre-t-on ?
- Je vais rue des Gravilliers!
- Il n'y a plus rien à y voir.
- Il y a à y prendre une haine plus forte de la tyrannie.

— J'aime mieux rentrer, répondit Grème. On ne rencontre pas Lamartine à tous les coins de rue.

— Viens avec nous, Grème, dit Florent.

Les couples rentrèrent tristes, las, apitoyés, découragés. Honorine, Suzanne, Lucile se montraient d'une grâce admirable, mais Florent et Giroux ne retrouvèrent leur équilibre que le soir, après avoir administré une raclée à deux rapins philippistes qui se réjouissaient trop haut de l'échec de l'émeute. Alors, seulement, leurs nerfs détendus, ils songèrent à la revanche prochaine, tard dans la soirée, jusqu'à ce qu'Honorine et Suzanne les eussent touchés par le spectacle d'une lassitude à demi fausse, à demi vraie, qui, quelques instants plus tard, se changeait en jolie fièvre, sous leurs baisers.

GUSTAVE KAHN.

(A suivre.)



# REVUE DE LA QUINZAINE

## LITTÉRATURE

*Les Enseignes de Paris*, gravées à l'eau-forte par Jean-Jules Dufour, commentées par François Boucher, du Musée Carnavalet, Le Goupy, 2 vol. — André Lelarge : *Paul-Louis Courier, parisien*, Les Presses universitaires de France — Jehanne d'Orliac : *Le drame de Chavonnière*, Flammarion. — *Ceuvres de Paul-Louis Courier*, édition augmentée de nombreuses lettres nouvelles, avec préface et notes par Robert Gaschet, Garnier frères, 2 vol.

Si l'on veut se rendre compte du progrès qu'ont fait, en une cinquantaine d'années, nos archéologues, nos historiens de Paris, nos artistes, il n'est besoin que de comparer l'ouvrage autrefois publié par Edouard Fournier à l'ouvrage récent sur **Les Enseignes de Paris**, dû à la collaboration de MM. François Boucher et Jean-Jules Dufour.

Edouard Fournier savait beaucoup, était docte en toutes choses, furetait partout, écrivait intarissablement, mais, contrôlant peu, multipliait les erreurs et les bévues. Il était desservi par des dessinateurs médiocres et des éditeurs d'un goût douteux. Son histoire des enseignes mériterait d'être sérieusement revue et corrigée.

M. François Boucher ne s'est point proposé cette tâche. Il a voulu nous restituer, aidé en cela par M. Jean-Jules Dufour, aquafortiste au burin d'une exquise délicatesse, quelques images de la ville d'autrefois, telles que le temps nous les a conservées. L'écrivain et l'artiste, de qualité égale, tous deux doués de belle science et de talent, se complètent à merveille dans les volumes qu'ils nous offrent, en cette fin d'année, en guise d'étrennes. L'un commente les figurations de l'autre et fait ce commentaire avec tant de finesse, d'agrément, de connaissance du passé, d'anecdotes choisies, avec de si agréables dons d'historien, de topographe, d'archéologue, que la planche proposée à nos yeux semble vivre d'une double vie.

L'enseigne, ce n'est point la maison, ce n'est pas la rue, mais c'est tout-fois la maison et la rue. Cela permet de les évoquer depuis le siècle quatorzième jusqu'à l'époque de la Révolution. Car la rue d'autrefois, sans numérotage, étroite et sombre, eût manqué d'animation, de couleur, de pittoresque sans l'enseigne. L'enseigne, sur le cabaret, le fonds de commerce, la demeure bourgeoise, c'était un signe de reconnaissance, une indication d'adresse, la personnalité de la maison. On est frappé quand on lit de vieux textes, des suscriptions de lettres, ou encore ces antiques registres de déclarations de propriété ou de rachats de boues et lanternes, de voir apparaître ces étranges dénominations d'enseignes. Les unes sont sous l'invocation de saints. D'autres présentent des tableaux symboliques, plaisants ou cyniques. Ici des fleurs, des arbres, là des animaux, des objets disparates, mille sujets inattendus traités par des apprentifs ou des maîtres vivant de cette ingrate besogne.

Le quartier des Halles jadis, avec ses trépidantes rues commerciales, pullulait d'enseignes où l'on voyait trôner Dieu le père, parader le Tambour de Biscaye, frétiller la Sirène d'argent, chevaucher les Quatre Fils Aymon, s'ébaudir le Singe vert, arder la Salamandre, crier le Porteur d'eau, s'ébattre le Pélican et la Truie, s'étaler maints autres motifs décoratifs inattendus, la Côte de Baleine, les Moines, les Trois Corbillons, la Pacelle de Tournay, l'Ecu de Pologne, etc...

M. François Boucher, dans son texte, fait de l'enseigne incorporée à la façade de la maison, ou bien mobile, pendant à une applique de fer, un rapide mais substantiel historique. Fourmillante parce qu'indispensable à l'origine, elle disparaît peu à peu (la métallique surtout), proscrite par les règlements et les exigences de voirie. De ces anciennes merveilles sculptées dans la pierre et le bois ou bien encadrées dans de curieuses décorations de fer forgé, plus tard peintes par des artistes comme Le Pautre, Watteau, Chardin, Géricault, Gavarni, peu ont subsisté, du moins subsisté en la place pour laquelle elles furent élaborées. Quelques-unes ont été recueillies par les Musées. Les toiles des peintres devenus célèbres figurent dans des collections particulières.

M. Jean-Jules Dufour s'est attaché à reproduire, parmi les enseignes survivant à la destruction du temps, celles qui, sculptées ou forgées, adhèrent encore à leurs murailles originelles ou bien



dorment dans les musées. Il en a rendu, par des procédés simples et savants à la fois, le charme, la grâce, l'ingénuité, les finesses et même, pourrait-on dire, les patines qui, à cette heure, ajoutent à leur intérêt de curiosité et d'esthétique. Ses vingt planches, et aussi la planche supplémentaire embellissant la couverture des volumes (reproduction d'une merveilleuse enseigne encadrant une porte à degré tout rongé de vétusté), condensent cinq siècles de cet art ornemental et utilitaire où excellèrent des artisans anonymes doués d'une sorte de génie. Grâce à lui, depuis la nef voguant sur des vagues de pierre où saint Julien le Pauvre figure dans une attitude hiératique jusqu'au charmant motif des Trois Canettes, c'est-à-dire depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes, il semble que nous possédions désormais, dans sa variété et son pittoresque, l'essentiel de cet art.

M. Le Goupy, l'éditeur de l'ouvrage, a su, selon sa coutume, présenter avec goût et discernement cet ensemble digne d'attirer la double attention des bibliophiles et des passionnés du vieux Paris. Les estampes, tirées sans défaut, sont indépendantes du texte qui les éclaire. Celui-ci, d'une belle typographie, encadré par un filet d'un éclatant vermillon, est orné d'originales lettrines en couleur. Un tel recueil satisfait, à la fois, l'intelligence et la vue du lettré.

## §

Nous avons laissé passer, sans lui consacrer les pages qui lui étaient dues, le centenaire de la mort de Paul-Louis Courier, survenue le 10 avril 1925. L'abondance de la production en fut cause. Plusieurs publications nous invitent à y revenir. Elles témoignent que le fameux helléniste et pamphlétaire n'a rien perdu de sa popularité et que des fidèles, à travers le temps, s'ils n'admirent guère son caractère, conservent, pour son œuvre, une sympathie légitime. A la vérité, cette œuvre, dans le moment que nous traversons, risque de perdre de plus en plus son prestige. Pour la bien comprendre, il semble nécessaire de posséder quelques renseignements très précis d'histoire moderne. Il faut aussi montrer quelque goût pour les finesses de style d'un pétulant humaniste tout imprégné des grâces et des doctrines de l'antiquité grecque et romaine. Les générations montantes paraissent singulièrement désintéressées de ces choses. Elles ignorent

également les détails de la biographie de Courier, lesquels aident beaucoup à saisir les motifs initiaux de ses écrits.

Les travaux de Robert Gaschet ont surtout contribué à faire connaître cette biographie. Pouvait-on y ajouter quelques faits nouveaux? M. André Lelarge l'a pensé et ses enquêtes sur **Paul-Louis Courier, parisien**, prouvent que tout n'a pas été dit encore sur le redoutable libelliste. Son livre, malheureusement, nous apparaît comme manquant singulièrement de métier. Il débute par un résumé rapide, parsemé, de-ci de-là, de documents nouveaux, de la vie de l'écrivain, résumé qui paraît entièrement superflu et n'avait sans doute pour but que de signaler ces documents. Il prend son intérêt principal au second chapitre seulement, intérêt dès lors très vif et qui, jusqu'à la fin, se poursuit.

Dans cette partie de son ouvrage, M. Lelarge étudie les origines de la famille Courier, d'après des pièces retrouvées par lui dans les archives départementales, communales et notariales. Le premier Courier qu'il rencontre vivait, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, à Solligny (Aube), où, tout en exerçant la profession de charpentier et de marchand de bois, il fut lieutenant de la prévôté de Boüi, puis lieutenant de justice de Villeneuve-aux-Riches-Hommes. Son fils, Jean, marchand de bois, l'un des premiers parmi les Courier, s'installa à Paris, mais ne renonça point pour cela au terroir originel où on le retrouve fermier d'importantes terres, procureur fiscal et receveur de la seigneurie du Plessis-Gâtebled. C'était un homme ferme et retors, défendant avec vigueur ses droits et fort expert en matière de procédure. M. André Lelarge donne des renseignements sur le destin de ses nombreux enfants.

L'un d'eux, Jean-Paul, père de Paul-Louis, lui a paru mériter une notice spéciale. Avec celui-ci, les Courier, gens d'intelligence vive mais peu instruits, entrent dans le domaine de la science. Jean-Paul aborde la faculté de droit. Il deviendra, resté attaché à la glèbe, ce spéculateur et cet homme d'affaires heureux que les biographes nous ont déjà présenté. M. André Lelarge s'efforce surtout de scruter un mystère de sa vie, la tentative d'assassinat dont il fut victime en 1764. Dans quelles circonstances et pour quels motifs le duc d'Olonne, dont Jean-Paul était lieutenant des chasses, voulut-il se débarrasser, par un meurtre, de ce serviteur zélé dans ses fonctions? M. André Lelarge ajoute foi à la version d'une intrigue amoureuse entre Jean-Paul et la duchesse d'Olonne.



Question fort controversée. Ses arguments semblent plausibles. Il a, dans tous les cas, mis au jour les documents judiciaires conservés aux Archives de la Bastille (Bibl. de l'Arsenal) et aux Archives nationales, et qui éclairent d'une vive lumière les faits du drame, jusqu'à l'heure restés obscurs.

La fin de son ouvrage contient une étude fort intéressante sur la naissance et l'enfance de Paul-Louis Courier, sur ses attaches au sol parisien et les influences qu'il en reçut, sur sa maison natale et celle qu'il habita rue de la Vieille-Estrapade dont la situation exacte est enfin fixée au n° 11 de cette rue. Un copieux appendice réunit en grand nombre les pièces d'état civil, les lettres inédites et contient, en outre, une bibliographie des œuvres de Paul-Louis Courier.

M. André Lelarge apporte donc une forte contribution de faits nouveaux à la biographie de son héros. Il rachète ainsi l'involontaire désordre de sa composition.

M<sup>me</sup> Jehanned'Orliac possède mieux que M. André Lelarge les sens des belles ordonnances. Elle est artiste et poète; elle voudrait aussi prouver qu'elle est historienne. Mais elle croit qu'un historien est un être fade et ennuyeux par définition s'il place quelques références au bas de ses pages. Elle accorde une confiance relative au document inédit, dont elle n'est pas certaine que l'historien comprenne et interprète la signification dans sa plénitude de vérité. Alors, pour éviter d'importuner son lecteur, pour attirer à elle le plus grand nombre de curieux, pour n'avoir pas à discuter avec quelques pédants la valeur de ses trouvailles, elle traite l'histoire sous la forme du roman.

Elle désire néanmoins rester dans son domaine, mais cela la gêne visiblement. Ajoutez à cela qu'elle est sensible, sujette à des admirations passionnées, et peut-être n'ajouterez-vous qu'une foi relative à son histoire romancée où nulle référence n'est indiquée. Vous aurez tort. Dans **Le drame de Chavonnière**, où M<sup>me</sup> Jehanne d'Orliac s'est proposé d'étudier le sombre complot qui aboutit à l'assassinat de Paul-Louis Courier, on sent très bien qu'elle s'est informée avec soin, qu'elle a même consulté de rébarbatives pièces judiciaires et que tous les faits précisés par elle sont exacts. Elle ajoute simplement — et c'est son droit d'artiste — le décor, toutes les animations de la vie à la trame de ces faits.

Le caractère de Paul-Louis Courier, celui de sa femme, sont fort bien rendus dans le livre. Peut-être M<sup>me</sup> Jehanne d'Orliac attribue-t-elle trop d'importance à l'empire de la terre sur son héros. Les écrits de Paul-Louis, vigneron, ne signifient certainement pas que le pamphlétaire aime si ardemment une glèbe dont il n'était pas originaire et un milieu paysan avec lequel il ne paraît s'être jamais bien entendu.

En passant, signalons à M<sup>me</sup> Jehanne d'Orliac que son livre, plein de talent, d'émotion et de couleur, prendrait plus d'intérêt, pour les lettrés, si elle n'avait la fâcheuse habitude de mélanger dans ses paragraphes et même souvent dans ses phrases le présent au passé. Ce défaut est presque continu dans cette œuvre. Le texte, en outre, a été mal corrigé. On y rencontre des fautes d'impression nombreuses (Larcay pour Larçay ; juillet 1814 pour juillet 1815, etc...) et une ponctuation souvent fantaisiste.

Il paraît évident que, pour célébrer dignement un écrivain dont survient le centenaire, le plus simple est d'offrir une édition correcte de ses travaux à la méditation des vivants. C'est justement ce qu'a pensé M. Robert Gaschet et c'est pourquoi, à l'occasion de son centenaire, il a colligé, mis au net, éclairci de notes savantes et brèves les **Œuvres de Paul-Louis Courier**. Ces œuvres forment deux volumes. Nul ne pouvait mieux que M. Robert Gaschet, le plus ingénieux, le plus docte, le plus remarquable des biographes du libelliste, établir un texte définitif de ses œuvres. Il les accompagne d'une préface où tiennent en quelques pages, résumés dans leurs aspects essentiels, les faits marquants d'une existence mouvementée et sans véritable bonheur. Une bio-bibliographie permet de se reconnaître dans la production d'un auteur qui se souciait fort peu de la postérité.

On trouvera dans ces deux volumes les pamphlets politiques et littéraires, les Conseils à un Colonel, la Conversation chez la comtesse d'Albany, la traduction de *Daphnis et Chloé*, pastorale de Longus, les Lettres enfin, qui ne sont pas les moins intéressantes de ces œuvres et découvrent de curieux traits de caractère.

Espérons qu'il se rencontrera, dans le temps présent, des lecteurs nombreux capables de goûter le style ferme, incisif, ironique, meurtrier, d'un homme qui ne craignait pas de parler le langage de la raison et de la vérité aux grenouilles barbotant dans



le marécage de la Restauration. Certains, parmi ces pamphlets, la Lettre à Messieurs de l'Académie des Inscriptions entre autres, sont restés d'une singulière actualité.

ÉMILE MAGNE.

### LES POÈMES

Pierre Camo : *Cadences*, Garnier. -- Jules Supervielle : *Gravitations*, « Nouvelle Revue française ». -- Fernand Mazade : *Anthologie des Poètes français des origines à nos jours*, « Librairie de France ».

*Le Jardin de la Sagesse*, selon un titre de recueil que le poète revoit et corrige en vue d'une édition définitive, M. Pierre Camo, même parmi *les roses d'Émyrne* où s'écoule son existence, paraît bien ne l'avoir jamais déserté. De là-bas, il nous envoyait *le Livre des Regrets* naguère, plaintif et doux par la nostalgie de la terre natale, des belles campagnes du Roussillon, de la France qu'il aime par-dessus tout et où avec plaisir nous le vîmes séjourner un temps, paisible et heureux. Son volume dernier né y vient de paraître dans l'agréable collection de la *Muse Française* ; ce sont des **Cadences** sûres et harmonieuses qui parfont l'idée noble que ses lecteurs se peuvent former du poète et de sa vision, de l'homme, de l'œuvre. Il n'y a pas, néanmoins, d'auteur plus discret, plus mesuré, s'il n'en est guère de plus sensible que M. Camo. Ses vers, qu'il plie aux rythmes les plus variés, toujours justes, chantants et souples, sonnent avec la maîtrise tranquille qui fut celle de Moréas et, bien auparavant, de Joachim Du Bellay, tant il est impossible de ne pas songer, lorsqu'on rend hommage au fier et tendre talent de M. Camo, à ces deux maîtres qu'il chérit, je crois, également.

Il mêle à des *devises* familières des évocations de tableaux, des rêveries délicieuses, plus profondes, émanées de lectures ou de légendes. Mais surtout il ne peut s'empêcher de revenir sans cesse à la nostalgie de contrées chaudes et lointaines, au berce-ment émerveillé des rivages étrangers se découvrant aux yeux du passager pendant le cours d'une escale, à l'étourdissement clairvoyant et charmeur du voyage :

Pays roses où naît l'aurore  
parmi les vapeurs du matin,  
plages d'un archipel lointain  
que la nuit baigne de phosphore,

Jardins de roses parfumées,  
 ombre chaude des palmes d'or  
 où dorment d'un sommeil de mort  
 les ténébreuses Idumées,

Flore d'Asie, îles heureuses  
 et bleus rivages inconnus,  
 où vers nous accouraient pieds nus,  
 sombres belles, les amoureuses...

Tout cela qui forme, comme il dit : « le souvenir que je respire!... »

Ce volume se termine (outre l'ode fraternelle et de compatriote au souvenir du peintre Terrus) sur *Treize romances barbaresques* qui, d'un éclat mouvementé et coloré dans leur cadre classique, sont des merveilles de réalisation s'ouvrant à tous les rêves, bien que contenue et dirigée, et justifient celui qui en lui-même reconnaît et salue

l'incorruptible, et noble, et rougissant Orgueil,  
 aliment de mon âme et feu de mes pensées,  
 par qui j'ai si souvent, à travers maint écueil,  
 vogué, navire fier, sur les mers courroucées!...

**Gravitations**, le nouveau livre du poète Jules Supervielle, non moins puissant, non moins étrangement évocateur d'images, non moins ardent, ferme et d'analyse malaisée que le précédent, *Débarcadères*. Certes, la lecture de Lautréamont à qui l'auteur rend un fervent hommage, l'intelligence de Rimbaud, d'Apollinaire, sans doute encore de M. Paul Claudel ou de M. Valéry Larbaud, ont accoutumé M. Supervielle, venu après eux, à cette disjonction des éléments d'une métaphore, et à s'en saisir, l'une après l'autre, sans en reconstituer d'un rythme uniforme l'apparence complexe et coordonnée, la cohésion harmonique, ou qui, par prestige d'écriture, nous semble telle.

Il serait prématuré, audacieux de présumer si ce système esthétique, celui des artistes jeunes dans les arts les plus divers, est destiné à se propager, à se dissoudre. Il suffit qu'il soit, et, si même, selon mon avis, des erreurs lourdes parfois, de puérites extravagances, bassement grossières et contre toute spiritualité — à *faire pleurer les yeux de l'azur*, aurait dit Verlaine — en sont issues, il n'en est pas moins certain que des œuvres fortes, saisissantes, neuves et claires, s'y sont magnifiquement appuyées :



l'exemple de Rimbaud, — qu'exiger davantage ? — et la présente maîtrise, hallucinante de fou vertige et de grandeur évocatrice, de M. Supervielle.

A mesure que sa vue ou son entendement perçoit, informulé encore, le spectre d'une idée, d'un paysage, d'un souvenir, d'une figure, il naît d'un coup revêtu indissolublement de la parure dont l'éclat frappe seul momentanément la rétine ou la mémoire. Voici un aspect qui soudain s'impose, qu'importe qu'il soit partiel et abusivement exclusif ? De l'abîme se lèvent, appelés sans doute par l'usage appliqué de réflexions qui se succèdent, l'un après l'autre les aspects concomitants ; mais sans se fondre, ni se mêler, ils s'énoncent dans l'ordre de leur survenue, ils se juxtaposent, mais ne se composent jamais.

L'art, le talent dès lors consiste à douer ces évocations successives d'éléments d'une force de mouvement qui fait, quoique la fusion n'en soit jamais réellement opérée, que l'illusion se produit d'une interpénétration, d'une cohésion, d'un ensemble à la résurrection duquel on assiste tandis qu'elle se fait. L'œuvre gagne en variété, aussi en étrangeté, en accélération dans le sens d'une projection presque continue et renouvelée incessamment, ce qu'elle perd sans doute en consistance et en stabilité.

Je vois mal pour quel motif des découvertes tentées au risque de qui s'y hasarde ne posséderaient pas une valeur équivalente au respect des préceptes et des solutions éprouvés. L'œuvre est viable et mérite d'être louée, qui se construit de telle façon qu'elle éveille chez l'auditeur ou le spectateur une émotion de pensée et de sentiment, une joie fraternelle provoquée par l'art et de nature à le grandir de visions, de notions nouvelles et harmonieuses.

Les poèmes de M. Supervielle peuvent surprendre : mais d'où cela provient-il, sinon que nous sommes de trop vieille date accoutumés à des procédés d'un ordre différent ? Objection qui n'en est pas une et ne mérite pas qu'on s'y attarde. Un seul fait est sûr, c'est qu'il est impossible à un lecteur de bonne foi de lire, à haute voix ou même des yeux seulement, tels des petits morceaux ingénieux et familiers ou les vers *A une Enfant*, ou *Métaphysique du 47 boulevard Lannes* ou tel autre encore des *Poèmes de Guanarurie* ou des *Géologies* sans que la voix (je n'ose toujours dire : le chant, et il n'importe) du poète le captive,

le secoue, l'emplisse d'extase violente, et, à la longue, le laisse prodigieusement intéressé et convaincu. Un poète quelconque ne parviendrait pas à un tel résultat : eh, grands dieux ! loué en soit le système, s'il nous préserve des médiocrités lassantes, énervantes, accablantes des prosodies classiques et routinières ! S'il n'y avait que cette critique à lui opposer, qu'il s'avèrerait d'une supériorité indiscutable.

Il n'en est pas ainsi, les médiocres ne manquent pas ici comme ailleurs. Ils n'offusquent en rien les réalisations et la grandeur d'un poète vrai et sain tel que M. Jules Supervielle.

J'ignore si précédemment un éditeur avait pris la peine de présenter, comme aujourd'hui la Librairie de France, par les soins du beau poète Fernand Mazade, une **Anthologie des Poètes français, des origines jusqu'à nos jours**, dans des dehors aussi somptueux. Est-ce le vrai mot ? J'exagère peut-être. Mais dès qu'une édition nette est établie dans une belle typographie, sur bon papier, dans un format logique où le vers occupe bien sa place, mis en valeur, sans usurper sur les marges, on est porté, comme on se trouve en présence de l'exceptionnel, à y voir de la somptuosité. Non. Tout ouvrage imprimé le devrait être ainsi. Il est vrai que le livre se rehausse de reproductions de portraits du temps, ou du fac-similé de certains titres des recueils anciens. Il amuse le regard et lui plaît, avant d'enchanter et d'enrichir l'esprit.

L'œuvre sagement entreprise par M. Mazade se composera de quatre tomes. C'est, étrangement, par le tome II que l'édition commence.

Il contient des choix de poètes nés depuis 1525 (J. du Bellay) jusqu'à 1606 (Pierre Corneille) inclus. Les choix sont, en général, excellents, quant aux poètes accueillis selon l'ordre chronologique : pourtant, que font ici Madeleine des Roches, par exemple, et Catherine des Roches, l'une et l'autre insignifiantes, le triste Jean de la Ceppède, Jean-Baptiste Chassignet au lieu de tel ou tel autre qui n'eurent pas plus de talent ?

Les notices sont doctes et, justes, donnent bien la physiologie d'une époque littéraire, non moins qu'elles ne définissent le caractère, les tendances, l'importance des poètes qu'elles présentent. Un certain nombre de dates aussi précises que se peut faire, des faits exacts et la nomenclature des œuvres publiées



n'eussent point été mal venus, souventes fois où on les a omis.

Pour ce qui est enfin du plus important, je veux dire le choix des poèmes représentant chacun des auteurs, il n'eût la plupart du temps pu être fait autrement. Proportionné (sauf, mais je ne m'en plains pas, en ce qui concerne Louise Labé) au nombre des écrits et à la valeur de chacun, il constitue un tableau singulièrement divers, riche et merveilleux, de ce que fut le lyrisme français, dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, dans la première moitié du xvii<sup>e</sup>. Il rend — et cela est considérable — à Corneille l'hommage de respect et de profonde admiration que l'on doit aussi bien au poète lyrique qu'au poète dramatique.

Que seront les autres tomes, dont nous souhaitons proche l'apparition ? Cinquante-deux poètes — dans ce tome II — sont nés, mémorables, dans l'espace de quatre-vingts ans. Qu'en sera-t-il du tome I, depuis les origines, par Villon, Clément Marot, Maurice Scève, jusqu'à Ronsard sur qui il se clôra ? Qu'en sera-t-il des tomes III et IV, après 1606 et jusqu'à nos jours ?

ANDRÉ FONTAINAS.

### LES ROMANS

J.-H. Rosny jeune : *Claire Tétel, avocat à la cour ; La courtisane triomphante*, Bernard Grasset. — Maurice Genevoix : *Rabotiot*, Bernard Grasset.

**Claire Tétel**, par J.-H. Rosny jeune. Un parfait homme du monde, et des plus riches, Charles Darminier, est accusé d'avoir tué son père. On a trouvé le sexagénaire dans son bureau, percé d'un coup de stylet, et comme son fils était seul avec lui quand il expirait, on n'a voulu tenir que pour un pardon suprême à celui-ci les dernières paroles de bénédiction qu'il a prononcées. Or, Darminier proteste de son innocence. En dépit de ce que peut avoir d'in vraisemblable une telle affirmation, il déclare que c'est accidentellement que son père est mort. Le public se passionne pour ce drame, entouré de mystère, et voilà pour Claire Tétel qui est avocat, ou avocate, et à qui son patron a confié la cause de Charles, une magnifique occasion de mettre en lumière son talent. Car la jeune fille en a, et du caractère, sans parler de la beauté — car ce dernier avantage, ailleurs le plus précieux des dons que la nature puisse accorder à la femme, ne laisse pas, au Palais, de la mettre dans des situations souvent délicates... Elle prend son rôle à cœur, et devinant que son

client, qui respire la droiture et l'honneur, cache un secret derrière le système de défense où il s'enferme, elle s'acharne à découvrir ce secret pour le sauver malgré lui. Elle acquiert la certitude qu'il y a une femme dans l'affaire. Il y en a une, en effet, celle même que soupçonne Claire ; mais ce n'est pas par amour — comme la jalousie le fait bientôt supposer à la jeune avocate — que Charles se refuse à prononcer son nom. Ainsi Claire s'est éprise de son client qui s'est épris d'elle... Pour ne pas qu'elle souffre, il la laisse pressentir la vérité, au cours d'une entrevue où leur accord se scelle, et que le respect de la mémoire du défunt lui impose de se taire... Mais il faut qu'elle plaide sans trahir la discrétion filiale de l'accusé... Tâche difficile ! La passion, cependant, exalte son éloquence, et Claire emporte un verdict d'acquiescement. Libre, Charles épousera Claire qui, en matière de dot, lui sacrifiera sa gloire au lendemain même de l'affaire qui l'aura rendue célèbre, c'est-à-dire jettera la toge aux orties. C'est volontairement, il n'en faut point douter, que M. J.-H. Rosny jeune a donné à son œuvre ce dénouement édifiant qui lui prête un peu le caractère d'une berquinade. Point de personnages vils, au surplus, parmi ceux qu'il fait évoluer autour de ses principaux protagonistes, lesquels sont doués de vertus rares, et rivalisent d'héroïsme et de générosité. Or, pas un instant, grâce à son adresse, et à l'exactitude des détails qu'il choisit avec un sens d'expression subtil, M. J.-H. Rosny jeune ne donne dans la convention, encore qu'on puisse lui reprocher certaines invraisemblances. Son attachant récit compose un tableau vif et nuancé, d'un très spirituel réalisme, du monde des avocats, où nous ne laissons pas de sentir que la femme est encore tant soit peu déplacée, vingt-cinq ans après y avoir fait son entrée, puisque, aussi bien, la conclusion de M. Rosny semble vouloir contribuer à renforcer en nous cette impression. Historien de mœurs, plus que psychologue, peut-être (ici, du moins) M. Rosny se révèle, en outre, philosophe et moraliste par l'ingéniosité des aperçus qu'il prodigue sur notre époque. Il sait donner une signification d'une portée lointaine à ses moindres observations.

On connaît le thème de *Nana* : la prostituée vengeant le peuple dont elle sort sur l'aristocratie et la haute bourgeoisie. Thème romantique que Zola a traité selon la formule naturaliste, mais



qui contient une part de vérité, socialement sinon moralement parlant. L'originalité de M. Rosny en reprenant dans **La courtisane triomphante** le sujet de l'auteur des Rougon-Macquart, lequel l'avait emprunté lui-même à Balzac, a été de mettre moins en lumière le caractère justicier du rôle de la prostituée que son caractère civilisateur, si j'ose dire, et si le mot ne semble pas à première vue trop prétentieux. Zizi, comme Nana, fleur admirable du fumier parisien, et fleur plus extraordinaire encore, puisque ce n'est même pas d'un zingueur et d'une blanchisseuse, mais de chiffonniers qu'elle est née, reprend, sans doute, aux requins une partie de l'or dont ils regorgent, mais elle fait mieux encore. C'est grâce à elle que les qualités de l'esprit — ces vertus qu'on appelle les impondérables — conquièrent peu à peu les conquérants. Cette fille, qui a le goût inné, jette le germe d'une inquiétude artistique dans ces rudes cerveaux positifs. Elle impose aux métèques le génie français. Hautaine, elle les flagelle de son insolence ou de son dédain, et sa manière d'honneur, son indépendance et son désintéressement, qui vont jusqu'au mépris de l'argent dont elle sait aussi facilement se passer qu'elle le gaspille, les troublent et les déconcertent. Derrière elle, ou dans le sillage de son « petit derrière », comme elle dit, les humiliés de la pensée se glissent pour reprendre la place dont les brutes les ont dépossédés. Qu'on ne crie pas à l'exagération. Certes ! M. Rosny a fait de sa Zizi une figure symbolique. Aucun des traits n'est faux, cependant, qu'il rassemble en elle, et le plus juste, peut-être de ceux-ci, me paraît son sens de la famille. Sous sa corruption, Zizi est saine, en effet, et sa grande force réside dans cette santé même. Elle a des principes, même une mystique, puisqu'elle peut aller jusqu'au sacrifice, et c'est par ces principes, aux racines solidement entées dans son instinct, qu'elle s'impose à la faiblesse des sceptiques ou, mieux, des négateurs veules qui mènent le monde. Au lieu d'analyser le roman de M. Rosny, j'ai tenté d'en dégager la pensée essentielle, dont l'importance philosophique s'impose. Il le fallait, je crois, pour qu'on n'accusât pas cet écrivain de n'avoir fait qu'œuvre scandaleuse, sur l'apparence de ses tableaux de la vie parisienne, d'un réalisme parfois hardi... Je retiens, avec un plaisir que comprendront ceux qui ont lu l'étude que j'ai publiée, ici, sur le roman, ce qu'écrit M. Rosny, dans la préface de *La courtisane*,

du style romanesque. M. Rosny dont la phrase nerveuse et colorée s'est avec tant de virilité dépouillée, durant ces dernières années, des impedimenta qui l'alourdissaient naguère, déclare que le roman ne saurait vivre du style. « Encore qu'il participe de la poésie », reconnaît M. Rosny, « par les moments d'extase qu'il nous offre..... *sa plus grande beauté est celle qu'il obtient en remplissant sa fonction de narrer*, de combiner des épisodes, de créer des forces secrètes dont le lecteur tire parti pour agrandir sa propre vie, pour développer son esprit et sa sentimentalité, source des plus vives jouissances ». C'est excellemment dit, et Nietzsche, qui considérait comme un signe de décadence le transfert des procédés d'un art dans un autre, eût souscrit à une telle déclaration. Qu'on le constate : c'est aux époques où la poésie et le roman tranchent le plus l'un de l'autre qu'ils produisent leurs meilleures œuvres. Au renouveau lyrique du symbolisme correspond l'apogée du roman réaliste, et l'on ne trouve nulle part littérature romanesque plus prosaïque qu'en Angleterre, ce sol d'élection de « la poésie pure », comme on dit aujourd'hui. L'idée de style implique une idée de beauté subjective incompatible, au surplus, avec la plasticité qu'exigent du romancier les formes multiples du roman. Chaque sujet, chaque genre de récit nécessite un effort d'adaptation nouvelle de sa part, et M. Rosny nous fournit lui-même un exemple de cette impersonnalité objective — qui n'est certes pas une abdication ! — dans les deux œuvres que je viens d'étudier et qui diffèrent si complètement de ton et d'allure. Je le tiens, à cause de cela, pour un grand artiste. Il est vrai que je n'entends pas le mot *artiste* dans le sens où l'entendait Flaubert, ni son plus admirable disciple : Elémir Bourges.

**Rabotiot**, par Maurice Genevoix. En accordant son prix annuel à M. Genevoix pour ce roman, peut être l'Académie Goncourt s'est-elle souvenue qu'elle avait failli couronner un autre ouvrage du même auteur, en 1916, *Sous Verdun*, qui est un des meilleurs livres que la guerre ait inspirés. Quoi qu'il en soit, je suis très heureux de la juste récompense accordée à M. Genevoix. Romancier, il a déjà une œuvre derrière lui, mais il n'a point encore donné toute sa mesure. L'histoire qu'il nous conte, ici, et qui est celle de la rivalité d'un braconnier et d'un gendarme, de l'indépendant et du régulier, s'impose par sa couleur



et ses fortes qualités narratives. M. Genevoix a le don, essentiel au romancier, de montrer l'individu en relation étroite avec son milieu ; mais M. Genevoix se distingue des naturalistes en ceci qu'au lieu que l'individu soit étouffé par le milieu, dans ses livres, il lui donne un sens, et si l'on veut une âme et un caractère. On ne trouvera pas du « dernier bateau » le roman de M. Genevoix qui, d'abord, ne recrute point ses personnages parmi la jeunesse dorée des bars, mais dans le peuple, et le plus rude, et qui, ensuite, écrit sans recherches byzantines ni souci de la mode. M. Genevoix a le style probe, et il use de moyens simples ou desquels on dit, parce qu'ils ont fait leurs preuves, qu'ils datent un peu. Il décrit, sans laisser rien dans l'ombre, avec minutie, plus qu'il n'évoque et surtout ne suggère. Mais il nous rend présents les lieux où son action se passe, et cette action il la mène bon train. Je gage que l'on rapprochera son roman — qui se passe en Sologne — de celui de M. de Châteaubriant, qui a pour théâtre la Brière. Il existe quelque parenté de formes entre ces deux livres composés l'un et l'autre avec une égale indifférence de frapper l'attention par cette recherche de l'originalité extérieure qui est ce qui assure le moins de durée à une œuvre romanesque. Mais la sensibilité de M. de Châteaubriant est musicienne, tandis que celle de M. Genevoix est plastique. Enfin, M. de Châteaubriant est sombre et M. Genevoix passionné. Raboliot nous enseigne à aimer la vie et c'est une leçon d'énergie qu'il nous donne. Je serais tenté de reprocher à M. Genevoix certains effets, l'accusation d'un goût romantique un peu trop prononcé... La haine de Raboliot pour Bourrel fait penser à celle de Javert pour Jean Valjean. N'importe, puisque le récit de M. Genevoix a un caractère épique et puisque ce qu'il peut y avoir d'outré dans son pittoresque concourt à en dégager une impression de puissance.

MÉMENTO. — Il m'est revenu, de divers côtés, qu'on trouvait, en général, un peu indulgentes les petites chroniques que je donne, ici, sur les nouveaux romans. Je le sais : ce sont les plus prompts à s'irriter des réserves qu'on exprime à l'égard de leurs écrits, ou des atténuations qu'on apporte aux éloges dont on les gratifie, qui admettent le moins que l'on parle avec ménagement de leurs confrères... Mais quelques amis m'ont fait aussi observer que je relèverais d'un certain piquant qui leur manque mes appréciations en *étreintant*, de-ci, de-là, un mé-

chant livre. A ceux-là, je répondrai que je ne crois pas à l'utilité de la critique négative. Je préfère accomplir une tâche utile aux écrivains que de montrer mon adresse au jeu de massacre... La seule façon, à mon sens, de réparer en partie le mal dont se rendent coupables les éditeurs en publiant tant d'œuvres médiocres ou franchement exécra- bles, est de passer ces œuvres sous silence. Mais qu'on veuille bien tenir compte de ceci : de mille à douze cents romans, au bas mot, parvien- nent, dans une année, aux bureaux du *Mercury*. Sur ce nombre, je n'en analyse ou n'en signale que deux cent cinquante au maximum. C'est donc un déchet des trois quarts des volumes que j'ai à examiner qu'en- traînent les restrictions imposées à mon choix par le temps et la place mesurés dont je dispose. On voit par là quelle importante sélection j'opère parmi ces volumes, du simple fait de les mentionner. Si ceux qui n'ont point passé à travers le crible sont encore entachés d'imper- fections, ils ont, du moins, quelques qualités, et je crois que mon rôle consiste, tout en ne cachant pas ces défauts aux auteurs, à signaler au public ces qualités. Il faut savoir reconnaître le mérite, et ne jamais décourager un effort sincère. Enfin, pourquoi dissimulerai-je ce que peut avoir de relatif un jugement rapide, et qui porte sur un nombre encore énorme de volumes ? C'est moins, peut-être, tâche de critique proprement dite, que d'informateur que j'essie de remplir ici. Je n'é- cris pas pour la postérité, mais pour renseigner le lecteur sur l'actua- lité éphémère. Je m'efforce de le tenir au courant de ce qui paraît, dans le genre romanesque, et de lui indiquer, parmi les nouveautés, celles qui me semblent le plus dignes d'intérêt. Mon devoir est, si je me trompe, de le tromper le moins possible, et surtout de ne pas lui donner pour de la littérature ce qui n'en est point. Reste, quand un roman jouit d'une faveur imméritée ou se voit accorder une récompense dont il frustre de meilleurs que lui, qu'il faut dénoncer cette erreur ou cette injustice. Je ne crois pas avoir failli à cette stricte obligation de probité

JOHN CHARPENTIER.

### THÉÂTRE

*Mozart*, comédie nouvelle en 3 actes, de M. Sacha Guitry, musique de M. Raynaldo Hahn, théâtre Edouard VII, 2 décembre. — *L'Assoiffé*, pièce en 3 actes de M. A. Dérera, traduite du roumain par l'auteur, musique de scène de M. Henry Breitenstein, mise en scène et décors de Pitoeff, Théâtre des Arts, 16 décembre. — *Le Silence*, pièce en 3 actes et 5 tableaux de M. Lucien Chantel, Odéon, 16 décembre. — *Fantaisie amoureuse*, pièce en 3 actes de M. André Lang, mise en scène, maquette et costumes de M. Gaston Baty Théâtre des Jeunes Auteurs, 15 décembre.

Je ne vais jamais entendre une pièce de M. Sacha Guitry sans me promettre beaucoup de plaisir. De tous les auteurs du boule-



vard, il est à peu près le seul supportable ; c'est à ce point qu'on n'aperçoit aucune commune mesure entre M. Sacha Guitry et ceux qui exploitent dans son voisinage le théâtre de pur agrément. Ils sont tous, par rapport à lui, d'assez plats fabricants. J'étais donc bien disposé à trouver admirable ce **Mozart** dont on nous avait dit d'avance tant de bien. Grosse déception ! De **Mozart**, si vous retirez les intermèdes de musique et de danse mis là tout exprès pour faire valoir les grâces de M<sup>me</sup> Yvonne Prin-temps, il ne reste qu'une quadruple intrigue assez falote entre Mozart d'une part, et d'autre part M<sup>me</sup> d'Épinay, sa camériste, une jeune fille de ses amies et la Guimard. Grimm, qui aime cette dernière, s'arrange de manière à provoquer le départ de Mozart pour Salzbourg, et le jeune musicien s'en va, laissant chacune de ses maîtresses persuadée que c'était elle qu'il aimait. C'est joli et artificiel, et j'entends bien que l'auteur n'a point visé ici à la puissance, mais on attend de lui autre chose. Une scène entre Mozart et M<sup>me</sup> d'Épinay, une autre scène, d'ailleurs assez pénible, entre M<sup>me</sup> d'Épinay et Grimm, nous rappellent toutefois que nous avons affaire à un connaisseur du cœur humain. Le scepticisme et le caractère négatif de celui que Diderot appelait son hermaphrodite sont bien indiqués. Je ne sais aucun gré à M. Sacha Guitry de faire parler Grimm et ses partenaires dans le style de 1925. Quant aux vers, ils ressortissent au plus pur genre mirliton. Mise en scène de chez Dufayel.

## §

Le Théâtre des Arts a cra bon de monter **l'Assoiffé**, de M. Déréra, pièce destinée, paraît-il, à être représentée à Bucarest devant le roi et la reine de Roumanie, car M. Déréra est roumain comme son pseudonyme l'indique. Il s'appelle en réalité Blanck. On le dit banquier et milliardaire. Convoqué boulevard des Batignolles pour assister à la dernière répétition « de travail » de *l'Assoiffé*, j'y étais venu dans un costume de même sorte. Quelle n'a pas été ma confusion de me voir entouré d'habits noirs, de robes décolletées, de manteaux de vizon et même de zibeline ! Toutes les belles relations de l'auteur s'étaient donné rendez-vous ce soir-là pour applaudir son œuvre avec toute la politesse désirable. Je dois à la vérité de reconnaître que la politesse mondaine s'est, dans cette rencontre, portée aux dernières

limites de l'enthousiasme. M. Déréra a été applaudi par ses amis de la finance avec autant de zèle que le sont ordinairement les auteurs dramatiques par leurs camarades des générales. Ce qu'ont été les couloirs, je ne vous le dirai pas, ne m'y étant point aventuré pour la raison exposée plus haut.

Pièce médiocre et préteaticuse, comme son style. Il s'agit d'un agitateur qui devient dictateur et qui meurt bêtement assassiné par un mari jaloux. Fin bien vulgaire pour un homme qui avait visé si haut ! C'est la morale de cette histoire pavée de bonnes intentions. Le premier acte était à voir et je n'ai pas tout à fait regretté mon dérangement. Le décor représentait la coupe d'un yacht, ce qui permettait aux personnages de parler tantôt sur le pont, tantôt à l'intérieur du bateau. On a eu raison d'applaudir cette disposition ingénieuse.

### §

A l'Odéon, comme le rideau allait se lever, nous avons vu apparaître entre ses plis M. André Rivoire. Il nous a expliqué que la pièce à la répétition générale de laquelle nous avons été invités avait été imposée à Gémier par une commission de la Société des auteurs, réunie à l'effet de rechercher de bons manuscrits de jeunes auteurs. Certains directeurs s'étaient engagés à recevoir, les yeux fermés, et à monter tous les quatre ans une pièce à eux recommandée par ladite commission. Le premier résultat de ce système était le spectacle que la troupe de l'Odéon allait avoir l'honneur de nous donner.

Le rideau se leva donc sur le **Silence**, pièce en trois actes et cinq tableaux, de M. Lucien Chantel. C'est le drame de la surdité. M. Chantel a imaginé le cas d'une jeune étudiante en médecine atteinte à la fois dans ses ambitions professionnelles et dans son amour par cette terrible infirmité. Le premier acte, très gai, très jeune, très mouvementé, nous montre l'héroïne au soir de son triomphe. Le tableau suivant nous la fait voir qui se livre à l'examen des docteurs, pour apprendre d'eux que son mal est sans remède. Troisième tableau, son père, brave homme de province, est venu la chercher pour l'emmener loin, dans une retraite dont les bruits de Paris ne rompent point le silence, mais son fiancé, éperdu d'amour, parvient à la retenir en suscitant en elle un dernier et fallacieux espoir. Quatrième tableau,



la pauvre sourde est mariée, et elle n'est pas heureuse, car elle a peur qu'on ne lui dérobe son mari, lequel, comme c'était à prévoir, supporte impatiemment la tyrannique infirmité de sa femme. Le vieux maître de celle-ci essaie de la consoler et de l'amener à la résignation par le travail. Cinquième tableau, à la campagne, l'infirme désespérée erre dans les bois, mais son vieux maître reparait, il vivra désormais près d'elle, car il est seul lui aussi et comme elle sans espoir.

C'est, comme vous le sentez, j'espère, à travers ce sec résumé, une pièce d'une haute distinction, et l'on comprend qu'elle ait retenu l'attention de ces messieurs de la rue Henner. Elle était faite pour l'Odéon très exactement sur mesure. Elle ne casse rien. C'est la pièce qui aurait certainement eu le premier prix dans un concours de pièces sur la surdité.

Pendant le premier entr'acte du *Silence*, M. François Richepin s'est tout à coup jeté sur M. Pierre Brisson, du *Temps*, et l'a violemment frappé au visage, lui cassant une dent. Aussitôt, les critiques présents, émus du danger que leur ferait courir l'exercice de leur profession si de tels procédés trouvaient beaucoup d'imitateurs, ont signé, M. Paul Ginisty en tête, une formule de protestation. L'article de M. Pierre Brisson sur M<sup>me</sup> Cora Laparcerie n'appelait pas, évidemment, les sauvages représailles que M. Jacques Richepin s'est empressé de couvrir de son autorité paternelle, mais on assure qu'il y aurait, entre les puissantes dynasties littéraires des Brisson et des Richepin, d'anciennes querelles longuement mijotées et recuites. Écartons-nous prudemment...

### §

Une bonne soirée, enfin. Nous l'avons eue au Théâtre des Jeunes Auteurs, avec une pièce de M. André Lang, intitulée **Fantaisie amoureuse**. M. Lang a débuté par le reportage littéraire. Son *Voyage en zig-zag à travers la République des Lettres* est bien amusant, quoique superficiel. M. Lang a pris ensuite les fonctions de rédacteur en chef de *Comœdia*. Ce garçon me paraît savoir se tirer d'affaire, et comme il a beaucoup d'esprit, il ira loin, à moins qu'il n'en ait trop. Car je crains qu'il n'y ait trop d'esprit dans *Fantaisie amoureuse*. Je sens là quelque chose de très brillant sans doute, mais d'un peu forcé

dans la recherche de l'effet, et d'un peu sec, d'un peu morose, d'un peu désenchanté et compliqué. Je crois que, pour réussir au théâtre, il faut beaucoup de simplicité. M. Lang en manque, mais sa pièce est délicieuse et j'avoue l'avoir goûtée sans me demander si son auteur avait ou non un bel avenir au théâtre. Rien ne presse. Nous saurons cela plus tard.

Ce qu'a tenté M. Lang, c'est, semble-t-il, d'introduire la fantaisie du music-hall dans la comédie de caractère. Il a mêlé deux genres : le *sketch* et la pièce psychologique, et il y a pleinement réussi. Vous avouerez-je que, pour ma part, j'eusse préféré une œuvre plus homogène ? Mais quoi ! il faut bien que jeunesse se passe, et puisque la mode pousse du côté du music-hall, du cirque, de la fantaisie shakespearienne, allons-y ! Je ne pense pas en tout cas que M. Lang trouve sa voie de ce côté. Je le soupçonne d'être trop intelligent, de manquer de spontanéité, de caprice. Son dernier acte m'a paru un peu tiré par les cheveux. Mais nous n'y sommes pas encore. Commençons par le premier.

La scène est divisée en deux. A gauche, un romancier dans son cabinet de travail. A droite, une actrice dans son boudoir. Ils téléphonent entre eux. Elle lui dit qu'elle est dans un café proche de chez lui et se fait beaucoup prier pour se rendre au rendez-vous qu'il lui a donné. Il la supplie. Elle résiste, fait la coquette de cent façons. C'est un duo tout à fait amusant et d'une justesse de ton, et d'un imprévu, et, en même temps, d'une vérité dans l'échange des répliques, qui nous a tenus bouche ouverte, béants de plaisir pendant une demi-heure. Il y a longtemps que nous n'avions passé au théâtre un moment de cette qualité. Or, pendant que le romancier achève de téléphoner et que l'actrice cède enfin à ses instances, une jolie personne s'introduit, sans prévenir, auprès du jeune homme, et nous nous attendons qu'elle lui fasse l'obligatoire scène de jalousie. Eh bien, pas du tout ! Cette jolie personne est sa sœur, qui vient le mettre au courant de ses fiançailles rompues. Lui seul peut réparer le désastre. Il s'y engage et part dans l'instant même, non sans avoir chargé la jeune fille de recevoir en son absence la jolie femme tant attendue. Scène charmante entre elles deux, puis arrivée du fiancé qui tombe à son tour dans les filets de la coquette. Rien ne saurait rendre l'allure imprévue et amusante de tout cela. Il faut l'entendre. Soudain, un personnage étrange, sorte d'ange vêtu de la



défroque d'un clown musical, traverse la scène. C'est l'amour, que seul a vu le romancier. Il y a peut-être là un peu de Pirandello. Pour ma part, je m'en serais fort bien passé. Au deuxième acte, nouvelles surprises, nouvelles complications, nouveaux adorateurs de la coquette, entre autres un homme d'âge et le soupirant de sa propre fille. Ils s'entendent pour la confondre, mais elle est femme à leur tenir tête et s'en acquitte d'une façon magistrale. Son couplet sur les mérites de l'inconstance et de la coquetterie est un morceau joliment enlevé, quoique long. La pièce est finie, mais nous en voyons commencer une autre, sorte de satire philosophique de l'amour, à laquelle l'auteur a donné la forme d'une scène de revue que j'ai trouvée, et je m'en excuse, beaucoup moins drôle que ce qui précède et un peu alambiquée, un peu appuyée aussi. N'importe, cette *Fantaisie amoureuse* est une chose exquise, croyez-moi. M<sup>lle</sup> Corciade la joue à ravir.

ANDRÉ BILLY.

### PHILOSOPHIE

Edme Tassy : *L'activité psychique. Les réactions centrales dans les phénomènes cérébraux*, Alcan. — Georges Dwelshauvers : *Les mécanismes subconscients*, ibid. — *L'évolution psychiatrique* (Directeurs : A. Hesnard et R. Lafortue). *Psychanalyse ; psychologie clinique*, Payot. — Dr J. Laumonier : *Le Freudisme*, Alcan. — Ch. Blondel : *La Psychanalyse*, ibid. — Fr. Wittels : *Freud. L'homme, la doctrine, l'école*, trad. de M<sup>lle</sup> L.-C. Herbert. — Camille Spiess : *La Psycho-Synthèse*, Delpeuch, 1924 ; *Ainsi parlait l'homme*, ibid., 1924. — Mémento.

Le problème traditionnel des rapports entre l'esprit et le corps, mi-platonicien et mi-cartésien par ses origines, n'a pas cessé de s'imposer à la psychologie, depuis même qu'elle se flatte de ne point verser dans la métaphysique. A la suite de Descartes, qui reconnaissait entre les deux ordres de la pensée pure et de l'étendue un ordre de faits spéciaux, relatifs à l'union de l'âme et du corps, à la suite aussi des doctrines biraniennes, la psychologie contemporaine, celle de Ribot ou de Piéron comme celle de Bergson, cherche si quelque intermédiaire doit ou ne doit pas s'intercaler entre le psychologique et le physiologique. A cet égard, les théoriciens se partagent en deux groupes : les uns, suivant la voie ouverte par Pierre Janet, s'orientent vers l'admission d'un automatisme psychologique ; les autres se persuadent qu'il existe un esprit inconscient, dont notre conscience ne révé-

lerait qu'une infime partie. Comme Leibniz, Schopenhauer, Hartmann, Nietzsche et Freud jalonnent l'importance croissante attribuée à cette hypothèse, on peut la tenir pour surtout germanique, alors que l'autre attitude l'emporte chez les théoriciens de culture française.

M. Edme Tassy, dont nous avons mentionné ici le plan d'une *philosophie constructive*, juge la nature humaine faite de trois fonctions hiérarchisées ; nous ne croyons pas trahir sa pensée en les appelant le corps, la conscience, la personnalité. « Une excitation d'origine périphérique est susceptible de provoquer des réactions, même après ablation des hémisphères » : voilà le stade organique. « Par sa projection sur l'écorce (l'excitation) se représente et devient purement mentale. Si elle est intense au point de nous affecter cénesthésiquement, nous pouvons, en nous la représentant, nous représenter nous-même comme l'éprouvant : elle devient psychique. » Ayant déjà consacré un ouvrage à décrire *le travail d'idéation*, l'auteur destine celui-ci à exposer **l'activité psychique**. Cette ultime synthèse varia selon l'orientation donnée à l'égoïsme, suivant que l'individu cultive son moi ou ses rapports avec les autres ; l'activité de la personne culmine en une activité interpersonnelle. Le stade dernier se forme « non par les réactions sur l'extérieur, mais par les réactions de la matière nerveuse sur elle-même ». Observons que M. Tassy retrouve une vieille et diffuse psychologie indo-européenne en intercalant le « mental » (*mens* des Latins, *manas* des Hindous) entre l'organisme et la conscience du moi (*ego*, *aham-kara*). De tels faits se produiront souvent, quand nous nous affranchirons davantage de la position classique des problèmes : l'indépendance à l'égard des traditions plus récentes peut nous faire rencontrer des principes ou très anciens, mais oubliés, ou extérieurs à notre propre filiation intellectuelle.

M. Dwelshauvers, lui aussi, a fait naguère une étude sur *la synthèse mentale* (Alcan). Il veut cette fois préciser, à propos surtout des images, quel **mécanisme** établit une communication entre l'automatique et le conscient. Au lieu de soutenir, comme Taine, que notre conscience est un polypier d'images, il définit ainsi le **subconscient**. Selon lui, les images, qui possèdent leur vie propre, n'appartiennent point à la conscience, fonction de finalité et de raison. « Elles sont étroitement liées aux



dispositions organiques, au tonus musculaire, aux mécanismes montés (selon la juste expression de Bergson) qui composent ce qu'on entend par automatisme psychologique (86). » C'est quand l'attention se relâche que les images envahissent la conscience : elles servent à la rêverie, non à la pensée ; elles sont « un luxe par rapport à ce qu'exige de nous la fonction du réel, l'adaptation aux événements et au milieu » (22). L'étude qu'en a faite M. Dwelshauvers est toute expérimentale. Il s'est avisé d'un procédé nouveau d'inscription objective de l'image : le réflexe graphique ; des mouvements agitent à notre insu nos doigts quand se forme en notre conscience l'image, visuelle ou auditive, d'un corps soumis à un rythme. Ajoutons que si l'harmonie entre la finalité consciente et la vie des images comporte une infinité de degrés, l'équilibre peut être fort inégal ou instable entre les images et les réflexes sous-jacents, « actions qu'elles représentent et préparent » (87). Dans ce travail original, intermédiaire entre les thèses de Bergson et de Pierre Janet, l'auteur estime avoir abordé en expérimentateur cette vie subliminale où Freud cherche mystiquement un « principe explicatif » (45, 118), comme s'il existait non pas des processus subconscients, mais un inconscient unique et absolu.

Les idées essentielles de la psychanalyse freudienne ont été, à maintes reprises, présentées aux lecteurs du *Mercur* ; nous-même en avons traité dans un feuillet du 1<sup>er</sup> octobre 1924. Nous nous abstenons de les résumer à nouveau, bien que nous y soyons encore invités par l'exposé sommaire du Dr Laumonier, par l'ouvrage magistral de Ch. Blondel et par une publication qui s'annonce, en son premier numéro, comme d'une certaine périodicité, **l'Evolution psychiatrique**. Mieux vaut, semble-t-il, à propos de ces travaux comme à l'occasion d'un livre plein de vivacité, consacré par Fr. Wittels au professeur viennois, envisager quelles sortes d'objections sont dirigées contre **Freud** soit par la psychologie française, soit par ses propres élèves.

Jusque vers 1920 Freud était fort mal connu dans notre pays ; si depuis lors les gens de lettres s'en sont engoués, beaucoup de psychiatres ont ou bien crié au scandale, comme l'opinion commune, ou bien persisté à ignorer une doctrine déjà vieille d'environ trente ans. A la Société de Psychiatrie de Paris, le 15 février 1923, le Dr A. Delmas scandait cette sentence sans

appel : « Dans la psychiatrie freudienne, tout est nouveau, mais rien n'est bon ; dans la psychologie freudienne il y a du bon et du nouveau, mais ce qui est nouveau n'est pas bon et ce qui est bon n'est pas nouveau. » Pourtant les Drs Hesnard, Régis et Laforgue crurent avec raison qu'il ne pouvait suffire que la France dédaignât une méthode peut être isolable de la théorie dont elle avait apparu solidaire, méthode en tout cas qui suscitait un immense mouvement psychiatrique en Suisse, en Amérique, dans le monde entier. De là un effort, un plus sincère effort pour l'intelligence de la psychanalyse, et diverses traductions des œuvres du maître autrichien.

Maintenant que Freud est moins ignoré de nous, peut-on dire que son crédit se soit accru parmi nos thérapeutes ou nos psychologues ? Le zèle de ses propagandistes mis à part, il semble que nous devions répondre par la négative. Rien de plus significatif que la critique du freudisme par Ch. Blondel. Critique très française par la lucidité de compréhension, comme par la façon spirituelle de juger. Un Allemand ajouterait : française par le manque de sympathie pour la métaphysique. Mais ne perdons pas de vue que la tradition française garde quelques titres à juger un système dont le fondateur — c'est son disciple Wittels qui l'affirme — doit plusieurs de ses convictions fondamentales à sa familiarité avec la Salpêtrière de Charcot et l'école nancéienne de Bernheim.

On croirait lire Voltaire se jouant de quelque balourd sujet de Frédéric, lorsqu'on prend connaissance des « réflexions critiques » de M. Blondel. L'hystérie prise pour point de départ ? Mais personne ne croit plus qu'elle existe. — Une méthode qui guérit ? Mais n'importe laquelle fait des miracles ; d'ailleurs, « ce n'est pas guérir un trouble morbide que d'en venir à bout dans un an et demi, quand, laissé à lui-même, il aurait persisté dix-huit mois » (134). — Que devient le complexe d'Œdipe avec l'enfant nourri au biberon depuis sa naissance ? — Freud ne vaut pas mieux que Masoch ou que Gall !

Voici des objections plus sérieuses. « Je ne suis pas aussi sûr que Freud que les névrotiques soient tous des homosexuels latents » (135). — On tombe dans le finalisme, en réalisant forces et tendances. Les hypothèses freudiennes, ne comportant pas de vérification, n'ont aucun caractère scientifique : ainsi le sommeil,



retour à la vie intra-utérine ; les états affectifs, crises d'hystérie héréditaires ; le symbolisme des rêves, reviviscence d'expériences phylogéniques, etc. (139, 140). Sur tel ou tel point, plus d'un freudiste fera des réserves, et certes aucun de ces points ne se laissera démontrer. Cependant, peut-être nous trouvons-nous là dans un cas analogue à celui de l'évolution darwinienne, qui ne fut jamais prouvée, mais qui demeure une hypothèse merveilleusement explicatrice en une foule de domaines : la psychanalyse renouvelle, aussi bien que la psychothérapie, maintes recherches d'esthétique ou d'histoire religieuse, d'ethnographie ou de linguistique.

Le D<sup>r</sup> Hesnard est à peu près de cet avis, en un compte rendu qu'il donne du livre de Ch. Blondel dans *l'Evolution psychiatrique* (290-294). Nous serons à peu près du sien, quand il regrette que ce critique si fin n'ait exposé de la psychanalyse que ses petits côtés contestables, « non sa féconde expansion médicale ». Sur le centre même de la méthode, la tactique du médecin en face du malade, il est surprenant que Freud se voie reprocher de retrouver dans la conscience du sujet ce qu'il y a introduit (143), alors qu'au contraire le psychanalyste se pique de forcer le sujet à dévoiler toute son intimité par l'obstination dans le silence et l'abstention de toute suggestion, même de cette suggestion implicite que supposerait un interrogatoire. Nous reconnaissons d'ailleurs que, dans son emploi courant, la méthode risque de perdre sa perfection idéale. Trop souvent le psychanalyste orthodoxe s'approche du malade avec la mentalité du juge d'instruction, qui se flatte de contraindre aux aveux, de saisir d'avance ce qu'il cherche ; et ce qu'il cherche, c'est trop exclusivement une interprétation sexualiste des névroses. Alors que le Freudiste, s'approchant d'un malade, prétend suivre, au moins dans l'essentiel, la nature du mal, toute la force de la psychiatrie de M. Blondel (*La conscience morbide*, Alcan 1914) réside en le postulat de sa propre ignorance, puisque aussi bien, selon lui, la conscience morbide se montre irréductible à la conscience normale. Précisons qu'ici nous touchons à un principe essentiel des positivistes de culture française, à celui qui faisait dire à Durkheim que la conscience collective diffère de celles des individus ; qui persuade M. Lévy-Bruhl que la mentalité des primitifs relève d'une logique autre que celles des civilisés ; et qui convainc J. Piaget de l'im-

possibilité d'expliquer l'enfant par l'adulte. Il y a de vastes divinations qu'opère l'esprit germanique en comprenant par subsomption; il y a des découvertes par lesquelles se signale l'esprit français en remplaçant l'assimilation par le discernement (1).

Le recueil des Drs Hesnard et Laforgue se recommande par l'impartialité de son esprit. Le professeur H. Claude y a collaboré (Schizophrénie). M. R. de Saussure fournit de précieuses indications sur la technique du psychanalyste et sur les conditions de l'objectivité dans l'investigation, si délicate, en une conscience qui à la fois s'ignore, se trompe et excelle à tromper. L'article de MM. Damourette et Pichon (la grammaire en tant que mode d'exploration de l'inconscient) annonce des études où la philologie s'enrichira d'observations sur l'inconscient d'une communauté linguistique. D'ores et déjà, il apparaît que la notion du temps ne fonctionne pas de même dans l'inconscient que dans le conscient. De semblables recherches on peut espérer de véritables découvertes dans l'ordre de la critique philosophique et de ce que nous appelons, quant à nous, logique comparée.

Le livre de Wittels offre à la fois une biographie de Freud, un exposé des idées, des allures générales de son école, et une critique du Freudisme « vu à travers un tempérament » de disciple affranchi, mais demeuré enthousiaste de la doctrine. L'ouvrage mérite de plaire par sa sincérité dans l'admiration comme dans la réserve, ainsi que par la profusion d'idées qu'il sème à tout vent. Son auteur a rompu, en 1910, avec le maître, trouvant étouffante l'atmosphère de scolastique, de cabale aussi, qui règne autour de lui. La profondeur, la séduction du système sont exaltées, ainsi que les images brillantes, le don poétique d'un écrivain de premier ordre. Mais on déplore que le maître hésite à accepter des corrections, qu'il n'abandonne pas volontiers des erreurs bien réfutées; qu'il ait cessé de poursuivre la psychanalyse comme science pure pour faire « la politique de la psychanalyse » (119-

(1) On trouvera, dans le tome II du *Traité de Psychologie* (Alcan, 1924), p. 1020-1067, un judicieux examen du Freudisme par le Dr Georges Dumas. Ce dernier reconnaît l'originalité principale du maître viennois : la supposition d'une valeur explicative au contenu des psychonévroses. Il a beau jeu de dénoncer non seulement les marottes qui discréditent le système aux yeux de quiconque ne s'en fait point le thuriféraire, mais une indifférence complète à l'égard des conditions physiologiques de la maladie, un débordement de symbolisme qui rappelle les excès de la symbolique de Max Müller, un abus délirant de la fantaisie.



121). Freud est devenu pape infallible, comme rêvait de l'être Comte ; « l'élément médical est passé à l'arrière-plan ; les philosophes dominant » (124). Despotisme et malignité, voilà l'ambiance de l'orthodoxie « psycho-analytique ». Gardons-nous toutefois de laisser croire que Wittels riposte par du dénigrement à l'intolérance d'une coterie : il s'efforce de rendre justice à tous, à Jung, Adler et Stakel, les disciples, comme au grand homme en personne, comme aussi à Charcot, à Pierre Janet. Il sera désormais imprudent d'étudier Freud sans recourir à ce livre, qui montre l'évolution des idées freudistes et révèle de quelles polémiques procèdent les ouvrages où elles s'expriment. Sur maintes questions controversées, on y trouvera des explications à retenir : par exemple sur le rôle des « instincts du moi » juxtaposés à l'instinct sexuel, sur les instincts sociaux ou moraux, façonnés eux-mêmes, comme les tendances perverses, par l'inconscient.

La psychanalyse devait susciter une **psycho-synthèse**. Les freudistes suisses ont nommé de la sorte une thérapeutique de conseils, qui vise, après avoir scruté le mal, à refaire la santé. M. Spiess, dont d'ailleurs l'origine est genevoise, entend par là sa doctrine propre, qu'il oppose, comme englobant les points de vue du cosmos et de la race, au freudisme pansexualiste. Il prétend promouvoir l'idéal d'un androgyne réalisant enfin l'amour platonique. Palante, ici même, en mars et septembre 1917, a parlé de ce sur-mystique, de ce sur-visionnaire, en comparaison duquel pâlissent les témérités comme les fantaisies de Freud. Nietzsche a influé sur l'un comme sur l'autre, mais Spiess s'enthousiasme en outre de Gobineau. Il ne raisonne pas, il fulgure, il irradie ; n'en déplaise à son antisémitisme, il vaticine et vitupère comme un prophète d'Israël. (Voir Joseph Rivière : *Camille Spiess ; sa vie, son caractère, sa pensée*, Figuière, 1919.)

MÉMENTO. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons le *Traité théorique et pratique de psychanalyse*, par Jones, traduit par le D<sup>r</sup> S. Jankélévitch (Payot). Cet ouvrage offre, à défaut d'originalité, l'avantage de renseigner très complètement sur le Freudisme, tant comme méthode que comme doctrine. A lui seul, il fournit l'équivalent d'une bibliothèque de psychanalyse.

PAUL MASSON OURSEL.

### LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Carlo Toché : *L'électricité moderne*, Flammarion. — Pierre Sève : *Les courants alternatifs*, Colin. — Edouard Rothé : *Alternateurs et moteurs synchrones*, I, Colin. — H. Chaumat, E. Lefrand, G. Metz, R. Mesny et A. Clavier : *La T. S. F. en trente leçons*, Chiron.

Il y a de la honte — pis : de la maladresse — à ne pas savoir, sommairement tout au moins, pourquoi une sonnerie d'appel retentit, comment s'éclaire une lampe à incandescence, comment fonctionne le métro, comment la télégraphie parvient aux bateaux au milieu de l'océan, à ignorer téléphone, houille blanche, rayons X, électrification, télé mécanique, bref toutes ces dépendances de l'électricité, qui forment aujourd'hui ou formeront demain des bases pour notre activité.

C'est pour remédier à ces regrettables ignorances que Carlo Toché a rédigé trois petits livres de poche, sans prétention (exception faite du prix de vente) : aucune connaissance spéciale n'est requise, il suffit de savoir lire et faire attention, deuxième condition beaucoup plus rare que l'autre. De tels volumes de vulgarisation sont extrêmement difficiles à écrire : ils obligent l'auteur à dominer de très haut le sujet qu'il expose. On peut dire, dans l'ensemble et sans complaisance, que Toché était à peu près au niveau de sa tâche, encore qu'il ne sache visiblement pas comment les piles créent l'électricité qu'elles débitent ; mais ce n'est là qu'un simple « trou », exceptionnel, sinon unique.

**L'électricité moderne** débute par quelques mots d'histoire et se poursuit par un exposé élémentaire des principes (électricité statique, courant électrique, électromagnétisme et induction), pour terminer par d'intéressants détails sur l'électricité domestique (circuits de sonnerie, lampes, interrupteurs, plombs, radiateurs, lampes de poche), et par quelques conseils pratiques. Tel est le tome I, qui suffit, à la rigueur, à tout lecteur curieux de ce qu'il rencontre constamment sous les yeux ou sous la main.

Le deuxième tome du même ouvrage s'occupe du courant continu et passe en revue successivement les piles, la thermoélectricité et la galvanoplastie, les accumulateurs et leurs applications, les dynamos et les moteurs ; l'intérêt principal du « continu » réside dans la traction électrique, tramways et chemins de fer.

Enfin l'« alteraatif » forme l'objet du troisième volume. Ses



caractères généraux, sa production, son importance dans le transport de l'énergie à distance, les moteurs à courants alternatifs (ou alternomoteurs) et la houille blanche. Même ce dernier tome, qui est évidemment le plus complexe, reste à la portée d'une intelligence de quatorze ans, ce qui n'est pas un mince éloge.

## §

Dans le même ordre d'idées, mais à un niveau intellectuel très supérieur, j'ai à signaler deux livres de cette excellente collection Armand Colin, où Charles Fabry avait déjà publié un fort satisfaisant exposé de *l'Electricité* (1).

Pierre Sève, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille, étudie en détail **les Courants alternatifs**. L'auteur commence, avec raison, par quelques indications générales sur les phénomènes périodiques, c'est-à-dire qui se reproduisent indéfiniment dans le temps ; ensuite, il montre comment les lois générales de l'électricité s'appliquent aux courants alternatifs. Répartition de ces courants, principe de leur production, de leur utilisation et de leur redressement, étude de quelques appareils particuliers, utilisant l'induction dans des circuits mobiles et déformables, voilà l'énumération des points traités dans la seconde moitié de ce livre. Il est inutile d'essayer de l'aborder si on n'est pas tant soit peu familiarisé avec les éléments du calcul infinitésimal.

Si Sève s'arrête au seuil de l'usine électrique, Edouard Roth, ingénieur en chef à la Société alsacienne de Construction mécaniques de Belfort, nous y fait pénétrer avec le premier tome (seul paru) d'**Alternateurs et moteurs synchrones**. On se rendra compte de la difficulté de la question des alternateurs en considérant que, seule, la *nomenclature* des lettres employées dans les formules remplit huit pages de l'ouvrage, qui traite avec une grande clarté de la théorie de ces machines, des propriétés des circuits magnétiques, de la caractéristique à vide et du fonctionnement en charge.

## §

Par ailleurs, la radiotélégraphie et la radiophonie restent à l'ordre du jour, parmi les sujets qui passionnent la jeunesse. Les

(1) Cf. *Mercur de France*, 15 octobre 1924, p. 468.

ouvrages qui les mettent à la portée des semi-illettrés ne font pas défaut, mais ils sont souvent fort médiocres. A ceux que je recommandais précédemment (1), il convient d'ajouter un manuel écrit en collaboration et intitulé **la T. S. F. en 30 leçons**. Disons tout de suite qu'il est d'un caractère beaucoup plus accessible que les deux petits livres de la collection Colin, auxquels je viens de faire allusion : c'est la rédaction d'un cours complet professé au Conservatoire des Arts et Métiers, cet établissement d'enseignement supérieur, où les cours ont lieu *le soir* pour pouvoir être suivis par les employés, les apprentis, les contre-maîtres désireux de compléter leurs cultures générale et technique.

L'ouvrage est divisé en cinq parties : Henri Chaumat, professeur à l'École supérieure d'électricité, a rédigé, en collaboration avec son préparateur, Lefrand, une « électrotechnique générale préparatoire à la T. S. F. » et où on retrouve la plupart des points qui ont été mentionnés dans cette chronique. Metz s'occupe des « principes généraux et applications générales de la radiotélégraphie » : couplage des circuits oscillants, antenne, émission, propagation, réception. René Mesny, professeur d'hydrographie de la marine, s'est chargé « des mesures et de la radiogonométrie », c'est-à-dire de la détermination de la direction de la propagation des ondes reçues. Raymond Jouaust, sous-directeur du Laboratoire central d'Electricité, étudie les lampes à deux et trois électrodes, les amplificateurs et les postes à lampes. Enfin A. Clavier traite de la téléphonie sans fil, de la modulation et de la démodulation, des ondes de très haute fréquence et de quelques applications particulières de la lampe à trois électrodes.

En somme, *la T. S. F. en 30 leçons* est une sorte d'encyclopédie, très abordable, aux deux points de vue intellectuel et pécuniaire, rédigée par des spécialistes tout à fait compétents. Il serait désirable que toutes les questions actuelles fussent l'objet d'ouvrages analogues, où le lecteur trouverait à se renseigner avec le minimum d'efforts.

MARCEL BOLL.

(1) *Mercury de France*, 15 avril 1924, p. 469-471.



SCIENCE SOCIALE

Gaétan Pirou : *Les Doctrines économiques en France depuis 1870*, Armand Colin. — Comte de Fels : *La Révolution en marche*, Arthème Fayard. — Mémento.

Le livre de M. Gaétan Pirou, **Les doctrines économiques en France depuis 1870**, est un excellent tableau du mouvement des esprits en science sociale depuis un demi-siècle. Il est impossible de parler de toutes ces doctrines avec plus de conscience et de compétence. Toutefois la façon dont elles sont groupées mérite quelques remarques. Le docte professeur à la faculté de droit de Bordeaux a adopté la division tripartite courante : doctrines socialistes, doctrines individualistes, doctrines intermédiaires ; mais cette division peut faire naître bien des confusions ; et assurément il vaudrait mieux, entre savants, éviter de se servir de ces mots individualiste et socialiste que les politiciens ont éculés. Il n'y a pas un socialiste (sauf quelques fanatiques provocateurs) qui ne se déclare respectueux des droits individuels, et il n'y a pas un économiste (sauf les anarchistes, si on peut les rattacher à l'économie politique) qui ne reconnaisse la légitimité et même la priorité du droit social. Alors ces dénominations sont trompeuses. D'autant que les gens qui, par éloignement des extrêmes, ce qui est toujours louable ici-bas, iraient vers ce que M. Pirou appelle les doctrines intermédiaires, se trouveraient enrégimentés dans divers groupes, solidarisme de M. Léon Bourgeois, syndicalisme de M. Georges Valois, catholicisme social de M. de La Tour du Pin, qui ne plairaient pas toujours à ces esprits de juste milieu.

Il faudrait donc abandonner cette vieille division démodée et en adopter une plus scientifique. En voici une qui semble satisfaisante : 1<sup>o</sup> Doctrines qui nient tout droit à la société et ne reconnaissent de droit qu'à l'individu (anarchistes) ; 2<sup>o</sup> Doctrines qui admettent le droit de la société comme celui de l'individu, mais en s'opposant, au nom de la liberté, aux empiètements excessifs du premier (libéraux) ; 3<sup>o</sup> Doctrines admettant aussi les deux droits, mais en restreignant le plus possible, au nom de l'autorité, les droits individuels (radicaux) 4<sup>o</sup> Doctrines niant le droit de l'individu en tous domaines et ne reconnaissant que le droit de la collectivité (collectivistes). Même une division de ce genre, quoique très claire et bien équilibrée, doit être interprétée.

D'abord anarchistes et collectivistes, quoique doctrinalement aux antipodes, ont un trait commun, le recours à la violence, et c'est pour cela que toute société est obligée de les combattre. Ensuite, les libéraux, qui sont gens de modération sensée, ne tombent guère dans leur excès anarchiste, tandis que les radicaux, qui sont gens de passion politique, tombent facilement dans leur excès collectiviste. Enfin la tendance libérale-anarchiste est sans grand danger, car les libertés se corrigent les unes les autres et sont obligées de s'harmoniser, tandis que la tendance radicale-collectiviste est très dangereuse, les contraintes s'additionnant et arrivant assez vite à la tyrannie. Pour tous ces motifs, les gens qui voudraient se faire une opinion raisonnée sur ce cercle chromatique des doctrines sociales ne devraient pas se contenter de ce qu'on appelle à tort les doctrines intermédiaires, mais aller carrément aux doctrines scientifiques et rationnelles qui font leur place à la liberté comme à l'autorité. En somme et pour ne parler que de morts, des conservateurs comme Bastiat et Leroy-Beaulieu peuvent très bien s'entendre avec des réformateurs comme Saint-Simon et Proudhon ; il n'y a en dehors de la science comme du bon sens, comme de la morale, que les Bakounine et les Karl Marx.

## §

**La Révolution en marche** du Comte de Fels est un recueil d'articles déjà un peu anciens, puisqu'ils parurent dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> janvier 1924 au 1<sup>er</sup> mars 1925, mais dont l'actualité reste pourtant entière. Le Cartel a vraiment bien mis en marche cette délicieuse révolution marxiste dont la Russie savoure depuis plusieurs années les indicibles bienfaits, et en dépit des petits temps d'arrêt que nous a valu le premier Cabinet Painlevé et que nous vaudra peut-être le Cabinet Briand, sur le chemin que le Cabinet Herriot nous faisait parcourir à si bonne allure, il est toujours exact de dire que nous sommes en route pour la catastrophe finale et complète. Aussi est-il intéressant de voir si le remède proposé par M. de Fels dans son livre est suffisant.

Il s'agit de l'aliénation des domaines de l'Etat, ce qui s'entend non des châteaux et objets d'art, mais des exploitations économiques, et cette aliénation est certainement louable. Quelle ab-



surdit  d'avoir des monopoles industriels d'Etat ou seulement des r gies de chemins de fer (qu'on compare les r sultats du r seau de l'Etat   ceux des autres r seaux !) Mais elle ne sera pas suffisante pour r aliser ce que l'auteur appelle, d'une fa on bien vague d'ailleurs, « l'incorporation sociale des prol taires par leur accession   la propri t  individuelle », ni m me pour obtenir le d gr vement des contribuables, lequel est de perspective bien lointaine avec les quinze ou vingt milliards dont nous ont surcharg s ou vont nous surcharger les divers Cabinets cartellistes de la pr sente Chambre. Quant   l'id e (si j'ai bien compris) de partager entre les prol taires le domaine public, elle me semble carr ment enfantine. M. de Fels a parfois le tort de traiter l g rement des questions tr s graves (M. de Chappedelaine le lui a montr  nagu re   propos de notre  tablissement naval) et ainsi de nuire   ses propres id es, qui sont le plus souvent tr s sages et tr s justes.

Les id es formant programme qu'il  num re   la fin de son livre sont les suivantes : 1  Maintien de la propri t  individuelle ; 2  Maintien de l'imp t r el ; 3  Protection de la famille ; 4  D fense de l' pargne priv e ; 5  Remise au travail priv  de toutes les exploitations d'Etat ; 6  Libert  du travail ; 7  Libert  de l'enseignement. Tout cela est excellent, mais qui ira attacher tous ces grelots au cou du chat Parlement ? Le chat en question aime d'ailleurs d'autres grelots, ceux peut- tre qui sont attach s   la capuche et   la marotte des fous d'autrefois, ceux d'aujourd'hui n' tant m me plus bouffons. Il est incontestable que notre Parlement met   une rude  preuve ceux qui comme moi restent fid les au r gime parlementaire ; aucune Chambre, dans toute notre histoire contemporaine, n'a  t  aussi d sastreuse que celle dont nous p tissons actuellement. N'importe, que les bons citoyens ne se d couragent pas. De m me qu'il y a l'heure du muletier, il y a l'heure du bon sens qui finit toujours par sonner, au moins en pays libre, et c'est pour cela qu'il faut, avant tout, lutter pour le maintien de la libert , contre toutes les dictatures possibles, celle du bolchevisme comme celle du fascisme, lesquelles d'ailleurs se provoquent r ciproquement et s'alternent presque in vitablement.

M MENTO. — Paul de Rousiers : *Les grandes industries modernes, Les Industries textiles*, A. Colin. C'est le tome III de la grande enqu te

poursuivie sur notre industrie et dont j'ai signalé ici les volumes précédents : *Combustibles et Métallurgie*. Il est impossible de rêver une enquête mieux conduite, plus documentée et plus judicieuse. Mais en outre l'auteur est un penseur, c'est lui l'animateur de cette Ecole de la Science sociale qu'avait fondée Edmond Damolins, et il ne se contente pas d'étudier les industries textiles en technicien et en économiste, il étudie encore en sociologue le rôle de la machine et de l'ouvrier dans ce domaine où le machinisme est prépondérant. — Dans l'*Economiste européen* du 4 décembre, M. René Théry adjure notre Gouvernement de ne pas suivre « la politique du chien crevé au fil de l'eau ». Certes ! mais d'abord, qu'on abandonne celle de « la crevaision du chien qu'on noie », si bien pratiquée par nos marxistes et leurs serviteurs cartellistes. La politique que préconise l'auteur : plus de menaces contre l'épargne, équilibre du budget, amortissement de la dette, intensification du travail, prudence dans l'administration des remèdes drastiques qui seront nécessaires, est celle que demandent d'ailleurs tous les gens sensés, et que reconnaissent désirables même les cartellistes quand on les tient entre quatre yeux et qu'ils n'ont pas à craindre le fouet de leurs maîtres. — C'est celle en somme de M. Georges Hersent, dans son article *Pour assainir nos Finances*, de la *Revue de France* du 1<sup>er</sup> décembre (proposition intéressante de créer un franc-or uniquement affecté à nos paiements à l'étranger), et de M. Jules Saurin, le créateur de la *Société des Fermes Françaises de Tunisie* et le fondateur du *Comité Bugeaud pour le peuplement de l'Afrique du nord*, qui dans un tract de ce Comité, intitulé *le Péril financier*, donne les raisons qui nous restent, heureusement, d'avoir confiance (bonne situation économique générale, excédent vraisemblable de bénéfices du pays en 1925 : 10 milliards ; productivité accrue de par notre outillage renouvelé et l'esprit d'initiative de nos jeunes générations) et indique, pour nous sauver du péril criminellement créé par nos politiciens socialisants, d'abord ce qu'il ne faut pas faire : pas d'impôt sur le capital, ce qui couperait bras et jambes à notre productivité, et pas de dévalorisation du franc sous prétexte de stabilisation, ce qui équivaldrait bel et bien à une banqueroute, et ensuite ce qu'il faut faire : économies, amortissement, travail et épargne. Mais auparavant, pour cela il faudrait pas mal de poudre insecticide dans le parquet karlmarxisé de notre Chambre ! — Le *Journal des Débats* poursuit une enquête très sérieuse sur les Economies à faire et, à l'heure où j'écris, il arrive déjà à un total de plus d'un milliard et demi. Si on liquidait les monopoles, on arriverait à bien davantage ! Une société américaine avait offert, en 1923, 18 milliards d'une concession cinquantenaire de celui des tabacs. Mais la simple liberté vaudrait peut être mieux encore. L'Angleterre en 1924 a retiré, sous forme d'impôt, 7 milliards (de francs-papier) de ses



tabacs librement vendus et achetés, tandis que les nôtres, monopolisés, ont rapporté, cette année-là, moins d'un milliard et demi (1483 millions, et encore compte-t-on là-dessus les amortissements et pensions et autres dépenses que tout budget d'Etat cache dans d'autres chapitres ?) L'énorme, d'ailleurs, c'est que tous ces gains possibles qui, avec un gouvernement sérieux, auraient assaini considérablement la situation, ne serviront, avec le nôtre, qu'à boucher des trous provisoires et à faire voter des dépenses électorales.

HENRI MAZEL.

### FOLKLORE

Salvatore Salomone-Marino : *Costumi ed Usanze dei Contadini di Sicilia*, Palerme et Rome, Remo Sandron. — B. Rubino et G. Cocchiara : *Usi e Costumi, Novelle e Poesie del Popolo siciliano, Esposizione critica*, Palerme et Rome, Remo Sandron. — Calogero di Mino : *Le Cose e le Parole, esercizi di traduzione dal dialetto siciliano per le scuole elementari*, 3 fascicules, Palerme et Rome, Remo Sandron. — Raffaele Corso : *Patti d'Amore e Pegni di Promessa*, S. Maria Capua Vetere, soc. La Fiaccola. — Jane Cora J. Gordon : *Two Vagabonds in Languedoc, a portrait group in prose*, Londres, John Lane, pl. en couleurs et en noir. — Dr. Charles Vidal : *Choses du Terroir castrais*, Paris et Toulouse, Marqueste-Guitard, *Bibliothèque Occitane*, n° 5.

Le folklore de la Sicile est l'un des mieux étudiés de l'Italie, grâce à l'impulsion donnée jadis par Giuseppe Pitre ; à côté de ce maître se rangent d'autres chercheurs et parmi eux M. Salvatore Salomone-Marino, qui a publié dès 1879 un manuel du folklore sicilien dont une nouvelle édition, corrigée et augmentée, vient de paraître sous le titre de **Coutumes et Usages des paysans de la Sicile**. — Les documents sont répartis en XXVII chapitres qu'on peut grouper en plusieurs sections : la vie familiale, les occupations agricoles, les cérémonies périodiques d'un bout de l'an à l'autre, les rites de passage, la sorcellerie et la médecine populaire, les proverbes et dictons. Enfin un appendice donne le texte dialectal de contes, de chansons, etc. Il ne s'agit pas d'un traité systématique, mais d'un tableau animé de la vie rurale sicilienne tout entière. Par contre, dans un autre ouvrage récent, de MM. B. Rubino et G. Cocchiara, **Usages et coutumes, nouvelles et poésies du peuple sicilien**, on trouvera une exposition critique du folklore sicilien, non seulement rural, mais aussi citadin, ce dernier étant dans l'île bien plus riche que dans d'autres pays, notamment qu'en France, où les cérémonies populaires ont disparu des villes très vite, à

partir des débuts du xvii<sup>e</sup> siècle. En Sicile, les mœurs anciennes se sont mieux conservées, notamment les processions, les fêtes diverses de saints (parfois apocryphes). Le livre de MM. Rubino et Cocchiara est « critique » en ce sens que les auteurs ont « choisi », parmi les documents, ceux qui leur semblaient caractéristiques des Siciliens, par opposition aux mœurs des Italiens de la terre ferme. Les chapitres sont aussi répartis d'une manière plus systématique que dans le livre de Salomone-Marino : 1<sup>o</sup> la maison et la famille ; 2<sup>o</sup> les fêtes et spectacles ; 3<sup>o</sup> c'était, c'est et ce sera (âmes humaines et êtres surnaturels, saints, symbolisme) ; 4<sup>o</sup> chansons et contes populaires. De bonnes photos représentent quelques scènes et divers personnages typiques.

Des livres comme ceux-ci sont excellents pour attirer des adeptes nouveaux au folklore, en ce que l'appareil scientifique y est réduit au minimum, alors que pourtant, par scrupule de savants, les auteurs ont eu soin de renvoyer aux sources et de signaler les problèmes qui se posent. Du point de vue italien, ils ont un autre but encore, sauvegarder le caractère propre à chaque province. Or, le dialecte sicilien n'est pas précisément facile ; aussi ne sera-t-il pas inutile de signaler aux folkloristes qu'il existe une excellente grammaire pratique du sicilien, publiée par M. Calogero di Mino sous le titre de **Choses et Mots à l'Usage des écoles primaires**, « en conformité des programmes officiels du 1<sup>er</sup> octobre 1923 et approuvée par la Commission centrale du ministère de l'Instruction publique » italien ; alors que le nôtre, par la voix sonore de M. de Monzie, a interdit l'enseignement des « patois », y compris les langues proprement dites comme le provençal, le catalan, le basque, le breton et le flamand, l'Etat italien semble craindre moins que le nôtre des possibilités de séparatisme, possibilités au surplus imaginaires, autant en France qu'en Italie. Quoi qu'il en soit, car, si j'insistais trop, on finirait par décréter que le folklore est subversif, les textes siciliens réunis dans les trois fascicules parus (pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> classes des écoles primaires) sont en majorité empruntés au folklore ou décrivent la vie populaire. Dans sa préface, l'auteur explique d'ailleurs ses intentions, qui sont de maintenir le contact des jeunes générations avec le mode de vie de leurs ancêtres, sans pour cela les empêcher de vivre à la moderne. De nombreuses photographies illustrent ces trois fascicules qui,



comme anthologie dialectale locale, pourraient bien servir de modèle chez nous. L'uniformité économiques impose assez à tous pour qu'on n'impose pas aussi l'uniformité intellectuelle et artistique en tarissant les sources d'originalité qui survivent dans la vie traditionnelle de nos campagnes. C'est bien ainsi qu'a compris le problème le gouvernement italien en 1923.

Quant à la théorie générale du folklore, elle n'est plus guère cultivée en ce moment en Italie que par M. Raffaele Corso, qui est de la Calabre et a commencé sa carrière de folkloriste en étudiant à fond sa petite patrie. En généralisant de proche en proche, il s'est mis au premier rang des folkloristes comparateurs ; mais toujours il tend à prendre pour points de départ des faits calabrais. Cette tendance se marque de nouveau dans son excellent volume sur les **Pactes d'amour et gages de promesse**. Il s'agit d'éléments spéciaux des cérémonies du mariage, dont l'interprétation a donné naissance déjà à une vaste littérature : arrhes des fiançailles, cadeaux de noces (bijoux, foulards, etc.) échanges de dons qui comportent un lien juridique, dépôt d'une branche ou plantation d'un arbre devant la porte de la fille comme demande en mariage, *scapigliata*, rite qui consiste à arracher le foulard de tête ou le bonnet de la fille qu'on veut épouser, etc. L'auteur réfute avec raison les interprétations précédemment proposées et ne veut voir dans tous ces rites que des gestes directs, à signification également directe, et non plus des symboles ni des survivances juridiques. Chemin faisant, il reproche à ma méthode des séquences rituelles de ne pas donner la clef de chacun de ces rites ; il a raison, mais il admet du moins, et c'est à quoi je tiens, qu'on ne doit pas étudier un rite en l'isolant de son ensemble cérémoniel et que, pour en comprendre la signification exacte, il faut le laisser lié à ce qui dans cet ensemble le précède et le suit. M. Corso se défend aussi d'avoir, comme le lui a dit M. Nicolas Turchi, « vulgarisé doctement les idées de mes Rites de Passage » ; il a encore raison. M. Corso n'est pas un vulgarisateur ; c'est un savant original, qui possède cette double qualité d'avoir une base d'observations directes en Calabre et un esprit généralisateur guidé par la méthode des sciences naturelles.

## §

La vie provinciale et rurale de France a toujours eu le don d'étonner les étrangers par son mélange bizarre d'ancienneté matérielle (type des maisons, des instruments, etc.), qui dans le Midi se raccorde même à l'époque gallo-romaine, et son modernisme intellectuel. Tombés dans un village du Rouergue, **Deux Vagabonds en Languedoc**, des peintres anglais, M. et M<sup>me</sup> Gordon, ont eux aussi été stupéfaits par cette juxtaposition. Ces deux explorateurs avaient déjà vagabondé de même dans les Balkans, en Espagne et, il semble, dans bien d'autres pays encore, à la manière ethnographique, si je puis dire, c'est-à-dire à la bonne franquette et à la fortune du pot.

Ce petit chef-lieu de canton du Rouergue, ils l'ont décrit avec amour ; ils ont analysé patiemment les croyances, mœurs et coutumes de ses habitants avec une impartialité intelligente qui fait de leur livre un excellent manuel de psychologie populaire. Etrangers, ils ont été frappés par des dominantes que par habitude nous autres ne voyons plus guère. De plus, cette petite ville ainsi décrite est à regarder comme typique de tout un Midi qui disparaît : il y a les deux parties, haute et basse, qui sont en lutte ; la double fête du village ; la dissémination des propriétés ; le bourgeois ; le bon à rien ; l'émigrant qui revient, riche, voir son père et sa mère pauvres ; et surtout cette liberté et cette égalité individuelles sur lesquelles les auteurs ont quelques pages parfaites dont la conclusion est que, de tous les paysans du monde, c'est le français qui est l'être libre par excellence. Le chapitre sur les superstitions et les pratiques médicales est précieux ; si les auteurs avaient seulement eu quelques notions générales de folklore, leur récolte eût été plus abondante encore, pendant les quatre mois de leur séjour. Les reproductions de tableaux et les dessins gravés sur bois sont très intéressants, bien que je sois parfois de l'avis de cet amateur local qui, voyant peindre M<sup>me</sup> Gordon, lui dit : « Ah ! vous faites de la peinture théorique ». Cette tendance à la théorie se marque aussi bien dans le texte même du livre, où les analyses minutieuses conduisent à des généralisations, d'ailleurs bien équilibrées. On conseille sa lecture aux régionalistes et aux folkloristes ; il corrige en effet, par des séries d'observation non romanesques, ce que nos romans régionalistes ont de choisi et d'artificiel.



De même on tirera profit de certains chapitres du petit livre du D<sup>r</sup> Charles Vidal sur des **Choses du Terroir castrais** ; c'est un recueil d'articles parus avant la guerre, mais qui gardent leur intérêt documentaire. Plusieurs chapitres se rattachent à la profession de l'auteur (maison d'arrêt, comptes d'apothicaires, biographie de Pinel, etc.) et surtout celui sur les superstitions populaires concernant la médecine dans le Castrais. Ce chapitre est très intéressant et d'autant plus que l'on possède en somme très peu de renseignements sur cette série de faits pour nos provinces, j'entends par observation directe.

M. Vidal signale à ce propos un problème curieux : un savant allemand, excellent folkloriste d'ailleurs, le D<sup>r</sup> Max Hœfler, a jadis étudié l'emploi de la taupe en médecine populaire et est d'avis que c'est une particularité strictement « gauloise », provenant de la Touraine et de l'Anjou, et reste d'un ancien totémisme gaulois. M. Vidal a voulu voir si la théorie est vraie et a constaté que l'emploi médical de la taupe existe aussi en pays castrais. Je renvoie à son livre pour la discussion des détails : mais le problème posé n'est pas résolu, et je serais reconnaissant aux lecteurs provinciaux du *Mercur*e de me communiquer tout ce qu'ils savent sur les croyances et pratiques relatives à la taupe dans leur région.

Un long chapitre donne un recueil de proverbes, en patois et en français, proverbes qui rentrent pour la plupart dans des séries connues ; beaucoup ne sont que des traductions de vieux proverbes français du moyen âge ; quelques-uns sont plutôt des dictons météorologiques ; ceux-ci, naturellement, sont bien locaux. Par exemple on attribue à saint Barnabé en pays castrais la spécialité de faire pleuvoir, ailleurs attribuée à saint Médard ; or en Savoie, on dit au contraire que « Barnabé défait ce que Médard a fait ». Il est donc bon, dans l'étude comparée des proverbes, de tenir compte des conditions locales, qui peuvent en expliquer les variations. Le livre se termine par la reproduction d'un rapport de 1913 sur la nécessité d'enseigner l'histoire locale dans nos lycées et collèges, ainsi que des notions de patois : la Guerre et M. de Monzie ont arrêté net ce mouvement, que les nouvelles complications économiques tendent à enrayer définitivement. La réussite des individus et l'avenir même de la France dépendent davantage maintenant de l'instruction pratique que théorique, sentimen-

tales et historiques, et plus des événements de Syrie, de Chine, etc, que des politiques de village ou même de province au sens historique. Ce sont des provinces économiques qu'il faut créer maintenant ; on sera d'accord avec le Dr Vidal pour dire que la lutte contre la tuberculose dans nos campagnes est devenue plus importante que la lutte pour les patois. Raison de plus pour sauver de l'oubli tout ce qui subsiste encore de nos mœurs populaires et de notre folklore.

A. VAN GENNEP.

### VOYAGES

André Chevrillon : *La Bretagne d'hier, Derniers reflets à l'Occident*, Plon.  
— Ad. van Bever : *La Lorraine*, Vald. Rasmussen.

M. André Chevrillon, qui continue son ouvrage sur la **Bretagne**, a publié un deuxième volume, mais dont le titre diffère du premier — comme s'il avait craint de fatiguer le lecteur par une histoire trop longue. Cette fois, le livre a comme sous-titre : *Derniers reflets à l'Occident*.

Quand on parle de la Bretagne, ce qu'on en revoit, en général, c'est toujours ses calvaires et ses églises de granit, ses côtes battues et rongées par le flot, les costumes de ses paysans qui paraissent toujours continuer la chouannerie, — tout cela dans une atmosphère grise, aux nuages bas et que balayera tout à l'heure le souffle de la rafale.

Sur le rivage, bordé de récifs où écume le courant, passent des barques d'Audierne. Plus loin on est à « la mi-octobre » toujours sur la mer où règne le beau temps d'arrière-saison ; l'auteur note la clarté de l'atmosphère, avec le soleil oblique et presque froid qui donne aux vagues des reflets de métal ; c'est déjà l'attente, l'angoisse de l'hiver proche qui va bientôt faire rage sur la côte.

Puis on parle du « mois noir » qui est parmi les Bretons le mois de novembre. Ensuite, nous sommes à l'entrée d'une rivière, près de Kergait ; et c'est dans l'atmosphère « un immense voile de poussière d'eau, un peuple de vagues se brisant au courant de l'estuaire ; et après des moments presque de silence, c'est le sifflement de la rafale qui accourt, avec toute la furie, tous les glapissements de la tempête ». — Ce sont d'autres bourrasques, du côté des Genans et de Saint-Nicolas. On comprend alors le fatalisme du marin ; de la mer et du vent dépendent



leur paix et leur sort ; comme aussi de la présence ou de la disparition du poisson, du brouillard qui peut leur masquer les dangers, et du calme plat qui les empêche de sortir.

Un moment, M. André Chevrillon rappelle ses souvenirs à propos de Douarnenez et de Brest. On passe près d'une petite église et d'un calvaire aux figures naïves. Il dit du bien ensuite des habitants de Quimper, — et, plaisant contraste sans doute, nous montre plus loin le tambour qui fait les proclamations, passant dans les villages pour annoncer que le « coupeur » va passer, afin que « les femmes des cochons n'aient pas de petits enfants ». — Par hasard, il remarque un costume porté par un vieux couché dans une ferme, qui lui semble un revenant. Ce personnage lui paraît descendre de la chaire de Loc-Ronan, qui date de l'enfance de Louis XIV.

Ensuite M. André Chevrillon nous conduit à Brest, dont il décrit les approches du côté de la mer. Mais ce que nous trouvons ici, c'est surtout l'atmosphère morale de la ville — qui se trouvait toute préparée pour agréer les thèses et les journaux socialistes. Le décor n'est de ce côté qu'un « affreux paysage industriel près d'une ligne de débits ».

On parle cependant de transformations ; Plougastel est condamné, il est question d'un pont immense qu'on jettera sur l'Elorn ; d'un tramway qui conduira de la rue de Siam jusqu'à un ancien calvaire, — sans doute à la périphérie de la ville, etc... Il reste heureusement quelques coins, des rues de faubourgs où l'on retrouve la vieille atmosphère bretonne.

Après avoir déploré la disparition du costume, qui était en somme beaucoup mieux que du pittoresque, M. Chevrillon déplore encore naturellement les changements qu'apporte à la Bretagne l'envahissement de la civilisation matérielle que saluent tant d'imbéciles. Jusqu'ici les changements n'apparaissent encore que dans certaines régions et sont dus surtout à « l'événement immense de la guerre ». Mais d'autres influences agirent autrefois avec les guerres de la Ligue, de la Révolution et de l'Empire, et l'âme bretonne était demeurée.

Le Breton reste fidèle, discipliné, obéissant ; c'est un homme de traditions. Il est toujours brave, — on l'a vu dans les marais des Flandres, quand il arrêta l'effroyable ruée allemande qui allait déborder de nos côtes jusque dans l'oubliée Angleterre.

M. Chevrillon cite un de ces matelots de l'Yser, qui « enlevait sa veste, son tricot de marin, offrant au feu de l'ennemi sa poitrine nue comme au vieux temps des guerriers gaulois ». C'était « pour être plus dégourdi », expliquait un de ses camarades. Mais le Breton reste gauche, timide, retenu et fait piètre figure à côté du Gascon.

Ce qui, en pays breton, aura bientôt fini de disparaître, c'est la couleur et sans doute beaucoup de beauté sensible. On peut dire que l'âme, les mœurs, la façon de prendre la vie, la relation étroite de l'homme avec la nature ne changeront guère, tant du moins que cette terre restera peuplée de laboureurs et de pêcheurs. Il y a dans ces vieux métiers un principe de répétition. Les gestes qui s'imposent invariablement à travers les générations y ramènent les mêmes attitudes de l'esprit et les mêmes pensées.

Pour nous, ce qui nous a longtemps attiré en Bretagne, « c'est, à l'époque où le monde change si vite, ce que nous y retrouvions d'une humanité qui fut celle de nos pères, de sa foi au surnaturel, de ses arts populaires, de ses simples instruments de vie, de ses vieux métiers, — de ses habitudes enfin, dont l'obscur souvenir est en chacun de nous le plus profond de lui-même ».

Le livre de M. André Chevrillon sans doute ne nous montre qu'un coin du pays, la région de Brest, la Cornouaille, etc., toute cette région près de la mer de l'ouest où nous ont conduits ses promenades. Si l'on peut croire que les mêmes effervescences, les mêmes besoins de se rapprocher de la vie générale du pays n'emporteront pas tout de la couleur locale en Bretagne, c'est du moins ce qu'on peut souhaiter en toute sincérité.

L'ouvrage de M. André Chevrillon, qui est un recueil de souvenirs, est aussi une œuvre de conscience et d'amour. C'est un bon livre.

### §

M. Ad. van Bever, qui a donné déjà différents volumes d'une anthologie littéraire des provinces françaises, — la *Normandie*, la *Bourgogne*, la *Touraine*, etc. — vient de publier un nouveau livre sur la **Lorraine**. Comme pour les précédents, c'est le pays vu par les écrivains et les artistes; un recueil de textes avec une préface et des notes et accompagné d'un guide pratique des curiosités artistiques et naturelles de la région. Le volume, bâti



sur le même plan que ses prédécesseurs, concerne la géographie, l'histoire, l'archéologie, la littérature, les traditions populaires, les arts et les sciences sociales de la terre lorraine. Van Bever, qui est un esprit méthodique, a très heureusement choisi ses textes ; on s'en rend compte dès les premières pages du livre, après des extraits de M. de Saulcy sur le pays lorrain, de M. Robert Parisot sur *la Lorraine région française*, de M. Bertrand Auerbach, sur *le Plateau lorrain*.

On trouve ensuite dans le livre des extraits de Théophile Gautier sur la route d'*Epinal à Plombières*, où l'on parle des ruines de l'église et de l'abbaye de Remiremont.

Emile Babel par'e des sites régionaux qu'on aperçoit du haut de Saint-Euchair, et du panorama de Liverdun.

Ernest Beauguette nous mène à Hattonchâtel pour nous en faire goûter la majesté grave et parlante, et regrette que Maurice Barrès n'y soit pas venu.

MM. Jules Froelich et Henri Garnier dans les *Vosges pittoresques et légendaires*, nous conduisent au Nideck et à des ruines féodales subsistant près d'une jolie cascade. Le donjon du château, qui remonte au XII<sup>e</sup> siècle et fut plusieurs fois remanié, porte diverses marques de « tâcherons », et ses murs ont une largeur de près de 10 mètres avec une épaisseur de 3 m. 50.

Un second château se trouvait au-dessus et le donjon y était réuni par une muraille d'enceinte que le précipice a englouti.

Nous arrivons à un extrait d'Henry Bardy : *Une visite à Saint-Dié*, qui donne une curieuse description de la ville, à commencer par l'église Notre Dame, puis la cathédrale et le cloître ; ensuite c'est une promenade dans Bar-le-Duc, par M. Alexandre Martin qui en a retracé le caractère historique et monumental ; et un autre extrait de M. W. Kosarski : *A travers le Vieux Bar-le-Duc*. M. Briard nous décrit plus loin : *Les rues de Nancy*, où l'on rencontre les superbes grilles de Jean Lamour, la porte de la Graffe, les restes du Palais ducal — et, dans la Grande Rue, une dalle portant la date de 1477 et qui marque l'endroit où fut rapporté le corps de Charles le Téméraire, tué sous les murs de la ville.

Mais nous pourrions encore citer des pages sur *Saint-Mihiel*, par Henri Bernard ; *la cathédrale de Metz* par Georges Du-

crocq ; *Verdun et Meuse*, par Edmond Pionnier ; *Une visite à Gerbéviller en 1916*, par Emile Nicolas, etc.

Parmi les extraits de l'histoire locale, on peut indiquer entre autres : *Metz sous les Romains*, par M. Camille Begin ; *La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II*, par M. Emile Roy ; *La Fondation de la Ville Neuve à Nancy au XVI<sup>e</sup> siècle*, par Pfister ; *les châteaux du roi Stanislas*, par Pierre Beyé ; *Lunéville*, par Louis Madelin ; *Toul, cité épiscopale*, par Emile Badel ; *La cathédrale de Toul*, par Edgard Auguin ; *Petites villes lorraines*, par Dumont-Wilden. A l'histoire de l'art se rapportent les extraits suivants : *L'Art en Lorraine*, par Henri Krantz ; *Jean Lamour*, par René Ménard ; *La maison de Claude le Lorrain*, par Emile Magne.

Nous arrivons à la littérature et aux traditions populaires, contes, légendes avec : *La Moselle et les traditions locales en pays Messin*, par J. C. F. Ladoucette ; *Les traditions des Hautes-Vosges*, par F. L. Sauvi ; *Les traditions populaires en Lorraine*, par M. Richard ; *Vieilles coutumes de Vosges*, par le Dr A. Fournier ; *Le jour des Rois en Lorraine*, par Charles Sadoul. On trouvera ensuite dans le volume : *Contes populaires lorrains*, par Cosquin ; *Les Coutumes anciennes de Remiremont*, par Richard ; *les coutumes et cérémonies du pays Messin* par Jean-Julien Barbé ; des chansons populaires de la région ; *Le Patois meusien*, par André Theuriet, etc. Dans la littérature : *Les Cloches de Domremy*, par Maurice Barrès ; *Le Miracle de Saint-Vincent*, par Emile Moselly ; *Le Rasbachtion*, conte régional, par Eug. Mathis, etc. Il y a même des renseignements sur la cuisine. Comme les précédents, ce volume se termine par un répertoire des monuments et curiosités de la province, ainsi qu'une abondante bibliographie. Une illustration nombreuse et surtout heureusement choisie accompagne l'ouvrage, qui est un des plus heureux sans doute de la grande collection entreprise par van Bever sur les diverses provinces de France et dont nous sommes très heureux — en cette période si difficile pour la librairie — de voir se poursuivre la publication.

CHARLES MERKI.

### MÉTAPSYCHIQUE

F. Gazzamali, *Phénomènes télépsychiques et radiations cérébrales*, « Revue métapsychique », V-1925. — R. Schmidt : *Das Leuchtvermögen des mensch-*



*lichen Körpers*, Barm. Pfullingen. — A. Hoffmann : *Zur Mechanik der Odstrahlen*, Zeitschrift für kritischen Okkultismus, I-1925. — Memento.

M. F. Cazzamali, professeur de neurologie et de psychiatrie à l'Université de Milan, annonçait ces temps derniers, dans la *Revue métapsychique*, une découverte quelque peu sensationnelle : la détection, par un récepteur de T. S. F., de **radiations cérébrales** émises par des sujets métapsychiques à l'état de transe. Il était parti des recherches de Lasareff, présentées en 1923 à l'Académie des sciences russe, et qui tendaient à démontrer l'existence d'ondes électro-magnétiques issues des centres nerveux en activité. Le point délicat était l'isolement électrique des sujets. F. C. employa la vieille cage de Faraday, déjà aménagée pour ce genre d'expériences par le Dr Vittorio Fioruzzi. C'est une vaste boîte, doublée de plomb, où le sujet et l'expérimentateur peuvent tenir à l'aise. Elle est pourvue d'un trou d'homme à la partie supérieure, ainsi que d'autres ouvertures pour l'entrée et la sortie de l'air et le passage des aliments. Pendant les expériences, ces ouvertures étaient fermées par des plaques immergées dans la limaille de fer, et la chambre pouvait être à volonté isolée ou reliée à la terre. Complètement étanche à l'air, l'auteur prouva qu'elle était également étanche pour les ondes électro-magnétiques, car un récepteur sensible placé à l'intérieur ne fut nullement influencé par une émission du dehors. Pensant que les « ondes cérébrales » seraient beaucoup plus puissantes avec des sujets hystéro-hypnotiques et avec des sujets métapsychiques, F. C. renonça à prendre des sujets normaux pour n'employer exclusivement que ceux-là. Comme détecteur, il se servit de la lampe à trois électrodes avec étages de haute et de basse fréquence et dispositifs autodynes ou hétérodynes pour ondes de plus en plus courtes jusqu'à 10 mètres. Ces ondes étaient perçues au casque téléphonique.

Les expériences étaient précédées d'un contrôle des appareils d'abord à l'extérieur, puis à l'intérieur de la chambre où s'enfermaient l'opérateur et le sujet. Celui-ci restant à l'état normal, on n'entendait qu'un souffle régulier aux écouteurs, sans aucune espèce de friture. Quand l'on provoquait chez le sujet une hallucination hypnotique ou un état de transe métapsychique, alors des bruits singuliers se produisaient qui concordaient avec les phénomènes psychologiques en question. C'étaient comme des

staccati de violons, des notes de flûte, des sons de cloche, des voix lointaines, etc. Les faits furent particulièrement nets avec un sujet métapsychique, M<sup>lle</sup> Maggi, chez qui l'on induisait, par exemple, la clairvoyance à longue distance. Elle décrivit de Milan une séance du Parlement italien qui avait lieu à la même heure et qui fut confirmée exactement par les journaux du lendemain. Or pendant la durée de la vision, F. C. entendit de forts « bruits de cascade » qui cessèrent immédiatement avec la transe. La période de reprise des sens donnait lieu aussi à des bruits caractéristiques. On constata également des réactions, soit en état d'autohypnose, soit à l'état normal, lorsque le sujet se livrait à des compositions imaginatives dont le thème lui était fourni.

De ces expériences, en somme assez restreintes, F. C. a tiré des conclusions qui en dépassent de beaucoup les résultats. Il croit pouvoir affirmer que le sujet humain, en des conditions psychiques particulières, et notamment pendant le développement de phénomènes métagnomiques, émet des ondes radio-électriques de courte longueur et que ces ondes proviennent de l'écorce cérébrale. Cette découverte eut un grand retentissement, surtout dans les milieux spirites ou théosophiques, où l'on se félicita qu'un savant officiel eût enfin démontré l'existence des « vibrations de la pensée ». Sans contester l'intérêt des expériences ingénieuses du professeur italien, il convient de les soumettre à une critique qui porte malheureusement sur une foule de points essentiels. Si vraiment il y a eu une concordance parfaite entre certains actes du sujet d'expérience et les réactions auditives de l'appareil récepteur, on est fondé à présumer qu'il y a corrélation entre les deux sortes de phénomènes et que le sujet a émis des ondes électro-magnétiques. Mais ces ondes ne sont pas nécessairement cérébrales; elles peuvent provenir d'un autre organe, la moelle épinière ou le cœur, ou tout simplement de contractions musculaires. D'après la relation un peu sommaire de F. C., les phénomènes auditifs se produisaient, non quand il y avait vision métapsychique ou hallucinatoire, mais quand il y avait émotion. Or l'émotion est un phénomène surtout physiologique qui provoque dans les viscères des mouvements, met en jeu de l'énergie et peut par conséquent engendrer des ondes électro-magnétiques. L'exercice de la pensée normale, et à plus forte raison



l'acte métapsychique, n'ont certainement rien à voir avec les phénomènes auditifs perçus au microphone.

Mais il est possible que ces phénomènes auditifs ne correspondent même pas à des phénomènes psycho-physiologiques et qu'ils résultent tout simplement d'erreurs instrumentales, de variations très petites dans la capacité électrique de l'appareil enregistreur. Un technicien de la T. S. F., M. Paul Brenot, déclare qu'il n'est nullement convaincu de la réalité de la découverte de F. C., car un récepteur très sensible est sujet à engendrer lui-même des ondes de fréquences diverses sous des causes multiples et infimes. Le déplacement d'un fil, le mouvement d'un opérateur, la variation interne d'un accumulateur ou d'une lampe provoquent à l'écoute des bruits pareils à ceux que F. C. attribue aux ondes cérébrales. Un autre electricien, M. Azam, a remarqué qu'à l'intérieur d'une cage de Faraday dont les parois sont susceptibles de réfléchir les ondes très courtes, ces inconvénients sont particulièrement à redouter. On a un milieu sursaturé de vibrations électro magnétiques qui ne sont pas en régime stable, mais varient continuellement au moindre déplacement matériel. L'avis des physiciens abaisse donc encore d'un degré la valeur des expériences de F. C. et nous conduit à soupçonner qu'elles peuvent être complètement (1) illusoire. C'est au professeur italien à les recommencer sous la direction de spécialistes de la radio-électricité et avec des sujets normaux. On est encore loin de tenir les « vibrations de la pensée ».

Une croyance du même genre, mais celle-ci nettement controuvée, concerne une autre sorte de « radio-activité humaine » : les *effluves odiques* et l'*aura*. Autour de 1850, le chimiste autrichien de Reichenbach essaya d'établir, en se fondant sur le témoignage de sensitifs, que les cristaux, les aimants et le corps humain étaient susceptibles de rayonner une énergie semblable au magnétisme et à l'électricité. Elle paraissait dans l'obscurité comme des lueurs ou même des flammes diversement colorées selon la polarité. Sous le patronage de Rochas, l'od de Reichenbach devint un article de foi pour nombre de psychistes. Or des

(1) Dans un article de *Luce e Ombra* (XI-1925), *Le radiazioni cerebrali e la scienza*, qui me parvient au moment de la correction des épreuves, l'éminent physicien Al. Tosi, le collaborateur de Marconi, déclare que les prétendues radiations cérébrales sont les bruits parasites bien connus de ceux qui manient des récepteurs très sensibles.

expériences sérieuses, qui datent de la guerre, ont fait justice de cette erreur scientifique. Dans un travail qui vient de paraître sur **le pouvoir lumineux du corps humain**, le professeur autrichien Rudolf Schmid trace l'histoire de cette démonstration définitive. Deux savants viennois, Haschek et Winkler, firent de nombreuses expériences à la chambre noire sur la limite de perceptibilité de radiations lumineuses très faibles. Ils constatèrent que les cristaux émettent en effet une certaine lueur dans l'obscurité, mais c'est un phénomène de phosphorescence, dû à la lumière emmagasinée pendant le jour. Le phénomène disparaissait après un mois de conservation des cristaux dans l'obscurité. Les auteurs virent également que le corps humain était légèrement lumineux. Ce n'était pas de la phosphorescence, car une main qu'on avait insolée n'était pas plus lumineuse qu'une main restée dans les ténèbres. L'expérience montra que la lueur perçue provenait de l'oxydation de certains produits volatils excrétés par la peau. En effet, un lavage à l'alcool faisait disparaître momentanément la lueur, et au contraire la présence d'ozone, en activant l'oxydation, l'augmentait.

Ces expériences, reprises en 1919 par un chimiste allemand, Hoffmann, furent entièrement confirmées. Le rôle de la suggestion fut aussi mis en évidence. Des sensitifs ne virent aucune lueur autour de minéraux et de produits divers que l'expérimentateur inondait cependant à leur insu de lumière ultra-violette; par contre, ils déclaraient en percevoir dès que l'on approchait le doigt. Hoffmann vient de compléter sa démonstration en ce qui concerne la prétendue **action mécanique des rayons odiques**. D'après l'école de Reichenbach, l'énergie polarisée qui s'irradie des cristaux dans la direction de l'axe est non seulement visible aux sensitifs, mais peut produire des attractions et répulsions sur d'autres cristaux. L'auteur fit des expériences extrêmement soigneuses, dans lesquelles il employa le cristal de roche, le gypse et le soufre. Au moyen d'un microscope à oculaire micrométrique, il chercha à mesurer la déviation imprimée au plan d'oscillation d'un pendule formé d'une balle cristalline par un autre cristal de nature identique ou différente. Il put atteindre facilement une précision d'un centième de millimètre, mais ne constata aucune espèce de déviation. Il suffisait cependant de projeter un rayon lumineux sur le pendule pour provo-



quer une vive déviation due à un phénomène de photoélectrisation. D'autres expériences, avec la balance de Coulomb, ne donnèrent pas plus de résultats. On peut donc considérer comme illusoire toutes les radiations odiques, ainsi que la fameuse *aura* des occultistes. Cela ne veut pas dire que le corps humain ne puisse pas émettre un « fluide psychique », mais il ne s'agit pas de radiations magnétiques ou électromagnétiques analogues à l'énergie rayonnante étudiée dans les laboratoires de physique. Comme dit M. Paul Brenot, « on met un peu trop les ondes électriques à toutes les sauces ».

MÉMENTO. — *Light*, la revue psychique hebdomadaire anglaise, publie une lettre ouverte incisive de M. Harry Price au prestidigitateur Maskelyne fils qui, dans un article, avait déclaré que les phénomènes métapsychiques étaient des tours de passe-passe, sans avoir cherché, bien entendu, à se rendre compte auparavant de leur existence. Price met au défi Maskelyne de reproduire par artifice, en se plaçant dans les mêmes conditions, certains phénomènes qu'il a lui-même observés. Le piquant est que Price est aussi un illusionniste, un expert qui a réuni sur l'art de « legerdemain » une bibliothèque de 5.000 volumes, mais il a eu l'honnêteté de vérifier les phénomènes et il a été convaincu. Price relève les accusations formées gratuitement par Maskelyne contre Home, qui est précisément un des rares « médiums » auxquels il n'ait jamais été reproché rien de suspect. L'histoire de la prétendue fraude aux Tuileries, en présence de Napoléon III, est forgée de toutes pièces, ainsi qu'il résulte de l'enquête minutieuse faite par le comte Petrovo-Solovovo (*Proceedings* de la S. P. R. anglaise, Vol. 25, 1912).

RENÉ SUDRE.

### LES REVUES

*La Revue de France, Les Lettres, Revue bleue* : sur M. Paul Valéry, de l'Académie française. — *Revue des Deux Mondes* : Bedouck, talisman de Balzac, expliqué par M. Marcel Bouteron. — *L'Éphémère* : Nouveaux cahiers littéraires. — Mémento.

Esprit élevé et méditatif, artiste irréprochable et de haute classe, attestant, dans tous ses poèmes, l'ardeur sincère d'une flamme secrète, stimulé à la production par une légère brise de vogue mondaine, il avait, en outre, cet avantage d'être resté fidèle aux vers réguliers, dont le rythme séduira toujours le public. Et si, dans maintes de ses pièces, les obscurités déroutaient le lecteur, par contre, leur emportement, leur hypertension, leur fiévreuse robustesse y projetaient constamment des fulgurations équivalant presque à de la clarté.

Tel apparaît M. Paul Valéry à M. Fernand Vandérem (**La Revue de France**, 15 décembre).

M. Frédéric Lefèvre, qui a passé plus « d'une heure avec » M. Paul Valéry, en définit fort pertinemment « la poésie » dans **Les Lettres** (décembre) :

Pour lui, la poésie est travail, assujettissement de l'esprit à la recherche de fins très précises et exactement limitées ; elle est puissance de volonté et d'opposition au libre et mol épanchement des forces naturelles et chaotiques que la plupart des hommes prennent pour un don des dieux et pour le visage même du génie.

On pourrait presque dire que si Valéry a fait des vers, c'est d'abord parce que les vers sont plus difficiles que la prose ou, plus exactement, parce que la technique de la poésie est plus riche et plus compliquée que la technique de la prose.

Classique, il l'est en effet et même à d'autres titres, mais il n'a pas craint d'arborer le drapeau symboliste, de le défendre, de justifier ses couleurs et de proclamer tout ce qu'il devait à l'influence de Mallarmé.

Cet classique, épris de règles strictes, fervent adepte de la plus rigoureuse discipline, a trouvé dans le symbolisme de nouvelles chaînes à ajouter à celles qu'il avait déjà reçues de ses prédécesseurs du Grand Siècle.

Dans la **Revue bleue** (19 décembre) M. Guy Lavaud trace de M. Paul Valéry un portrait dosé selon la recette académique : éloge et coups de griffes. « J'ai dès le lycée aimé le nom de Paul Valéry », déclare M. Guy Lavaud. Que de restrictions à cet amour, aujourd'hui !

M. Valéry s'est voulu, plus schématiquement, le poète de l'intelligence et la voix du silence : androgynisme conscient, silence volontairement créé, miroir où ne passent que de froides lumières :

O pour moi seul, à moi seul, en moi-même,  
Après d'un cœur aux sources du poème,  
Entre le vide et l'événement pur,  
J'attends l'écho de ma grandeur interne.

Qu'il soit donc le Descartes, le Bergson et le Parménide de la poésie, je le veux bien. Il n'est pas, comme on le prétend, le plus grand poète français et sa poésie ne saurait avoir dans la poésie française le moindre prolongement intéressant.

Qui sait ? répondrons-nous à cette affirmation. Il est souverainement injuste d'attribuer au snobisme le succès rapide de



M. Paul Valéry. D'ailleurs, M. Guy Lavaud termine ainsi son article :

Il a, depuis 25 ans, aimé, de Baudelaire à Rimbaud et à Mallarmé, la poésie vivante. Pour nous, ce n'est donc pas seulement le poète de la *Jeune Parque*, de *Charmes* et « d'un pur délice sans chemin », peut-être incompris de ses plus fervents électeurs, qui va s'asseoir sous la coupole. C'est, en même temps qu'une exception poétique de première grandeur, un esprit vaste et savant, une rayonnante intelligence et un des hommes au monde qui aiment le mieux la vraie poésie, celle qu'il ne pratique peut-être pas. C'est assez pour nous réjouir.

Réjouissons-nous, mais plus que M. Guy Lavaud; car, la vraie poésie, M. Paul Valéry la « pratique » vraiment. Son élection à l'Académie est un enrichissement littéraire incontestable de la fameuse Compagnie. Dans la personne de l'heureux candidat, la Poésie a vaincu la politique. Ce ne serait pas si mal, n'y eût-il que cela. Il y aura mieux : l'influence que M. Paul Valéry ne saurait manquer d'exercer dans cet illustre salon, par le rayonnement de sa très haute spiritualité. Enfin, s'il était trop supérieur à la majorité de ses confrères, de M. Doumic à M. de la Gorce, en passant par le lot des anciens ministres assis là, nous aurons du moins un éloge d'Anatole France digne de ce grand modèle et, dans quelque coin du portrait, mais en pleine lumière, un Stéphane Mallarmé peint avec amour et intelligence.

§

M. Marcel Bouteron explique aux lecteurs de la **Revue des Deux Mondes** (15 décembre) ce qu'était en réalité « Bedouck ou le talisman de Balzac » — ce Bedouck dont le cher grand homme entretenait M<sup>me</sup> Hanska, « un cachet oriental » qu'il rapporta d'Autriche en juin 1835, « si précieux qu'il pouvait, qu'il devait conquérir un trésor à celui qui le possédait ». C'était un présent du baron de Hammar-Purgstall, à qui Balzac a dédié *le Cabinet des Antiques*. Ce cachet, M. Marcel Bouteron l'a vu, en cire rouge, sur une lettre de Balzac. Il a montré l'empreinte à « un des maîtres de l'Orientalisme », ils ont causé et la mémoire du baron, orientaliste réputé en son temps, fut assez raillée.

Très bon catholique, le baron de Hammer, conseiller aulique, faisait scrupuleusement ses prières chaque jour, mais il les faisait en arabe.

Alors, M. de Hammer était donc un ridicule érudit, un méprisable

rabâcheur, un âne pour tout dire en un mot. Passe encore, mais ce que je ne pouvais admettre, c'est que Balzac, très versé dans les sciences occultes, eût accordé si grande valeur à un mot insignifiant et sans portée. Parbleu, me dis-je, soudain, ce n'est pas un philologue sceptique et dédaigneux que je devrais interroger, il fallait chercher la vérité à sa place naturelle, dans les livres des magiciens.

Je connus enfin les célèbres traités de magie d'El Boûni et de Soyoût'i, vénérables auteurs qui fleurirent en Islam en des temps très anciens, et que, dans ma coupable indifférence, j'avais jusqu'alors ignorés. La Vérité m'illumina. Ah ! que Balzac, une fois de plus, avait été clairvoyant ! *Bedouck*, ont déclaré les Sages, est une formule qui nous vient en droite ligne de notre père Adam : quiconque le porte gravé sur un rubis monté en or est sûr d'être toujours heureux. Et quelle variété de vertus : *Bedouck* rend visible, *Bedouck* rend amoureux, *Bedouck* protège contre le malheur. Voulez-vous quelques-unes des merveilleuses recettes de *Bedouck* ?

En cas de naissance difficile, vous l'inscrivez sur une pierre à fusil et sur un peigne, vous attachez la pierre sous le pied gauche, le peigne sous le pied droit... et vous attendez.

En cas d'amour méconnu, vous prenez quelque chose qui se mange, comme une datte, ou qui se sente, comme le musc, vous récitez quatre fois dessus : « *Bedouck, Bedouck, Bedouck, Bedouck* », puis vous le faites manger ou sentir à celle dont vous voulez être aimé... et vous attendez. Ou encore : inscrivez *Bedouck* sur un carré de papier, placez-le sous l'aile d'une colombe blanche, courez devant la maison de l'insensible, lâchez la colombe et... vous n'attendrez pas, car la belle énamourée tombera aussitôt dans vos bras.

Contre les maladies du cœur, du foie et de la rate : tracez *Bedouck* dans une assiette avec du musc et du camphre, effacez-le avec de l'eau et faites boire ce breuvage au malade... Mais, par égard pour les médecins, je m'arrête.

Cette formule de *Bedouck* est si ancienne et si vénérable que l'excellent M. de Hammer est bien excusable de l'avoir prise pour un des noms d'Allah. En Islam, aujourd'hui, le menu peuple n'en connaît plus exactement le sens, et les uns s'accommodent fort bien d'y voir le nom d'un antique marchand du Hedjaz dont les affaires avaient toujours prospéré, d'autres le nom d'un djinn, d'un génie, d'un ange, quelques-uns même le nom redouté d'une Vénus orientale. Je craindrais d'abuser en vous énumérant tout ce que les magiciens m'ont appris des propriétés de *Bedouck* ; d'ailleurs, quelques-unes ne pourraient être divulguées ici sans offenser les bienséances occidentales et doivent être réservées aux initiés.



## §

**L'Ephémère**, « cahiers littéraires rédigés par Jean les Pins et Roger de Montégon » — exclusivement, « paraît tous les deux mois », « tiré à 500 exemplaires, chez Eugène Rey, éditeur, 11 bis, rue Drouot, à Paris ». Le premier fascicule est daté du 25 octobre. Il contient une Théogonie et un manifeste. Au centre de la Théogonie siège M. Jean Giraudoux, « créateur de l'univers moderne », flanqué de Jules Laforgue et de M. Joseph Delteil. Dessous, viennent Marcel Proust et MM. Valéry Larbaud et Jules Romains. L'ensemble aboutit à MM. Jean les Pins et Roger de Montégon, « émanations de cet Univers inédit (inédit ? que faut-il à ces jeunes hommes !) et nourris de son suc ». Ils se définissent en imposantes majuscules : LES FILS DE LA TERRE. Leur manifeste est plein de verve :

Nous voulons être touche-à-tout, tirer la queue à la tigresse indienne, caresser le chat du concierge de la Tour Eiffel, dénicher les oisillons des Tropiques et même, si ça nous dit, fesser les femmes du Grand Sérail, et saluer celles de Paris. Nous voulons connaître par cœur notre table de logarithmes pour calculer les rapports arithmétiques entre l'homme-singe hurlant à la lune, dans la nuit des forêts équatoriales, et un sénateur 7 fois Président du Conseil, 39 fois ministre, 46 fois nommé.

Alors, ruisselants et essoufflés comme des pêcheurs de perles, nous vous livrerons le butin. Savez-vous ce qu'au fond des mers fait le Dicaponthus, ce poisson monstrueux ? Il apprend le latin. Et ce casseur de pierres, aux confins de la Vendée, a fait vibrer la terre... Où donc ? A Pékin.

Oh ! cela vous étonne ? Nous vous expliquerons : nous sommes magiciens... Apportez-nous, en fait de banalités, ce que vous aurez trouvé de plus tuberculeux. Nous vous rendrons des idées vivantes. Cure d'altitude. Synthésorapie. (Nous traitons à forfait.)

MM. Jean les Pins et Roger de Montégon, qu'ils écrivent séparément ou en collaboration, que ce soit « Le geste Auguste du Semeur », « Le chêne sous la rosée » ou « Oyster-Cocktail », cultivent les images et le coq-à-l'âne, comme il sied à des débutants de 1925. Il y a une mode pour les métaphores et le désordre d'un récit, comme pour les cravates. MM. Jean les Pins et Roger de Montégon découvriront peut-être un jour leur personnalité. Nous le leur souhaitons. Déjà, ils ne sont pas ennuyeux. C'est presque

une originalité et qui les rachète d'éreinter M. Clément Vautel. A quoi bon, en effet, dauber sur M. Vautel ?

MÉMENTO. — *Le Monde Nouveau* (15 décembre) : « Paul Valéry », par M. X. de Magallon. — « Elémir Bourges », par M. André Lebey. — « La littérature et la guerre », par MM. E. Marie et J. Noury. — M. Jules Bois : « Entrée en scène du Sur-conscient ».

*La Revue de France* (15 décembre) : M. Robert Dreyfus publie et commente des lettres inédites de Marcel Proust, élève du lycée Condorcet.

*La Muse Française* (10 décembre) : « Les Noël's de Raoul Ponchon », par M. Marcel Coulon. — « Délos », poème de M. Ernest Raynaud. — « Erato », poèmes de M. Fagus.

*Revue des Deux Mondes* (15 décembre) : « Mes cahiers », de Sainte-Beuve, publiés par M. V. Giraud. — « L'attaque et la défense du Canal de Suez », par M. Paul Chack. — « Poésies », de M. Henri de Régnier.

*La Vie des Arts et des Lettres* (n° XX) : « Synopses », poèmes de M. Nicolas Beauduin. — « Paul Claudel », par MM. A. Desson et A. Harlaire. — M. A. de la Perrine : « Littératures d'avant-garde ».

*La Revue Européenne* (1<sup>er</sup> décembre) : M. André Bencler : « Le maire de Mouillecul ». — De M. Bernard Fay : « André Germain critique. — « Corps et âme », par M. Robert Honnert.

*La Revue hebdomadaire* (12 décembre) : « Près d'Elémir Bourges », par M. J.-L. Vaudoier. — M. Ph. de Zara : « Les nationalismes d'Islam ».

*La Revue mondiale* (1<sup>er</sup> décembre) : « Cent ans », pages posthumes de L. Tolstoï. — « Paul Valéry », par M. Frédéric Lefèvre. — « Jean Moréas et le pastiche », par MM. Léon Deffoux et Pierre Dufay.

*Europe* (15 décembre) : « La Papauté et la guerre », par ... — « Balade des hommes muets », par M. F. Carinthy.

*La Nouvelle Revue Socialiste* (5 décembre) : M. Bracke : « La situation politique et le parti socialiste ». — M. F. Gémier : « L'Internationale du Théâtre ». — Comptes rendus des Congrès. — « Le père Rebens, militant de l'Espoir », nouvelle de M. Georges Pioch. — « Souvenirs d'un militant », par M. Victor Méric.

*La Vie* (15 décembre) : « Stepan Zeromski », par M. L.-L. Zaleski. — « Un Noël limousin », recueilli par M. le Dr Longy.

*Le Correspondant* (10 décembre) : « Les Ecoles françaises en Turquie », par M. P. Sylvère. — La suite des souvenirs si colorés et vivants de M. Maurice Talmeyr, cette fois sur Mendès, Maupassant et Huysmans. — M. René Brancour : « Centenaire de la Dame blanche ».

*L'Europe Nouvelle* (12 décembre) : J. W... « Une école internationale au Danemark ».

*Clarté* (30 novembre) annonce l'adhésion « sans réserves à la défini-



tion marxiste de la Révolution », des « jeunes intellectuels » groupés autour de *La révolution surréaliste*. Il y a un article de M. Louis Aragon : « Le prolétariat de l'esprit » ; « le sens révolutionnaire du surréalisme », par M. Robert Desnos ; « des perles aux cochons », par M. Paul Eluard ; — et des lettres de soldats qui combattent au Maroc.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

## ART

Exposition des Femmes peintres françaises, galerie Barbazanges. — Exposition Georges Dufrénoy, galerie Druet. — Exposition Paul-Emile Colin, galerie Devambez. — Exposition Manzana-Pissarro, galerie Devambez. — Exposition Kvapil, galerie Devambez. — Exposition Gimmi, galerie Draet. — Exposition Jean-Charles Costel, galerie Devambez.

Galerie Barbazanges, exposition de peintures par un groupe de **femmes peintres françaises**, une quinzaine de celles qui maintiennent au Salon d'automne une tradition de hardiesse dans la technique et le plus souvent de modernisme dans le choix des thèmes. Elles ont fait place parmi elles à Marie Laurencin, ce qui est une adhésion, ou une marque d'admiration, quoique son influence ne se devine guère dans les tableaux de ses jeunes émules. Il y a à cette exposition d'intéressants efforts et notamment celui de M<sup>me</sup> Rij Rousseau dont l'art se dégage d'un effort patient vers plus de souplesse, sans rien abandonner de ses recherches de synthèse et de fixation de mouvements rares et rapides. Les travaux picturaux de M<sup>me</sup> Rij Rousseau sont en général commandés par son souci décoratif, car, le plus souvent, le tableau qu'elle expose sert de thème à la création d'un tapis. M<sup>me</sup> Rij Rousseau avait une belle série de tapis aux Arts Décoratifs, adaptation d'une fidélité surprenante de ses modèles picturaux. Des quatre tableaux qu'elle montre chez Barbazanges, on n'en voit point qui ne puissent se prêter à cette transposition, ni cette halte de chevaux, à la fois bien vivants et stylisés, aux légers mouvements accusés par des ombres presque linéaires, ni cette scène de chasse mouvementée, ni ces jockeys bien assis sur des chevaux décrits avec précision. La seule critique qu'on puisse adresser à ces tableaux, dont la technique se montre plus libre et plus souple à chaque exposition, c'est ce que ce faire garde encore de cubisme, appuyant sur les arêtes des formes et dessinant les surfaces, tandis que tout le travail de la nature est de supprimer les arêtes trop nettes et les parois rectilignes des surfaces.

M<sup>me</sup> Geneviève Gallibert abonde en paysages parisiens, légers, subtils, mouvementés, d'atmosphère très nordique. Ce sont visions d'automne, quais de Seine, places de la Concorde. M<sup>me</sup> Geneviève Gallibert est très tentée par le mouvement tout moderne de la rue, et un embarras d'automobiles lui paraît un sujet très pictural. Comme elle s'en tire fort bien, il n'y a rien à dire.

M<sup>me</sup> Ghy Lemm est aussi nantie d'une vision personnelle et spirituelle. Elle n'aime pas abrégier et cela est plutôt louable. Elle donne toute une rue de village d'été, pimpante d'enseignes, vibrante de foule, stridente d'autos, bruyante de l'accueil de tant d'auberges aux mâts de mirliton, aux drapeaux qui s'enroulent autour des hampes, et rend à merveille tout ce mouvement. Elle est en ce moment un des meilleurs peintres de la banlieue de guinguettes et des terrasses de palace de villes d'eaux, ou plutôt de villes à casino.

Notons encore des nus de M<sup>me</sup> Crissay, agréables, les fantaisies d'une suavité surchargée de joliesse de M<sup>mes</sup> Perdriat et Irène Lagech, les paysages emportés de M<sup>me</sup> Cherieane, les natures-mortes éclatantes de M<sup>me</sup> Marguerite-Matisse, le défilé de communiantes de M<sup>me</sup> Valentine Prax.

### §

Voici une très belle exposition de **Georges Dufrenoy**. Dufrenoy est un des meilleurs peintres de l'heure présente et le prouve à chaque Salon d'automne. Sa dernière exposition particulière remonte à vingt ans. La technique s'est perfectionnée, mais ne s'est pas modifiée. C'est toujours le même souci de donner la vie somptueuse et le mouvement de la nature-morte et du paysage. Ce n'est point que Dufrenoy ne soit un beau peintre de figures. Il montre à cette exposition un portrait de nain, au pastel, dans des tons gris et noirâtres, d'une force singulière, d'un ramassis extraordinaire, avec un accent dans le rabougrissement du corps et l'accent méditatif et souffrant de la face trop large, trop puissante, trop léonine, qui font de ce pastel une œuvre dont on se souviendra. Il a un beau portrait d'ouvrier vieilli et tanné. Mais c'est surtout à la nature-morte et au paysage qu'il se plaît.

Toutes ces natures-mortes sont variées, ne se répètent jamais dans la disposition et luttent entre elles d'ingénieuse splendeur,



d'agilité dans les cassures des tapis dont les brillantes couleurs s'éboulent autour des instruments de musique aux parois bruns dorés, auprès des somptueux vases de fleurs, et de spirituelles copies de tableaux anciens, du xviii<sup>e</sup> siècle, égayés de belles indolentes et de Tircis musiciens.

Il expose ici de beaux paysages, les uns d'un calme suprême, comme une silencieuse cour de cloître, comme cet aspect d'une vieille maison française, ou tout se tait, devant la pelouse un peu luxuriante, sauf un extraordinaire miroitement gradué de lueurs de soleil et d'ombres chaudes sur les hautes fenêtres. Il a aussi une pimpante place Saint-Marc toute dorée et toute rosée, vue d'une fenêtre qui s'illumine d'un magnifique bouquet. Il a des paysages tumultueux et quasi violents, saisis vers le soir, sous des nuages presque tragiques, violés de l'intrusion des fumées noirâtres, aux panaches tordus, de Lyon vu de la Croix Rousse, et aussi des paysages parisiens, un Pont Neuf pimpant de lumières papillonnantes.

Est ce pour définir ses liens avec l'art classique que Dufrénoy expose une belle copie d'un tableau de Tintoret ? Quelques dessins, entre autres un martyr de saint Sébastien, semblent faire prévoir qu'après avoir si bien traité le moderne, Dufrénoy s'apprêterait à tenter la peinture d'évocation, d'images ; l'art y gagnerait de beaux tableaux.

## §

J'ai souvent ici essayé d'indiquer l'importance des tentatives picturales de **Paul-Emile Colin**. Après avoir fondé sur de belles planches, d'après Edgard Poe, des transcriptions de Jules Renard, et des notations de nature, paysages et campagnards, bûcherons, laboureurs, sa célébrité de gravure sur bois, Paul-Emile Colin a abordé la peinture avec le désir d'encadrer de beaux paysages sobrement interprétés, des personnages vivants, non point stylisés, mais résumés, saisis dans la plus juste attitude du moment le plus pittoresque de leur travail. Il a obtenu là de très beaux résultats, et ce n'est que question de temps pour qu'ils soient estimés à leur valeur.

Il choisit les motifs de sa figuration en Lorraine, en Ardenne et surtout en Italie où il trouve chez les paysans une noblesse de lignes et, dans la vie du pays, une existence en plein air qui cohérent à ses sujets.

Il effeuille, chez Devambaz, un carnet de route de voyage en Italie : nombre d'aquarelles précises et lumineuses, très finement détaillées et très vivantes.

## §

**Manzana-Pissarro** est un remarquable décorateur, il n'est guère de branches de l'art décoratif où il n'ait marqué une belle activité novatrice : verrerie, tapisserie, mobilier. Il excelle à de grands paravents laqués, dorés, et égayés d'oiseaux aux plumages brillants. Il donne aussi de nombreux tableautins décoratifs ; sur fond or, ou sur la diaprure de feuillages sombres égayés de florages pourpres ou roses, il y jette des aspects de ses thèmes de grande décoration, chats siamois aux mouvements prestes, aux arrêts pittoresques, lapins jouant, arquant le dos, pointant les oreilles, canards au plumage chargé de tous les fastes de l'Extrême-Orient, bœufs puissants au repos dans de grasses prairies cernées du frêle éventail des arbres. Il trace aussi des figures décoratives de baigneuses, souvent en joli attifement oriental, cette fois un peu romantiques, poudrées à la xviii<sup>e</sup> siècle, mais comme l'eût fait un peintre marivaudent de l'impasse du Doyenné.

## §

Une bonne série de M. **Kvapil** groupée autour d'un tableau, le Hamac, qui eut au Salon un succès de joliesse. M. Kvapil sacrifierait un peu les musculatures à la grâce. C'est à peine un défaut au moment où tant de peintres insistent si frénétiquement sur les contours, et fixent les bras et les jambes de leurs nus de baguettes de bois rigides et luisantes. Il y a de jolis nus dans cette exposition, d'une facture libre si un peu coquette.

## §

M. **Gimmi** est en vif progrès. Il a pratiqué le cubisme littéral, puis le cubisme atténué, puis il a regardé la nature et cela lui a fort réussi dans de beaux paysages souriants de la campagne d'Aix, où peut-être il atténue la sévérité décorative des cyprès, mais où il place des groupes de baigneuses, un peu sommaires, mais d'une bonne indication plastique. Il a une belle étude de femme vue de dos, mi-dévêtue, et des portraits de femmes très consciencieux et agréables.



## §

Depuis quelques années, **Jean-Charles Contel** s'est constitué le portraitiste des vieilles villes de provinces muettes et quiètes. Il en dépeint les rues les plus abandonnées, celles où les pignons tendent à s'incliner les uns sur les autres, en longues confidences sur tout ce qu'ils ont vu depuis si longtemps, où les façades se creusent sur un point, bombent vers un autre, s'éraillent, s'engrissent, se lézardent, durent tout de même et donnent cette apparence que tous ces tassements ne font qu'augmenter leur solidité. Leur caducité semble devoir braver tout dénouement mortel. Le peintre est aussi tout heureux de trouver au bout de ces rues à détails architecturaux, captivants et désuets, vieux meneaux, vieilles niches à saints, linteaux de bois sculptés, mascarons au-dessus d'une petite fenêtre, la clairière d'une place où se dresse quelque vieille église, que ne recommande pas toujours le génie de son architecte, mais touchante de son caractère usuel, de cet aspect de bonne vieille qui a beaucoup et humblement prié.

Et comme Jean-Charles Contel adore franchement ces vieilles pierres, et que son métier d'art est souple, il les dessine, les grave et les peint fort bien.

GUSTAVE KAHN.

### MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée du Louvre : une *Nativité* de Lucas de Leyde ; deux portraits de Ricard. — Les salles de la donation Alexandrine Grandjean au Musée des Arts décoratifs. — Mémento bibliographique.

Un panneau de Lucas de Leyde représentant la *Nativité* ou plutôt l'*Adoration de l'Enfant Jésus* vient, par un don de M. Kleinberger, d'enrichir les collections de peinture hollandaise du **Musée du Louvre**. D'une composition très originale et un peu théâtrale, dont la saveur est encore rehaussée par un curieux éclairage et l'accent populaire de certaines figures, elle est, comme l'a remarqué M. Louis Demonts (1), « un exemple du génie strictement hollandais de Lucas de Leyde avant qu'il n'ait été touché par la Renaissance italienne ». A l'intérieur non

(1) *Une Nativité de Lucas de Leyde donnée au Musée du Louvre* (dans la revue des *Beaux-Arts*, 1<sup>er</sup> décembre 1925).

d'une étable, mais d'un édifice de pierre vaguement antique, au fond duquel se dessine une arcade ornée d'un bas-relief, la Vierge, en robe d'un bleu verdâtre et voile blanc, le visage éclairé par un foyer de lumière invisible qui semble placé sur le devant, en dehors du tableau, adore l'Enfant Jésus, posé sur la crèche au devant d'elle et vers lequel s'inclinent, de l'autre côté, debout et vu presque de dos, saint Joseph, vêtu de rouge et d'un manteau vert olive, et, au fond, trois petits anges agenouillés, nus comme des Amours antiques, cependant que, dans le coin de droite d'autres bambins, semblables à des enfants de la rue, chantent un cantique de joie et que, dans l'angle opposé, se présentent deux ou trois bergers aux physionomies rudes, presque triviales. Cette œuvre très intéressante s'ajoutera heureusement au *Loth et ses filles* du même artiste, qui témoigne de semblables recherches de colorations et d'éclairage annonçant les luministes hollandais du xvii<sup>e</sup> siècle.

En même temps que ce tableau, le département des peintures expose dans la salle Denon deux nouvelles toiles françaises léguées par M<sup>me</sup> Félix Abram, de Marseille : les portraits, par Gustave Ricard, de la donatrice et de son mari, œuvres des plus séduisantes, qui raviront les amoureux de ce peintre délicat.

### §

On a inauguré, le 18 décembre, au **Musée des Arts décoratifs**, deux nouvelles salles, situées au premier étage, consacrées aux collections léguées en 1910 à l'Union centrale des Arts décoratifs par M<sup>lle</sup> Alexandrine Grandjean, dont nous avons, à ce moment, essayé d'esquisser la physionomie originale (1). Bien que cette installation ne soit pas celle que la testatrice avait rêvée (elle avait désiré que ses collections restassent dans son hôtel, légué avec elles), elle ne pourrait qu'être satisfaite de la présentation très heureuse qui est faite, au pavillon de Marsan, de ce magnifique ensemble. « Idéal du cabinet d'amateur », comme l'a qualifié à bon droit un de nos confrères, il groupe une sélection d'œuvres d'art de toute sorte, pour la plupart de premier ordre : meubles, tableaux, sculptures, bronzes, étains, orfèvreries, émaux, ivoires, céramiques, etc., qu'on sent avoir été réunis avec amour et avec un sens rare de leur valeur artistique : le regard aigu et intelligent de celle dont le portrait par Richomme

(1) V. *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> avril 1910, p. 553.



préside à cette exposition suffit à faire deviner ce goût avisé, que cette fille d'antiquaire tenait de son père. On passera des heures charmantes au milieu de cet ensemble de choix où l'esprit et l'œil ne sont pas fatigués par la profusion et sont, au contraire, réjouis sans cesse par la qualité de chaque objet : buffet liégeois aux fines sculptures, cabinets français du xvi<sup>e</sup> siècle en marqueterie rehaussés de dorures, table de Boulle, secrétaire et table de Riesener, horloge du xvii<sup>e</sup> siècle, pendules et cartels du xviii<sup>e</sup>, puis, apportant de place en place l'attrait de leurs couleurs, quelques toiles de maîtres : un délicieux portrait par Vestier d'une jeune femme avec ses enfants, deux effigies d'un homme et d'une femme en majestueux atours par Tournières, une grande nature-morte de Desportes, une *Jeune femme à sa toilette* d'un peintre français du xviii<sup>e</sup> siècle, un *Paysage* de Pynacker, une *Basse-cour* de Hondcoeter, un « *Noli me tangere* » de Breughel de Velours, un très beau *Paysage* de Salomon Ruysdael, etc. ; puis, accrochés aux murs ou placés dans des vitrines, un exquis bas-relief de Clodion : *Sacrifice à l'Amour*, des bronzes italiens du xvi<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels un admirable marteau de porte, des appliques de Gouthière, deux merveilleuses aiguères en étain avec leurs plateaux de Briot, des ivoires français du Moyen Âge, des émaux de Limoges, parmi lesquels un triptyque de l'atelier de Nardon Pénicaud, des buis allemands, des bijoux du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle, des pièces de vieille argenterie parisienne et, à l'opposé des âges, un tétradrachme en or du roi d'Égypte Ptolémée Philadelphie, etc. ; enfin, une réunion, célèbre dans le monde des collectionneurs, de pièces de céramique de premier ordre, dont plusieurs figurèrent en diverses expositions, notamment à celle de 1900 : plats, statuette et masque décoratif de Bernard Palissy, potiches, vases et plats de Delft, faïences d'Alcora, innombrables pièces de Chine et du Japon, et — *last but no least* — nombreux et merveilleux spécimens de nos manufactures de Vincennes et de Sèvres du xviii<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels un vase de Sèvres vieux rose, grandement admiré en 1900 au Petit Palais.

MÉMENTO. — Le monde savant a subi récemment une perte douloureuse en la personne d'un de nos plus éminents archéologues : Henri Le chat, professeur d'histoire de l'art antique à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon et correspondant de l'Académie des Inscriptions,

décédé à l'âge de 62 ans. Il était l'auteur, entre autres nombreux livres et mémoires, de cette petite histoire de *La Sculpture grecque* parue dans la « collection Payot » en 1922. et dont nous avons dit ici les exquis qualités. Depuis, il avait publié une réédition mise à jour du catalogue de la collection de moulages d'art antique formée par ses soins à la Faculté de Lyon pour compléter son enseignement et comprenant, avec quelques œuvres d'art oriental (égyptiennes, chaldéennes, hittites, phéniciennes) et d'art crétois préhellénique, toutes les créations marquantes d'architecture et de sculpture de la Grèce. Modèle d'érudition impeccable, fournissant sur chaque œuvre les détails les plus complets accompagnés d'une bibliographie très précieuse, ce catalogue rendra les plus grands services non seulement aux visiteurs de la collection, mais à tous les historiens de l'art antique. — Peu après paraissait une réimpression, également mise au courant des plus récentes découvertes (1), d'un de ses principaux ouvrages publié en 1906 : *Phidias et la sculpture grecque au V<sup>e</sup> siècle* (Paris, E. de Boccard ; in. 8 125 p. av. 54 fig. hors texte ; 40 fr.) C'est un livre non moins admirable que la petite histoire dont nous parlions tout à l'heure, par la science solide qui lui sert de base, la sensible et profonde compréhension des œuvres étudiées, et le charme d'un style sobre et expressif, clair et élégant. Certains passages — tel celui sur les bas-reliefs de la balustrade du petit temple d'Athéna Niké sur l'Acropole, qui nous montrent des « essaims de vives et bruissantes Nikés s'occupant devant leur maîtresse Athéna aux diverses actions les plus propres à évoquer l'idée de la victoire et de la gratitude qu'on en doit manifester aux dieux... frise charmante et légère d'une conception si discrète, d'une exécution si fine, où resplendit dans un si pur rayonnement un des aspects du génie attique » — sont des hymnes délicieux à la gloire de cet art radieux du <sup>v</sup>e siècle grec. Un tableau synchronique, mettant en regard des principaux faits de l'histoire de la Grèce les créations de son génie, et une note sur la sculpture décorative du Parthénon et les dessins si précieux, conservés à notre Bibliothèque Nationale, qui nous montrent cette décoration avant l'explosion de 1688, complètent ce beau livre.

Et voici, publié pour nos étrennes, mais malheureusement trop tard pour qu'Henri Lechat ait eu la joie de le voir naître au jour, le dernier de ses livres, qui, explique-t-il dans l'introduction, pourrait servir d'illustration à sa petite histoire de la collection Payot, car il réunit un choix des chefs-d'œuvre de la sculpture hellénique : *Sculptures grecques antiques* (Paris, Hachette ; in. 4, 207 p. av. 100 planches ; 75 fr.).

(1) L'une concerne le célèbre bas-relief du temple d'Athéna Niké, appelé jusqu'à ces derniers temps *Victoire rattachant sa sandale* : en réalité cette Niké détache sa sandale afin d'avoir le pied nu, comme les rites l'ordonnaient, pour procéder au sacrifice.



Il n'a pu y mettre tout ce qu'il aurait voulu et il caressait le rêve — qui pourra être, souhaitons-le, réalisé par celui de ses amis qui a veillé avec piété sur l'exécution de ce bel album — de constituer un second recueil avec les chefs-d'œuvre absents de celui-ci. Mais on y trouve, admirablement reproduites en de grandes photogravures, toutes les œuvres capitales de sculpture de la Grèce dans leur ordre chronologique, depuis les *Korés* primitives du vi<sup>e</sup> siècle de l'Acropole jusqu'au *Satyre flûteur* du iv<sup>e</sup> siècle de notre Louvre, en passant par le *Trône Ludovisi*, les sculptures du Parthénon, la *Vénus de Milo*, la *Victoire de Samothrace*, la *Diane de Gabies*, etc. ; et, vis-à-vis de chaque planche, en plus des indications d'origine, de date et de dimensions, un commentaire pérorant, où la science sait se mettre à la portée de tous et revêtir la forme la plus séduisante, met en relief les qualités de l'œuvre et nous aide à en goûter pleinement la beauté. De tels livres, qui deviennent malheureusement de plus en plus rares, sont l'honneur de la science française.

AUGUSTE MARGUILLIER.

### CINÉMATOGRAPHIE

Point mort. — Le Ciné-Club de France et les *Cahiers du Mois*. — *L'Histoire du Cinématographe*, par M. G.-M. Coisac.

L'année 1925 n'a marqué, en cinématographie, aucun progrès. Marasme, stagnation et combines. On cherche en vain de tous côtés : reflets de petits soucis immédiats, préoccupation de sauvetages, intérêts compromis de telle ou telle affaire. Les meilleurs cinéastes sont obligés, chez nous, de travailler au feuilleton hebdomadaire du trust Ciné-romans, avant que d'être sollicités par le trust Paramount. La production Gaumont s'est arrêtée au bénéfice d'une mainmise de tout repos de l'Amérique sur cette grande usine cinématographique : aujourd'hui Gaumont-Métro-Goldwin. MM. Gaumont père et fils se moquent bien de la crise : ils peuvent aller planter leurs choux, sûrs de leurs petites rentes en dollars-or. La France n'a qu'à se débrouiller : les bons patriotes donnent l'exemple. La cinématographie exploitation américaine, en attendant les Tabacs, les P. T. T., les chemins de fer, les mines, les textiles, les hauts-fourneaux, etc. La colonisation commence. Culture, génie français ? paroles de banquets officiels. On se fout bien de tout cela ! 10 o/o, 25 o/o, 100 o/o, voilà ce qui importe, ce qui correspond à la réalité des faits ! Au Parlement, douze députés sont en séance pour discuter du

Budget des Beaux-Arts, et il ne se trouve qu'un communiste, Paul Vaillant-Couturier, pour dire au sujet du cinéma, des choses nécessaires. Marque de l'époque.

Détachons quelques films qui, s'ils ne nous ont rien appris que nous ne sachions déjà, ont retenu notre estime et, pour des raisons diverses, notre émotion : *la Ruée vers l'Or* et *le Pèlerin* de Charlie Chaplin, *La légende de Gosta Berling*, de Maurice Stiller, *Le Dernier des Hommes* de F. Murnen et *Siegfried*, de Fritz Lang, *Feu Mathias Pascal*, de Marcel L'Herbier, d'après Pirandello, *Le Fantôme du Moulin Rouge* de René Clair, *L'Image*, de Jacques Feyder d'après Jules Romains.

§

Ce qui nous console surtout de cette veulerie générale du cinéma, ailleurs comme chez nous, c'est de constater que, tout de même, l'inquiétude de l'esprit se manifeste à l'égard d'une forme d'expression qui n'encourut guère jusqu'à ce jour que le mépris ou l'indifférence des intellectuels. De la sorte, le temps n'est pas tout à fait perdu. Les images virtuelles se développent au delà des images réelles. Et nous en avons une preuve dans la littérature née directement du cinéma comme les *Scénarios* des **Cahiers du Mois**, ou ce *Suicide* d'André Beucler dans la collection « Cinario » de la N. R. F. Nous en avons une autre preuve par l'activité de certaines organisations telles que le **Ciné-Club de France**, qui développe une intense propagande en faveur du vrai cinéma et institue pratiquement, par des manifestations diverses (présentations de films inédits ou méconnus, conférences, etc.) cette enquête permanente dont *les Cahiers du Mois* ont fixé déjà un moment considérable en publiant, en un recueil de mélanges, les opinions des meilleurs cinéastes, architectes, poètes, romanciers, peintres et musiciens de ce temps. Rien de plus riche que la confrontation de ces réflexions habilement groupées par MM. François et André Berge, dont la compréhension, l'intelligence et la haute inquiétude à l'égard de cette époque, retiendra tous les artistes et ceux qui croient aux destinées du cinéma. Il y a là mille points de départ pour les discussions solides et fécondes. Que l'on compare, par exemple, ces fragments retenus (1) :

(1) *Cinéma*, 1 vol. illustré, chez Emile-Paul.



De Jean Epstein :

Les lentilles de l'objectif cinématographique possèdent deux propriétés principales d'où tout l'art cinématographique devrait dépendre. La première de ces qualités est leur force analytique ou psycho-analytique (sans qu'il soit question de Freud, ni de Jules de Gaultier). Si le premier mouvement devant notre propre reproduction cinématographique est une espèce d'horreur, c'est que, civilisés, nous mentons quotidiennement les neuf dixièmes de nous-mêmes, nous mentons sans plus savoir. Brusquement ce regard du verre nous perce à son jour d'ampères. C'est dans cette force analytique que se trouve l'inépuisable source de l'avenir cinématographique. L'autre puissance du cinéma est son animisme. Un objet inerte, un revolver, par exemple, n'est au théâtre qu'un accessoire. Le film a ses gros plans. Ce browning qu'une main sort lentement d'un tiroir entr'ouvert (il n'y a plus de films américains sans revolver sorti lentement d'un tiroir à moitié ouvert) s'anime soudain. Il apparaît le symbole de mille possibilités. Les désirs et les désespoirs qu'il représente, lui, la chose sans vie ; la foule des combinaisons qu'il peut provoquer ; le drame qu'il lie ou dénonce ; la fin ou le commencement qu'il est, tout cela lui assure une espèce de liberté et d'âme, comme à nous. Cette liberté, cette âme, sont-elles plus épiphénoménales que les nôtres ?

De René Clair :

Un film n'existe que sur l'écran. Or entre le cerveau qui conçoit et l'écran qui reflète, il y a toute l'organisation industrielle et ses besoins d'argent... Il semble donc vain de prévoir l'existence d'un « cinéma pur » tant que les conditions matérielles d'existence du cinéma ne seront pas modifiées ou tant que l'esprit du public n'aura pas évolué.

De Marcel l'Herbier :

J'évoque le cinématographe contre l'Art... Considérer le cinématographe contre l'Art, — ce n'est pas considérer que l'Art, à quelque dose que ce soit, ne saurait se rencontrer dans la composition d'une œuvre d'écran ; mais c'est dire que l'œuvre d'écran est dans son essence et dans sa portée de nature opposée à l'œuvre d'art, et que, même si on a composé un film avec art, c'est-à-dire selon certaines aptitudes que l'on porte en soi de bon artisan, voire de grand artiste, on n'a fait en définitive un *bon* film que dans la proportion où l'on s'est éloigné du plan traditionnel de l'œuvre d'art.

D'Alexandre Arnoux :

Elle (l'influence du cinéma sur la littérature) se manifeste par une certaine négligence de la liaison des images, l'œil de l'écrivain et du lecteur étant mieux entraîné, par une analyse plus poussée des sensations

rapides, une faculté, chez les meilleurs esprits, de décomposer et de scruter sans briser le rythme, en gardant leur valeur relative aux diverses phases du mouvement.

De Blaise Cendrars :

Il n'y a que le cinéma pour faire vivre mille hommes comme un seul être ; ou un fragment d'être, alors que dans la réalité, cette unité profonde n'apparaît pas, comme un être entier.

De Jean Cocteau :

...J'estime que les beautés *accidentelles* du cinéma sont entrées pour beaucoup dans notre nourriture.

De Fernand Léger :

Personnellement, je reconnais que le grossissement du plan, l'individualisation du détail, m'ont servi dans certaines compositions. Grâce à l'écran, le préjugé (en peinture) du « plus grand que nature » n'existe plus.

On pourrait multiplier avec Léon-Pierre Quint, Germaine Du-lac, Emile Vuillermoz, Lionel Landry, René Jeanne, Lucien Wahl... Jusqu'aux notes de René Marchand sur le cinéma en Russie soviétique. Du reste, ces questions soulevées, parfois ces affirmations contradictoires, ne sont-elles pas reprises et développées en cette suite de conférences organisées par les mêmes *Cahiers du Mois* et le Ciné Club de France au Vieux-Colombier de Jean Tédesco. On ne saurait, sinon dans la boutique, discuter l'importance de cette première tentative organisée de l'Esprit pour aider le cinéma à briser son esclavage théorique en attendant que les forces économiques renversées le libèrent de son esclavage pratique.

Je signalerai encore de Henri Fescourt et Jean-Louis Bouquet *L'Idée et l'écran* (1), en attendant d'en poursuivre l'analyse aussitôt que ces « opinions » seront complétées par les prochains fascicules annoncés.

Il me reste à parler de l'**Histoire du Cinématographe**, par G. Michel Coissac (2), livre nourri de faits, de notes, de renseignements précieux. Car le cinéma a une histoire complexe et déjà discutée. On sait à quelles controverses a donné lieu la question de savoir qui est l'inventeur-vrai du cinématographe.

(1) *L'Idée et l'Écran*, G. Haberschill et A. Sergent. Paris.

(2) Librairie Gauthier-Villars, Paris.



M. Coissac fournit les pièces du procès et donne des preuves en faveur des frères Lumière, tout en rendant un hommage précis non seulement aux précurseurs, mais à l'Américain Muybridge et aux français Reynaud, Marey et Demeny. Suit une étude très intéressante sur les développements successifs de l'industrie cinématographique, qui nous documente relativement à cette période de formation, de tâtonnements qui s'échelonne du film la *Sortie des Usines Lumière* (1895) à la présentation de l'*Assassinat du duc de Guise* (1903). Chapitres dont la lecture reste indispensable à quiconque veut savoir ce qui s'est passé, pour mieux comprendre ce qui se passe.

M. Coissac me permettra néanmoins de ne pas le suivre dans ses appréciations sur certains metteurs en scène qui ont survécu à cette période héroïque, et moins encore lorsqu'il écrit : « Que les jeunes nous pardonnent de les passer sous silence ; leur gloire n'a pas encore atteint son apogée et l'avenir leur appartient, pour parler comme le poète. Qu'ils profitent de l'expérience de leurs aînés et s'efforcent de donner au cinéma une *forme d'expression de la pensée*, pour employer le langage d'Henri Fescourt. Et s'ils devaient un jour se rebuter, qu'ils songent qu'avant de produire son immortel *Kænigsmark*, Léonce Perret avait à son compte plus de 400 films !... » Si nous jugeons, ainsi, dangereuse la critique esthétique de M. Coissac, sa documentation et sa critique scientifique sont indiscutables. Son livre se termine par un chapitre sur le rôle du cinéma dans l'enseignement, qui met définitivement au point cette question difficile et résume parfaitement son état présent. De la sorte, l'*Histoire du Cinématographe* est bien le premier livre à lire par qui désire aborder, avec la passion indispensable, la cinégraphie proprement dite.

## §

Reste à savoir si tous ces événements marquent un point d'arrêt, un bilan désespéré, ou, au contraire, une revanche, un nouveau départ, une conquête ? Il n'est pas temps de répondre encore, mais bientôt. Et peut-être, lorsqu'une œuvre originale, malgré les conditions présentes et sans doute à cause des conditions présentes — économiques et artistiques, — s'imposera à notre attention et trompera notre attente pathétique.

LÉON MOUSSINAC.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

「 **Le Musée des Erreurs** (1). — MM. J.-W. Bienstock et Curnonsky ont, ces dernières années, en deux volumes qu'édita la maison Crès, *T. S. V. P.* et le *Wagon des Fumeurs*, renouvelé un genre dont la vogue avait été grande jusqu'au début du siècle dernier — c'est-à-dire le XIX<sup>e</sup> — les *Ana*.

Ce fut toute une littérature. M. A.-F. Aude lui consacra, chez Daragon, une bibliographie qui ne contenait pas moins de 658 numéros. Encore s'était-il gardé, plus avisé qu'un de ses prédécesseurs, Paul Namur, conservateur adjoint à la Bibliothèque de Bruxelles, de faire figurer dans son répertoire l'*Indiana* de George Sand. La désinence l'avait trompé, cet homme ; mais n'ai-je point de mes yeux vu ranger, faute de l'avoir jamais ouvert, le *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville, parmi les traités d'enseignement, quelque chose comme un manuel du parfait « arriviste ? »

*T. S. V. P.* et le *Wagon des Fumeurs* constituaient un choix judicieux et amusant de toutes les petites histoires, anecdotes communément controuvées et tombées, comme le spécifiait M. Curnonsky, dans l'« abdomen public », qu'au dessert on se raconte, après le café, alors que le bien-être de la digestion a exclu de la conversation l'hypocrisie de toute pruderie.

Ce fut le réveil de ces *Encyclopediana* auxquelles l'éditeur Panckouke avait, en 1791, prêté l'appui de son nom. Le succès de ces deux volumes a déjà fait éclore toute une descendance, où on chercherait en vain l'esprit de l'*Arnoldiana* ou la causticité du médecin Jean Bernier dans son *Antimenagiana*.

Nous avons déjà le *Petit Musée de la Conversation* (2) et le *Dictionnaire des Lieux communs* de Lucien Rigaud (3), remarquables galeries de ce qui, pour avoir été trop dit, ne doit plus l'être. Avec leur *Musée des Erreurs*, MM. Curnonsky et Bienstock — ces deux « Anabaptistes », dirait feu Paul Namur, — ajoutent encore à cet « horrible mélange » et vont redoubler l'embarras des gens qui, n'ayant rien à dire, par goût ou par nécessité, se mêlent d'écrire.

(1) Paris, Albin Michel, s. d. ; in-12.

(2) Paris, 1911 « Mercure de France » ; in-12.

(3) Paris, Ollendorff, 1887 ; in-12.



« Nécessité n'a pas de loi », affirme un vieux proverbe que le xviii<sup>e</sup> siècle illustra d'une estampe assez gaillarde.

Sans doute, mais la langue française a les siennes, à vrai dire plus rigoureuses que gênantes. La clarté forme sa principale beauté. Des règles de grammaire et de syntaxe, jadis apprises par cœur à l'école primaire, la régissent, immuables. Aujourd'hui, tant dans la conversation que dans la chose imprimée, la plupart semblent les ignorer.

— Vous descendez à la prochaine ?

Vingt, trente fois par jour, cette question, oserai-je dire affirmative ? revient dans la bousculade du « Métro ».

La forme interrogative est oubliée ; oubliés aussi, certains temps des verbes, leur passé défini aussi bien que l'imparfait du subjonctif, leur conjugaison, leur accord et tout ce qui concerne la syntaxe des propositions.

Résultat, le stock de solécismes, fabriqués en série, dont s'enrichissent chaque jour nos propos. Il n'y a plus de verbes actifs ou neutres, de différences dans la formation des temps, suivant les conjugaisons ; indicatif ou subjonctif sont employés au petit bonheur et l'adverbe de négation *ne* le plus souvent quand il est inutile.

L'aimable « Je vous cause » des demoiselles du téléphone n'est que peccadille à côté des contresens et des barbarismes que fait naître et que répand l'ignorance de la langue. Pour bien moins, on eût été, il y a vingt-cinq ou trente ans, « collé » au certificat d'études. Aujourd'hui cela passe, comme une lettre à la poste, sans que personne y fasse attention.

Sous la plume du vénérable A. Mézières, « de l'Académie française », cependant on put lire dans le *Temps* : « elle recouvrit la liberté », réparation généralement impartie aux parapluies usagés ; son appréhension se *dissolva*, écrivit M. Nonce Casanova, qui, tel Giacomo, n'avait point l'excuse d'être né à Venise ; on ne saurait énumérer les journaux où hurlèrent des « loups » de ce genre : Je *jouissai* — qui ne *riât* — l'*ossuaire* du visage — qu'ils *prévoyassent* — je *prenai* — les coups *pleuvèrent* drus et fermes... A ces loups vient se joindre le roi des animaux : « Le pays de Tadichmalka est *infecté* de lions. »

On put croire que Marcel Schwob avait exagéré, lorsque, sous le masque de Loyson-Bridet, il écrivit, dans les *Mœurs des Diur-*

nales (1), son *Traité de journalisme*. Hélas ! il serait plutôt resté, peut-il sembler, après de tels exemples, au-dessous de la vérité. Fort heureusement, une génération nouvelle est venue, apportant dans les salles de rédaction d'autres habitudes de style et d'information : le fossé qui trop souvent paraissait séparer la littérature du journalisme a été vite comblé, car ces débutants d'il y a quinze ans, aujourd'hui honneur de la corporation, ont amené avec eux un souci de la langue et de ses règles, de l'histoire et de ses minuties, que plus d'un, parmi les « gendelettres » leur pourrait envier. La chronique n'est pas morte, ainsi qu'on a accoutumé de le répéter — encore un cliché dont on ferait bien de se défaire — elle a évolué, voilà tout, et, ne se contentant pas d'être vivante, le grand reportage est devenu une chose écrite, parfois une page de l'histoire à venir.

Mais les autres, ceux que je ne nommerai pas davantage, qui, dans leurs « papiers » écrivent un français dont eût rougi Restif de la Bretonne, — un des plus mauvais certes parmi nos écrivains — ne croirait-on pas que leurs barbarismes et leurs solécismes sont confectionnés à la tâche, en quelque maison centrale ?

La presse, il le faut reconnaître, n'a pas le monopole de ces fautes de français. Romanciers, poètes, hommes politiques, courtiers de publicité et agents électoraux, gens du Palais et gens de théâtre, sans parler des « sportifs » et des librettistes, des « dadaïstes » et des « instantanéistes », ont apporté le précieux appoint de leur collaboration et ont aidé à la formation de ce *Musée des Erreurs*.

Au « pataphar » (2) de la troisième page la loquèle parlementaire ajoute ses barbarismes choisis. Ne se contentant pas d'avoir figuré dans le comité d'honneur du monument Hégésippe Simon, le « Précurseur », M. Victor Dalbiez a eu ses *recupérés*. Pour chercher à *solutionner* une question, on établit des *comparti-*

(1) Paris, Société du « Mercure de France », 1903, in-12.

(2) C'est ainsi qu'on appelle « dans l'atmosphère surchauffée des salles de rédaction » ce bizarre alliage de sublime et de ridicule, que composent avec une inlassable surabondance les « folliculaires » contraints de tirer à la ligne.

Le pataphar se distingue du galimatias pur et simple par des intentions d'éloquence : il est agressif et avantageux.

Il se rapproche du jargon politique en ce qu'il vise à l'effet, et en ce qu'il essaie de dissimuler l'ignorance par la fatuité et la prétention.

Il tient de la place.

Il parvient quelquefois à abrutir et à sidérer le lecteur bienveillant.

C. et J.-W. B.



*mentages* et il est mille autres gentilleses qui animent la tribune nationale.

La *Bibliographie de la France*, qui devrait être un peu à l'étranger comme un écho de notre littérature, y répand, sans nulle discrétion, le mot horrible de *parution*. et il me souvient d'avoir lu, au lendemain d'une réception à l'Hôtel de Ville, qu'on y avait *réceptionné* les trois présidents. — Feu Paul Deschanel était du nombre : je me suis toujours demandé si on avait fait tourner les hélices ?

On pourrait donner mille autres exemples de ces vilaines manières de parler, mais un numéro entier du *Mercur de France* ne suffirait pas ; puis, outre que ce serait faire une concurrence déloyale à son « sottisier », n'avons-nous pas le *Journal officiel*, qui, pour un prix modique, offre aux curieux l'abondant parc aux huîtres des débats parlementaires ?

On y peut pêcher ces perles, et d'un très « proche orient » :

« La République est une mère à qui nous ne devons causer aucune douleur, pas même celle de l'enfantement... » — « C'est dans les vieilles culottes de peau que battent les cœurs des braves... »

Nos deux maîtres, comme Sganarelle, éprouvent donc parfois quelques doutes, touchant la place du cœur : le haute forme avait précédé la culotte de peau : « Le cœur qui bat sous la blouse de l'ouvrier est souvent aussi vaillant que celui qui bat sous le haute forme du bourgeois... »

« Une crise très violente, mortelle », peut se produire, qui « n'eut pas de conséquences graves » ; à l'ânerie peut se mêler une obscénité involontaire : « Sous ce flot mensuel — laissait échapper M. Painlevé dans sa déclaration — la Trésorerie se voit accablée... »

Cette fois, la Chambre rit ; elle avait compris.

Ignorance, inadvertances — nul n'y échappe, — incohérence et fatras, magasin des accessoires avec ses clichés et ses truismes, jargons où chacun apporte les mots spéciaux de sa « rubrique », quand, par-dessus le marché on ne vise pas à l'« écriture artiste », tout cela forme un dégel où on patauge d'autant mieux, que généreusement MM. Curnonsky et Bienstock ont jeté sur cette boueuse macédoine le sel de leur esprit.

Le rayon où semblent surtout triompher les ignorants — les

« adépeutes » eût spécifié Tailhade, pour les intriguer par un mot rare — est celui des citations.

Qu'on sache ou qu'on ne sache pas, il faut citer. « Cela fait plus riche », ainsi que disent ces messieurs de la nouveauté, et bévues et béjaunes de se succéder avec une touchante régularité. Chacun ne peut pas, c'est regrettable, consulter, avant de risquer une citation, les précieux guide-ânes que constituent l'*Esprit des autres* et l'*Esprit dans l'histoire* d'Edouard Fournier, le *Musée de la Conversation* de Roger Alexandre et ses *Mots qui restent*, mais, à leur défaut, le *Petit Larousse* n'est-il pas à la portée de toutes les bourses? Et ces feuilles roses, donc! Elles offrent au dernier des primaires le luxe reluisant des « locutions latines et étrangères » et indiquent leur judicieuse « application ».

Ainsi éviterait-on le dangereux *vulgum pecus*, contre lequel, avec raison, ne cesse de protester Willy, et le *Credo quia absurdum* que n'a jamais prononcé saint Augustin. On restituerait à l'*Ecclésiaste* le *Vanitas vanitatum* si inconsidérément prêté à saint Jean Chrysostome, et à Horace cet *Impavidum ferient ruinae*, auquel Lucrèce demeura totalement étranger. Elles eussent, enfin, ces feuilles roses, permis également à M. Davin de Champelos de ne point imputer à Homère, qui n'abusa guère du latin, le *Sic transit gloria mundi* de l'*Imitation*.

Dans notre langue, les citations ne sont pas, communément, plus heureuses. Attribuer à Banville ces deux vers de Verlaine

Il pleure dans mon cœur  
Comme il pleut sur la ville...

est faire au poète des *Odes funambulesques* un cadeau assez inattendu. Montesquieu, et non Beaumarchais, écrivit les *Lettres persanes*. Cet alexandrin, et que de fois cité,

La femme, enfant malade et douze fois impure,  
appartient à Alfred de Vigny, et Michelet eût été bien étonné de se le voir prêter.

L'étonnement de M. Charles Derennes ne dut pas être moindre à voir citer parmi ses œuvres la *Maison des glycines* d'Emile Despax, et ce serait une bonne action, à la portée d'un gosse de douze ans, de restituer les *Plaideurs* à Racine, et, par contre, à Molière, ce

Nous l'avons en dormant, Madame, échappé belle



des *Femmes savantes*, qu'on chercherait vainement dans l'œuvre de Fontenelle.

L'érudition de MM. Curnonsky et Bienstock est aimable et sans pédanterie. Ils ont su ne pas pontifier et ne se montrer aucunement Petdeloup, en réunissant dans leur *Musée ces Erreurs* exposées sur la cimaise des romans et des papiers publics. Pour leur plaisir, comme pour le nôtre, ils demeurent fantaisistes. Volontiers, je les soupçonnerais d'avoir tendu un assez joli traquenard à leurs lecteurs en attribuant ce vers du *Glorieux* de Destouches (acte II, scène V),

La critique est aisée et l'art est difficile,

à Florent Carton, sieur d'Ancourt.

Que la place Dancourt, connue des habitués de l'*Atelier*, suffise à sa gloire, et aussi la plaque de cheminée à laquelle sa petite-fille, Thérèse Boulinon Deshayes, épouse du fermier général Alexandre-Joseph Le Riche de La Poupelinière, dut quelque notoriété. L'auteur des *Bourgeoises de qualité* est aussi étranger que Nicolas Boileau lui-même à ce vers, au demeurant facile, où, pour l'ordinaire, on se plaît à reconnaître la facture de l'*Art poétique*.

PIERRE DUFAY.

#### NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

**Bonaparte et les Ouahabis.** — Depuis quelque temps déjà, les exploits des Ouahabis défrayaient les dépêches des citoyens Corancez et Rousseau, commissaires que la République entretenait à Alep et Bagdad. A chaque courrier, M. de Talleyrand, Ministre des Affaires Extérieures, notait que les belliqueux protestants de l'Arabie gagnaient sans cesse du terrain. Ils étaient la terreur des pachas et donnaient des inquiétudes au Grand Seigneur lui-même. Sachant l'intérêt que le Premier Consul prenait toujours aux choses de l'Orient, M. de Talleyrand lui communiqua les lettres de M. Corancez. Bonaparte les lut avec attention. Il semblait méditer sur les nouvelles qu'elles contenaient, et, en effet, dans son cerveau germait un plan de conquête. Il en fit part à son ministre et lui recommanda d'écrire aux agents de la République de se montrer particulièrement vigilants et actifs.

Le 8 Vendémiaire an XII, M. de Talleyrand envoyait la lettre

suiuante au Citoyen Corancez, Commissaire Général des Relations Commerciales à Alep :

Citoyen,

J'ai mis sous les yeux du Premier Consul les renseignements que vous m'avez envoyés sur les Waabis et sur la marche progressive de cette secte dans l'Orient. Les alarmes qu'elle fait naître, les dispositions qu'elle paraît exciter dans l'esprit du peuple de la Syrie, donnent aux conquêtes que cette nation a faites et au plan ultérieur qu'elle peut développer une importance qui ne permet pas de rester inattentif ni indifférent à ses projets.

Le Premier Consul me charge de vous recommander le plus grand zèle à recueillir toutes les informations que vous pourrez vous procurer sur tout ce qui est relatif à cette nation et à me les transmettre promptement, régulièrement et par toute sorte de voye. De plus, si la prise de la Mecque et de Djeddah se confirme, le Premier Consul vous autorise à écrire au Chérif des Waabis et à lui mander d'abord simplement que le Premier Consul désire savoir si les Français qui pourraient naviguer dans la Mer Rouge ou se trouveraient dans les pays occupés par la nation des Waabis seraient sûrs d'être préservés des violences de la guerre et d'être considérés comme amis.

Le Premier Consul désire connaître sans délai la réponse du chef des Waabis. Vous la ferez parvenir par la voye la plus prompte et la plus sûre au Général Brune (1) qui me l'enverra par un courrier avec les

(1) Ambassadeur de la République près la Sublime Porte, à qui, du reste, à même date, M. de Talleyrand mandait : « Le Premier consul vous recommande, Général, de réunir aux moyens d'information que vous pourrez tirer du zèle de ces deux agents [Corancez, d'Alep, et Rousseau, de Bagdad] tous ceux que votre position centrale pourra vous fournir. Il importe au gouvernement d'être le premier en Europe instruit de tout ce qui peut intéresser le sort de l'Asie et faire présumer les changements plus ou moins prochains et les vicissitudes que les états de cette partie du monde peuvent éprouver ».

Au citoyen Rousseau, M. de Talleyrand écrivit (8 vendémiaire an XII) : « ... Le Premier Consul désire que vous vous occupiez principalement de lui préparer les moyens d'ouvrir une correspondance avec la Perse et par la première occasion, si vous en avez une, ou par l'expédition d'un courrier que vous êtes autorisé d'adresser au général Brune, il veut que vous m'adressiez un mémoire complet sur tout ce que vous savez de l'état actuel de la Perse, de la force, des dispositions et des caractères des chefs de ces Etats.

« ... Je vous adresse les mêmes recommandations [qu'à Corancez, touchant les Ouhabis], mais les notions que je vous demande sur la Perse doivent aller avant tout. » A quoi, le citoyen Rousseau répondit « ... Mon opinion serait que vous commençassiez par écrire vous-même une lettre amicale au Premier Consul de Perse par le prévenir du dessein du Premier Consul, laquelle vous m'adresseriez pour que je la lui fisse passer par un homme exprès et sûr avec une autre missive de ma part que j'y joindrai en conséquence... Vous auriez l'attention de laisser en blanc le nom du ministre persan, que



renseignements que vous êtes chargé de rechercher et de transmettre sur la véritable force de cette nation.

Si vous êtes instruit avec certitude que les Waabis marchent sur la Syrie ou sur l'Égypte, le Premier Consul vous charge d'expédier pour l'en informer un bâtiment ragusais ou grec qui portera vos lettres, soit à Tarente soit à Venise. Il met de l'importance à être prévenu le premier en Europe de la marche de cette secte et des progrès qui doivent faire apprécier sa véritable force.

Le Citoyen L.-A. Corancez, d'Alep, le 8 pluviôse an XII, fit cette réponse à M. de Talleyrand :

J'ai reçu le 3 janvier la lettre du 8 vendémiaire. Je me suis empressé de vous transcrire tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur la situation actuelle des Waabis.

La prise de la Mecque semblait assurer à Soout, chef des Waabis, la conquête de toute l'Arabie et des ports de la Mer Rouge. Mais ce premier succès a été suivi de nombreux revers, et les progrès rapides que la secte avait faits ont été arrêtés au moins pour quelque temps par le siège de Djedda où Soout a malheureusement échoué.

... Après avoir été repoussé à Djedda et à Médine, Soout, dont l'armée a été ravagée par une peste meurtrière, a perdu l'assurance que lui donnaient ses premiers succès, et ses revers ont rendu à ses ennemis le courage qu'ils avaient perdu. Aussi les Waabis se sont-ils retirés dans le Draïeh (?), qui est le pays qu'ils occupent depuis longtemps entre la Mer Rouge et le Golfe Persique. Soout est à présent avec son père Abdel Aziz à Draïh [Derayeh], capitale de ce pays.

La lettre que vous m'autorisez à écrire aux Waabis ne devant, d'après vos ordres, leur être remise, Citoyen Ministre, qu'autant que la prise de la Mecque et celle de Djedda se seroient confirmées, je dois remettre à un autre moment l'exécution de cet ordre et j'attendrai pour cela de nouvelles instructions de votre part, à moins que, dans l'intervalle qui s'écoulera d'ici à votre réponse, le Waabi n'eût repris les avantages qu'il vient de perdre.

J'ai pris les mesures nécessaires pour être exactement informé des changements qui surviendront dans sa position. Au surplus le Waabi repoussé à Djedda, ayant évacué la Mecque et forcé de rentrer dans le

je remplirais au cas qu'il viant à être changé dans l'intervalle. Cela fait, mon idée serait encore que le Premier Consul envoyât aussitôt deux ou trois personnes sous le titre de naturalistes ou médecins chargés des instructions nécessaires, ainsi que d'une lettre de sa part ou du second Consul, comme il le jugera à propos, pour le Roi de Perse, lesquels s'achemineraient avec le motif de faire quelques observations astronomiques dans les États ou d'y former une collection de plantes et de manuscrits... »

désert, ne pensera pas actuellement à la Syrie et à l'Égypte. Je ne suis donc pas dans le cas d'exécuter la deuxième partie de votre lettre.

Les Waabis, quoique repoussés, sont loin d'être anéantis. Aussi prompts à entreprendre que faciles à décourager, ils reviendront bientôt à la charge et la révolution qu'ils préparent en Orient n'est retardée que de quelques moments. La terreur qu'ils inspirent est si forte que le Pacha de Bagdad, qui a ordre de marcher contre eux, reste dans l'inaction près du siège de son pachalik qu'il n'ose perdre de vue. Djezzar, nommé Pacha de Damas, a feint une maladie pour s'excuser de conduire la caravane de la Mecque. Les cruautés qu'il a fait commettre à Damas et la crainte des Waabis ont tellement effrayé les pèlerins qu'aucun n'est parti d'ici et la caravane sera peu nombreuse, s'il y en a une. On a depuis reçu la nouvelle de la mort du Waabi, mais cette nouvelle ne mérite aucune créance. Depuis cinq mois, les Waabis n'ont laissé passer aucun tartare (1) anglais de Bassora ici.

L.-A. CORANCEZ.

P. S. Au moment de fermer ma lettre, j'apprends par le courrier de Bassora que la mort du Waabi est certaine. Voici les détails qui me sont parvenus. On sait que lorsque Abdel Aziz dépouilla le tombeau de l'Iman Hussein auquel les Persans ont beaucoup de vénération, il y commit de grandes cruautés. Un persan vit massacrer sous ses yeux trois enfants et conçut le hardi projet de venger lui-même leur mort ; pour y parvenir, il suivit Abdel Aziz, fut reçu parmi ses gens et, après de longs services, gagna la confiance de son maître. Il y a quelque temps que l'ayant accompagné presque seul à la mosquée de Drajé [Derayeh], il saisit le moment où il se prosternait pour le frapper de son canjar. Abdel Aziz est tombé mort sur le coup. Son frère Abdallah qui l'accompagnait fut ensuite blessé par l'assassin qui a été pris et brûlé. Abdallah a succédé à son frère dans le gouvernement de Drajeh ; Soout, fils d'Abdel Aziz a pris le titre de Waabi ; il ne paraît pas que cet événement ait pour la secte des suites fâcheuses.

Pendant que ces événements se préparaient en Arabie, d'Alexandrie, le 19 vendémiaire an XII, le citoyen Mathieu Lesseps envoyait à Paris de très curieux détails concernant les visées du chef des Ouahabis sur l'Égypte et l'impression que sa croisade avait provoquée dans cette contrée :

... Enflé du succès de ses armes, écrivait-il, cet orgueilleux apôtre vient d'écrire aux ulémas et notables du Caire qu'il va se rendre dans la capitale de l'Égypte qui dépendait autrefois des Califes sur le trône desquels il était monté ; que si l'on embrasse ses dogmes et on l'y

(1) Messenger.



reçoit comme souverain, il laissera établi le gouvernement actuel et se contentera de repousser les abus; mais que si on lui oppose la moindre résistance, le Kaire sera réduit en cendres et ses habitants exterminés. Ces menaces, ainsi que le peu d'espoir de voir arriver cette année et les suivantes les caravanes des pèlerins, répandent la consternation en Égypte et ajoutent à l'horreur de la situation actuelle de ce malheureux pays.

... Les Musulmans croient qu'il est de leur honneur de publier qu'Abdel Houad est vraiment musulman, mais de la secte d'Ali, appelée El Kamsia ou cinquième; qu'ennemi déclaré d'Ohman, d'Omar et d'Abou Bekr, son ressentiment le porte à exterminer tous les partisans qui ne se rangeront pas à son avis. Ils conviennent cependant qu'il a ajouté à la croyance des Alides quelques dogmes créés par lui-même et propres à réprimer les abus qui se sont glissés dans l'Islamisme. Ils disent que leur opinion est fondée sur : 1° la haine qu'il manifeste contre les chrétiens et les juifs, 2° le soin qu'il a pris de faire démolir à la Mecque les maisons qui s'élevaient au-dessus du niveau de la fameuse Cabah, 3° enfin la conservation de plusieurs lois de Mohamed, telles que la prohibition des liqueurs fortes, la polygamie, la dîme, la circoncision, etc. D'autres musulmans prétendent que cet homme est le prophète annoncé par l'Alcoran, qui doit remplacer Mohamed et détruire ou du moins réformer sa religion.

... Les chrétiens et les juifs plus inquiets forment mille conjectures sur cet homme extraordinaire. Selon eux, ennemi des prophètes et des patriarches anciens, du Christ, autant que de Mohamed, il veut foudre toutes les croyances en une seule et amener tous les hommes à n'adorer qu'un seul être suprême, dégagé d'attributs et d'alentours; il prétend les faire courber sous le joug d'un despotisme d'autant plus dangereux qu'il sera législateur civil et religieux et qu'il aura entre ses mains intolérantes le pouvoir temporel et spirituel. Les Chrétiens en font l'Anti-christ les Juifs le précurseur immédiat du Messie tant désiré. Les uns lui donnent un moine pour conseil, les autres un rabbin, quelques personnages assez sensés d'ailleurs, et se disant bien instruits, ont été jusqu'à m'assurer qu'Abdel Houab était un ex-jésuite français naturalisé Arabe.

Plusieurs fanatiques de son parti lui attribuent déjà des miracles. Tous enfin s'entretiennent de cet homme entreprenant sur le compte duquel l'opinion publique est singulièrement partagée...

Cependant, s'ils poursuivaient leurs expéditions avec quelque succès encore, les Ouahabis ne justifièrent pas les espoirs que Bonaparte avait placés en eux.

AURIANT.

### CHRONIQUE DE BELGIQUE

La neige à Bruxelles. — Théâtres et Concerts. — L'exposition de M. G. van de Woestyne au *Gentaure*. — Le grand prix de Littérature et M. Horace van Offel. — Memento.

A la conjuration des artistes qui, chaque année, nous offrent vers cette saison des divertissements nouveaux, l'hiver opposa cette fois ses propres féeries et l'on vit en ce décembre rigoureux les rues de Bruxelles envahies par une neige épaisse qui, non contente d'entraver la marche des tramways et des automobiles, bloqua pendant plusieurs heures l'entrée des théâtres, des expositions de peinture et des salles de concert.

Depuis plus de vingt ans nous n'avions plus été gratifiés d'un tel spectacle. Revanche tardive de la nature sur le pittoresque artificiel de la musique et de la couleur, auquel nous nous complaisions par nécessité, ce bel hiver, survenu comme un miracle, nous restitua cette innocence de l'esprit et du cœur dont nous étions depuis trop longtemps sevrés.

Peintres, poètes, musiciens, tous ceux, en un mot, qui s'efforcent encore de nous bercer d'illusions, subirent ce jour-là une redoutable concurrence. Cette ville de légende dont les arbres, les clochers et les toits parés de nids irréels, sollicitaient l'envol des blancs oiseaux du rêve, leur enlevait tout à coup leur plus fidèle clientèle. Un banal coin de jardin était devenu un admirable tableau, le rythme des flocons la plus délicieuse des symphonies, et tel passant enneigé, le rival heureux du Pierrot de Laforgue.

Mais Tribulat Bonhomet veillait sous les espèces d'une édilité vigilante. Quelques sacs de gros sel eurent tôt raison du merveilleux décor. Sauvés par les bourgeois, les artistes respirèrent, et, crottés jusqu'aux genoux, nous reprîmes docilement les chemins familiers.

A peine songions-nous encore à notre bref enchantement. Toutes les sirènes s'étaient mobilisées pour nous en distraire. Ici, c'était la *Monnaie* avec une brillante reprise de *Parsifal*, là le *Parc* avec *Peer Gynt* que devait bientôt remplacer, pour de longs soirs, hélas! *Mon Curé chez les Riches*, de M. Clément Vautel, là enfin le *Marais* avec une adorable réalisation du *Malborough s'en va-t-en guerre* de M. Marcel Achard. La musique, elle aussi, se mit de la partie. Aux *Concerts Populaires*, qui fêtent leur



soixantième anniversaire, on entendit ce chef-d'œuvre : *Le Roi David*, de M. Honneger.

Au *Cercle artistique*, Alfred Cortot, au *Conservatoire*, W. Rummel, Evelyne Brellia, le pianiste du Chastain, le trio de la Cour de Belgique, les quatuors Zimmer, Pro Arte et Rédelé, à l'*Union Coloniale*, Marie-Anne Weber, Stroesco et vingt autres artistes réputés, rivalisèrent de talent devant un auditoire heureux d'oublier le cauchemar de la vie chère, les férocités du fisc, les incohérences de la politique et l'innommable boue des rues bruxelloises. Les peintres à leur tour nous tirèrent leur révérence.

Ce sont nos plus vieux amis, ceux peut-être dont nous goûtons le mieux l'esprit.

Comme ils s'en flattent, ils multiplient leurs invitations, et comme ils sont innombrables, nous nous trouvons obligés de courir aux quatre coins de la capitale pour les saluer. D'année en année, ils étendent leur domaine.

On compte aujourd'hui des salons de peinture dans l'extrême banlieue et même à la campagne.

A en croire la critique, tous ceux qui y exposent ont du talent ; à en croire les marchands, tous ont du génie ; à les en croire eux-mêmes, tous, outre le génie et le talent, ont des acheteurs.

Le prochain impôt sur les biens oisifs ne leur cause aucune inquiétude. Ils sont assurés de leur clientèle qui, pensent-ils, ne renoncera point à ses habitudes. Il est de fait que l'on a toujours acheté beaucoup de tableaux en Belgique. Avant la guerre, Bruxelles et Anvers comptaient de nombreuses et célèbres collections. Depuis l'armistice, les Mécènes s'y sont multipliés. Chaque bourgeois plus ou moins renté tient à honneur de protéger les artistes et l'on cite, parmi les zéloteurs les plus avertis de la jeune école, bon nombre de nouveaux riches qui, il y a dix ans, apaisaient leurs tourments esthétiques devant des chromos commerciaux et des plâtres italiens.

La raison s'en trouve dans le fait que le tableau est de moins en moins acheté par plaisir. Dans l'instabilité de l'heure, il a remplacé le titre boursier dont il a du reste emprunté le cours. L'artiste a cessé d'être coté à sa valeur réelle. Il subit celle que lui assigne le marchand. Celui-ci l'impose à son client qui, soucieux d'un bon placement, emporte moins par goût que par spécula-

tion, tantôt une nature morte à revenu variable, tantôt un paysage remboursable au pair.

Pareilles mœurs ont troublé un grand nombre d'esprits. En ces temps désordonnés où l'argent semble avoir accru sa puissance et la mode sa tyrannie, les artistes se sentent incapables de résister au courant général. Les moins doués ne s'en rendent pas toujours compte. Les autres, non sans cynisme, le reconnaissent délibérément.

L'un d'eux, et des plus remarquable, **M. Gustave van de Woestyne** qui exposait récemment à la galerie du *Centaure*, n'y a point échappé. Pourtant, ce Flamand austère et réfléchi, exilé dans un coin de Flandre, à l'abri des sollicitations mondaines, semblait moins qu'aucun autre susceptible de se laisser circonvenir.

Héritier des peintres du xv<sup>e</sup> siècle, il en avait perpétué l'innocence spirituelle et la maîtrise. D'un métier ferme, ses portraits, ses paysages et ses natures-mortes rejoignent magnifiquement la pure tradition flamande, et certains de ses visages de femmes ou d'enfants laissent dans l'esprit le sillage d'une prière.

Ce n'est pas qu'il ait renoncé à ces inappréciables dons. De plusieurs de ses portraits exposés au *Centaure* émanait un tel rayonnement que l'on put se demander quel démon lui avait inspiré quelques-unes de ses autres toiles.

Un grand Christ, entre autres, nous fit l'effet d'une gageure. M. van de Woestyne semble cependant lui avoir consacré le meilleur de lui-même et s'être efforcé de le représenter tel qu'il l'admire et le conçoit. On ne peut donc mettre en doute sa sincérité.

Dans sa mystique ardeur, il le dépouille de toute humaine séduction et le voit sous les traits d'une barbare idole. En cela il se rapproche de ces artisans primitifs qui, par manque de métier ou par insuffisance de moyens, astreignent leurs rêves les plus altiers à de maladroites réalisations. Touchantes chez l'inculte, de telles manifestations prennent chez un véritable artiste l'apparence d'un défi.

A qui possède comme M. van de Woestyne tous les secrets de son art, il n'est point permis de balbutier. Jugeât-on la naïveté indispensable à la foi qu'il serait absurde de la ravalier à la caricature. Quand, sous prétexte de le détacher de toute apparence



terrestre, M. van de Woestyne nous offre donc un Christ informe comme un fétiche nègre, il nous dupe autant qu'il nous déçoit.

Naturellement, cette lamentable bondieuserie, aussi conventionnelle que les pires productions sulpiciennes, déchaîna l'enthousiasme du public. On lui a tant parlé de génies incompris que le bon public ne sait plus à quel saint se vouer et applaudit de confiance à tout ce qui l'ahurit. La critique, qui y trouve prétexte à littérature, fait de même et les gouvernements, lassés d'être accusés de pompiérisme, cherchent à se justifier aux yeux de l'élite en encombrant d'horreur les musées officiels.

Après avoir fait baver les esthètes, le Christ de M. van de Woestyne, par l'entremise de M. Camille Huysmans, ministre des Beaux-Arts, est donc entré au Musée de Bruxelles.

C'est le même ministre qui, mieux inspiré, nous fit la surprise de s'intéresser aux lettres. En règle générale, lorsqu'un ministre se pose en protecteur des arts, il empourpre, une fois l'an, la boutonnière de quelques peintres, poètes et sculpteurs.

M. Huysmans voulut mieux : sans crier gare, il fonda deux grands prix de littérature de dix mille francs chacun, qui seront attribués chaque année au meilleur livre français et flamand portant la signature d'un auteur belge.

Le premier lauréat est **M. van Offel** dont le roman, *Les Deux Ingénus*, a recueilli l'unanimité des suffrages.

On connaît autant à Paris qu'à Bruxelles l'auteur de ce charmant ouvrage.

Dès ses débuts, il affirma dans des romans d'un pathétisme imagé, son amour pour la terre flamande. Son séjour à Paris ne l'en a point détourné. Montmartre et Montparnasse ne lui sont que haltes passagères.

C'est la vieille métropole dressée devant l'Escaut, Anvers avec ses tours, ses entrepôts et ses bat-aux, avec ses mauvais garçons et ses marchands, ses filles hâves et ses matelots nostalgiques, qui possède le cœur et l'esprit de ce svelte boulevardier parisien.

L'on s'en est bien aperçu lorsqu'il a fait paraître *Les Deux Ingénus*, où il relate le merveilleux voyage de deux enfants enfermés dans un navire attaché au port : ils connaissent l'enchantement des départs, la fièvre des escales, l'ivresse des paysages improbables, sans avoir un seul instant quitté la rive. Si Horace

van Offel a si bien conté cette histoire, c'est qu'elle était la sienne même... la sienne et celle de beaucoup d'autres aussi.

MÉMENTO. — *La Nervie*, qui continue la série de ses numéros anthropologiques, consacre son dernier fascicule au poète *Jean Dominique*.

*La Wallonie en fleurs* dédie un numéro à la mémoire de Louis Boumal.

Dans *Le Flambeau* (30 novembre). M. Fernand Séverin publie un bel article sur *Léon Dierx*.

GEORGES MARLOW.

### LETTRES RUSSES

Tourguéniev : *Premier Amour*, trad. Schiffrin, éd. Schiffrin. — Léon Tolstoï : *Hadji Mourad*, trad. Fontenoy et Parent, éd. Schiffrin. — Nicolas Gogol : *Récits de Petersbourg*, trad. Boris de Schloetzer, éd. Schiffrin. — Nicolas Gogol : *Pages choisies*, trad. Gérard Gailly, éd. la Renaissance du Livre. — Nicolas Gogol : *Les Ames Mortes*, trad. Henri Mongault, 2 vol., éd. Bossard. — Alexandre Kouprine : *Les Lestrygons*, trad. Henri Mongault, éd. Mornay.

Les collections d'auteurs russes vont se multipliant et les éditeurs rivalisent d'ingéniosité, de goût, l'on pourrait dire d'audace, le succès de vente des traductions n'étant rien moins que certain. La maison Schiffrin, dont quelques privilégiés ont pu admirer le Boris Godounov illustré de somptueuses gravures dans le goût byzantin, achève la série des six œuvres de choix qu'elle avait inscrites à son programme. Reste à paraître un ouvrage de Lieskov, auteur à peu près inconnu en France, et qui jouit à l'heure actuelle en Russie, en Allemagne et dans quelques autres pays, d'une vogue presque aussi considérable que Dostoïevsky. Parmi les derniers volumes de cette collection, citons du moins **Premier Amour**, de Tourguéniev, traduit par M. Schiffrin, et **Hadji Mourad**, de Léon Tolstoï, dont on connaît déjà deux versions : celles de M. Théodore de Wyzewa et de M. Bienstock. Mais *Hadji Mourad*, l'œuvre la plus parfaite de Tolstoï, la plus riche dans sa brièveté relative, aura toujours de quoi récompenser le zèle d'un traducteur. Et MM. Fontenoy et Parent n'y ont pas moins apporté de science que de soins.

A côté de ce roman d'aventures, où l'analyse ne fait cependant pas défaut, *Premier Amour* n'est qu'un roman de pure analyse. Peut-être faut-il voir dans cette publication le signe que Tourguéniev sortira bientôt de la pénombre où il est entré après avoir connu un succès européen, pour ne pas dire mondial. C'est l'opi-



nion de certains, et je crois que cette première brise, destinée à gonfler la voile, nous vient d'Angleterre. Il serait juste que la France ne se laisse pas devancer dans cette tardive réparation à l'égard d'un génie qu'elle a nourri, et qui l'aimait, somme toute, au point de s'appliquer à lui ressembler.

## §

Avec Tourguéniev, et plus encore peut-être, c'est Gogol qu'il s'agit en quelque sorte de redécouvrir. Quelques nouvelles traduites par M. Boris de Schletzer dans la même collection Schiffrin donnent un aperçu de l'humour si particulier du romancier russe. Mais, est-ce bien de l'humour ? Dostoïevski, sauf erreur, a dit de Gogol qu'il avait été l'empoisonneur de toutes les sources. Il faudrait donc convenir qu'il empoisonna aussi celle du rire. Le fait est qu'une marge imperceptible sépare ce comique d'un nihilisme parfaitement désespéré. Il n'est pas jusqu'à ses qualités de conteur qui ne décèlent chez Gogol une volonté de gageure et de défi. Par exemple *le Nez*. Ce nez trouvé dans une brioche par un coiffeur qui le reconnaît pour appartenir à l'un de ses clients. L'étonnement du coiffeur qui ne sait comment le faire disparaître. L'émotion du possesseur en constatant, le matin, que son nez a disparu. Ses démarches dans la capitale à la poursuite du nez qui reparait et s'éclipse de nouveau. Par moment, nous croyons bien entrevoir la portée symbolique du nez, mais ce n'est pas sûr. A la lecture de ce conte épisodique et haché, on dirait d'un prestidigitateur qui lance toutes ses cartes en l'air pour les rattraper au vol d'un seul coup. L'une d'elles sans doute a dû s'égarer sur le plancher. Nous ne la connaissons jamais, car Gogol, par une nuit de folie, l'a brûlée dans son poêle avec ses cahiers et la seconde partie du manuscrit des *Ames Mortes*.

## §

Un autre **choix** de Gogol a paru dans la Collection des Cent chefs-d'œuvre étranger, publiée par la Renaissance du Livre. Le traducteur, M. Gérard Gailly, l'a fait précéder d'une étude biographique et critique assez complète. Cet ouvrage nous offre également une primeur : la *Perspective Newsky*, longue nouvelle d'une intensité de vie extraordinaire, et la *Confession d'un au-*

leur, « autobiographie morale » où Gogol a pris le parti d'expliquer lui-même le caractère de sa production :

Pour m'égayer moi-même, écrit-il, j'imaginai les choses les plus amusantes, des figures et des caractères ridicules que je plaçais dans des situations grotesques, sans m'occuper ni à qui ni à quoi cela pouvait servir. Telle est l'origine de mes premières œuvres qui ont fait rire certains, et qui en ahurissaient d'autres au point qu'ils se demandaient comment de telles bêtises pouvaient venir à l'esprit d'un être intelligent.

§

Enfin, voici, dans une version qui risque bien d'être définitive, **Les Ames Mortes**, ce roman singulier, ou plutôt cette épopée rustique et burlesque à la fois que Gogol a baptisée du nom de Poème. Peu de lecteurs jusqu'ici — je parle bien entendu des Français — ont pu se faire une idée exacte de cette œuvre. Le précédent traducteur, en effet, pour compenser sans doute les retranchements arbitraires, avait cru devoir y ajouter un épilogue imaginé par un professeur de Kiev. Ce détail est du reste consigné dans l'excellente étude que M. de Vogüé consacre à Gogol au cours de son ouvrage sur le roman russe, étude qui trouvera d'utiles recoupements et compléments en celle que le traducteur, M. Henri Mongault, a placée en tête des *Ames Mortes*.

On sait comment Gogol a tiré parti de l'idée première qui lui avait été suggérée par Pouchkine. En adoptant le procédé du roman picaresque, il ne se bornait pas seulement à choisir la forme la plus commode, il réalisait ainsi pour le mieux tout un côté instable et un peu brouillon de son génie. L'existence de Gogol fut tout entière vouée à l'aventure. Premier en date des réalistes russes, Gogol, n'est-ce point Tchitchikov lui-même quand il recommande à un ami de ramasser pour lui « tous ces trésors perdus que sont les petits faits quotidiens... tout ce que l'œil perçoit des plus grosses choses aux plus petites ? » Ainsi procédait l'auteur des *Ames Mortes* et procéderont après lui tous les romanciers qui en sont issus : Tourguéniev, Tolstoï, Dostoïevski.

Le sujet des *Ames Mortes* est connu. A l'époque où le servage était en vigueur, les propriétaires estimaient leurs biens d'après le nombre de paysans qui peuplaient les terres. Le recensement n'ayant lieu que tous les cinq ans, le nombre des serfs, — que l'on appelait des âmes, — variait par suite de la fuite ou de la mort



de certains d'entre eux. Or, il vient à Tchitchikov une idée lumineuse. Pourquoi ne demanderait-il pas au propriétaire de lui céder ces âmes mortes pour lesquelles il est tenu entre temps de payer la taxe ? Moyennant un acte dûment enregistré, il pourra emprunter sur ces âmes dont il a pris possession une forte somme à quelque banque de Pétersbourg ou de Moscou. Le roman tout entier repose sur cette donnée. Nous avons, dans les réactions diverses que suscite la bizarre démarche de Tchitchikov, les études de caractère les plus poussées que romancier russe ait jamais écrites. Notamment cet extraordinaire portrait d'avare : Pliouchkine. L'avare a souvent tenté les écrivains. Nous connaissons Harpagon, le père Grandet, le Chevalier avare de Pouchkine, Ioudouchka de Saltykov Chtchédrine, Ludovic, l'avare idolâtre de Hello, qui représente son vice dans ce qu'il a d'essentiel. Mais tous ces personnages gardent encore une sorte de grandeur ; aucun n'apparaît aussi dépouillé, aussi misérable que Pliouchkine :

Eh quoi, — se demande l'auteur, au cours d'une de ces digressions qui laissent apparaître sous le romancier les traits du moraliste, ou plutôt ceux du chrétien qu'il ne devait pas tarder à réaliser jusqu'au renoncement total de son génie d'écrivain, — un homme peut ainsi se ravaler ? Est-ce vraisemblable ? Tout est vraisemblable, la nature humaine est capable de tout. L'impétueux jeune homme d'aujourd'hui reculerait d'horreur à la vue du vieillard qu'il sera un jour... La vieillesse vous menace, l'implacable vieillesse qui ne laisse rien reprendre de ce que l'on a une fois abandonné. La tombe est plus clémente : on y peut lire *ci-gît un homme*, tandis qu'on ne déchiffre rien sur les traits sombres et glacés de l'inhumaine vieillesse.

De nombreuses notes en appendice contribuent à faire de cette remarquable traduction une réussite de plus des Editions Bossard.

## §

Peut être que les peuples heureux n'ont ils pas d'histoire. Mais ils ont certainement une géographie. C'est ce coin de la Russie heureuse, très exactement délimité par les contours de la péninsule criméenne, qui a inspiré à M. Alexandre Kouprine les fines et brillantes nouvelles rassemblées sous ce titre les **Lestrygons**. Je songe parfois qu'il n'a manqué à la Russie que de s'ouvrir par le sud une porte vers la Méditerranée pour qu'un flot de soleil entre dans sa littérature. Pouchkine en eut le pressen-

timent, de qui les plus beaux vers, pareils aux cyprès de la Tauroïde, portent à leur cime une vive aigrette de lumière.

Mais le charme de la Crimée, ce n'est pas seulement ses incomparables paysages. Elle a une vie à soi, mouvante et variée comme les saisons. Terre fertile et mer féconde. Kouprine, à la différence des autres romanciers russes, ne fait pas du paysan l'objet presque exclusif de sa recherche ou de son idéal. Dans ce livre, il se plaît à nous initier à la vie des pêcheurs. Il sait lancer le filet, tendre une voile, et sa sensibilité d'artiste, toujours en éveil, cerne en l'élargissant les gestes accidentels de l'homme de profession :

A l'aube on arrive sur les lieux. Chaque patron pêchera ses endroits préférés, qui lui portent chance et qu'il retrouve en pleine mer, à des dizaines de milles de la côte, aussi aisément que nous retrouvons une boîte de plumes sur notre bureau. Il suffit de se placer de telle façon que l'Etoile polaire apparaisse juste au-dessus du campanile de Saint-George, et, sans dévier, mettre le cap vers l'est jusqu'à ce que se montre le phare de Phoros. Chaque patron a ainsi ses points de repère secrets sous forme d'étoiles, de phares, de maisons, de grosses roches côtières, de pins isolés sur la montagne.

*Emeraude*, simple histoire d'un cheval trotteur, est une des meilleures nouvelles du recueil. Il y a là une résonance de pitié presque humaine qui fait songer au Pierrot de Maupassant. De part et d'autre, c'est la même intensité de vie :

La vieille jument paisible, toute en os, relève la tête par-dessus l'herbe mouillée, flaire avec une rapide attention le petit poulain et se remet aussitôt à brouter comme si elle se hâtait à quelque tâche urgente. Le poulain incline sa souple encolure sous le ventre de sa mère, redresse de côté la tête, fouille des lèvres les jambes de derrière, trouve le tétin chaud, élastique, rempli d'un lait sucré, aigret qui lui gicle dans la bouche en minces filets tout chauds et s'attarde longuement à boire. Mais la pouliche, retirant sa croupe, fait mine de le mordre à l'aîne.

Le volume publié par l'éditeur Mornay s'illustre de bois rudes et savoureux d'un artiste russe, M. Lebedeff.

JEAN CHUZEVILLE.

### LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Le Problème de l'Amérique Latine. — Manuel Ugarte : *El Destino de un Continente*, « Mundo Latino », Madrid ; *La Patria Grande*, « Editora Inter-



nacional », Madrid. — Luis Machado y Ortega : *La En mienda Platt*, Imprimerie du Siècle XX, La Havane.

Les inquiétudes vitales des peuples de l'Amérique latine, qui étaient hier d'ordre intérieur, sont en outre aujourd'hui d'un caractère international. Si ces peuples se sont efforcés, au début de leur vie indépendante, d'affirmer leurs institutions et de développer leurs possibilités, actuellement ils se préoccupent aussi de sauver leur personnalité nationale et de conserver leur intégrité territoriale. La politique impérialiste des Etats-Unis constitue pour eux, à ce point de vue, une menace formidable. Depuis trente ans environ, se fondant sur la doctrine de Monroe, la grande puissance du Nord, comme on le sait, intervient continuellement dans les affaires des pays de l'Amérique Latine d'une manière alarmante, tâchant d'imposer ses desseins sans se soucier de la souveraineté de ces peuples. Pourtant, cette puissance n'a pas toujours préservé l'Amérique Latine de l'agression européenne. En 1833, elle a laissé l'Angleterre occuper les îles Malouines, situées dans les eaux argentines ; en 1864, elle a toléré l'implantation à Mexico de l'empire de Maximilien d'Autriche ; en 1866, elle n'a pas empêché l'Espagne de bloquer ou de bombarder les ports du Pacifique. Ainsi, la doctrine de Monroe n'a pas été jadis une garantie pour les Républiques de l'Amérique Latine, et elle paraît être aujourd'hui une force tournée contre leurs intérêts. Les gouvernements de ces républiques, empêchés par des compromis avec la puissance impérialiste, ou par des considérations de discrétion ou de crainte, n'ont pas encore osé, en général, envisager ouvertement ce qui constitue le **Problème de l'Amérique Latine** sous son aspect le plus important. Mais les écrivains représentatifs qui, ici comme partout, interprètent la conscience nationale ont abordé la question avec un zèle et une fermeté qui les honorent. Il y a quelque vingt-cinq ans, Jose Enrique Rodó en a dit les premiers mots dans son fameux opuscule *Ariel*, dénonçant le péril et montrant dans l'union le moyen de le conjurer. Mais c'est l'écrivain argentin Manuel Ugarte qui a fait dans ce sens le labeur le plus intense, le plus soutenu, et, il faut le dire, le plus dévoué. Renonçant presque à la carrière littéraire où il avait débuté brillamment avec des recueils de poèmes, de nouvelles, de chroniques littéraires, il s'est voué, dans le livre, dans la presse, à la tribune, à une action incessante, aussi fervente que désin-

téressée. Après avoir publié un volume : *El porvenir de la América Latina*, où il étudie le problème latino-américain sous ses aspects intérieur et extérieur, et où il ébauche un programme de politique internationale salvatrice, il a entrepris une tournée à travers le continent dans le but de propager ses vues et de se rendre compte des conditions dans lesquelles le problème se présentait dans chaque république. Il nous a donné un choix des discours et des conférences écrits à cette occasion, dans un livre dont j'ai déjà parlé : *Mi Campaña Hispano-americana*. Dans un nouveau volume : **El Destino de un Continente**, il nous raconte maintenant les péripéties de cette tournée, en même temps qu'il nous fait part de ses observations et des réflexions que celles-ci lui ont suggéré. L'accueil que le généreux propagandiste eut partout fut loin d'être homogène. En général, les cercles officiels ou simplement politiques le reçurent avec réserve et parfois avec hostilité. Dans quelques républiques du Nord, les présidents, liés aux Etats-Unis par des compromis imprudents, lui causèrent mille désagréments, allant parfois même jusqu'à l'empêcher de parler ; tandis que dans les peuples du Sud les gouvernements, absorbés par des querelles de frontières vraiment puériles, car la terre là-bas surabonde, ne lui prêtèrent pas grande attention. Par contre, de toutes parts, la majorité des écrivains, les ouvriers, les étudiants, la jeunesse, c'est à dire la partie la plus vivante de la collectivité, l'accueillirent, l'écoutèrent, l'acclamèrent avec un singulier enthousiasme. Les nouvelles générations, affranchies des préjugés des précédentes, saluaient en lui l'interprète de leurs inquiétudes et de leurs aspirations. De retour à sa patrie, l'Argentine, Ugarte s'empressa donc de réunir les éléments nouveaux du pays et de fonder un groupement destiné à créer une conscience nationale continentale qui servirait de trait d'union et de digue contre l'avance de l'impérialisme. Mais la guerre européenne est survenue et les conditions du grand problème se sont modifiées, aggravées. Les Etats-Unis sont entrés dans le conflit et en sont sortis plus puissants que jamais et, plus que jamais, impérialistes. Tandis qu'ils luttaient en Europe pour la cause du Droit, ils occupaient militairement la République Dominicaine, attaquaient le Mexique et maintenaient dans le Nicaragua une sorte de protectorat. L'attitude ou la situation des républiques hispano-américaines s'est également modifiée. Le



gouvernement de Mexico a osé repousser les suggestions de Washington et il est allé même jusqu'à soutenir un combat contre les troupes anglo-américaines. Cuba s'agite contre la tutelle de plus en plus impérieuse de la grande puissance du Nord. Les étudiants renvoient un projet d'entente des étudiants anglo-américains. Et un jeune publiciste, Luis Machado y Ortega, dans un livre plein de vigueur : **La Enmienda Platt**, examine pour la première fois la portée de ce fameux traité imposé par les Etats-Unis et proteste contre l'application que le gouvernement de ce pays en fait en outrepassant ce dont il était convenu (intervenir quand le gouvernement cubain le demande) et en se mêlant continuellement des affaires intérieures, sous la menace de l'intervention. D'autre part, l'Equateur se débat sous la pression des Etats-Unis qui convoitent les îles Galapagos, la Bolivie accepte un emprunt qui donne à Washington le contrôle des finances du pays. Le Chili, qui se distinguait dans le continent par sa stabilité politique, voit sa paix intérieure troublée. Le mouvement démagogique provoqué par le président Alessandri a déterminé une réaction conduite par l'armée, et ce pays, où jamais le militarisme n'a fait la loi, s'est vu soumis à une dictature militaire. Heureusement, le bon sens a fini par triompher, et les partis, d'un commun accord, ont élevé à la présidence un homme public d'un mérite et d'une intégrité reconnus, Don Emiliano Figueroa, qui saura rétablir l'ordre en s'entourant des éléments sains et préparés de la nation.

Cependant, les nouvelles générations s'adonnent partout à l'action, en vue de résoudre le grave problème qui pèse sur le Continent. En 1922, l'écrivain mexicain José Vasconcelos, alors ministre de l'Instruction publique de son pays, a fait un voyage dans les différentes républiques, dans le dessein de renforcer la solidarité continentale. A cette occasion, José Ingenieros, le professeur argentin dont nous déplorons en ce moment la perte inattendue, prononça un discours sensationnel, dans lequel il dénonçait le piège du panaméricanisme et proposait l'union des intellectuels hispano-américains. A Buenos-Ayres, en d'autres capitales, des sociétés se forment sous le titre d'*Union Latino-Américaine*; on publie des revues destinées à servir l'idéal continental. Et un écrivain péruvien a eu l'idée d'un congrès d'intellectuels, dans le but « d'organiser la pensée » de l'Amérique Latine. Malheureusement, ces actions, ces initiatives embrassent dans

leur programme des questions internes, des réformes d'ordre social ou religieux, qui paraissent encore prématurées dans les jeunes républiques et qui, en tout cas, sont inopportunes en ce moment. Car le peuple, dans ces pays, se trouve en général dans un état d'inculture (la partie qui possède quelque instruction en étant encore à l'étape rationaliste déterministe) et, dans ce cas, la religion constitue une source d'idéal, de moralité indéniable, car devant le danger commun, il convient d'abandonner l'attitude de parti pour pouvoir englober la collectivité, comme l'ont toujours fait les pays qui ont vu leur intégrité menacée. Dans un nouveau livre que Manuel Ugarte vient de publier : **La Patria Grande**, l'infatigable champion des intérêts hispano-américains examine la politique intérieure du continent avec une sincérité manifeste. Il dénonce les visées du parti socialiste, qu'il avait servi dès sa première jeunesse, pour ce qu'il voit en lui d'« internationalisme dissolvant », en même temps qu'il attaque les nouvelles tendances communistes ou absolutistes, les considérant comme des suggestions du bolchevisme ou du fascisme, qui en Russie et en Italie peuvent s'expliquer (le premier comme réplique au tzarisme despotique, le second comme réaction contre la démagogie désorganisatrice), mais qui dans les pays de l'Amérique latine ne s'expliqueraient pas, ne répondant à aucune nécessité immédiate. Je pense, comme l'écrivain dominicain Pedro Henriquez Ureña, que l'Amérique Latine doit tendre à un « idéal de justice sociale » qui mette fin à l'unique « exploitation de l'homme par l'homme », mais je crois aussi, comme lui, que pour réaliser cet idéal il faut attendre que « les temps soient mûrs » (*Repertorio Americano*, 17 août). En attendant, essayons de sortir enfin de la seconde période que la culture des peuples jeunes doit traverser : la période cosmopolite, et d'entrer résolument dans la suivante : la période nationaliste. Et adonnons-nous dès lors à chercher la solution des questions les plus pressantes du problème continental. Dans ce but, à mon avis, le programme suivant s'impose : I. *Tendre à la stabilité des institutions politiques, au maintien de la paix intérieure et extérieure, en essayant d'éviter les révolutions, les querelles entre peuples frères, la dictature, le militarisme, qui ne font que nous affaiblir et nous déconsidérer.* A quoi sert qu'une république établisse de justes réformes sociales, si elle a encore des prési-



dents militaires et si elle vit sous la menace de guerres ou de révolutions qui peuvent bouleverser d'un coup ce qui a été fait ?

II. *Tenter d'instaurer une politique internationale de concorde, d'union dans les relations avec les peuples frères, et de prévoyance, de tact dans les rapports avec les puissances impérialistes, en ne contractant pas d'emprunts ou n'accordant pas de concessions sur le territoire, qui puissent un jour donner lieu à des interventions agressives.* Car il faut bien se rappeler que si les Etats-Unis ont mis la main sur plusieurs républiques du Nord, c'est à cause de l'imprévoyance ou de la vénalité de leurs gouvernants, lesquels ont pris des engagements ou signé des traités qui signifient l'hypothèque ou l'aliénation du pays.

III. *Fomenteur l'instruction publique sur la base du culte de la véritable tradition, de l'extension de la culture latine ou plutôt hispanique, et du développement du sentiment religieux dans l'acception large du mot.* Car c'est seulement sur ces bases que la personnalité nationale arrivera à s'affirmer, que pourra s'établir la moralité individuelle dont nos hommes dirigeants ont tant besoin.

Si l'Amérique Latine veut conserver son indépendance matérielle et morale, elle devra tâcher avant tout d'être elle-même. Aussi le Panaméricanisme, l'union avec un pays étranger à tous points de vue et, au surplus, impérialiste, ne peut être que préjudiciable. Mais la doctrine de Monroe ne pourra non plus être remplacée par celle de Drago : *L'Amérique pour l'humanité*, puisque l'humanité qui accourrait dans nos pays devrait se nationaliser pour faire partie d'eux ; sans quoi elle continuerait d'être étrangère, comme il arrive d'ailleurs partout. La seule norme possible sera donc celle que suggère la doctrine de Monroe elle-même et que je me suis permis de formuler il ya plus de dix ans, dans la presse de Paris (*L'Eclair*, 13 mai 1914) : *L'Amérique Latine aux Américains Latins*. L'effort de ces républiques doit donc tendre d'abord à affirmer, en tout ordre d'activité, la personnalité continentale, en entrant une fois pour toutes dans la période nationaliste. En littérature, un mouvement dans ce sens se développe depuis quelques années. C'est ce que l'on a appelé Américanisme littéraire et que j'ai préféré nommer *Mondonovisme* (le nom n'a pas d'importance). Néanmoins, certains écrivains, vieux ou jeunes, s'obstinent, dans ce plan, à ne pas sortir de la

période cosmopolite, en recueillant en leurs livres toutes sortes de suggestions étrangères. Ainsi Manuel Ugarte, si nationaliste dans son œuvre de publiciste, nous a donné dernièrement un ouvrage littéraire : *El Crimen de las Mascaras*; plein d'esprit, de fantaisie, d'ironie, d'intentions excellentes, mais dans lequel il se sert, encore ! des mythes périmés de la Comédie Italienne et du Théâtre de la Foire (Pierrot, Polichinelle, Arlequin, etc.), que seul un écrivain français, comme Henri Strentz, est parvenu dernièrement à réanimer. Tout ceci ne veut pas dire, sans doute, que nous devons nous désintéresser du mouvement littéraire européen. Il convient, au contraire, de suivre attentivement son évolution, pour mettre notre labeur en harmonie, en ce qui concerne la forme, avec la sensibilité collective de notre époque. Mais il faut nous inspirer dans notre vie et dans notre tradition, dans notre nature et dans notre folklore, *dans tout ce qui nous caractérise*. Mettons dans nos amphores neuves du vin du terroir, construisons nos castels modernes avec le bois de nos forêts intactes. Ainsi seulement nous parviendrons à affirmer une véritable personnalité et nous obtiendrons que l'on tienne compte de nous à l'étranger. N'oublions pas que si les Etats-Unis ont dans le monde la place qu'ils occupent, ils le doivent en grande partie à ce qu'ils ont eu un Walt Whitman et qu'ils possèdent une pléiade d'écrivains nouveaux profondément nationalistes.

FRANCISCO CONTRERAS.

### LETTRES JAPONAISES

William Leonard Schwartz : *Japan in French Poetry* (reprinted from the « Publications of the Modern Language Association of America »). — De Catulle Mendès à Paul-Louis Couchoud. — La vie théâtrale. — Vogue des Comédiens Chinois.

L'étude de M. William Léonard Schwartz, de l'Université Stanford, en Californie, **Japan in French Poetry**, ne compte que quinze pages, mais elle dénote une connaissance approfondie du sujet. Sujet réellement complexe qu'aucun écrivain français n'a encore traité, qu'aucun écrivain japonais n'a voulu examiner sérieusement. M. Schwartz apporte dans cette étude une information sûre et étendue (c'est bourré de citations et de références), un sens critique délié. Il se meut aisément au milieu de productions disparates et d'influences plus ou moins saisissables. Il distingue diverses époques.



Suivant le critique américain, le premier poème que le Japon inspira à un poète français est de Catulle Mendès : c'est *Ten Si O Daï Tsin* (1863).

.....  
 Je voudrais te revoir comme à l'aube première  
 Et baiser chastement ton sidéral orteil,  
 Ten Si O Daï Tsin, souveraine Lumière.

A cette époque, les gouvernements français et anglais s'efforçaient d'obtenir à Edo les faveurs du shogun. Paris s'intéressait à cette rivalité et se montrait curieux de tout ce qui se rapportait à l'empire nippon. Un cours de langue japonaise fut confié, à l'école des langues orientales, à M. Léon de Rosny qui, le premier, mit en français des poésies japonaises. Son *Anthologie* comprend notamment vingt-cinq morceaux du recueil *Hyakku-nin Isshu*.

En 1874, l'éditeur Georges Charpentier invita ses familiers à entendre dans son salon *La Belle Sainara*, d'Ernest d'Hervilly, pièce en un acte qui fut ensuite donnée à l'Odéon. L'Exposition de 1878 répandit une plus large connaissance du Japon. Le mot japonisme fut inventé. M. Schwartz remarque qu'Edmond de Goncourt couvrit les murs de sa demeure de kakemonos, de gravures de l'école Ukiyoye, de brocarts, de bibelots, sans savoir qu'un tel étalage est contraire au goût nippon. D'autres initiateurs à l'esthétique japonaise (et au premier rang Baudelaire) furent des écrivains amateurs d'images et de curios. En 1880, on a les *Idylles japonaises*, d'Armand Renaud ; en 1883, Robert de Montesquiou-Fezensac se montre sensible, dans les *Hortensias Bleus*, à certains aspects de l'art japonais. Goncourt fait grand cas de Heredia, comme japonisant. Suivant le Dr Miodrag Ibrovac les deux sonnets *Samourai* (1884) et *Daimio* (1893) sont une « transcription » de sujets d'estampes.

Le japonisme en poésie doit être quelque chose de rare, de curieux, de précieux : un « bibelot d'art », suivant le mot de Montesquiou. Tel est le dernier vers de 17 syllabes d'*Épigramme*, que Verlaine dédicacça à Edmond de Goncourt :

Je prendrai l'oiseau léger, laissant le lourd crapaud dans sa piscine.

Tout le poème révèle le goût de la peinture japonaise.

M. Schwartz remarque, en donnant pour référence l'ouvrage d'Edmond Lepelletier, que Paul Verlaine possédait, à l'époque de

son mariage, une douzaine de peintures japonaises qu'il tenait de Philippe Burty.

Tout à fait différent de ce japonisme parisien sont les poèmes de *La Libellule*, dus à la collaboration de Judith Gautier et du prince Saionji. Celui qui devait être le représentant du Japon à la conférence de la Paix de Versailles traduisit, quand il était étudiant à Paris, et qu'il fréquentait chez Clemenceau (1871-1880), quatre-vingt-cinq tankas. Judith Gautier s'appliqua à reproduire l'allure de ce petit poème de cinq vers (5, 7, 5, 7, 7).

M. Schwartz signale encore une plaquette d'Eugène Brioux, intitulée *Mi-Ki-Ka, japonaiserie rouennaise rimée...* « pour les seuls amis japonisants » (1893). D'Ary Renan un « son net japonais » dans *Rêve d'Artiste* (1901). De Chapron de Chateaubriant, le *Dernier des Samourai* (1901). D'Emile Blémont, un sonnet dans ses *Poèmes de Chine*. Mais tous ces poètes n'avaient du Japon qu'une vision lointaine. Loti rapporte l'image d'un pays insoupçonné; il a chanté le port de Nagasaki sur un air de « romance ». D'autres poètes, séduits par Madame Chrysanthème, firent le voyage. C'est Jean de la Jaline: *Tourmentes* (1904), *Brindilles et Feuilles mortes* (1910). C'est J.-M. Level: *Japon-Nagasaki*, poème publié par la *Grande France* (1902). C'est P. J. Toulet, « critique sarcastique du Japon moderné »: stances dans la *Princesse de Colchide* et dans *Contrerimes*.

Durant la guerre russo-japonaise, un « voyageur et homme de lettres », M. Paul-Louis Couchoud, s'efforça, et avec bonheur, de pénétrer l'âme profonde du haïkai. Avec deux amis, il s'exerça à ces épigrammes: *Au Fil de l'Eau* (1905). Dans *Les Lettres*, dirigées par Fernand Gregh, parurent les *Epigrammes lyriques du Japon*, de Couchoud. Gregh à son tour publia, dans la *Revue de Paris*, *Quatrains à la façon des haïkai japonais* (1906). L'*Anthologie* de Michel Revon (1910) facilita la compréhension de la littérature japonaise.

L'étude de Couchoud encore fit écrire à Albert Neuville: *Haïkai et Tankas à la Japonaise* (1908).

Dès lors, on n'évoqua plus un Japon plus ou moins imaginaire en des sonnets ou autres poèmes rimés. Le dernier poète resté fidèle à la facture parnassienne est peut être M. Louis Sureau: *Estampes* (1909). M<sup>me</sup> Marguerite Brunat-Provins renonce à la rime dans ses « transpositions »: *Dix Gardes Japonaises*. Les



nouveaux poètes, grâce à l'étude de la technique du haikai, entrent dans la vision que les Japonais ont de la nature. Gilbert de Voisins publie au *Mercure de France* : *Vingt-cinq quatrains sur un même motif* (1912) ; puis, *Cinquante quatrains dans le goût japonais* (1914). Il est remarquable que l'esprit du haikai a été mieux compris encore pendant la guerre, dans les tranchées : *Les Cent Visions*, de Julien Vocance. L'école des *Haijin* groupe aujourd'hui de nombreux poètes. M. Schwartz note l'importance de l'article de Maublanc dans la *Grande Revue* (1923) : *Un mouvement japonisant dans la littérature contemporaine*. Mais, d'autre part, dit-il, des poètes français, sans être *haijin*, emploient une forme brève et évocatrice, « poignante », dans son tour elliptique : Francis Carco, Jules Romains, Vincent Muselli, Francis Jammes. Et en prose, se demande le sagace étudiant de l'Université Stanford, Jules Renard, dans *Histoires Naturelles*, ne possédait-il pas une technique analogue, de même que Max Jacob aussi dans le *Cornet à Dés* ?

M. Schwartz conclut : Sous l'influence du Haikai, une tendance nouvelle est apparue dans la poésie française. On ne demande plus au Japon, comme au temps des Parnassiens, des éléments descriptifs, toujours d'ailleurs déformés ou faussés... De la lecture des haikai français, il ressort que l'esprit de la poésie japonaise est maintenant compris en France, mieux qu'aux Etats-Unis.

## §

La passion des Japonais pour les spectacles est loin de diminuer. Tous les anciens théâtres de Tokio, détruits en 1923, ont été reconstruits et de nouveaux ont été édifiés. Les propriétaires du théâtre Ichimuraza ont constitué une société au capital de trois millions de yen pour la construction d'une seconde salle aménagée à l'europpéenne. Le théâtre Meijiza pourra placer trois mille spectateurs dans son enceinte... Comme autrefois figurent chaque soir au programme des pièces classiques et modernes. Mais la représentation d'œuvres traduites, qui était l'exception, est devenue fréquente. On a applaudi récemment le grand acteur Matsumoto Koshiro dans un drame historique où il tenait un rôle de guerrier et, deux heures après, dans un vaudeville, *Kleptomanie*, traduit de l'américain. Une nouveauté, c'est la représentation de comédies rapides sur des sujets de la vie quo-

tidienne. En dix minutes au plus, plusieurs scènes bouffonnes se succèdent. Mais si l'idée est nouvelle, ces pièces « instantanées » me semblent se rattacher à la tradition du comique réaliste des conteurs populaires qui jouent, en un temps étroitement limité, divers personnages et diverses scènes. Le bref et elliptique haikai ne fut-il pas lui-même à l'origine un poème satirique ?

Notons encore l'intérêt toujours plus marqué du grand public pour l'art théâtral chinois. Le célèbre acteur Mei-Lan-Fan est souvent invité à venir au Japon, malgré le traitement exorbitant qu'il exige, et l'été dernier tout Tokio a applaudi Lou Mou Tan, autre comédien chinois de grande réputation.

ALBERT MAYBON.

### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Henri Béraud : *Ce que j'ai vu à Moscou*, Ed. de France. — *Les codes de la Russie soviétique*, Marcel Giard éditeur.

La plupart des livres sur la Russie des Soviets publiés jusqu'ici avaient pour auteurs des hommes politique, invités en Russie par le gouvernement ou mandatés par leur parti. Chacun d'eux ne voyait, au cours de son voyage, que ce qu'il jugeait utile de voir ou ce que le gouvernement des soviets voulait bien lui montrer. M. Béraud, lui, ne visait aucun but politique, il est parti en simple « reporter » et il a su faire de ce reportage un document de tout premier ordre. Excessivement intéressant, plein d'observations justes et profondes, son livre **Ce que j'ai vu à Moscou** est de plus un acte de courage, car l'auteur ne doutait pas de la colère qu'allaient déchaîner dans le parti qui exalte la révolution communiste — et auquel il accordait ses sympathies — ses révélations sur la vie en Russie. Et, en effet, pendant que le *Journal* publiait son enquête, chaque jour l'organe officiel des Soviets, à Paris, le couvrait d'injures et de boue. Ce qui rend si remarquable le livre de M. Béraud, c'est qu'on y sent l'atmosphère de la Russie actuelle. Tous ceux qui sont en rapport avec des parents et des amis restés là-bas connaissent par eux cette tristesse infinie, qui enveloppe tout le pays, cette angoisse, ce désespoir que reflètent d'une façon saisissante certains tableaux de la vie à Moscou telle que l'a vue M. Béraud en l'an de grâce 1925. Dans la partie documentaire, il y aurait



sans doute quelques erreurs à relever, surtout quand l'auteur fonde son opinion sur la statistique, que Disraeli appelait « le plus grand mensonge au monde ». Par exemple, le chiffre des intellectuels exécutés (plus de 325.000), qu'il a emprunté au livre de Saroléa, est manifestement exagéré. Y a-t-il jamais eu autant d'intellectuels en Russie ! Hâtive aussi sa conclusion sur l'opinion des paysans, du fait qu'il a vu un portrait de Nicolas II dans une izba. La véritable opinion du paysan russe sur le tzarisme et le communisme est mieux caractérisée par cette petite histoire qui nous vient de Russie :

A Moscou, un vieux paysan prie devant la Vierge d'Iverskaia. Passe un chef communiste ; il interpelle le paysan :

- Eh quoi, vieux, tu pries ?
- Oui, petit père, je prie.
- Tu pries pour nous, bien entendu ?
- Oui, petit père, je prie pour vous.
- Eh bien, tu vois, ta religion : tu pries pour nous comme autrefois tu priais pour le tzar. Est-ce que cela t'a servi à quelque chose ; ta prière a-t-elle été exaucée ?
- Mais oui, petit père, on l'a tué.

Mais malgré les réserves inévitables dans toute enquête, un livre qui contient des chapitres tels que : « Comment on vit à Moscou », « Pétersbourg, la ville qui meurt », « L'homme qui assassina », « Devant les kiosques aux gazettes », « Sur les toits », nous renseigne sur la Russie beaucoup mieux que les gros ouvrages bourrés de chiffres et de considérations politiques, et c'est pourquoi le livre de M. Béraud restera un des documents les plus remarquables publiés sur la Russie soviétique.

Dans une série d'ouvrages qui composent la Bibliothèque de l'Institut du Droit comparé, de Lyon, et publiée sous la direction de E. Lambert, professeur de Droit comparé, est parue la traduction française des **Codes de la Russie soviétique**. Ce volume, le 9<sup>e</sup> de la série, contient le Code de la famille et le Code civil. Le professeur Lambert, dans la très intéressante introduction qu'il a écrite pour ce livre, fait l'historique de la législation russe. Nous avons déjà parlé, dans plusieurs de nos chroniques, du Code soviétique.

Signalons, dans le Tome II du Code civil, le chapitre 1<sup>er</sup>, qui s'intitule : *Droit de propriété*. Malgré toutes leurs théories, sur

ce point les communistes ont dû capituler et reconnaître ce droit. On lit dans l'art. 52 : « On distingue la propriété en : a) propriété publique (nationalisée ou municipalisée) ; b) propriété corporative ; et c) *propriété privée*. » Et cette dernière n'est pas si négligeable, puisque nous lisons : art. 54 :

Peuvent être objet de propriété privée, les bâtiments non municipalisés, les entreprises commerciales, les entreprises industrielles qui occupent des ouvriers salariés dont le nombre n'excède pas les chiffres prévus par les lois spéciales, les instruments et moyens de production, l'argent, les valeurs mobilières et autres objets de valeur s'y compris les monnaies d'or et d'argent et les devises étrangères, les objets d'utilité domestique ou ménagère ou à usage personnel, les marchandises dont la vente n'est pas interdite par la loi et tous les biens non exclus du commerce privé.

Il est vrai que d'autres articles limitent considérablement cette propriété privée ; cependant, pour consoler les propriétaires, l'art. 70 dit que :

La confiscation d'un bien aux propriétaires ne peut être opérée qu'à titre de peine, dans les cas et la forme prévus par la loi.

Il est à souhaiter que l'Institut du Droit comparé de Lyon nous fasse connaître également le Code pénal de la Russie soviétique, qui est peut-être la partie la plus curieuse de la législation communiste.

J.-W. BIENSTOCK.

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Archéologie

*Les Cathédrales françaises.* (Encyclopédie par l'image.) Nombreuses illustrations ; Hachette. 3 2

#### Art

Henri Lechat : *Sculptures grecques antiques*, choisies et commentées. Nomb. illust. ; Hachette.

André Michel : *Histoire de l'art depuis les premiers temps chré-*

*tiens jusqu'à nos jours.* Tome VIII : *L'art en Europe et en Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.* 1<sup>re</sup> partie ; Colin. 2 2

#### Education

Magali Hello : *L'écolière qui fut.* Avec 18 dessins d'A.-F. Duplan. Lettre-préface de Georges Duhamel ; Attinger. 2 2



## Finance

- C.-J. Gignoux et F.-F. Legueu : *Monétisation et le retour à la monnaie d'or.* (Pologne, Allemagne, Territoire de Dantzig ; Libr. Guillon. 20 »
- C.-J. Gignoux et F.-F. Legueu : *Le bureau des réveries*; Grasset. 9 »
- Pierre-Georges Martin : *La stabilité*. 20 »

## Graphologie

- Jacques Destable : *L'expertise en écritures, ses méthodes récentes*; Libr. Guillon. 12 50

## Histoire

- Frantz Funck-Brentano : *Itinéraire du Chevalier de Constantin.* (Un cavalier de la Grande Armée.) Avec des notes, par Joseph Durieux, et une notice biographique par le baron Yves de Constantin ; La Sabretache. 25 »
- Gustave Gautherot : *Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont, 1773-1846*, d'après ses papiers inédits. Avec 8 photogr. h. t.; Presses universitaires. 25 »

## Littérature

- Charles Baudelaire : *Les fleurs du mal*, texte revu sur les originaux, avec des notes et des variantes, et publié par Ad. Van Bever; Crès 12 »
- Francis Carco : *L'amour vénal* ; Le Divan. 12 »
- Henriette Celarié : *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis.* Avec 4 pl. h. t.; Colin. 20 »
- Paul Claudel : *Morceaux choisis.* Avec un portrait et un autographe de l'auteur ; Nouv. Revue franç. 12 »
- Enid Karunaratné : *Les larmes du cobra*, légendes de Lanka, traduites et illustrées par Andrée Karpelès; Bossard. 9 60
- Frédéric Lefèvre : *Une heure avec...*, 3<sup>e</sup> série ; Nouv. Revue française. 12 »
- Maurice Magre : *La vie amoureuse de Messaline*; Flammarion. 7 50
- André Monglond : *Vies préromantiques*; Les Belles Lettres. 12 »
- Vera Narischkine-Witte : *Souvenirs d'une fillette russe, 1890-1900* ; Baudinière. 10 »
- Joseph de Smet : *Thomas Kyd, l'homme, l'œuvre, le milieu*, suivi de *La Tragédie espagnole*, version complète comprenant les scènes ajoutées en 1602; Renaissance d'Occident, Bruxelles. 10 »
- Léon Treich : *L'esprit d'Aurélien Scholl.* (Coll. d'Anas, n° 8) ; Nouv. Revue franç. 5 »
- Miguel de Unamuno : *Vérités arbitraires* (Espagne contre Europe). Traduction de Francis de Miomandre; Kra. 10 »

## Philosophie

- Epicure : *Doctrines et maximes*, traduites d'après le texte critique le plus récent par Maurice Solovine; Alcan. 10 »
- Herder : *Textes.* Introduction et traduction par Emile Bréhier ; Renaissance du Livre. 5 »

## Poésie

- Paul Claudel : *Feuilles de Saints*; Nouv. Revue franç. 9 »
- Maurice Gauchez : *Tous mes désirs sont les tiens*; Edit. de la Fourmi, Bruxelles. 10 »
- Paul de Lauzon : *Fleur des Alpes*; Imp. Jugy, Embrun. 2 »
- André Payer : *Visage de Paris*; Le Divan. 7 50
- Joseph Pomès : *Le legs de la flûte*; Chiberre. 6 »
- Alexandre Léty-Courbière : *Souvenez-vous.* Préface de Jean Richepin; Edit. Athéna. 7 »
- Guy Lévis-Mano : *C'est un tango pâmé.* Présenté par Maurice Magre, imagé par Gaston Poulain; Henry Parville. 8 »

**Politique**

- Perry Belmont : *La politique des Etats-Unis et l'Europe, 1778-1919.* Avec un avertissement et une note biographique par Louis-Paul Alaux; Payot. 25 »  
 F. Nitti : *La paix*, traduit de l'italien par Jean Florence; Rieder. 12 »

**Questions militaires**

- Colonel Alléhaut : *La guerre n'est pas une industrie.* (Traduction des citations de textes allemands par le chef de bataillon Goubenard); Berger-Levrault. 6 50  
 J. Monteilhet : *Les institutions militaires de la France, 1814-1924. De l'armée permanente à la nation armée.* Préface de M. J. Paul-Boncour; Alcan. 30 »

**Questions religieuses**

- Fernand Corcos : *A travers la Palestine juive.* (Le Sionisme au travail), Jouve. 10 »

**Roman**

- Axieros : *Platoniquement*; Figuière. 5 »  
 Jean-Richard Bloch : *... Et compagnie*, édition définitive; Nouv. Revue franç. 15 »  
 Charles Boutin : *Le sacrifice d'Orphée*; Jouve. 8 »  
 Michel Durer : *Le menteur de morts*; Picart. « »  
 Jean de Gourmont : *L'art d'aimer*; Edit. du Siècle. 9 »  
 H.-R. Lenormand : *L'armée secrète*; Nouv. Revue franç. 9 »  
 Paul Margueritte : *Le printemps tourmenté*; Flammarion. 8 50  
 Eugène Montfort : *Les cœurs malades*; Flammarion. 1 50  
 Luigi Pirandello : *On tourne*, traduction de C. de Laverrière; Kra. 12 »  
 Henri de Ziegler : *Les deux Romes*; Edit. du Siècle. 9 »

**Sciences**

- R. Anthony : *Réflexions d'un biologiste sur l'objet, les méthodes et les limites de la psychologie, ses rapports logiques avec les autres branches de la science*; Vrin. 5 »

**Sociologie**

- Georges Le Fèvre : *Bagnards et chercheurs d'or*; Férenczi. 8 50

**Théâtre**

- Camille Quélévieux : *Le triomphe du Graal*, drame en cinq actes. *La Peccatrix, Marie-Madeleine*, drame en cinq actes; Figuière. 9 »

**Varia**

- Almanach Vermot, 1926*; Imp. Vermot. 4 75

**Voyages**

- D. Sylvain Lévi : *Dans l'Inde, de Ceylan au Népal*; Rieder. 9 »

MERCURE.

**ÉCHOS**

Prix littéraires. — Félix Vallotton. — Les armes de Brillat-Savarin. — Une lettre de M. Daniel Berthelot. — A propos d'Oscar Wilde. — La Peinture française à Londres. — La fin d'Hugues Rebell. — Rendez à Casimir... — Gallicismes américains. — Le sottisier universel

Prix littéraires. — Le prix des Amis des Lettres françaises a été décerné à M. Jean Barreyre pour son roman *Le Navire aveugle*.





**Félix Vallotton.** — Le peintre et dessinateur Félix Vallotton est mort le 26 décembre 1925. Lors de ses débuts, vers 1890, il s'était mêlé de près au mouvement littéraire de l'époque, dont il était devenu un des artistes attitrés. Il se fit remarquer en particulier par une série de portraits, dits masques, de poètes et d'hommes de lettres, traités en noir et blanc à la manière de la gravure sur bois, qui parurent en partie au *Mercure de France*, à la *Revue Blanche* et à la *Revue des Revues*, accompagnant des textes de Remy de Gourmont, et qui illustrèrent ensuite les deux *Livres des Masques*.

Il se consacra plus tard entièrement à la peinture, exposa avec succès aux Salons des Indépendants, puis de la Société Nationale, où la pureté de son dessin et l'originalité de sa formule lui valurent de nombreuses admirations. Ses portraits, ses nus et surtout ses natures-mortes resteront comme une des manifestations les plus intéressantes de l'art contemporain.



**Les armes de Brillat-Savarin.** — Brillat-Savarin, dont on va célébrer, le 1<sup>er</sup> février prochain, le centième anniversaire funèbre, était issu d'une vieille famille du Bugey, qui tirait son origine de Melchior Brillat, conseiller du Roi et procureur du Roi au baillage de Bugey, en 1687.

Ce Melchior Brillat, qui semble avoir été le frère de Jean Brillat, avocat au Parlement, eut un fils, Marc-Antoine Brillat de Savarin, seigneur de Puyteu, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Belley, Bugey, Valmorey et Gex. Ce dernier épousa Claudine-Aurore Récamier — qui fut la grand'tante du docteur Récamier.

De cette union naquirent plusieurs enfants : cinq filles, Pierrette, Joséphine, Marie, Gasparde et Anthelme, et trois garçons, Jean-Anthelme, le gastronome, Frédéric qui naquit, en 1768, à Belley, devint colonel du 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie, fut créé Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Empire par lettres patentes du 14 août 1809. Il mourut en 1836, laissant un fils du mariage qu'il avait contracté en 1811 avec M<sup>lle</sup> Petibon. Enfin un troisième garçon, dont le prénom ne nous est pas connu, fut substitué à Belley.

Jean-Anthelme était né dans cette ville le 1<sup>er</sup> avril 1755. Il mourut à Paris le 1<sup>er</sup> février 1826, ayant été maire de Belley en 1793, juge, puis conseiller à la Cour de Cassation.

Par lettres patentes du 26 avril 1808, l'Empire l'avait créé Chevalier. Ces lettres donnèrent à Brillat-Savarin pour armes : *D'or à une fasce de gueules, chargée d'une croix à cinq doubles branches ac-*

*compagnées en chef de 3 roses au naturel et en pointe de deux losanges de sable.*

Ces armes ne rappelaient que d'assez loin celles de la famille de Brillat-Savarin qui furent enregistrées à l'Armorial général de 1086 (registre de Belley) à la demande de Melchior Brillat et de Jean Brillat et qui sont : *D'azur à une fasce d'argent chargée de 3 roses de gueules boutonnées d'or.*

## §

### Une lettre de M. Daniel Berthelot.

21 décembre 1925.

Monsieur,

Je craindrais d'abuser de vos lecteurs en poursuivant avec M. Boll une discussion trop technique pour les intéresser. Vous me permettrez simplement de répondre en quelques mots à l'invitation qu'il m'adresse :

A propos des courbes d'énergie spectrale, j'affirme — et je défie M. Daniel Berthelot de prouver le contraire — que ses assertions (page 477) sont en contradiction avec la formule de Planck parfaitement vérifiée par l'expérience. Qu'il sollicite le témoignage d'un physicien compétent et qu'il mette ce témoignage sous les yeux des lecteurs du *Mercury*.

Il me suffira de citer la conférence faite en 1905 à la Société française de Physique par M. Lorentz (*Journal de Physique*), t. V, p. 554, 1905 :

M. Wien a trouvé (en 1893) que si on connaît la courbe de distribution d'énergie spectrale pour une température, on peut en déduire par une transformation bien simple celle qui correspond à une seconde température. Il faut à cet effet changer *toutes les abscisses* dans le rapport inverse de la première température à la seconde, et *toutes les ordonnées* dans le rapport direct des cinquièmes puissances des températures. D'après ce résultat de M. Wien, la longueur d'onde, pour laquelle l'énergie est maxima, doit être, *comme toutes les autres abscisses*, inversement proportionnelle à la température. Je ne vous donnerai pas la preuve de ces deux lois qui, d'ailleurs, ont été pleinement confirmées par les expériences. Je crois pouvoir dire que la preuve elle-même est à l'abri de toute objection.

Les physiciens au courant de ces questions ont reconnu dans ce texte les deux lois classiques du déplacement de Wien.

Comme je me suis borné, page 477, à rappeler ces deux lois à peu près dans les mêmes termes que M. Lorentz, il faudrait en conclure, d'après M. Boll, que M. Lorentz et M. Wien « se trompent lourdement envers et contre tous » en attribuant « par une interprétation stupéfiante à tous les points d'une courbe ce qui n'est vrai que pour un seul de ses points » et ont besoin « de rétablir leur réputation de physiciens ».



A vos lecteurs de juger si, décidément, cette appréciation ne s'appliquerait pas mieux à M. Boll lui-même.

Veillez agréer, etc.

DANIEL BERTHELOT.

§

### A propos d'Oscar Wilde.

Londres, 5 janvier 1926.

Mon cher directeur,

Le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Oscar Wilde a provoqué, dans la presse, une série d'articles dans lesquels le mérite de l'écrivain fut justement célébré.

A cette occasion encore de prétendus fragments inédits du *De Profundis* ont été donnés en bonnes feuilles dans divers quotidiens et réunis en une brochure que signe, comme traducteur, M. Cecil Georges Bazile.

Ces fragments ne sont pas inédits. Ils ont paru dans le *Mercur de France* du 16-v-1913. Or ce traducteur n'a demandé ni à vous ni à moi le droit de reproduire cette version. D'autre part, j'ai pu m'assurer qu'il n'a pas davantage obtenu l'autorisation des héritiers d'Oscar Wilde. Il s'agit donc d'une infraction pour laquelle toutes réserves sont faites.

Croyez, mon cher directeur, etc. — HENRY-D. DAVRAY.

§

**La Peinture française à Londres.** — Le premier Janvier n'est pas jour férié en Angleterre, mais ce fut une fête d'aller au vernissage de la Collection Courtauld à la National Gallery de Millbank, qui est le nom nouveau de la « Tate Gallery ». Ce vaste palais des Beaux-Arts fut en effet édifié par Mr Tate qui était le Lebaudy de l'Angleterre et fit dans le commerce du sucre une fortune colossale. Mr Samuel Courtauld, qui consacre un fonds de cinquante mille livres sterling à l'acquisition de tableaux des écoles modernes étrangères, exploite en Angleterre les brevets de la soie artificielle. Les tableaux que sa générosité a permis d'acquérir seront finalement accrochés dans les salles que l'on aménage actuellement aux frais de Sir Joseph Duveen, l'antiquaire dont la firme est connue dans le monde entier. Ces salles seront inaugurées dans le courant de l'été. Augmenté de pareils appoints, le budget des Beaux-Arts permet d'enrichir les musées.

C'est en 1923 que Mr Courtauld plaça ces cinquante mille livres sous le contrôle de « trustees » qui en eurent l'administration et furent chargés des achats. Le donateur a spécifié que les tableaux ainsi acquis pourraient être échangés ou revendus si de meilleurs spécimens de l'œuvre des mêmes artistes étaient achetés ou légués par ailleurs.

Qu'a-t-on acheté pour cette somme, qui représente plus de six millions et demi de francs au cours actuel du change ? Exactement seize toiles, dont voici l'énumération :

Un petit portrait : *Cézanne chauve*, par lui-même, et *Aix, paysage rocheux. La Table*, de Pierre Bonnard, scène d'intérieur. De Degas, *Miss Lola au Cirque Fernando*, peint en 1879, où l'on voit l'équilibriste monter vers les agrès par une corde qu'elle tient entre les dents, et les *Jeunes Spartiates s'exerçant à la lutte*. Manet, assez incomplètement représenté dans les collections anglaises, figure ici avec *La servante de bocks*, qui portait le n° 10 à la vente Manet, à Paris en 1884. *La Plage de Trouville* est un Claude Monet de 1870 encore sous l'influence de Boudin. C'est en 1897 que Camille Pissarro peint le *Boulevard des Italiens*, le seul effet de nuit que l'on connaisse de lui. Renoir, dont il n'y avait qu'une toile à Londres, y sera représenté par un scintillant *Nu dans l'eau* et par *La première sortie*, jeune fille dans une loge de théâtre, peint vers 1880, et payé 10.500 francs à la vente du Comte Armand Doria, en 1889. *La Baignade*, de Georges Seurat, que nous avons connue dans la collection Félix Fénéon, semble avoir perdu de son éclat et les corps ont un modelé un peu effacé, mais l'œuvre reste intéressante comme transition entre les impressionnistes et leurs successeurs actuels. *L'abreuvoir*, de Sisley, est un délicat effet de neige, et c'est aussi par un effet d'hiver, une vue de la *Rue du Tertre*, que Maurice Utrillo entre dans la Galerie Nationale. Van Gogh s'y installe lui aussi avec trois toiles : un extraordinaire *Paysage avec cyprès*, les *Tournesols*, si colorés et décoratifs, et la fameuse *Chaise Jaune*, qui permet de comprendre dans quel état de surexcitation la vision colorée de l'objet le plus commun pouvait plonger ce fanatique de la lumière.

A part Van Gogh, qui est catalogué « école hollandaise », les acquisitions du fonds Courtauld sont exclusivement des œuvres de peintres français. Il sera curieux de voir si ces tableaux resteront définitivement en place, ou si la clause d'échange ou de revente sera invoquée, et, dans ce cas, à quel prix ils seront revendus ou échangés. — H.-D. D.

### §

**La fin d'Hugues Rebell.** — Dans les *Marges* du 15 novembre, M<sup>me</sup> Louise Faure-Favier a publié de très beaux feuillets de souvenirs sur la fin d'Hugues Rebell. Le *Mercury* du 15 décembre en citait un passage dans sa rubrique « Les Revues ». Elle fut, cette fin, digne et poignante. Mais M<sup>me</sup> L. Faure-Favier ne nous dit rien des circonstances qui entourèrent la mort du romancier de la *Nichina*. Elles sont demeurées obscures et, même, mystérieuses. Citons, à ce propos, le témoignage d'un romancier anglais, ami de Rebell : R. H. Sherard.



Peu de temps après avoir lu la nouvelle de sa mort, écrit-il (1), je rencontrai sur le boulevard Saint-Michel un commun ami, rédacteur au *Temps*, qui me donna quelques détails sur la fin de Rebell et, pour plus ample informé, m'adressa à un autre de nos amis, et l'un des éditeurs du défunt. C'est alors que j'appris que Rebell, quelques semaines avant de mourir, complètement ruiné, s'était vu forcé de quitter le magnifique appartement qu'il habitait boulevard des Batignolles, où, du parquet au plafond, chaque pièce était tapissée d'une triple rangée de livres. Fuyant ses créanciers, il était allé se cacher dans un taudis du marais, où l'avait aussitôt joint un vil couple de bohèmes montmartrois qui, bien avant sa ruine, avaient absolument envoûté le pauvre garçon. C'était, une fois de plus, l'aventure de Laurence Oliphant qui se renouvelait. L'artiste délicat et raffiné avait sombré au point être l'esclave d'un grossier matamore et de sa maîtresse. C'étaient ces gens-là qui avaient causé sa ruine. On a rapporté qu'il vivait dans la terreur de ce couple qui le persécutait de ses violences, et que cet élégant dandy, ce lettré érudit, était devenu leur souffre-douleur. Son martyre ne devait pas durer longtemps. Un jour qu'il errait par les rues en désespéré, il éprouva une attaque et s'abattit sur le sol. Des agents le transportèrent à la salle des accidents à l'Hôtel-Dieu, où il trépassa au bout d'une courte maladie. Son bourreau, qui avait retrouvé ses traces, tint sa mort cachée afin d'avoir le temps de dérober ses meubles et ses livres.

Elle ne devint connue à Paris que dix jours plus tard et par pur hasard. Un de ses éditeurs, qui était quelque peu au courant de sa situation, s'inquiétant de n'avoir plus de ses nouvelles, alla consulter les registres de l'état-civil et apprit ainsi que Rebell était décédé dans la salle d'un hôpital. Sa famille put recouvrer ses restes qui avaient échappé à la table de dissection, et les fit transporter, aux fins d'inhumation, dans sa Bretagne natale.

Ce qu'il y a de rigoureusement exact dans ce récit des derniers moments de l'auteur du *Diable est à table*, seuls peuvent le dire les quelques amis qui lui survivent.

Sherard a conté également cette piquante anecdote sur Rebell.

C'était, dit-il, chez Mallarmé que, pour la première fois, j'entendis parler d'H. Rebell... En ce temps-là, Mallarmé avait coutume de recevoir ses amis un jour par semaine, dans son logis de la rue de Rome. On y buvait du punch et on écoutait le maître dissertar d'art et de littérature. Un soir, nous nous séparâmes très tard et, quelques jours après, nous apprîmes qu'à la suite de notre départ, Mallarmé, entendant du bruit dans sa petite cuisine, alla se rendre compte de ce qu'il en était et y trouva, assis sur une caisse à oranges

(1) *Twenty years in Paris, being some recollections of a literary life*, Londres 1905, p. 389-391, Rebell a consacré à Sherard une importante étude publiée d'abord dans la *Revue de Paris* sous ce titre : *Un romancier anglais. Robert Harborough Sherard*, et réimprimée par la suite dans *Trois artistes étrangers*. H. Rebell devait collaborer avec l'Anglais à une vie de Maupassant, d'après ses lettres d'amour, qui étaient, dit Sherard « un modèle de style ; je ne crois pas que Maupassant ait, dans ses livres, surpassé la beauté de cette prose ». Que sont devenues ces lettres d'amour de Maupassant ?

renversée, un jeune homme portant un élégant habit de soirée, qui restait là, à sucer le bouton d'or de son vêtement de soie, paraissant en proie à une vive excitation nerveuse. C'était Georges Grassal, *alias* Hugues Rebell. [On s'expliqua] et il apparut qu'après son entrée dans le logement de Mallarmé, étant allé par erreur dans la cuisine, Rebell n'avait pu rassembler assez de courage pour retourner à la salle à manger où se tenait l'assemblée et, patiemment, des heures durant, il était demeuré là, trop timide pour bouger.

L'anecdote est vraiment dans la note de la timidité bien connue de Rebell. — AURIANT.

## §

**Rendez à Casimir...** — Dans le *Mercure* du 1<sup>er</sup> janvier (p. 93), M. Anglade cite cette opinion de Jaurès sur un poème où Jules Boissière a raconté dans la langue d'oc « ce qu'il a vu aux Enfers » :

*C'est une note vraiment originale*; ce n'est ni l'obscurité livide de l'enfer de l'Odyssee, ni la splendeur sereine et mélancolique des Champs-Élysées de Virgile : c'est une décoloration étrange et mystérieuse de toutes les teintes, de toutes les pensées, de toutes les émotions... Pays pâle où rien ne change, où rien ne se flétrit, terre qui ne connaît ni la mort ni la vie, où rien ne germe et rien ne se défeuille.

Si on ne nous disait pas que ces lignes de Jaurès s'appliquent au poème de Boissière, on jurerait qu'elles désignent les célèbres *Limbes* de Casimir Delavigne. On sait que ce poète si faible, si *périphraseur*, si pauvrement bourgeois, a été par miracle admirablement inspiré dans ces *Limbes* qui font époque, car, dans cette poésie claire et pourtant vaporeuse, si singulièrement discrète et lyrique à la fois, on entend déjà le Verlaine qui devait chanter *En sourdine* et les *Romances sans paroles*. Du reste, les *Limbes* sont bien connues des lettrés, mais il faut croire que Jaurès les ignorait, car il n'aurait pu célébrer la « note vraiment originale » des enfers de Jules Boissière. Ajoutons que, si l'éloge s'est trompé d'adresse, Boissière n'en avait pas moins un beau et sympathique talent. — L. M.

## §

**Galicismes américains.** — Nos puristes se plaignent de voir la langue française envahie par des mots anglais, et le snobisme conservateur, qui est une maladie de l'esprit fort cocasse et très farce, les a conduits à transcrire les mots anglais à la française, comme *meeting*, dont ils font *métingue* (nous attendons *foutingue*, que Tristan Derème et Ponchon feront aussitôt rimer avec *bastringue* et surtout avec *lou-fetingue*).

Il y a longtemps que Guillaume II, mégalomane couronné et snob crapuleux, se perdait en efforts du même genre pour tenter de chasser de la langue allemande les deux mille mots français qu'elle contient, et



qui lui sont utiles. On sait les résultats baroques auxquels parvinrent les Allemands, dans ce genre.

C'est, au contraire, chose plaisante de voir avec quel naturel les Anglo-Saxons, qui se portent trop bien pour se perdre en facéties grammaticales, adoptent les mots français que leurs séjours en France (guerre, tourisme, affaires ou noce) les ont conduits à s'assimiler.

Il y a longtemps que l'épithète « de luxe » fait partie du vocabulaire des couturiers et des annonceurs, à New-York.

Voici que l'on vient d'ouvrir dans cette ville un « Café Bal Masqué », où, certainement, l'on se flanquera des cuites remarquables, espérons au champagne et non au whisky.

On joue cet hiver, à New York, une revue intitulée « Gay Paree », où, naturellement, toutes les dames sont presque nues.

Tout cela fait-il du mal à une mouche ?... A New-York, il n'y a ni Académie, ni salons littéraires, ni fanatiques de la grammaire (vous vous rappelez l'anecdote de ce grammairien qui trouva un militaire au lit avec sa femme : le grammairien fut choqué parce que l'officier, en s'excusant de la « liberté grande », omit un imparfait du subjonctif), et c'est peut-être à cette absence de grammairiens qu'il faut attribuer la saine prospérité de la littérature américaine, qui fait moins de façons que la nôtre pour dire les choses comme elles sont.

Il y a d'ailleurs longtemps que, à Paris, la partie saine de la population, les sportifs par exemple, emploient une bonne langue, bien vivante, pittoresque et truffée d'anglicismes et d'argot.

Le salut de la langue n'est point dans le purisme, mais bien dans l'absorption rapide du plus grand nombre possible de mots étrangers et de sens nouveaux : c'est de cette façon que la langue française, de tout temps, s'est enrichie. Et c'est comme cela qu'elle continuera à vivre, en dépit des pédants et des esthètes. — LOUIS THOMAS.

## §

### Le Sottisier universel.

Elle tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, et où les vertèbres transparaissaient, comme les pointes d'une couronne d'épines ou les grains d'un rosaire. — MARCEL PROUST : *A la recherche du temps perdu*, tome I, *Du Côté de chez Swann*, p 52.

Nous allons avoir bientôt la traduction française du *Livre de Jack London*, l'œuvre biographique que Mrs Charmian London, veuve du grand écrivain américain, a consacrée à la mémoire de son mari. Depuis la mort de l'auteur du *Nègre du Narcisse*, Mrs London a réuni avec un soin touchant tous les manuscrits de son mari. — *La Volonté*, 1<sup>er</sup> janvier.

LE BOURGET-ROTTERDAM EN 1 H. 45. — Un avion de transport de la ligne Paris-Amsterdam a effectué aujourd'hui le parcours Le Bourget-Rotterdam en

1 h. 45 m., soit à la moyenne horaire de 211 kilomètres 380. Parti à 10 heures du Bourget, il est arrivé à Rotterdam à 12 h. 8 (heure de l'Europe centrale). — *Journal des Débats*, 30 décembre.

Un avocat se tue d'un coup de revolver... On espère, malgré tout, sauver le jeune désespéré. — *La Victoire*, 27 décembre.

Beauvais, 2 janvier. Un incendie a éclaté, jeudi à 13 h. 30. au point du jour, près d'Auneuil, dans la ferme de M. Cressonnier. — *Le Peuple*, 3 janvier.

On n'étrangle pas des idées avec des matraques ou avec des cailloux. — *Le Rappel*, 5 janvier.

« Bien taillé, mon fils, il faut maintenant recoudre », disait le roi. — GASTON VIDAL, *Le Journal*, 24 décembre.

Sous le titre de *Quarante ans de vie publique*, Paul Vigné d'Octon vient de terminer le récit de ses « Souvenirs politiques et littéraires ». Y sont fidèlement évoqués les grands événements dont il fut le témoin, et les personnalités illustres, célèbres ou simplement notoires qu'il coudoya, fréquenta ou connut intimement pendant ces dix lustres. — *La Volonté*, 25 novembre.

N'ayant pu accoster, une vedette venant de Dinard a été mise dans l'obligation, à 200 mètres du môle, de faire demi-tour et de rentrer à Saint-Malo par Dinan. — *Le Temps*, 24 décembre.

SOUS LA COUPOLE. — Le maréchal Pétain, que l'on aurait pu croire gavé de titres et d'honneurs, va joindre à son bâton étoilé et à son fauçon en velours vert cramoisi la loupe et les étiquettes de conservateur du Musée Condé à Chantilly. — *La Volonté*, 2 octobre.

Cette Académie, dont Descartes, Pascal, Molière, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Chamfort, Rivarol, Paul-Louis Courier ne furent point... — *La Volonté*, 30 novembre.

La délégation sortit rouge et agitée de la salle à manger des enfants. Ceux-ci trouvaient qu'on avait tracé bien rapidement la liste des millions à verser. — *Les Œuvres Libres*, décembre 1925, p. 56.

Sur le quai de la Seine, entre la porte de Clichy et celle de Saint-Ouen... — *Le Figaro*, 19 décembre.

« La déclaration est sobre, simple, mais concise », nous a dit un ministre. — *Le Temps*, 1<sup>er</sup> décembre.

Car l'histoire de la Ville et République [de Berne] est une geste à la gloire de l'effort. Si j'avais à l'écrire, je la diviserais, à l'exemple d'Hérodote, en douze livres dédiés aux douze Muses. — GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, Représentant de la Suisse au comité de coopération intellectuelle de la Société des Nations, *La Semaine Littéraire* (Genève), 18 juillet 1925.

Le Gérant : A. VAILLETTE